

Mise en ligne : 14 janvier 2024.  
Dernière modification : 15 janvier 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

Dr Max LEGRAND,  
AU PAYS DES CANAQUES

---

LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
ET  
SES HABITANTS  
EN 1890

[5]  
AU PAYS DES CANAQUES

---

LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
ET  
SES HABITANTS  
EN 1890

par LEGRAND,  
médecin de 1<sup>re</sup> classe <sup>1</sup>.

(*Revue maritime et coloniale*, octobre 1892 <sup>2</sup>)

« Toutes deux nées à un grand intervalle, non pas sous la même étoile, mais dans la même obscurité, la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Galles du Sud semblent placées face à face, pour faire ressortir davantage, d'une part l'état d'enfance où est la première, de l'autre le magnifique d'enfance où est la première, de l'autre le magnifique développement de prospérité qu'a atteint la seconde, et que je souhaite de tout mon cœur à sa sœur puinée, dans un même temps d'existence et dans les mêmes proportions. »

Comte DE BEAUVOIR,

(*Voyage autour du Monde*, Australie, 1868.)

Ce travail est le résultat de plus de deux années d'observations, d'études et de recherches entreprises en Nouvelle-Calédonie.

Après avoir recueilli avec la plus stricte impartialité tout ce qu'il a été possible de rassembler au sujet du passé et du présent de la Colonie, nous avons décrit suivant l'impression ressentie, mettant à profit les écrits antérieurs, l'expérience et les souvenirs de quelques-uns des premiers colons, enfin ces leçons de choses à la portée de tous ceux qui veulent apprendre.

Dans ces modestes pages, aucune critique. À chacun de juger les faits, les événements, ceux qui y ont pris part, et le pays qui en a été le théâtre.

[6] À tous, de voir et de comprendre, que notre chère patrie possède au delà des mers, une grande île entourée d'îlots, territoire éminemment riche et salubre, dont elle doit et peut faire, sur le modèle des colonies anglaises d'Australie, une nouvelle France, c'est-à-dire une superbe colonie de peuplement et d'exploitation.

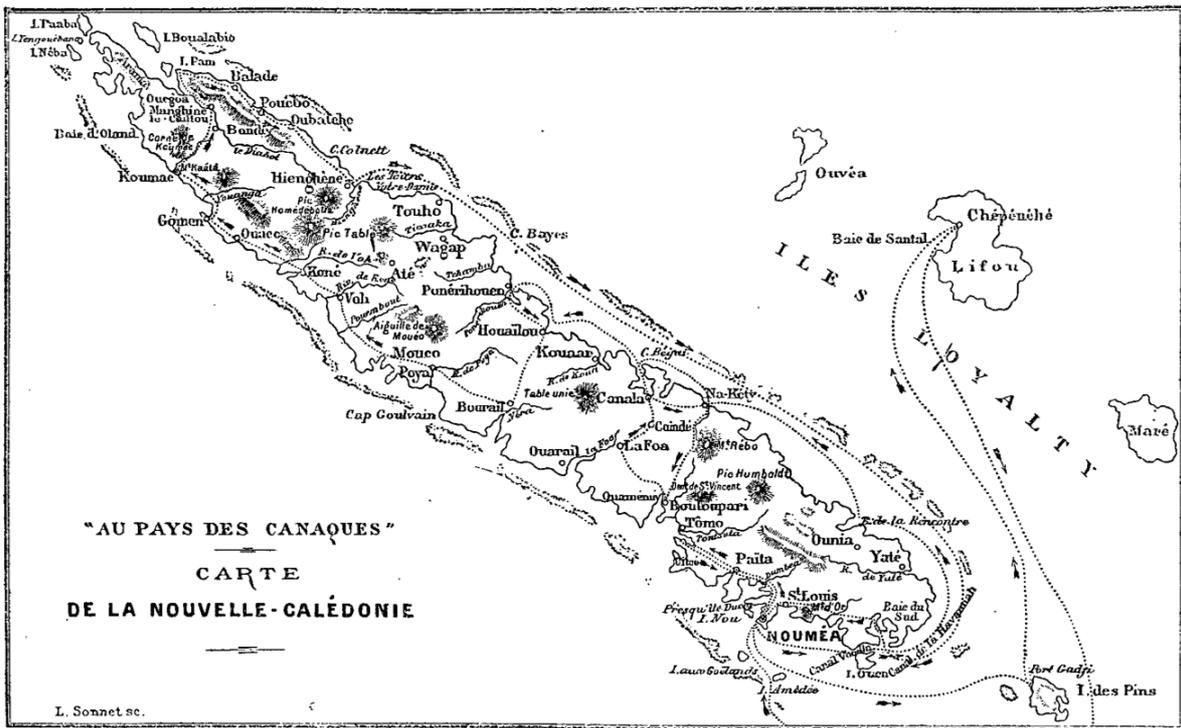
Et maintenant, au lecteur de vouloir bien nous suivre à Nouméa, pour nous accompagner ensuite à travers la Nouvelle-Calédonie.

Rochefort, 1<sup>er</sup> décembre 1891.

---

<sup>1</sup> Maximilien Albert Henri André dit Max Legrand (Saint-Omer, 11 août 1857-Château-d'Oléron, 21 décembre 1926) : fils d'Alexandre, Louis, Philippe, Joseph Legrand, 33 ans, directeur de la Caisse d'escompte, et d'Émélie Thérèse, Joseph Delory, 29 ans. Marié au Château-d'Oléron, le 22 juin 1887, avec Maria Marthe Céline Carlu. Chevalier de la Légion d'honneur du 12 juillet 1897 (le bulletin de décès figurant dans le dossier donne pour nom de sa mère celui de son épouse).

<sup>2</sup> Publié en livre par L. Baudoin, Paris, 1893.



## CHAPITRE PREMIER.

À bord du *Salazie*. — Splendide voyage. — En vue de la Nouvelle-Calédonie. — Formation probable de l'île. — À l'intérieur du récif. — Un peu de géographie. Débarqués, première impression. — Le jour du courrier à Nouméa. — Promenade en ville. — La place des Cocotiers. — L'habitation nouméenne. — Heureux privilégiés. — Les rues le soir.

Voilà quarante-deux jours que nous avons quitté Marseille sur le *Salazie*, des Messageries maritimes.

Grâce à un parfait confort, à l'urbanité du commandant, à d'aimables compagnons de route, la traversée particulièrement favorisée a passé comme un songe. Agréable souvenir !

Que de merveilles toutefois échelonnées le long de notre parcours à travers les mers, que de spectacles gravés pour toujours dans notre mémoire ! Port-Saïd, la ville cosmopolite, ses bazars, les symphonies de ses orchestres féminins ; le canal de Suez traversé de nuit sous l'éclat des projections, de lumière électrique, qui donnent à l'immensité des sables du désert l'aspect d'une plaine couverte de neige ; puis, après avoir franchi la mer Rouge, les citernes d'Aden ; Mahé, bijou des tropiques et ses gigantesques tortues ; l'Océan ; les côtes d'Australie ; King's-Georges ; Adélaïde, toute neuve et toute charmante ; l'opulente Melbourne, aux immenses artères bordées, de palais somptueux, sillonnées de tramways funiculaires ; enfin, dernière escale, l'incomparable rade de Sydney, plus pittoresque, sinon plus grandiose que sa puissante rivale<sup>3</sup> !

[7] Maintenant la Nouvelle-Calédonie est devant nous, naguère point imperceptible, donnant à cette heure l'aspect d'un chaos de montagnes heurtées, précipitées du ciel en cet endroit du Pacifique, d'où leurs cimes seules émergeraient de l'onde qui pour jamais a enseveli leurs masses.

En réalité, comme l'a dit le regretté commandant Rivière, « l'île, à une distance plus ou moins rapprochée de ses bords, est entourée d'une ceinture de corail. Du côté de la haute mer, ce récif est une muraille à pic ; à sa face intérieure, il se relie, en s'évasant par un arc concave, à la voûte sous-marine de l'île dont le sous-sol est partout de corail<sup>4</sup>. »

Dans la suite des siècles, des milliards et des milliards de zoophytes ont construit sur les bas-fonds leurs microscopiques demeures. L'apport incessant de coquilles, d'algues, de débris végétaux de toute nature ont agrandi peu à peu les récifs coralliques, des soulèvements volcaniques ont fait le reste ; et l'île est apparue à la suite de ces

---

<sup>3</sup> L'Australie n'est séparée de la Nouvelle-Calédonie que par quelques centaines de milles, que les vapeurs franchissent en trois ou quatre jours. Aussi notre colonie a-t-elle selon l'expression du comte de Beauvoir, ce bonheur, unique pour une contrée tropicale, « d'avoir son Europe à sa porte » et d'y pouvoir écouler sûrement tous les produits qu'elle ne peut expédier ailleurs.

<sup>4</sup> On pénètre à l'intérieur du récif par une série de passes, c'est-à-dire de coupures plus ou moins larges et d'un accès plus ou moins facile. Tantôt très éloigné des côtes comme dans le nord, où il s'étale à plus de 60 lieues au large, tantôt très rapproché du rivage comme d'Ouarail à Gatope, au point d'empêcher les gros navires de circuler entre ces deux points, le récif permet, dans le reste du canal circulaire qu'il circonscrit, une navigation aisée et exempte de dangers.

convulsions intérieures du globe, avec ses plaines et ses sommets écrasant sous le poids de leurs colossales assises le sol vivant qui les entoure et les supporte <sup>5</sup>.

Notre colonie est donc située sur un plateau madréporique. Au-dessus de ce plateau, nous flottons maintenant après avoir franchi la passe de Boulari. Quelle tranquillité, quelle quiétude, surtout par temps calme sur cette mer intérieure, véritable lac, ait milieu duquel la grande terre canaque se dresse, énorme bouquet de montagnes baigné dans une gigantesque vasque de corail !

La Calédonie fait partie de la Mélanésie. Elle s'étend du nord-ouest au sud-est, entre les 20° 10' et 22° 18' de latitude méridionale, et entre les 161° et 164° 25' à l'est du méridien de Paris. Trois fois [8] plus grande que la Corse, seulement le tiers de la Sicile, d'une longueur de 75 lieues à vol d'oiseau, d'une largeur de 13, sa superficie dépasse à peine deux millions d'hectares, au juste, 2.102.395. Pour faire le tour de l'île par terre, le parcours serait de plus de mille kilomètres, à cause des sinuosités du rivage. Malgré l'aspect de toutes ces montagnes arides, cette terre lointaine n'est point stérile. La moitié de son sol recouverte de maigres forêts d'inutiles broussailles se compose de terrains miniers recélant dans leur sein des richesses inouïes et inépuisables, dont l'importance n'avait point échappé à Cook <sup>6</sup> ; l'autre moitié, outre 800.000 hectares de pâturages et de terres en friches, comprend plus de 40.000 hectares de terrains d'alluvions, riches en humus, et environ 130.000 hectares de magnifiques forêts, L'assèchement de nombreux marais livrerait à l'exploitation de vastes étendues encore inutilisées.

Nous sommes mouillés. Pendant que de nombreuses embarcations accostent à babord et à tribord amenant la santé, l'invasion des amis et connaissances, ce canot vigoureusement manœuvré par quatre Canaques des îles Loyalty va nous conduire à terre.

Gardons-nous, au premier et rapide coup d'œil jeté sur notre modeste capitale, de nous laisser aller au découragement. La première impression, il est vrai, après Melbourne et Sydney, est peu [9] favorable. Resserrée entre le rivage et les sommets dénudés qui couronnent et encadrent un assemblage de toitures d'un blanc bleuté, Nouméa n'a rien d'une grande ville. Ayant trop peu d'espace pour se développer au bord de la mer, la cité s'est peu peu étendue dans les vallées voisines par quartiers successivement construits.

Aussi n'a-t-elle pas l'aspect grandiose résultant d'une compacte agglomération de bâtiments, et ressemble-t-elle plutôt à un grand bourg environné de nombreux villages,

---

<sup>5</sup> D'après cette façon d'envisager les choses, la Nouvelle-Calédonie devrait sa formation à un soulèvement. Il existe une autre théorie d'après laquelle, comme toutes les îles de l'Océanie, elle serait un débris, le vestige d'un continent disparu, dont les plus hauts sommets émergeraient seuls de l'eau à l'heure actuelle.

<sup>6</sup> Le sol de la Nouvelle-Calédonie renferme en abondance du nickel, du cobalt, du chrome, du cuivre, du plomb argentifère, du manganèse, de l'antimoine, de l'or, du fer, du charbon, des traces d'étain, de mercure, de platine et de diamant.

Nombre de ces richesses sont, à l'heure qu'il est, l'objet d'importantes exploitations.

En 1888, il a été délivré 185 permis de recherches, représentant en surface 30.858 hectares.

En 1889, 431 permis, soit, en superficie, 43.661 hectares.

En 1890 (1<sup>er</sup> semestre), 301 permis s'appliquant à 41.900 hectares de terrain.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1890, le nombre de concessions minières en instance était de 756, dont 427 de nickel.

À la même époque, les concessions instituées, soit 219 occupaient une superficie de 20.714 hectares.

Enfin pour terminer, au 31 juillet 1890, 50 mines étaient en pleine exploitation, savoir :

24 de nickel

14 de cobalt

3 de cuivre

4 de plomb argentifère ;

8 de chrome.

TOTAL 50

Beaucoup de mines antérieurement exploitées ont dû être définitivement, ou momentanément, abandonnées.

cachés dans les divers replis de la côte. Pas de clochers, ni de tours pas d'édifices aux vastes proportions pour attirer le regard. À gauche l'hôpital, à droite les constructions de l'artillerie, toutes à plate-forme et sans toiture inclinée. De ci, de là, quelques maisons, quelques magasins plus élevés : voilà Nouméa vue de loin.

Débarquons, sautons dans un fiacre ; nous avons ici des voitures de louage en attendant les tramways <sup>7</sup>. Sur les quais, des ouvriers, des Canaques s'agitent auprès des embarcations qui vont en rade ou en reviennent. Devant nous, des rues larges, assez propres, régulièrement tracées. Partout des colons affairés, des marins, des militaires, des condamnés, des indigènes, voire même quelques Malabars et des Arabes au blanc burnous ; des équipages particuliers et des voitures de charge ; en un mot, l'animation, la vie. C'est plus qu'à l'ordinaire, il est vrai, c'est le jour de l'arrivée du courrier.

Quelques minutes ont suffi à notre cocher pour nous conduire à destination. Voici le Gouvernement, l'hôtel Sébastopol est à côté, partageant avec quelques établissements du même genre les faveurs de la clientèle. Nos chambres retenues, avant d'aller dîner au cercle, dont la table est réputée la meilleure de la ville, profitons des rapides instants que nous voulons consacrer la capitale de la Calédonie, avant d'en visiter les environs et de nous engager dans l'intérieur.

Qui pourrait nous retenir ? Pas de monuments à visiter comme en Australie, pas de jardins, pas d'usines <sup>8</sup>. L'hôpital militaire, les [10] casernes de l'infanterie et de l'artillerie, le magasin des subsistances, encore moins la gendarmerie ; le collège, le palais de justice et le gouvernement, ne pourraient réclamer une longue visite. Laissons de côté la prison civile, le *château d'eau*, le modeste hangar décoré du nom d'église <sup>9</sup>, en un mot, tout ce qui contribue avec les habitations des chefs de service, à donner à notre pauvre Nouméa un air de ville.

Voici la rue de l'Alma, la rue commerçante, puis la place des Cocotiers avec son square et son kiosque. La musique du bain y vient trois fois la semaine faire la joie d'une population pour laquelle les distractions n'abondent pas. De tous côtés, des vallées du Tir, des Colons, de l'Orphelinat, du Cimetière, les amateurs passionnés accourent, se promènent ou se groupent sous la véranda des nombreux cafés qui avoisinent la place. Beaucoup d'indigènes ; la musique est excellente si les musiciens ne valent rien.

Ne faut-il pas, du reste, le soir, après le travail, le dimanche jour de repos, abandonner pour quelques instants la maison si insupportable, si incommode ? Petite, en bois, rarement en briques ou en pierres, basse et le plus souvent sans étages par crainte des cyclones ; à l'intérieur, trois ou quatre pièces, à l'entour ou sur le devant une véranda ; par-dessus le tout, une toiture en tôle cannelée et galvanisée, véritable couvercle de marmite a-t-on dit : telle se présente l'habitation nouméenne. Par-ci par-là quelques exceptions, ce sont les habitations des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire mieux logés en général. Mais en revanche et par contraste, que de provisoire ; de misérables cabanes en planches, que de *boîtes* en tôle, taudis métalliques et autres qu'il faut louer bien cher si l'on doit habiter la capitale ! Passons aux faubourgs : que dire de ces enclos en douelles de barriques ou en caisses à pétrole ; de ces constructions placées sur pilotis dans des bas-fonds bourbeux où elles ressemblent par temps de pluie à des habitations lacustres ; que penser de ces voitures de forains dont on aurait enlevé les roues, pour les suspendre provisoirement sur quelques maigres

---

<sup>7</sup> La question de la création d'un chemin de fer est à l'ordre du jour en Calédonie. Étant donné l'état actuel des routes, le lecteur jugera lui-même de l'opportunité d'un pareil travail et d'une pareille dépense.

<sup>8</sup> Il importe pourtant de signaler l'établissement de la pointe Chaleix, qui comprend aujourd'hui une fabrique de savon et d'huile, une fonderie de fer et de cuivre.

Antérieurement, on y avait installé les hauts fourneaux du « Nickel », placés sous l'habile direction de M. l'ingénieur Caulry.

<sup>9</sup> On achève en ce moment la cathédrale de Nouméa.

assises en maçonnerie ? Heureux pays que celui où l'on peut se loger si mal et vivre si bien <sup>10</sup>.

[11] Les hôtels des chefs de service, les habitations d'heureux privilégiés ont seules, parmi celles du centre de la ville, l'avantage d'être entourées d'un jardin. Et pourtant quel charme, quelles délices d'avoir ici son *home* perdu dans la verdure à l'ombre des flamboyants, des lauriers roses, des orangers et des citronniers. Dans un coin, une tonnelle recouverte de jolis bougainvillias aux couleurs d'un rouge violacé. Partout de riants parterres où croissent à côté de l'hibiscus, de l'érythrine et du datura, toutes les variétés de rosiers et de géraniums, les cycas, les fougères, les coleus, les mauves, les violettes, les reines-marguerites et les arums tachetés <sup>11</sup>...

L'heure s'avance, les becs de gaz s'allument, prédécesseurs de la lumière électrique ; il nous faut rentrer. La souriante perspective d'un bon repas, d'un bon lit, n'est-elle pas faite pour captiver et faire oublier au nouveau débarqué les émotions des couchettes du bord par jour de tangage et de grand roulis !

C'est du reste le moyen de goûter un repos mérité à l'abri de la morsure des chiens <sup>12</sup> et de la rencontre des ivrognes <sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> La pierre à bâtir, la chaux hydratée, le spath abondent en Nouvelle-Calédonie ; mais la main-d'œuvre est hors de prix pour l'extraction et, l'apathie s'en mêlant, on préfère persister à camper plutôt que de se loger véritablement. La toiture en tôle est très économique, facile à poser, met à l'abri des incendies. Au point de vue hygiénique, son procès n'est plus à faire.

Toutes les dépendances des habitations sont toujours distantes du principal corps de logis.

<sup>11</sup> La flore calédonienne est très riche. Bon nombre d'espèces importées réussissent aussi très bien. Dès le mois d'avril 1859, le gouverneur Saisset avait transformé le jardin de la « Thishé » en jardin d'acclimatation de la colonie. M. le chirurgien de 3<sup>e</sup> classe Desplanches était le collecteur principal de l'établissement à la tête duquel était placé Pancher, botaniste, le premier qui, après Forstër et La Billardière, étudia la flore de la Calédonie. Ce savant modeste, élève de Mirbel, né le 1<sup>er</sup> janvier 1814 à Versailles, avait quitté le Muséum d'histoire naturelle en 1849 avec le titre de jardinier botaniste du gouvernement de Taïti. Arrivé en Nouvelle-Calédonie en 1857, il y resta jusqu'en 1869, époque de sa retraite. Revenu en 1874, il mourut à Uraï en 1877, et c'est là qu'il est enterré. Par ses recherches et ses travaux, Pancher a rendu de très grands services à la Nouvelle-Calédonie et tracé la voie à ses successeurs.

À l'heure qu'il est, on parle de nouveau de créer un jardin d'acclimatation en Calédonie et l'on trace, au milieu de Nouméa, un joli square.

<sup>12</sup> Toutes les espèces de chiens ont été importées en Calédonie. Les Canaques en élèvent dans la tribu et les nomment taiki. À Nouméa, leur nombre est tel que l'on a dû les imposer, mais la rage y est totalement inconnue.

<sup>13</sup> Les ivrognes sont surtout les libérés, parfois des militaires ou des matelots en bordée, rarement des indigènes auxquels la vente des boissons alcooliques est interdite depuis 1889.

[12]  
CHAPITRE II.

Nouméa de grand matin. — Au sémaphore. — Superbe panorama. — Fondation de la capitale. — La ville en 1857. — Son développement matériel et politique. — La vie à Nouméa. — La promenade de l'anse Vata. — Comment on voyage dans l'intérieur.

Le jour vient à peine de paraître, l'air est frais. Dans les rues, des domestiques européens et indigènes, des marchands de légumes et de poisson se dirigent vers le marché, des laitiers circulent, des équipes de condamnés, vêtus de toile grise et coiffés du chapeau de paille, se rendent au travail sous la conduite d'un surveillant. Près d'une remise, un cocher lave sa voiture en chantant. De temps en temps, un bourgeois matinal, ou un officier allant à son service : tel est Nouméa le matin, à l'heure où il ferait bon de sortir.

Profitons de ce délicieux moment, trop court l'été, pour prendre ce petit sentier qui, s'échappant derrière les habitations, serpente dans la montagne. Où nous mène-t-il ? Au sémaphore qui, hier, a signalé notre arrivée comme il signale chaque jour l'arrivée des navires. Ô sémaphore ! à l'époque présumée de la venue du courrier d'Europe, que de regards anxieux guettent avec impatience les battements de tes grands bras annonçant l'approche du messenger de bonne ou de mauvaise nouvelle ! En vue !... distu, et une immense clameur faite du cri de toute la population indigène, cri sauvage s'il en fut, traduit ton signal à ceux qui ne peuvent l'apercevoir.

Sans trop de fatigue, nous avons atteint le but de notre promenade. Nouméa est à nos pieds, éclairé par les premiers rayons de soleil d'une superbe journée. Chaque rue s'aligne en un trait sombre, chaque maison se détache avec la netteté, la précision d'un petit carré d'un blanc éblouissant. À travers le tout, un peu de verdure, pour mieux faire ressortir l'éclat des toitures reflété au loin dans l'immense nappe bleue de la rade, miroir poli, où, tranquilles sur leurs ancres, les navires semblent dormir à l'aise. Et au delà de ce port naturel que la Grande-Terre, la presqu'île Ducos à droite, la pointe de l'artillerie à gauche, devant nous l'île aux Lapins et l'île Nou, viennent de toute part si merveilleusement fermer plus rien, sinon l'immensité, l'infini, la mer <sup>14</sup> !...

[13] Avouons-le maintenant, si la première impression a pu nous dicter un sentiment injuste envers notre petite ville qui, à l'heure qu'il est, ne compte guère plus de 6.000 habitants libres, fonctionnaires et troupes compris <sup>15</sup>, le spectacle offert à nos yeux : nous trouvera-t-il aussi indifférent ? Songeons aux difficultés de toute nature qui s'opposaient à la fondation d'une ville en un pareil endroit.

---

<sup>14</sup> La ville et la rade paraissent suffisamment défendues et protégées contre un débarquement par une garnison nombreuse, divers ouvrages et batteries situées aux pointes Merendi, île Brun, Demanal, Picard, Térika, île Nou. Le stationnaire cuirassé la *Thétis*, avec sa puissante artillerie, offrirait encore à la défense un précieux concours. Même à proximité de la capitale, les autres points de la côte, malgré les petites garnisons de l'intérieur, ne sont point tous à l'abri d'un coup de main. Deux stations de torpilleurs seraient nécessaires pour la défense : l'une, à Nouméa, chargée de la sécurité de la côte ouest ; l'autre, à Canala ou à Kousa, aurait la même mission sur la côte est. En même temps, il serait urgent, dès la déclaration de guerre, de renforcer la station navale, car que pourrions-nous faire, même à Nouméa, contre une flotte de vingt-deux navires anglais et australiens disposés à nous bombarder, auxquels nous n'aurions à opposer qu'un cuirassé insuffisamment armé, un transport en bois comme la *Saône* et un aviso-yacht comme le *Loyalty* ?

<sup>15</sup> Pour avoir le chiffre exact de la population de Nouméa, il convient d'ajouter, d'après le dernier recensement, un millier environ de libérés astreints à la résidence, et à peu près autant d'indigènes, engagés pour la plupart. Ce total de 8.000 âmes habite Nouméa et ses dépendances, île Nou, Ducos, Mont-Ravel, Pont-des-Français. Les condamnés transportés, les libérés internés à Nou, à Ducos, ne sont point compris dans ce chiffre.

En 1854, la Nouvelle-Calédonie nous appartenait depuis le mois de septembre de l'année précédente. La rade de Balade, primitivement occupée, ne se prêtait point à l'établissement d'un port. Le commandant Tardy de Montravel, explorant sur la *Constantine* le sud-ouest de l'île, découvrit la superbe rade de *Numéa*, et devant des considérations stratégiques, dont l'importance ne saurait échapper à personne, résolut de fonder ici la capitale de la colonie. Que d'obstacles toutefois, que d'impossibilités apparentes, pour créer une ville, là où un emplacement faisait défaut, une bonne partie du terrain qui s'étend à nos pieds étant alors sous l'eau N'importe, l'endroit est choisi, il faut agir. Un fort se construit au point où s'élèvent maintenant les bâtiments de l'hôpital ; les colons arrivent un à un. En 1857, ils ne sont pas plus de vingt. À cette époque, quelques maisonnettes espacées de loin en loin au pied de la montagne, le reste de la plaine n'étant toujours qu'un marais impraticable ; ainsi se présente le chef-lieu de la Nouvelle-Calédonie.

Au jardin de la troupe, aujourd'hui la place des Cocotiers, on doit se rendre en armes à cause des Canaques. L'audace des indigènes, en effet, ne connaît point de bornes. Le 3 novembre 1856, ils assas- [14] sinent à la vallée des Colons quatre militaires mis en concession ; le 14 du même mois de la même année, le chef Gambaoura et quelques naturels d'Yahoué tuent au même endroit le colon Alexis Regdet. Quant au sémaphore, le guetteur qui s'y était construit un abri pendant sa construction, n'en était pas descendu vivant, a dit M. Cordeil, dans son charmant ouvrage <sup>16</sup>.

Néanmoins, dès 1858, les colons, toujours insouciant du danger, commencent à franchir les limites du poste. La capitale possède l'année suivante un conseil municipal élu <sup>17</sup> et une garde nationale de 42 membres actifs ! Port-de-France est fondé <sup>18</sup>. Ce n'est point encore une ville mais un village dont l'importance augmente chaque année.

Maintenant, suivrons-nous pas à pas le développement matériel de la capitale de la Nouvelle-Calédonie depuis trente ans ?

Verrons-nous successivement combler les marais, tracer les rues, abattre la butte Conneau <sup>19</sup> et jeter ses débris à la mer, forcée de nous céder la place ; percer à travers les mamelons ces tranchées immenses destinées à relier à ses faubourgs la ville grandissante ; raffermir les terrains rapportés, construire l'hôpital, les casernes ; amener de loin l'eau qui faisait défaut aux habitants <sup>20</sup> ; créer des squares, des trottoirs, des égouts ; planter, niveler, éclairer ; accomplir en un mot tous ces travaux gigantesques qui ont peu à peu fait d'un marais une ville habitable, grâce aux efforts des gouverneurs, principalement de MM. de la Richerie et de Pritzbu<sup>e</sup>r ?

[15] Dans un autre ordre d'idées, faut-il évoquer le souvenir des épreuves endurées par Nouméa : tempêtes et cyclones qui jettent à terre ses maisons et entravent son

---

<sup>16</sup> Deux matelots faisaient, à tour de rôle, le guet. Ce fut le 19 février 1857 que l'un d'eux, l'infortuné Bonneau, fut surpris en plein midi par trois Canaques qui l'assommèrent, lui coupèrent un bras qu'ils promènèrent dans les tribus, ainsi que sa longue vue. Les indigènes se vengeaient de la non-réussite d'une tentative méditée contre Port-de-France, et surtout de la répression qui avait suivi la découverte du complot.

<sup>17</sup> Le premier conseil municipal, supprimé l'année suivante, ne fut rétabli qu'en 1879.

<sup>18</sup> Jusqu'en 1866, la capitale s'appela Port-de-France. À cette époque, elle fut baptisée Nouméa, du nom de la tribu de Numéa qui, avant l'occupation, était située sur son territoire.

<sup>19</sup> La butte Conneau, du nom du pilote qui avait en cet endroit son habitation, séparait la ville de la mer. Elle avait 45 mètres de haut et l'on ne pouvait construire de quais sans l'abattre. On l'a rasée complètement ses débris ont servi à remblayer les marais ; la dépense a été de 300.000 francs.

<sup>20</sup> L'eau manquait à Nouméa. Pendant longtemps, on dut se contenter de celles recueillies dans des barriques. Ce n'est qu'en janvier 1877 qu'eut lieu l'inauguration de la conduite, longue de 13 kilomètres, qui amenait en ville l'eau prise dans la forêt qui domine la ferme d'Yaboué. Actuellement, l'eau fournie aux habitants et à la voirie est insuffisante, par suite de l'agrandissement de la ville et de l'accroissement de la population.

Il est question de construire une nouvelle conduite.

développement, hostilité des indigènes au début de l'occupation <sup>21</sup>, insurrection de 1878 qui vient gronder jusqu'aux portes de la capitale, terrifiant ses habitants, paralysant son commerce <sup>22</sup> ? Parlerons-nous enfin des vicissitudes politiques et économiques de notre cité, simple camp retranché tout d'abord, devenu successivement hameau, village, bourgade et ville dotée de tous les services et de toutes les institutions des plus grandes : tribunal de première instance, gouvernement militaire, banques, collèges <sup>23</sup>, chambres de commerce et d'agriculture, consulats, etc. Voilà ce que l'énergie et la persévérance ont su faire d'une simple station maritime sans avenir apparent. Tête et cœur tout à la fois de ce petit pays océanien, de cette parcelle de terre française dont tant de nos compatriotes méconnaissent l'importance politique <sup>24</sup> et les ressources immenses, Nouméa s'est développé lentement mais sûrement, et ce développement continuera, défi permanent jeté à la face de ceux qui font bon marché des aptitudes coloniales des anciens possesseurs des Indes et du Canada. Oui, l'individualité surtout n'a rien à envier chez nous comme initiative à nos rivaux ; car, il a fallu plus d'efforts à une poignée de Français aidés de quelques forçats, pour créer de rien une ville, qu'il n'en a fallu à toute une armée d'immigrants attirés par la soif de l'or, et non de *convicts*, pour faire jaillir en moins de cinquante ans du sol australien les cités opulentes qui font juste titre l'admiration du monde entier <sup>25</sup> !

Au point de vue de ceux qui l'habitent, Nouméa est une ville comme une autre. Les ouvriers travaillent, les fonctionnaires font leurs heures de bureau, les militaires leur service, les négociants plus ou moins leurs affaires.

En dehors de ses occupations, chacun se promène pied, à cheval, en voiture, en vélo.

---

<sup>21</sup> La garnison de la Nouvelle-Calédonie comprenait seulement 156 hommes, savoir 112 à Port-de-France, 22 à la Conception, 22 à Balade ; aussi les 7 officiers sans troupes et les 16 colons faisaient-ils le service de garde. Par temps d'expédition, il ne restait pas en ville plus de 40 personnes valides. Il est vrai qu'il y avait toujours des bâtiments de guerre en rade mais les Canaques auraient eu le temps de massacrer tout le monde avant que les marins aient pu porter secours aux habitants.

<sup>22</sup> Grande fut la terreur quand on vit arriver à Nouméa les familles des colons de l'intérieur, qui fuyaient devant les rebelles. On interna à l'île Nou 430 Canaques appartenant pour la plupart aux tribus révoltées, qui étaient employés en ville. On forma un premier convoi d'éclaireurs qui partirent à cheval pour Bouloupari sous la conduite de M. Boutan, suivi bientôt de deux autres dirigés par MM. Moriceau et de Sonnevillle. Deux corps d'auxiliaires à pied étaient en même temps créés l'un, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Goujon, comprenait les fonctionnaires ; l'autre était composé de tous les colons valides de Nouméa et commandé par le capitaine Blanchard. Ces deux troupes devaient défendre la ville en l'absence de l'infanterie de marine.

<sup>23</sup> Le premier budget de l'instruction publique date de 1874. Il s'élevait à 43.000 francs ; il atteignit plus tard 57.000 francs. En 1885, l'administration dépensait déjà 90.000 fr. et la municipalité 56.000 francs, soit en tout 154.000 francs, chiffre énorme pour une population si restreinte. On souhaiterait de voir à Nouméa une école professionnelle capable de former de bons contremaîtres ; cette institution rendrait plus de services que le collège fondé en 1881, qui ne compte que bien peu d'élèves. En résumé, l'instruction publique est loin d'être en défaveur en Calédonie. À Nouméa et aux environs, huit établissements scolaires donnaient, en 1890, l'instruction à 834 élèves des deux sexes. Dans l'intérieur, 42 écoles, sans compter les établissements de l'administration pénitentiaire, recevaient 415 élèves européens. Nous reparlerons plus loin des écoles indigènes.

<sup>24</sup> Si l'Angleterre possédait la Nouvelle-Calédonie, et elle a failli nous y devancer, nul doute qu'elle n'eût mis immédiatement la main sur les Nouvelles-Hébrides ; elle deviendrait ainsi maîtresse suprême en Océanie, où il ne nous resterait plus que Tahiti et les îles Orientales, Marquises, Gambier, Tuamotou, Tubuai, etc.

Notre présence sur la terre néo-calédonienne lui enlève cette suprématie. En temps de guerre, l'île fournirait à nos navires un abri sérieux, en même temps qu'un centre important de ravitaillement, grâce à ses mines, ses forêts, au développement toujours croissant de son agriculture.

On verra par la suite que l'importance commerciale de notre possession n'est pas moindre.

<sup>25</sup> Que ceux de nos lecteurs qui trouveraient notre enthousiasme exagéré veuillent bien nous pardonner en faveur de nos patriotiques intentions, et puisse notre chauvinisme contribuer à vaincre l'indifférence et l'apathie, en matière coloniale, de nos compatriotes, toujours prêts à douter d'eux-mêmes et à se calomnier.

On fait en Calédonie de la politique <sup>26</sup>, on dîne, on danse, on joue, beaucoup trop peut-être ! Les concerts, les soirées, les réceptions, remplacent le théâtre absent jusqu'à ce jour. Aux fêtes, les revues, les courses attirent une grande affluence de monde. La petite ville a son hippodrome à Magenta <sup>27</sup>. Nouméa a déjà eu deux expositions ; que de villes de France ne pourraient en dire autant ! Nous voici donc réconciliés avec notre modeste capitale. Pour rendre cette réconciliation définitive, après avoir un peu couru la ville, rendons-nous à l'Anse Vata. Excursion délicieuse et grande distraction des [17] Nouméens. Les gouverneurs y possèdent une petite habitation située au bord de la mer.

Puis il sera temps de nous mettre en mesure, après avoir obtenu les permissions nécessaires pour visiter les établissements pénitentiaires, de tracer notre itinéraire à travers l'île. Les belles routes qui font l'agrément de la capitale et de ses environs sont rares dans l'intérieur ; on ne peut guère circuler en voiture au delà de Bouloupari.

Nous aurons, pour nous transporter, les bateaux qui font le « tour de côte », et les chevaux de louage au prix de 10 francs par jour. Des Canaques, nos guides, ramèneront le lendemain ou le surlendemain nos montures chez leur propriétaire. D'autres porteront sur leurs épaules nos menus colis. Les principaux centres possèdent des hôtels à la fois cafés-restaurants, magasins, et, presque partout, il est facile de se payer bonne table et bon gîte. Du reste, hospitalité calédonienne et écossaise sont synonymes, comme les noms des deux pays.

---

<sup>26</sup> Il s'imprimait en 1889, à Nouméa, six journaux, sans compter l'*Officiel*, et les bulletins administratifs.

<sup>27</sup> Les premières courses eurent lieu à Magenta le 16 août 1865, quelque temps après la fondation d'une société par quelques colons. Le 24 septembre 1889, les premières courses organisées dans l'intérieur eurent lieu à Canala et l'on parlait déjà d'en organiser à Bourail.

[17]  
CHAPITRE III.

À l'île Nou. — En 1864, arrivée du premier convoi des condamnés. — L'administration pénitentiaire, ses débuts, sa situation actuelle. — À travers le bagne, comment on y vient, comment on s'y trouve, ce qu'on y devient.

L'île Nou, anciennement île du Bouzet, où une chaloupe à vapeur nous conduit, est le domaine exclusif de la transportation. C'est, à proprement parler, le berceau de l'administration pénitentiaire en Nouvelle-Calédonie <sup>28</sup>. Maintenant, plus n'est besoin de se rendre à l'île Nou pour étudier l'organisation du bagne, et le fonctionnement de son administration. Celle-ci a pris pied un peu partout, puisque partout se trouve le condamné.

Ce fut en mai 1864, que l'*Ipigénie* amena le premier convoi de *forçats*, devenus plus tard les *ouvriers de la transportation*.

L'œuvre préoccupait à cette époque à un très haut point la population libre. Celle-ci voyait dans cette armée de travailleurs forcés, un outil gigantesque dont la métropole gratifiait la colonie naissante, pour lui permettre de mettre en œuvre ses forces vives, de créer [18] sa capitale encore à l'état embryonnaire, de se donner des routes, et de doter Nouméa de constructions habitables. Aussi, le gouverneur Guillain se rendit-il à bord dès l'arrivée du bâtiment. Après avoir visité les aménagements, il adressait aux transportés, presque tous ouvriers, des paroles d'encouragement, promettant toute sa bienveillance à ceux que leur bonne conduite, et leur aptitude au travail ramèneraient dans la voie du bien. D'autre part, une imposante cérémonie religieuse réunissait, le 28 mai, à l'île Nou, toute la population libre. L'installation du bagne suscitait un véritable enthousiasme.

Les débuts furent excellents. L'administration pénitentiaire se montrait l'auxiliaire dévouée de la colonisation libre. On construisait, on fournissait aux colons une main-d'œuvre peu coûteuse. Jusqu'en 1870 surtout, le bagne rendit de très réels services. Mais déjà, se trouvant mal à l'aise sur son îlot étriqué, l'administration, dont le personnel augmentait sans cesse, acquérait peu à peu des terres, louait les forêts de la Baie du Sud pour s'y procurer des bois de construction.

À travers l'île entière, ce n'étaient que chantiers, ateliers de fabrication, de réparations, pénitenciers agricoles, appelés à devenir des centres de colonisation pénale. Ces centres successivement occupés s'appelaient Koé, Nimba, la Fonwhari, la baie du Prony, Canala, Bourail, Ouégoa, Pouembout, Ducos, l'île des Pins, etc.

C'est ainsi que la *Pénitentiaire* devint et est demeurée toute-puissante ; véritablement indépendante de l'administration locale, elle a son directeur, ses bureaux, ses fonctionnaires, sa police, ses agents de culture et de colonisation ; un budget intitulé sur « ressources spéciales », car le travail des condamnés employés par les services publics lui est payé à raison de 0 fr. 50, par homme et par jour <sup>29</sup>, et elle jouit du revenu de ses fermes.

L'île Nou est le pénitencier-dépôt. À voir surtout de la mer l'ensemble de ses constructions, on croirait trouver une petite ville. C'est là que, chaque année, de grands

---

<sup>28</sup> Lors de la prise de possession par la France, on trouva l'Anglais Paddon installé à l'île Nou, où il avait ses comptoirs et où venaient atterrir ses navires. Le Gouvernement lui racheta plus tard ce territoire, dont il avait obtenu la concession.

<sup>29</sup> Les conditions de l'engagement chez l'habitant sont réglées d'après un arrêté local du 18 octobre 1880, et les contrats de main-d'œuvre, passés au profit des compagnies d'une façon particulière et différente pour chacun d'eux. Quant aux subsides payés par l'État à la transportation, ils s'élèvent annuellement à la somme d'environ 7 millions de francs.

transports amènent de France les condamnés. Recommandés à notre attention, ces grands bâti- [19] ments, les casernes, les ateliers de vêtements et de chaussures, les fermes. Cet établissement peut contenir 1.300 hommes, et le camp Est, son annexe dans l'île, 1.000 hommes. Tous les corps de métiers, forgerons, mécaniciens, serruriers, charpentiers, charrons, tonneliers, etc., trouvent à s'occuper à Nou pour le compte de l'administration, qui fait construire par ses condamnés tout son matériel. Une fonderie, installée depuis peu, pourra livrer des pièces de 18 à 20.000 kilogrammes. Une briqueterie donne plus de 400.000 briques par an. Une carrière de pierres à bâtir, un four à chaux sont également exploités. Il faudrait du temps pour tout voir, aller visiter les nombreuses prisons et les nombreux condamnés à mort dans leurs cellules, où ils attendent, à défaut de la clémence du chef de l'État, les dernières attentions de Macé, le bourreau. Pour se distraire, ils élèvent des chats, confectionnent des objets en mie de pain durcie, qu'ils vendent aux visiteurs.

... Dirigeons nos pas de l'autre côté de l'île, vers le grand hôpital où les forçats reçoivent les soins les plus dévoués en cas de maladies et de blessures. Accompagnés du commandant du pénitencier et de l'aumônier, égarons-nous un instant dans le jardin aux superbes allées et aux gigantesques banians. Nos guides nous fourniront sur place tous les renseignements désirables. On ne connaît pas le bagne en France, encore moins le transporté.

Que fait donc ce dernier en Calédonie, et que devient-il au bagne ? Voilà par exemple un jardinier à l'air timide et doux qui soulève son chapeau à notre passage. Lui ayant demandé ainsi qu'au premier venu de ses compagnons comment il se trouve à la *Nouvelle*, comment il y est venu, écoutons sa réponse. Après avoir été condamné par la cour d'assises de X... pour crime, vol, assassinat, il a été à peu de temps de là dirigé sur la citadelle de Saint-Martin (île de Ré) pour être embarqué sur un transport de l'État.

À bord, on est logé, il est vrai, dans les cages de la batterie ou du faux pont, mais en somme, rien à faire ; du vin et la nourriture du matelot ; le jour, quelques heures de promenade sur le pont ; la nuit, on dort dans son hamac comme tout le monde. Pas de quart, pas de travaux, pas de fatigues, les soins du docteur en cas de maladie <sup>30</sup> ; en résumé, existence relativement très supportable. Débar- [20] qué à Nou, le condamné de bonne conduite n'est pas plus défavorablement traité. Sauf les plus dangereux qui portent la chaîne <sup>31</sup>, les malades, les punis, ceux qui sont en prévention, les transportés s'y trouvent en nombre restreint. Ils sont employés aux ateliers, aux jardins, aux fermes, au service de l'hôpital ; d'autres couchent au pénitencier-dépôt ou à celui de Montravel il est vrai, mais le matin vont travailler à Nouméa, faire des routes, construire des bâtiments. Le temps à passer sur les chantiers est de 7 heures, interrompues par le repas et la sieste <sup>32</sup>. Beaucoup de sujets plus favorisés occupent des emplois moins fatigants ou plus agréables dans les bureaux, dans les diverses infirmeries du bagne.

D'autres font de la musique toute l'année, de l'agriculture chez les colons, de la comptabilité chez les commerçants. Un grand nombre enfin extraient du minerai pour les compagnies.

---

<sup>30</sup> La traversée était autrefois de 100 à 120 jours elle n'est plus que de 80 à 90 jours depuis le service des transports mixtes, Aussi, grâce à cette diminution de durée et aussi aux excellentes mesures hygiéniques prises, les maladies d'encombrement se font-elles de plus en plus rares à bord.

<sup>31</sup> Ceux de la 5<sup>e</sup> classe.

<sup>32</sup> La ration comprend tous les jours 750 grammes de pain ou 550 grammes de biscuit, 23 centilitres de vin ou 6 centilitres de tafia, 250 grammes de viande fraîche ou 200 grammes de viande de conserve ou 200 grammes de lard salé, 120 grammes de fèves ou 100 grammes de légumes secs ou 60 grammes de riz, plus les épices, huile, vinaigre et 0,13 grammes de café. Les jardins des pénitenciers produisent des fruits et des légumes verts.

Avant 1889, les chefs d'ateliers touchaient en outre de 0 fr. 40 à 0 fr. 20, les manœuvres de 0 fr. 20 à 0 fr. 15, suivant leurs classes. Ces salaires ont été remplacés par des rations supplémentaires de pain, tabac, et le vin et le tafia ont été également complètement supprimés depuis peu.

Jadis, il y avait des bonnes d'enfants forçats, l'institution des *garçons de famille* a été supprimée ; mais on a conservé les cantonniers, les jardiniers, les cochers, les passeurs de rivières <sup>33</sup>, les domestiques, les sacristains ! Cela partout, du nord au sud, de l'est à l'ouest.

Laissons pour le moment les pénitenciers agricoles, et les concessions de terres faites aux condamnés ; question à étudier sur place à Bourail. Dans ces diverses situations, les transportés laissés quelquefois loin de tout centre habité, ou seuls, ou par escouades de 20, 30 ou 40 sous la conduite d'un ou de deux surveillants, jouissent d'une liberté relativement assez grande, et d'une certaine facilité de circulation.

[21] Si l'on passe à leur situation morale, il est presque inutile d'ajouter que, par suite de la promiscuité dans laquelle ils vivent, dans les ateliers, sur les chantiers, etc., les condamnés, bien que divisés en plusieurs classes suivant leur conduite <sup>34</sup>, ne tardent pas, peu après leur arrivée, à se perdre complètement quand la chose n'est point faite auparavant.

Le médecin ne soigne pas dans une même salle des individus atteints de différentes maladies contagieuses. Or ici sont réunis des assassins, des voleurs, des impudiques et des faussaires, des récidivistes du crime et des égarés, qu'un instant de colère, un penchant malheureux a poussés à commettre un attentat. Aussi une fois au bagne, tout est bien fini pour le malheureux non dénué de tout bon sentiment. C'est l'enfer qui commence pour lui ; l'air vicié qu'il respire l'imprègne peu à peu. Il lui faut devenir à l'occasion voleur, faussaire, impudique, meurtrier même, si les camarades commandent, ou bien gare ! La guerre est déclarée, et le récalcitrant, s'il ne tombe pas un jour ou l'autre frappé d'un coup de couteau, ne tarde point à succomber lentement, victime des mauvais traitements et des souffrances physiques et morales qu'il lui faut endurer <sup>35</sup>. Les luttes sont continuelles entre forçats <sup>36</sup>. Rivés les uns aux autres par une solidarité bien plus étroite que la chaîne qui les accouplait jadis, jamais ils ne se dénoncent. À part quelques fanfarons, la note dominante de leur caractère est une hypocrisie immense, une platitude sans bornes, lâche et misérable vis-à-vis des chefs. Entre eux, ils se détestent à mort, cherchent à se persuader à eux-mêmes, à persuader aux autres qu'ils sont innocents, victimes de la fatalité, *tombés dans le malheur* ! Parlez-leur d'un camarade, par exemple. Oh ! celui-là !!! quelle canaille <sup>37</sup> !!! L'assassin méprise le voleur, le faus- [22] saire. Quant à ces derniers, ils se détournent de ceux dont les mains sont teintes de sang. Pourtant, dans une action commune, tous se réuniront pour l'exécution d'un plan ; au besoin on tirera au sort quel en sera l'exécuteur <sup>38</sup>.

Au bagne comme partout, se trouvent des exceptions. Elles sont rares, très rares, il est vrai ; mais en général, les condamnés qui, une fois libérés, parviennent plus tard à la réhabilitation par suite de leur relèvement moral obtenu par la bonne conduite et le

---

<sup>33</sup> Le célèbre Fenayrou, qui vient de mourir, était passeur à Houaïlou, après avoir été pharmacien à Bourail.

<sup>34</sup> Il existe cinq classes, la dernière réservée aux criminels dangereux. Par leur travail et leur bonne conduite, les condamnés peuvent successivement s'élever de la dernière à la 1<sup>re</sup> classe.

<sup>35</sup> C'est la cause de nombreuses évasions. Dans d'autres circonstances, celles-ci n'ont lieu que dans un but de spéculation : on partage avec le complice, libéré mis dans le secret et chargé de vous arrêter, la prime de 25 francs octroyée à toute personne qui livre un forçat évadé à l'administration pénitentiaire.

<sup>36</sup> Surtout sous l'influence de la boisson, chose qui peut paraître singulière mais les condamnés ne sont pas difficiles sur la qualité et la nature des liquides. Un employé de la menuiserie, Pivet, condamné pour avoir frappé d'un coup de poinçon le célèbre Abbadie, associé de Gilles, et exécuté en avril 1890, s'enivrait avec le vernis fourni par l'administration !

<sup>37</sup> L'un d'eux, célèbre empoisonneur, condamné à mort et gracié, écrivait : « .Aussi M. le docteur, désireux de rester ignoré jusqu'au jour où je ne serai plus obligé de vivre au milieu de ce ramassis de bandits ! »

<sup>38</sup> Tentative d'assassinat, à l'île Nou, sur la personne du D<sup>r</sup> Groperrin, frappé d'un coup de couteau à la région du cœur, et de plusieurs autres, au moment où il passait la visite des condamnés. Plusieurs d'entre eux, mécontents du médecin, avaient joué aux cartes quel serait son meurtrier !

travail, sont des sujets qu'une énergie indomptable, une intelligence réelle ont pu sauvegarder, placer au-dessus de leurs camarades, semblables à ces personnes qu'une constitution robuste, une immunité singulière mettent à l'abri des atteintes de l'épidémie qui frappe et tue tout autour d'elles.

En Nouvelle-Calédonie, comme en France, les peines corporelles étant abolies, la répression des délits et des crimes commis par les forçats n'est point chose facile quand la peine de mort ne s'impose pas aux juges. Jadis, on se contentait d'infliger des années supplémentaires de bagne à des individus qui n'en avaient que faire. Aussi voyait-on des condamnés comme Boivon qui, au moment où son exécution capitale vint liquider d'un seul coup sa situation, avait encore à purger 275 années de travaux forcés. Actuellement, les conseils de guerre punissent les vols, les attentats contre les personnes, les évasions, les rébellions, par des mois, des années de réclusion cellulaire, peine terrible pour celui auquel elle s'applique, et justement faite pour intimider les criminels les plus audacieux, qu'elle plonge vivants dans une sorte de tombe anticipée.

Quant aux insoumis, aux incorrigibles, ils sont envoyés au camp Brun, près de la Foa, où, étroitement surveillés, fouillés plusieurs fois par jour, ils sont employés aux plus durs travaux.

[23]  
CHAPITRE IV.

La presqu'île Ducos, N'bi, Und'u, Numb'o. — Les déportés de la Commune. — Les libérés dans l'intérieur. — Les prisons d'Und'u. — Les asilés. — Une nouvelle Sodome. L'hôpital de Numb'o.

La presqu'île Ducos s'avance sur la rade de Nouméa, semblable à une main difforme dont les doigts courts et très écartés, figurés par des crêtes montagneuses, se prolongent jusqu'à la mer et circonscrivent entre elles des baies et des vallons plus ou moins profonds.

Dans ces divers vallons, sont situés les établissements de l'administration. Voici celui de Mb'i, le chef-lieu, le centre, où se trouvent les habitations des fonctionnaires, les magasins, le quai d'accostage ; puis derrière, Und'u, et sa prison aux murs d'enceinte carrés, flanqués de tourelles comme un château du moyen âge. Plus au fond de la vallée, le village des asilés, par raison d'âge ou d'infirmités, montre dans l'angle de deux collines, dont les pentes dévalent l'une vers l'autre, la tache vert sombre de ses enclos, relevée par le gris des cases en paillotes, ou gourbis de ses habitants.

De l'autre côté de Mb'i, Numb'o, avec son hôpital coquettement disposé au pied de la montagne, en trois étages de bâtiments.

Devant l'hôpital logent les asilés impotents, les déportés arabes. Sur les crêtes qui séparent les trois vallées, crêtes recouvertes d'un épais tapis d'herbes jaunies qui ondulent comme la vague sous le souffle de la brise, s'alignent face la mer les établissements du poste militaire. Des hauteurs qui les environnent, on domine toute la rade, la ville au loin et à gauche plus près et devant, l'île Nou, vaste et sinueux écran de montagnes, qui laisse voir loin derrière lui, à travers de profondes découpures, la mer brisant au large sur le récif, en un long ruban d'argent ; plus loin encore, là-bas, à six milles, dans la direction de la passe de Boulari, se dresse de toute sa hauteur, colonne mince et blanche, accessible à la vue par beau temps, le phare qui guide de nuit les navires vers la capitale <sup>39</sup>. Les autres points de la presqu'île, la baie des Dames <sup>40</sup>, la vallée de [24] Tindu, où se trouve un deuxième poste militaire, n'offrent aucun intérêt.

Ducos a eu son heure de célébrité alors qu'on y avait interné une partie des condamnés de la Commune <sup>41</sup>. Là furent détenus [Rochefort et ses compagnons](#), et c'est de là qu'ils s'évadèrent. Actuellement, les victimes de nos luttes fratricides ont fait place aux libérés de la transportation. Ducos est le pénitencier de la libération.

Qu'est-ce donc que le libéré, demanderez-vous ? Voyons les gens qui nous entourent : est-il possible de ne pas retrouver sur la physionomie de bon nombre d'entre eux le cachet imprimé par le vice, le séjour des prisons et des bagnes ? Après avoir terminé leur peine, les condamnés doivent en effet résider dans la colonie un

---

<sup>39</sup> Le phare, construit en 1863, est placé sur l'îlot Amédée.

<sup>40</sup> Ainsi nommée parce que dans la petite vallée par laquelle on y accède, étaient installées les femmes déportées après la Commune. On y voit encore les ruines de l'habitation de Louise Michel.

<sup>41</sup> Par la loi du 23 mars 1872, la presqu'île Ducos fut affectée à la déportation dans une enceinte fortifiée, l'île des Pins à la déportation simple.

À partir du 3 mai, 3.000 personnes furent ainsi envoyées, dont 450 femmes et enfants.

Les transports qui ont effectué ces voyages sont la *Danaé*, la *Guerrière*, la *Garonne*, le *Var*, l'*Orne*, le *Calvados*, la *Virginie*, l'*Alceste*, la *Loire*.

Indépendamment des centres de déportation indiqués plus hauts, on autorisa à résider au service d'autrui les individus de bonne conduite. La déportation avait des établissements à Canala, Uaraï, Gomen, Balade, Hienghène, la Dumbéa, Pont-des-Français, Moindou, le Diahot.. Beaucoup de concessions de terres furent également accordées aux déportés méritants et, après la loi d'amnistie, certains d'entre eux se sont fixés en Nouvelle-Calédonie.

temps égal à celui qu'ils viennent d'y passer ; si la peine a dépassé huit ans, ils ne peuvent plus la quitter. Ces colons forcés, voilà les libérés <sup>42</sup>. À tous points de vue, ils sont en général pires que les condamnés. Ceux-ci, animaux en cages, voient leurs mauvais instincts bridés par la discipline ; mais les libérés, bandits déchaînés, ne pensent qu'à assouvir leurs passions les plus viles et les plus basses, à la sortie du bagne, où tout leur a manqué pendant de longues années. S'enivrer paraît être la principale préoccupation du plus grand nombre. Les jours de solde, on les rencontre quelquefois, couchés le long des routes, une bouteille à la main et dormant au soleil. Aussi est-il inutile de compter sur leur rapidité à exécuter un travail confié à ceux d'entre eux qui sont artisans. Sur les chantiers, où les libérés s'engagent temporairement, aimant sans cesse à *changer* [25] *d'air* <sup>43</sup>, les contremaîtres parviennent à obtenir davantage de ces singuliers ouvriers. On en trouve beaucoup qui sont employés, cochers, domestiques. Quelques-uns font un petit commerce ; d'autres vivent de mendicité dissimulée, d'expédients, ou de moyens inavouables dans certains centres.

Il y a quelques années, l'administration pénitentiaire, dans un but d'assistance louable, donnait à tout libéré à son arrivée dans un endroit habité, les vivres de trois jours et d'autres secours. C'était un encouragement pour les ouvriers à la recherche d'ouvrage. Bientôt les chefs d'arrondissements reconnurent que certaines figures se représentaient périodiquement à eux ; on découvrit qu'il existait pour les libérés un nouveau genre d'occupation facile. Celle-ci consistait à faire aux frais de l'État un certain nombre de tours de l'île à l'année. Il fallut se rendre à l'évidence, supprimer ce nouvel ordre de pèlerins mendiants, ces Juifs errants d'un autre âge, en les prenant par la famine.

Après la paresse et l'ivresse, il faut parler de ces rixes dont les causes demeurent si souvent inconnues dans les enquêtes. Rixes avec les Canaques, qui ne se font pas faute à l'occasion de rouer un libéré de coups, que ce dernier acceptera sans mot dire ; rixes entre eux, sauvages, féroces, mortelles parfois. Pourtant les attaques contre les personnes libres sont pour ainsi dire inconnues en Calédonie, tant elles sont rares. Colons, fonctionnaires voyagent seuls nuit et jour, souvent sans armes, grave imprudence, étant donné le milieu dont on est entouré, que la crainte d'une balle de revolver tient plus en respect que les articles du Code.

En revanche, la propriété est loin d'être à l'abri. Une surveillance continuelle des habitations est nécessaire au colon qui veut mettre son logis et son bien à l'abri des déprédations des évadés qui volent pour vivre, et des libérés qui volent pour voler. Tous sont du reste passés maîtres ; assez habiles pour enlever de nuit un coffre-fort dans une maison habitée, et dévaliser un soir dans une caserne le logement d'un brigadier de gendarmerie <sup>44</sup> !

[26] Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupé que du libéré en liberté, peut-être vous demanderez-vous quelle est la nécessité d'un dépôt pour des gens laissés en liberté ? Trois causes, toujours les mêmes, ramènent infailliblement tôt ou tard le libéré à Ducos, c'est-à-dire au bagne, qu'il n'a fait en somme que quitter un instant. Ce sont le crime, la vieillesse et les infirmités, la maladie. De là, nécessité de prisons, d'asiles, d'hôpital

---

<sup>42</sup> Ils étaient 3.000 en 1887. En 1890, si l'on tient compte de ce fait que la transportation jette par jour un libéré de plus sur le sol calédonien, on voit que leur nombre doit être actuellement d'environ 4.000, et non de 7.000 comme on l'a dit.

Ces libérés sont divisés en deux sections : ceux de la première sont seuls astreints à une résidence fixe mais, en somme, à part le chef-lieu qui leur est interdit pour la plupart, tous circulent, vont et viennent dans toute l'île, comme ils veulent.

<sup>43</sup> Cette instabilité des libérés, ce besoin de changement, joint à leurs autres qualités mauvaises, sont les principales causes de la répulsion qu'ont les gens libres et les Sociétés à employer la main-d'œuvre de la libération.

<sup>44</sup> Ces deux faits, choisis entre mille, se sont passés à Canala en 1889.

Pour mettre un frein au vagabondage et aux méfaits des libérés, on les a soumis par un décret du 13 janvier 1888 à deux appels annuels.

spéciaux. Ducos est pénitencier mi-prison, mi-hôpital. La prison pour le libéré vêtu de toile bleue, au lieu dit gris de l'île Nou, est en réalité une nouvelle édition de sa vie de forçat. Le nom seul est changé, il est prisonnier.

Dans les vastes salles communes d'Und'u, la vie du détenu s'écoule assez paisible. L'administration respecte le repos dominical et les moindres fêtes publiques ou fêtes chômées du calendrier. Ces jours-là, à moins d'être appelé à prendre sa part des réjouissances populaires <sup>45</sup> sur le territoire du pénitencier, aucun prisonnier ne franchit d'ordinaire les murs de l'enceinte pour aller au travail. On joue <sup>46</sup>, on s'amuse, on chante, on se querelle, on se bat, on boit et on s'enivre même. L'introduction des liquides est naturellement prohibée, mais un commerçant vient tous les jours à Und'u vendre du savon, du tabac, mille autres articles. Mercure protège ceux qui le servent, et ses protégés ont toutes les adresses, tous les *trucs*, pour employer un mot du métier, capables de déjouer la surveillance de l'Argus le plus sévère. Aussi, quoi qu'on fasse, arrivent-ils souvent à se procurer des liquides alcooliques.

En tout autre temps, le travail pour tous est de rigueur. Au son de la cloche, s'il n'est employé à ces mille petites fonctions d'intérieur, ou pour cause d'infirmité, classé au travail au hangar ; s'il n'est muni d'un de ces nombreux postes de confiance, tels que ceux de laitier, bouvier, conducteur, domestique, infirmier, canotier, planton, ouvrier d'art, le prisonnier doit aller sur les routes, dans les carrières de la presqu'île, extraire, casser des pierres. Là, comme partout, le forçat ou l'ex-forçat, dont la vie est assurée, cherche autant que possible à résoudre habilement ce problème peu compliqué : faire le moins possible dans le plus de temps possible. Que [27] lui importe le retranchement d'une minime portion de pain ? Qu'importe la cellule à ce vétéran des planches de lit de camp ? N'est-ce point là qu'il exerce ces mille petites industries clandestines, dont les produits, coquillages gravés, tapis de fibres végétales, etc., sont expédiés en cachette à Nouméa pour la vente ? Aussi oppose-t-il sans mot dire en général, aux encouragements, aux réprimandes, une force d'inertie plus difficile à vaincre que la rébellion ouverte, et contre laquelle les surveillants se trouvent à peu près désarmés.

Lorsque le libéré a atteint 60 ans, lorsqu'il est porteur de la moindre infirmité, il se hâte d'arguer de son impotence quelquefois factice ou exagérée pour se faire classer aux asilés d'Und'u <sup>47</sup>, et vivre aux dépens de l'administration, l'*alma mater*. Au village, chacun se crée un petit jardin, acquiert quelques têtes de volailles, se monte une petite basse-cour dont les revenus servent à compléter la ration qu'octroie l'État à ces invalides de l'armée du crime. Un peu de travail pour entretenir les cultures de l'enclos, une promenade de temps en temps à Nouméa, l'orgie la plus immonde et presque continue, le jeu voilà les distractions des habitants de cette sentine, nouvelle Sodome, réceptacle de tous les vices les plus crapuleux et les plus ignobles !

Les plus âgés, les véritables impotents, en petit nombre, logent auprès de l'hôpital de Numb'o, où, privés de l'usage de leurs membres, de leurs yeux, sont réunis trente à quarante malheureux que l'administration nourrit, loge, blanchit, hospitalise en quelque sorte. Leur réunion forme une véritable Cour des miracles. On les voit deux à deux, l'un soutenant l'autre, errer au soleil dans les rues de l'ancien village des déportés <sup>48</sup>. C'est la fable de l'Aveugle et du Paralytique tirée à vingt exemplaires.

Enfin, quand il se sent usé, vaincu par la maladie, la vieillesse, le libéré entre à l'hôpital pour y mourir. D'autres, momentanément fatigués par les excès, cherchent pour un motif ou pour un autre à venir se reposer quelque temps à Numb'o, à l'*hôtel*,

---

<sup>45</sup> Le 14 juillet, fête nationale ; le 24 septembre, anniversaire de la prise de possession de l'île.

<sup>46</sup> Le jeu occupe une grande place dans les distractions des forçats et des libérés, qui se gagnent ainsi entre eux des sommes relativement considérables.

<sup>47</sup> Les asilés d'Und'u sont au nombre d'environ 200. Les condamnés âgés ou infirmes sont également classés et réunis dans un dépôt d'impotents qui existe à l'île Nou.

<sup>48</sup> Sauf les Arabes, il n'y a plus de déportés politiques à Ducos. On ne saurait donner ce nom, qu'il s'octroie sans vergogne, au fameux Ch. condamné et interné pour avoir voulu vendre un fusil Lebel à l'Allemagne.

suivant leur expression. Ajoutez à ces deux catégories nombre d'individus blessés [28] dans des rixes, sur les mines, ou porteurs d'affections chroniques, et vous aurez l'aspect général de la population de l'hôpital dont les soixante-dix lits manquent rarement d'occupants. Inutile de le suivre dans l'asile de la douleur et du repos, l'ancien forçat est là ce qu'il est partout. Bien nourri, bien logé, recevant tous les soins que comporte son état dans un établissement qu'envieraient pour leurs pauvres tant de villes de France, il n'en est point plus reconnaissant pour cela. Ni la maladie. ni les approches de la mort ne peuvent rien sur ce corps sans âme. Réclameur, trompeur, insolent, sournois, turbulent, ivrogne et joueur s'il le peut, il tient absolument à finir comme il a commencé, depuis qu'un premier crime l'a jeté entre les mains de la justice. Seuls les vieillards, dont les vicissitudes d'une vie accidentée ont peu à peu usé tous les ressorts, s'éteignent d'ordinaire doucement ; et ils sont nombreux, ceux que l'air salubre de la Calédonie conserve, alors que l'atmosphère des prisons de France aurait eu vite raison de leur robuste constitution <sup>49</sup> ! Il y a, comme au bagne, parmi les libérés, des exceptions qu'il est bon de signaler. Certains d'entre eux, leur dette une fois payée, ont cherché dans le travail une première réhabilitation. On en cite, trop peu nombreux, qui, à la tête d'importantes exploitations, ont groupé un certain nombre de leurs anciens compagnons, et se sont créé des situations qu'envieraient des colons libres, moins intelligents, moins audacieux, et surtout moins persévérants.

Assez de bagne pour aujourd'hui, rentrons à Nouméa. L'administration locale y fait, dans le but d'amender les libérés, les efforts les plus louables, crée des sociétés de patronage, cherche à les placer, à les tirer de la fange. Mais est-ce bien hors du bagne que devrait s'exercer cette action bienfaisante ? A-t-on jamais cherché à rendre sa fraîcheur au fruit gâté ? Les bons libérés se tirent facilement d'affaires, ils cherchent du travail, ils en trouvent s'ils veulent réellement travailler.

[29] Quant aux autres, ils se moquent de la protection comme du reste ; elle leur est inutile.

Au contraire, si l'on pouvait par une sélection intelligente, un classement bien étudié des transportés à leur arrivée, empêcher ceux qui ne sont pas complètement perdus de se perdre complètement au bagne, plus de doute, beaucoup d'entre eux, une fois libérés, chercheraient à redevenir honnêtes gens, surtout si l'on avait soin de les enlever au sol qui a vu leur infamie, et de les séparer des camarades qui l'ont partagée.

---

<sup>49</sup> On compte à Ducos près de 200 libérés ayant dépassé l'âge de 60 ans. Beaucoup ont 70 ans, même plus, et 15, 20, 25 ans de présence dans l'île.

Le doyen du bagne est actuellement un nommé Dubois, numéro 1 du premier convoi. Arrivé en 1864 par l'*Iphigénie*, il avait passé cinq ans au bagne de Toulon. Il est âgé de 81 ans, se tient très droit, lit sans lunettes. Une quarantaine d'autres forçats ou libérés, encore existant en Nouvelle-Calédonie, sont les camarades de Dubois et ont fait partie du même convoi.

## CHAPITRE V.

Sur la route Païta. — Le col de Tonghoué. — La Brousse. — Le Niaouli. — Les plaines de Nimba et de Koé. — La Dumbéa. — Costume des indigènes à Nouméa ; dans l'intérieur dans la tribu.— La race canaque. — Tayo et Popinée. — Païta.

Nous aurions pu profiter de la voiture publique qui fait le service de Nouméa à Bouloupari pour nous rendre à Païta et au delà. Mais est-ce bien ainsi que vous comprenez une excursion ? Si la fatigue nous y oblige, nous réserverons pour notre retour dans la capitale ce mode de locomotion peu confortable, et indigne d'un vrai touriste. Chevauchons donc gaiement, libres et à l'aise.

Nous voici au col de Tonghoué ; la *brousse* <sup>50</sup>, les fourrés impénétrables commencent ; fouillis inextricables de leutanas, de lianes diverses et de mille autres variétés de végétaux. Au loin, la vue s'étend sur une plaine immense, et à chaque instant s'arrête sur un arbre singulier, au feuillage terne, au tronc grisâtre, le niaouli, l'arbre calédonien par excellence <sup>51</sup>. À chaque instant, nous rencon- [30] trons des échantillons de ce précieux végétal. Par les propriétés multiples de ses produits, par les innombrables services qu'il rend, il est bien le plus beau don qu'ait jamais fait la nature au sol de notre colonie australe.

Le paysage s'anime ! Descendons vers la Dumbéa ; laissant droite et à gauche quelques habitations rustiques, abordons un des innombrables domaines de la transportation.

Dans ces vastes plaines de Nimba et de Koé, couvertes de cannes, de manioc, de maïs, s'était montée jadis la première usine à sucre. Celle-ci ferma bientôt. L'administration pénitentiaire sut acquérir ces magnifiques propriétés et l'usine de Koé fonctionna pour son compte.

Voici sur un mamelon, entourée d'arbres, cachée sous la verdure et les fleurs, l'élégante maison de son directeur ; et en face, de l'autre côté de la Dumbéa, la plus modeste, mais toute charmante villa de M. de Greslan.

L'exploitation de Koé, qui va être vendue, comme toutes les propriétés appartenant actuellement à la même administration, est considérable.

Parfaitement arrosée par plusieurs cours d'eau, elle renferme 3.500 hectares dont une moitié de terres à culture, l'autre de pâturages. En dehors de l'usine qui a produit, en 1887, 105 tonnes de sucre, et 100.000 litres de rhum, on voit à Koé, une briqueterie parfaitement installée, un four à chaux, une quantité de chevaux et de bestiaux, enfin un vignoble, où ont été essayées toutes les variétés de vignes.

Comme tous les centres de l'intérieur, la Dumbéa et son cirque, ravissant spectacle qui s'offre aux yeux, aux portes de la capitale, est de bien faible importance. On y trouve une commission municipale, des gendarmes, un bureau de poste, une école. La

---

<sup>50</sup> En Calédonie, ce mot de *brousse* s'applique à tout ce qui n'est pas la capitale, Nouméa et ses environs.

<sup>51</sup> Le *niaouli* (*melaleuca viridiflora*), en canaque *pichö*, appartient à la famille des *myriacées*. On a dit de lui que, véritable pionnier de la civilisation, il préparait les terrains pour la culture par l'action de ses racines pénétrantes ; son bois sert à faire des barrières, des poteaux, de télégraphe. Les Canaques l'emploient énormément pour leurs constructions et utilisent son écorce incombustible. La distillation de ses feuilles fraîches produit une huile essentielle de couleur jaune clair, plus légère que l'eau, d'une odeur vive, pénétrante et aromatique, de saveur chaude et amère qui a toutes les propriétés du cajepout et peut servir aux mêmes usages. Les Européens emploient les infusions de feuilles, fument l'écorce dans certaines affections de poitrine.

Nous aurons à reparler du niaouli et d'autres propriétés qu'il possède, ou du moins qu'on lui attribue.

culture maraîchère y a pris une grande extension. La Dumbéa est le jardin potager du chef-lieu <sup>52</sup>.

... Encore deux ou trois montagnes à franchir, nous arriverons à Païta, et demain nous entrerons véritablement dans la *brousse*.

[31] Jusqu'ici, en effet, les naturels étaient vêtus : un pantalon, un tricot de laine, souvent un chapeau, une casquette, parfois même des souliers.

Quelques indigènes à Nouméa s'habillent à l'européenne, toujours les femmes s'y pavanent dans ces robes avec ou sans taille, aux couleurs voyantes qu'elles affectionnent.

Dans l'intérieur, tout change. Ici le *tayo*, l'homme, porte rarement nos coiffures, plus rarement encore des souliers. Il se contente d'une partie quelconque de notre costume, et souvent dans quel état, grand Dieu ! Celui-ci s'affuble d'un tricot usé, d'une veste trouée, sans culottes, qu'il remplace par un sale chiffon. Celui-là ne possède qu'un sordide pantalon de toile. D'autres arborent uniquement une chemise, ou même une guenille de couleur impossible à définir ; et se drapent dans ce costume d'occasion. Pour le Canaque <sup>53</sup>, l'habillement quand il n'est pas une gêne imposée par nos règlements, n'est qu'une affaire de coquetterie. Il n'en comprend l'importance ni au point de vue de la bienséance, ni au point de vue de l'hygiène surtout. Aussi, dans sa tribu, il n'en a cure. Chez l'homme, le guerrier, le costume se compose du *manou*, simple lambeau d'étoffe de couleur voyante, avec lequel il est censé cacher sa nudité. Que n'a-t-on pas dit sur ce vêtement ? Ce serait sûrement faire un pas vers la décence <sup>54</sup>, que de supprimer ce diminutif infime de la culotte la plus rudimentaire <sup>55</sup>. Chez les femmes au contraire, une jupe élégante en fibres végétales (*tapa*) qui fait plusieurs fois le tour de la taille, constitue le costume national. Le Canaque excelle à former d'un mouchoir diversement noué en forme de turban, une coiffure qui ne manque pas d'originalité, autour de laquelle il enroule parfois la corde de sa fronde. Dans les cheveux, un large peigne en bambou, de la verdure, une fleur, une ou plusieurs plumes blanches, grande coquetterie. On se pare également de colliers en poils de roussettes, de bracelets au gras des jambes. Dans le lobule de l'oreille démesurément allongé et percé d'un trou immense, se placent des pendants d'oreilles en bois, des bouchons, la pipe, le doigtier pour lancer la [32] *sagaie* <sup>56</sup>. Les femmes raffolent des colliers en verroterie ou en monnaie de petits coquillages. Quelquefois, des hommes portent, majestueusement étalées sur la poitrine, des pièces de métal. L'un d'eux avait ainsi suspendue au cou, une pièce de 5 francs qu'il n'aurait pas, disait-il, échangée pour 10 dollars ! Un autre tenait de son père une singulière médaille. de la grandeur d'une pièce de francs, en argent, à l'effigie du roi Louis XV, et au millésime de 1730 !

Quoi qu'il en soit de la simplicité du vêtement canaque, ce n'est qu'en les voyant ainsi dans la tribu, que nous pouvons juger de la beauté réelle de la race, ou plus exactement des débris de la race.

De taille moyenne en général, fort, vigoureux, agile, le Néo-Calédonien a la peau de couleur noire jaunâtre, brune chocolat, noire rougeâtre suivant les types ; les cheveux plus ou moins crépus, le nez épaté, les lèvres fortes, les dents blanches, les yeux perçants, les conjonctives oculaires d'un rouge vif, l'ensemble du dessin de la figure

---

<sup>52</sup> Tous les légumes d'Europe, avec des soins, viennent en Nouvelle-Calédonie. L'un d'entre eux, l'épinard, ou du moins une de ses variétés (*tetragonia expansa*), est une plante originaire de l'île. Signalée par Cook comme espèce alimentaire et potagère, elle fut introduite dans nos contrées en 1772 et, en France, en 1812.

<sup>53</sup> On écrivait autrefois « Kanach ».

<sup>54</sup> Commandant Lecomte.

<sup>55</sup> Le Canaque, très pudibond pourtant, dans un but que nous ne chercherons pas à pénétrer, ne se fait pas faute de placer sous son *manou* différents objets et de s'en servir comme porte-monnaie !

<sup>56</sup> Voir chapitre XVII.

correct. Celle-ci n'a rien de l'aspect bestial de la physionomie du nègre et du Hottentot ; rien de la face simienne du Mongol et du Cochinchinois.

Le tayo porte le corps droit, la tête haute, ce qui fait mieux ressortir les saillies musculaires de la poitrine et des membres. Au contraire du tayo, la femme ou *popinée*, à quelques exceptions près, est laide, rabougrie, chétive, vieille à trente ans, usée par les maternités, l'allaitement, l'esclavage, toutes causes à étudier au cours de notre voyage dans l'intérieur, car voici que nous arrivons à Païta, sur la rivière Caricouié, au pied du mont Mou.

Toute cette contrée, aujourd'hui si paisible, fut, en 1856, 1857, le théâtre de diverses expéditions dirigées contre les indigènes.

L'une d'elles, celle de Samalé, conduite par M. du Bouzet, à peine arrivé de Tahiti, fut marquée par un douloureux et sanglant épisode.

Dans la nuit du 20 mai 1857 comme la colonne, composée d'environ 100 hommes, campait, et que tous, sauf les sentinelles, dormaient exténués par la fatigue, des cris « Aux armes », « les Canaques sont dans le camp », retentirent vers dix heures du soir. L'obscurité était profonde, les hommes réveillés en sursaut, à moitié endormis, se précipitèrent sur les faisceaux, et se ruèrent les uns [33] sur les autres. Une horrible mêlée s'ensuivit, qui dura deux minutes. Quand le gouverneur et le commandant Testard parvinrent à la faire cesser, tous s'aperçurent de l'erreur des factionnaires. Aucun Canaque ne s'était approché du campement, mais trois soldats frappés par leurs camarades étaient morts, et quatre autres très grièvement blessés.

Enfermé entre deux rivières et deux ponts qui en masquent l'entrée et la sortie, Païta est un joli petit village. Sa grande allée, son église, la gendarmerie, la poste, un pensionnat, une école, quatre ou cinq hôtelleries, le tout joint à une dizaine de maisons particulières groupées, forme un centre comme on en trouve peu en Calédonie <sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> Païta a été fondée, en 1859, par Paddon, à 29 kilomètres de Nouméa. En comptant les colons installés sur la route de Port-Laguerre, dans la direction du mont Mou, de Gadji, la population libre de ce village atteint le chiffre d'environ 300 personnes (recensement de 1887).

## CHAPITRE VI.

De Païta à Saint-Vincent. — Le col de Cocétolocoï. — D'Entrecasteaux devant le havre trompeur. — Arrivée du *Buffalo* en 1793. — La tribu des Houassios, le chef Porée. — Une épouse à bon marché, mariages canaques. — Le *Tandem* et les missionnaires protestants en 1840. — Histoire du féroce Couinedo. — L'élevage en Calédonie. — Ressources alimentaires.

Il serait impardonnable de quitter Païta sans pousser jusqu'à Saint-Vincent, à travers ces vastes pâturages qui s'étendent du col de Cocétolocoï jusqu'à la Tontouta.

... Le col de Cocétolocoï <sup>58</sup> évoque un souvenir sinistre. Du haut d'une roche à pic, sise au sommet de la montagne, on précipitait, dit-on, jadis, les femmes adultères. Une autre version rapporte seulement que l'une d'entre elles, prise en flagrant délit, voulut éviter la vengeance de l'homme trahi en se donnant ainsi la mort, exemple suivi plus tard par les Canaques décidés au suicide. Les tribus de ces contrées sont les premières de la côte ouest qui ont eu des rapports avec les Européens. Si, en 1792, d'Entrecasteaux, passant devant Saint-Vincent, ne trouvait point l'entrée du récif, et appelait la baie Havre-Trompeur, l'année suivante le capitaine Kent, du *Buffalo*, était plus heureux. Il mouillait en rade, et nouait avec les [34] indigènes des relations amicales. Les Houassios occupaient la contrée, leur chef Porée était un homme doux, estimé, et craint tout à la fois.

C'est de lui qu'il se raconte, que voulant prendre femme chez un de ses voisins, il acheta sa moitié pour une hache en jade, de la corde en poils de roussettes, et quelques bracelets en coquillages. Le Canaque, il est vrai, ne fait pas grand cas des femmes ; néanmoins, les prix ont sans doute augmenté à notre époque.

En réalité, dans les tribus de la côte est tout au moins, voici comment se font les mariages canaques. Dès longtemps les familles, surtout s'il s'agit de familles de chefs, ont projeté les alliances. À l'époque déterminée, les parents du jeune homme envoient à ceux de la jeune fille des présents variés. Le jour choisi, la famille de celle-ci est réunie pour un immense repas, auquel le jeune homme vient assister de son côté avec les siens. Il apporte en même temps les cadeaux dont il gratifie sa future moitié et ses parents. Aucune cérémonie, aucune formalité ; le mariage est accompli. Les autres femmes du mari ne seront plus que des concubines dont le nombre sera proportionné à son état de fortune <sup>59</sup>.

Le fils de Porée, Porée II, qui lui succéda, possédait les qualités de son père. Il mourut en 1840, à l'époque où le *Tandem*, navire de la Société des missions de Londres, amenait en avril, au port Saint-Vincent, le révérend Thomas Halth et un certain nombre de catéchistes des îles Samoa. Moins heureux que ses collègues qui, la même année, débarquaient deux de leurs disciples à l'île des Pins, le ministre protestant tenta en vain de placer quelques-uns des siens au milieu des populations de Saint-Vincent.

Sans doute, Kuinedo ou Couinedo <sup>60</sup>, fils et petit-fils des Porée, s'y était opposé. Cet indigène était, en effet, la négation vivante du proverbe « Tel père, tel fils ». Affreusement redouté, horrible cannibale, il attaqua, en 1847, la baleinière de la goélette anglaise *Wanguard*, mouillée à Emméguéa, aujourd'hui Port-des-Pointes, afin d'y recueillir du santal. Sous prétexte que les blancs ne vou- [35] laient pas payer le prix

---

<sup>58</sup> Cocétolo, casser ; coï, cou.

<sup>59</sup> Ce nombre dépasse rarement trois ou quatre. Le mariage enchaîne du reste les conjoints par des liens bien peu solides. Le mari, en cas de mauvaise entente ou de caprice, a à sa disposition le divorce, séparation bienveillante, ou la répudiation ; mais l'épouse, qui ne peut user de réciprocité, n'a d'autre ressource, si elle veut quitter son mari, que de se faire enlever.

<sup>60</sup> Nom qui veut dire : sauterelle à tête pointue.

convenu, les Houassios, à l'instigation de leur chef, les massacrèrent. Trois mois plus tard, M. Rood, sujet anglais, venu à la recherche des victimes, était assailli par les amis des meurtriers. Dans la lutte, il perdit un bras et un œil, et ne fut délivré que par les Néo-Hébridais de Tanna qui l'accompagnaient.

Aussi habile qu'il était cruel, Couinedo comprit, dès la prise de possession de l'île par la France, que toute résistance ouverte était impossible. Il vint donc sous le nom de Quindowa, chef de Numéa, faire à la batterie Constantine, le 8 août 1854, sa soumission au gouverneur Tardy de Montravel. Cela ne l'empêcha point un peu plus tard de s'allier à Kandio, chef du territoire situé au sud de la presqu'île de Nouméa, mécontent de voir installer sur ses meilleures terres, entre Yahoué et Boulari, 3.500 Canaques catholiques de Touho.

Tous deux s'avancèrent avec leurs guerriers jusqu'aux portes de la capitale, pour massacrer nos partisans ; et il fallut maintenir sur le territoire de la concession un poste de 40 hommes <sup>61</sup>. Enfin, peu de temps après l'expédition du mont d'Or, en juin 1858, Couinedo disparut, assassiné par ses partisans qu'il avait toujours poussés au meurtre. Depuis le mois d'août de l'année précédente, il avait cessé de nous être hostile. Après avoir demandé au commandant Testard de lui envoyer sa cravache à pomme d'argent en guise de saufconduit, il était venu, pour la deuxième fois, faire sa soumission à Port-de-France.

Ne craignons rien, le cannibale est bien mort ; avec lui se sont évanouies les tribus du mont d'Or. de la Dumbéa, Saint-Louis, Nactitapoin, Gadji. Trois groupements d'indigènes à Païta, à Coëtempoé représentent les débris de ces puissantes peuplades.

Aussi, l'emplacement ne manque-t-il pas aux colons de la contrée. Tous ou presque tous, depuis 1863, s'y livrent à l'élevage du bétail, la première et l'une des plus fructueuses ressources de la Nouvelle-Calédonie où il a précédé l'agriculture.

Que faire, en effet, dans les premières années qui suivirent l'occupation ? Impossible de s'aventurer à travers l'île, par crainte des naturels ; pas de bras pour la culture, l'industrie, la recherche et [36] l'exploitation des mines. Le colon achetait alors à l'administration quelques têtes de bétail ; louait au Domaine quelques centaines d'hectares <sup>62</sup>. Au lieu d'y placer, comme il aurait convenu, une tête par trois ou quatre hectares, on entassait sur les pâturages les bestiaux, et tout était dit. Les troupeaux paissaient, croissaient et se multipliaient dans la liberté la plus absolue. Une fois l'an, le propriétaire engageait pour quelques semaines plusieurs *stoockmans* ; c'est le nom de ces chasseurs de bétail, sinon cavaliers accomplis, du moins véritables centaures vissés sur leurs selles. Capables d'accomplir en un jour des trajets de plus de 100 kilomètres, ceux-ci poussaient devant eux, à travers les immenses concessions, les animaux errants. Poursuivis par le galop infatigable de coursiers que rien n'effraye ni n'arrête, harcelés par l'aiguillonnante lanière d'immenses fouets, les troupeaux finissaient par se réunir dans un grand parc ou paddock.

Là, se faisaient le triage, le recensement des nouveau-nés, la part de l'abattoir ; tout était dit pour l'année présente. Le gouvernement encourageait de tous ses efforts les débuts de cette industrie lucrative. En 1859, il importait d'Australie 1.000 bêtes à cornes. En 1862 s'installait la ferme-école de Pont-des-Français ; M. Boutan en était nommé directeur, et s'y consacra de suite à l'élevage des animaux venus du cap sur

---

<sup>61</sup> C'est de cette époque que date la formation de la première compagnie indigène, comprenant 25 Canaques des tribus hostiles, commandés par un sergent d'infanterie de marine. Cette sorte de police armée rendit de très grands services.

<sup>62</sup> 1 franc l'hectare.

*l'Isis*, et qui comprenaient entre autres deux béliers et neuf brebis <sup>63</sup>. La prospérité de ce troupeau fut remarquable. Dès 1865, il comptait 82 têtes mises en vente, et rapidement enlevées par les amateurs. À M. Boutan, la colonie est aussi redevable de ses premiers chevaux. Après avoir parcouru pendant l'année 1864 la Nouvelle-Galles du Sud, il ramenait de Sydney à [37] Port-de-France, sur le *Fulton*, deux étalons et neuf juments<sup>64</sup>. Ce n'était point à la ferme-école seulement que se pratiquaient ces essais fructueux d'élevage. Au mois de mars 1864, arrivaient de Canala au chef-lieu, 45 moutons, 2 agneaux et 13 chèvres que M. Albaret y conduisait après avoir traversé l'île en huit jours. Certes, les épreuves n'ont point manqué aux éleveurs calédoniens ; le voisinage d'Uitoé, lieu de quarantaine du bétail malade, n'est-il point là pour les rappeler ?

La première épizootie, la plus terrible à une époque de début, eut lieu en 1864 <sup>65</sup>. Elle fit perdre en moins d'un an plus de 100 têtes. Les mesures les plus énergiques purent seules empêcher un désastre. Les autres, atteintes de la maladie par suite de l'accroissement du bétail, ont porté des coups moins graves, mais non moins sensibles aux propriétaires, notamment le typhus charbonneux de 1877. Malgré tout, l'élevage s'est développé insensiblement.

Passé au second plan par suite des incessantes découvertes de mines, et de l'extension de certaines cultures, il n'en est pas moins demeuré une source précieuse de richesses pour les colons. Est-ce à dire qu'il soit, qu'il ait été surtout toujours pratiqué d'une façon intelligente et rationnelle ? Tout le temps que le bétail a été peu nombreux, les pâturages ont suffi, mais un troupeau décuple en dix ans, le nombre de têtes a rapidement dépassé le chiffre de 60, 80, 100.000, alors que la consommation était loin d'atteindre les mêmes proportions, surtout à une époque où la fabrique de conserves de viandes d'Ouaco n'existait point encore. Il fallut alors arrêter la production, castrer les génisses ; le prix de la viande diminua de moitié et même davantage. D'autre part, trop de gens inexpérimentés et intéressés ne recherchaient que la quantité, non la qualité du bétail. Aussi laissèrent-ils les races s'étioler, les produits s'abâtardir, les pâturages s'épuiser lentement, envahis par les herbes mauvaises (Gallet).

[38] Depuis quelques années, la majorité des éleveurs a renoncé peu à peu aux anciens errements. À cette condition seule, par la sélection des produits, la réfection des terrains de pacage, ils reconstitueront ces magnifiques troupeaux appelés faire l'orgueil et la fortune de leurs propriétaires.

Sauf à la saison sèche <sup>66</sup>, la chair de boeuf est d'assez bonne qualité, et toujours d'un prix abordable pour tous. Pas de tœnia à craindre, point important. Si le mouton

---

<sup>63</sup> Les premiers moutons avaient été introduits, dès 1856, à la Mission de la Conception.

De 1885 à 1888, on a encore importé en Calédonie 8.000 moutons d'Australie. La consommation, dans le même temps, ayant été de 12.000 têtes, on voit que la colonie n'en a fourni que 4.000, chiffre tout à fait insuffisant. La chair du mouton calédonien est savoureuse, peu grasse. L'animal y est souvent atteint de cachexie aqueuse et doit redouter, dans les pâturages, une variété d'*andropogon*, ou herbe à piquants, qui détermine chez lui des abcès qui ne tardent pas à le faire dépérir. Néanmoins, dans le nord de l'île, il s'en élève de grandes quantités ; en préparant les terrains, on pourrait facilement étendre l'élevage à tout le territoire de la colonie. Les Canaques sont friands de la chair du mouton et ne se font pas faute d'en voler à l'occasion, sous prétexte qu'ils font tort à leurs plantations. Ils appellent l'animal *méhé*.

<sup>64</sup> Le cheval, dont la première vue excita à un si haut point la stupéfaction des naturels, vit parfaitement en Calédonie ; les pâturages, le maïs suffisent à sa nourriture. La morve, le farcin sont inconnus. Depuis plusieurs années, l'artillerie et la gendarmerie font dans le pays leur remonte.

<sup>65</sup> La péripneumonie avait déjà menacé les premiers troupeaux en 1862. Elle fit son apparition en mars 1864. D'abord on crut qu'elle se localiserait parmi les seules bêtes arrivées par le *Margarett-Eliza* et se cantonnerait sur la rive droite de la Dumbéa. Il fallut bientôt se rendre à l'évidence. Des victimes nombreuses se montrèrent, dans d'autres concessions, sur des sujets importés depuis longtemps ou nés dans le pays.

<sup>66</sup> Les grandes sécheresses sont ici, aussi à redouter pour le bétail que les épizooties. Elles ont causé, à la fin de l'année 1888 surtout, la mort d'un grand nombre d'animaux. C'est à ces périodes que l'on a constaté en Calédonie, par suite de l'abandon des cadavres envahis par les mouches, de nombreux cas de pustule maligne.

est souvent une rareté, le porc, la volaille, le gibier, le poisson, les coquillages, des conserves de toute sorte, des légumes et des fruits compléteront partout le menu de notre ordinaire journalier dans la brousse.

En route pour la côte est. — *L'Ocean-Queen*. — Historique de Canala. — Fondation du poste. — Exploits des Canaliens. — L'insurrection de 1878. — La baie de la Rencontre.

On se rend d'ordinaire de Nouméa à Canala par mer. Après être descendu dans le sud de l'île, et en avoir contourné l'extrémité, le navire remonte la côte orientale sans jamais franchir la ceinture de récifs. Peut-être, toutefois, le canal de la Havanah <sup>67</sup> nous réserve-t-il un lointain souvenir de la traversée de Marseille à Nouméa ; peut-être la rade de Thio sera-t-elle quelque peu agitée ? Qu'importe !

Embarquons donc. Si le confort trouvé à bord de *L'Ocean-Queen* [261] ne rappelle qu'imparfaitement le luxe des grands paquebots des Messageries, consolons-nous, nous n'y passerons qu'une nuit. Du reste, les nombreux récits relatifs à la fondation du poste de Canala et aux exploits des Canaliens, viendront rompre agréablement la monotonie de ce court voyage.

C'est vers l'année 1848 que Canala ou Kanala fut pour la première fois, suivant toute apparence, visité par un Européen dont on ait conservé le nom. Il ne saurait être question ici des sandaliers ou des pêcheurs venus dans la rade, pour se livrer à des échanges avec les indigènes.

À cette époque, Mgr Douarre, évêque d'Amata, quittant Anatom (Nouvelles-Hébrides), où avaient dû se réfugier ses prêtres chassés de Balade, et où il était allé les rejoindre à son retour de France, résolut de revenir en Nouvelle-Calédonie. Il se rendit d'abord à Yaté, puis à Canala. Il y acheta une propriété. Certainement l'évêque s'y fut établi, si le chef Kai n'avait étalé des appétits particulièrement cannibales.

Quelques années plus tard, la Calédonie était française. Le commandant Tardy de Montravel, succédant à l'amiral Febvrier des Pointes, venait de prendre possession de Port-de-France. Monté sur la corvette *Constantine*, accompagné du *Prony*, il visita toute la côte est ; Canala eut sa visite. Dans le principal village de la vallée de la Negrépo, qui obéit maintenant au chef Caké, le pavillon français fut arboré et salué de trois décharges de mousqueterie. La rade y répondit par une salve de 21 coups de canon (Cordeil). La vallée s'annonçait comme devant être d'une admirable fertilité. Elle ne devait pas rester longtemps sans attirer l'attention d'audacieux colons. Vers 1855, Pannetrat, à son retour de Californie, où il avait accompagné le comte Raousset-Boulbon, vint le premier à Canala se livrer à la culture de l'ananas ; d'autres l'y suivirent, dont les familles subsistent encore en Calédonie. En 1859, un petit centre européen était formé ; Pannetrat exerçait les fonctions de juge de paix. Le vénérable P. Montrouzier venait d'y être chargé de la cure <sup>68</sup>. Le [262] conseil du gouvernement cherchait alors l'endroit où la première pierre de la cité de Napoléonville, qui n'existait encore qu'à l'état de projet, pourrait être posée. Les bords de la rivière Saint-Louis semblaient devoir être le berceau de la ville baptisée avant de naître. Or, au mois de juillet 1859, le gouverneur Guillain, dans la tournée d'exploration entreprise dans le sud

---

<sup>67</sup> Du nom du bâtiment dont le capitaine le découvrit en 1852. La traversée de ce canal n'est point toujours facile pour les petits navires.

<sup>68</sup> Le R.-P. Montrouzier, dont le nom sera souvent cité, est aumônier de l'hôpital militaire. Fixé dans la colonie depuis 1845, on lui doit maints ouvrages et travaux d'histoire naturelle et d'ethnographie intéressants. Ce prêtre distingué n'a pas peu contribué à répandre l'influence française dans l'île. C'est en grande partie à son initiative et à son activité que nous devons de posséder l'île des Pins, où les Anglais allaient nous devancer.

de l'île, s'embarqua à Yaté, et se rendit à Canala. Frappé de la fertilité de la vallée et de la magnifique rade qui en facilite l'accès, il n'hésita plus, Napoléonville avait trouvé un emplacement. Le 15 juillet, des ordres sont donnés pour la construction d'un corps de garde crénelé, de la maison du commandant particulier et d'un magasin. Ces premiers travaux achevés, on devait s'occuper d'une église (Sainte-Clotilde).

Enfin, le dimanche 17 juillet, le centre civil de Canala était fondé.

L'établissement prenait le nom de Napoléonville ; un service de courrier reliait Port-de-France au nouveau poste. Le 12 août de la même année, celui de Balade était supprimé ; personnel et matériel furent dirigés sur Canala, dont le premier commandant fut le sous-lieutenant d'infanterie de marine Villegeorges, qui avait sous ses ordres la troisième section de la compagnie indigène de Balade, licenciée en 1860. Comme les nouveaux postes fondés par le gouverneur, Canala ne tarda pas à prospérer. Dès 1862, ses produits figuraient pour une bonne part dans les envois de café, coton, tabac, échantillons de bois, destinés à l'Exposition de Londres. L'activité développée par tous, militaires et colons, était remarquable. Sous la direction de leurs officiers, principalement des capitaines Harivel, Testard, de Brien, les soldats du poste avaient créé, outre un blockhaus, des magasins, des maisons pour les habitants, un immense jardin qui produisait à l'ombre des cocotiers tous les légumes d'Europe. Ces travaux n'empêchaient point les troupes de prendre part aux expéditions d'Hienghène, de Wagap, etc., le soldat français ayant su de tout temps marcher le fusil d'une main, la pioche ou la truelle de l'autre, pour implanter la civilisation sur les terres lointaines dont nous avons fait nos colonies.

Mais, direz-vous, que faisaient les Canaques des tribus pendant les premières années de notre occupation ? Ils ne restaient point inactifs. Dans bien des circonstances, le concours des chefs nous fut particulièrement utile. En mars 1862, les guerriers de Caké et de Gélima marchaient à côté de nos soldats dirigés sur Uitoé, afin [263] de venger l'assassinat d'un courrier. Au mois de juin de la même année, le sous-lieutenant Marchant, de l'infanterie de marine, accompagné de deux gendarmes, un caporal et six soldats indigènes, et chargé de reconnaître la route suivie par le courrier entre Nouméa et Napoléonville, ne pouvait mener à bonne fin une mission non exempte de dangers, qu'avec le concours dévoué des chefs. Les tribus de Gélima et de Caké firent à l'explorateur, lors de son arrivée dans la vallée, le 28 juin, l'accueil le plus flatteur et le plus cordial.

Le gouvernement voulut reconnaître les bons services des Canaliens. Le 15 août 1862, leurs principaux guerriers, venus de Nouméa par terre et par mer, prirent part à la fête du jour. Après avoir déposé devant le gouverneur la hache en serpentine, en signe d'obéissance, ils reçurent des médailles d'or envoyées par le souverain.

La portée de ce voyage fut immense.

L'influence qu'un pareil événement exerça sur les indigènes fut telle, que beaucoup d'entre eux déclarèrent des lors qu'ils renonçaient à se faire justice eux-mêmes dans leurs démêlés avec les Oui-Oui <sup>69</sup>.

La fidélité des tribus canaliennes ne s'est pas démentie un seul instant. Au mois d'août 1863, elles aidèrent le lieutenant Scellos, commandant du poste, à accomplir le coup de main de Pockereu, nécessité par la mauvaise volonté des indigènes à remplir les engagements convenus pour le service de la poste. Leur participation aux expéditions de Koumac, en novembre 1863, de Monéo, Mou, Pounériouhen, au commencement de 1864, d'Houailou, en 1865, pour ne citer que les plus importantes, est la meilleure preuve de leur attachement à notre cause.

Franchissons rapidement la période d'une douzaine d'années qui nous séparent de la fameuse [insurrection de 1878](#). À propos de leur attitude à cette époque, la fidélité des

---

<sup>69</sup> Les Européens. On devine facilement pourquoi les naturels les appelaient ainsi. En canaque, oui se dit *sié*.

tribus de Canala a été mise en doute. Pourquoi ? Leur passé ne parlait-il pas pour elles ? Les Canaques n'ont écouté que leur intérêt, a-t-on dit. Qu'importe, puisque le résultat est là, immense. Il faut d'autant plus se montrer reconnaissants envers les Canaliens de leur concours, que l'on ne peut [264] trop présager ce qui serait arrivé, si nous avions dû nous passer de leur alliance.

Reportons nous par la pensée à cette terrible époque. C'était au mois de juin : un Français libéré, une femme indigène et un enfant, venaient d'être assassinés le 19, par les Canaques de Dogny, à 25 kilomètres de Bouloupari. La brigade de gendarmerie aidée de celle de la Foa arrêta les meurtriers. Jusque-là, qui pouvait croire à une insurrection ? Bientôt la scène change. Dans la nuit du 24 au 25, les gendarmes de la Foa sont massacrés ainsi que bon nombre de colons des environs ; le chef d'arrondissement d'Ouarai part aussitôt pour la Foa avec les troupes, laissant à Térémba les surveillants militaires et 12 hommes qui furent attaqués le même jour. Ayant rallié son poste, il trouvait à Térémba la *Vire* qui avait reçu l'ordre d'y demeurer. À partir de ce moment, les événements se succèdent.

Le 26, en plein jour, ont lieu les massacres de Bouloupari, le commandant militaire se dirige sur la Foa ; les arrondissements d'Uarai et de Bouloupari sont mis en état de siège ; les navires de guerre *Hugon*, *Beautemps-Beaupré*, *Rance*, *Victorieuse*, etc., vont stationner dans diverses rades, et mettent à terre leurs compagnies de débarquement ; les troupes s'ébranlent pour aller renforcer les postes de l'intérieur, ou protéger les environs de la capitale...

Mais, que pouvions-nous faire par nos propres forces, contre des ennemis doués d'une agilité surprenante, connaissant merveilleusement les moindres replis de terrain, dans un pays où tout était nouveau pour les nôtres ? On savait dès lors que les révoltés, dont le chef avait nom Atai, appartenaient aux tribus situées entre le cours de la Fonwhari, la Ouenghi, le sommet Dô et la mer. Qui pouvait assurer, toutefois, que l'insurrection d'abord contenue dans ce quadrilatère, ne s'étendrait point par la suite à toute l'île ?

Dans ces circonstances, le concours des Canaliens sauva la situation susceptible d'être compromise d'un moment à l'autre. Dès la première nouvelle de l'insurrection, M. Servan, lieutenant de vaisseau, qui venait de prendre possession de son poste de commandant à Canala, fit réunir, d'après les conseils d'anciens colons, les chefs de la vallée. De leur empressement à mettre leurs guerriers à notre service, il devait juger de leurs dispositions, et prendre en cas de refus, de mauvaise volonté, toutes les mesures que comportait une situation aussi grave.

[265] Mais les fidèles Canaques n'hésitent pas. Quelques heures après leur entrevue avec M. Servan, les chefs lui amènent un grand nombre de leurs tayos. Le brave commandant d'arrondissement se met résolument à leur tête, jouant ainsi la sienne. En pleine nuit, il traverse le territoire des tribus révoltées pour aller retrouver à la Foa, le colonel Gally-Passebosc. Le reste des guerriers de Canala et d'autres tribus se joignit bientôt aux premiers.

L'élan était donné ; la campagne commença marquée à ses débuts par la mort du commandant militaire, tué le 3 juillet 1878, près de la Foa. Elle ne fut pas sans fatigues et sans dangers pour nos soldats et nos marins, cette longue série d'actions isolées accomplies simultanément par plus de 20 colonnes de Français et d'indigènes.

Pendant près d'une année, ce ne fut qu'une succession de meurtres, de pillages de la part des révoltés, d'arrestations, d'exécutions sommaires de la part de nos troupes, qui souvent, au prix de fatigues inouïes, arrivaient à surprendre un village, un groupe ennemi.

N'oublions point toutefois que les Canaliens prirent la plus grande part à toutes ces opérations militaires. En janvier et février 1879, ils firent plus de 200 prisonniers

appartenant aux tribus de Naïna et d'Ataï, tuèrent ces deux derniers <sup>70</sup>, capturèrent les chefs de la Ouaménié et de Tômo.

Ainsi prit fin l'insurrection que la récente soumission des gens d'Adio, de Baye et des autres tribus révoltées, rendait désormais impossible. Elle nous avait coûté deux officiers, quelques soldats et gendarmes, environ deux cents colons et condamnés tués ; nos alliés avaient également à déplorer la mort d'un grand nombre des leurs.

Quant aux pertes matérielles, la commission chargée de les évaluer, les estima à un million payé par l'État aux Européens dont les réclamations s'élevaient au double de la somme. Pour récompenser les tribus fidèles, quatre médailles d'or, vingt-trois médailles d'argent, furent distribuées aux chefs et à leurs principaux lieutenants [266] et guerriers. Ce furent encore les Canaliens qui en obtinrent la meilleure part.

Vous demanderez peut-être quelles furent les causes de l'insurrection de 1878 ? Malgré tous les renseignements recueillis à l'époque par la commission, présidée par le général de Trentinian, la question est loin d'être éclaircie. Limites de territoires, rapt de femmes, déprédations par les bestiaux des colons ?... Ces raisons ne sont point sans valeur, tout cela est vrai ; mais il faut y joindre l'antagonisme de race, le réveil de l'honneur national d'un peuple que nous avons dépossédé, sans avoir toujours cherché, par de bons procédés à son égard, à lui faire oublier la dépossession dont il a été l'objet de notre part.

Les tribus canaques pourraient-elles de nouveau se soulever ? La chose est possible, peu vraisemblable pourtant. Il faut tenir compte en première ligne de l'accroissement de la population européenne, et, par contre, de l'amoindrissement de la race indigène. Les tribus hostiles ont été anéanties par dissémination ; quant à celles qui ont été nos auxiliaires, elles connaissent le sort réservé aux insurgés : leur intérêt les ferait encore se ranger de notre côté, le jour où quelques mouvements locaux surviendraient, ce qui n'est pas à prévoir, surtout si l'administration veille à ce que les causes probables de l'insurrection de 1878 ne se renouvellent pas <sup>71</sup>.

Nous allons passer une nuit tranquille dans la baie de la Rencontre. Demain, bien avant notre réveil, l'*Ocean-Queen* aura repris sa route vers le nord, et entrera dans les eaux du 2<sup>e</sup> arrondissement, limité sur la côte est par la rivière N'Go, et sur le versant occidental par la Tontouta.

---

<sup>70</sup> Le Canaque qui tua Ataï appartenait à la tribu de Nondo et serait mort depuis. Quant à celui qui tua Naïna, il a nom Crépé et est aujourd'hui lieutenant chez Caké ; Grépé reçut de M. Servan le fusil de sa victime, qui, d'après les indigènes, est l'arme avec laquelle Naïna aurait tué le colonel Gally-Passebosq. Crépé déposa en 1889 à l'arrondissement de Canala, pour avoir le droit d'en avoir une nouvelle, cette arme tristement célèbre (un fusil de chasse à piston et à deux coups, dont on aurait coupé les canons par le milieu).

<sup>71</sup> L'amiral Olry, qui gouvernait en 1878, fit preuve des plus hautes qualités. Généreusement, il mit tout d'abord sa fortune à la disposition des sinistrés et s'attira, dans la circonstance, l'entière reconnaissance de tous les colons.

## CHAPITRE VIII.

Lever matinal. — Les requins. — Dugongs et lamantins. — Jonas canaque. — Arrivée à Canala. — La baie. — Panorama. — Le poste militaire. — Écoles et instituteurs canaques. — Pouvoir des chefs. — Un marais en apparence. — Le riz. — Le café. — Un vrai planteur.

Puisque le manque d'air nous a forcés à quitter plus tôt qu'il était [267] à supposer nos étroites couchettes, montons sur le pont... Depuis un moment, plusieurs énormes requins accompagnent le navire ; en rade de Thio, peut-être aurons-nous l'occasion de leur envoyer quelques coups de fusil.

Les requins abondent sur nos côtes, ils remontent assez haut le cours des rivières, toutes les baies en sont infestées. On en a pris jusque dans le port de Nouméa. Les Canaques, qui en sont très friands, les chassent à coups de sagaie ou les prennent au filet.

Après quoi, les ayant fait cuire dans leurs immenses fours primitifs, ils les dévorent en entier. Inutile d'ajouter qu'ils les craignent et pour cause. Certains d'entre eux disent avoir un *tabou*<sup>72</sup> protecteur, sorte de composition venant des îles Loyalty, dont on doit se frotter tout le corps pour se mettre à l'abri des morsures ; mais tous aiment mieux, c'est plus sûr, mettre, quand ils l'aperçoivent, la plus grande distance possible entre eux et le terrible squal. Néanmoins, les accidents sont des plus fréquents. Peut-être serez-vous surpris d'apprendre que cet affreux animal possède un foie capable de donner à la thérapeutique une huile qui rivalise avec l'huile de foie de morue<sup>73</sup>. Voilà qui devrait engager à leur faire une chasse sérieuse.

Moins redoutables que les requins, les dugongs, les lamantins, ne sont point rares dans les rades. Les carcasses de dugongs figuraient autrefois comme ornements sur les cases des chefs.

Il y a peu de baleines dans ces parages<sup>74</sup>, mais en revanche on a trouvé sur les plages de l'île des Pins un grand nombre de cétacés échoués paraissant appartenir au genre *Delphinus Orca* de Linné, et nommés vulgairement *épaulards*.

Puisque le nom de l'île des Pins a été prononcé, écoutez pendant que nous entrons en rade de Canala, une histoire canaque. Les [268] indigènes n'en font nullement une légende, ils assurent l'authenticité du fait qui rappelle le Jonas de la Bible, avec cette différence que le prophète juif est représenté en Calédonie par une popinée.

Il y a de longues années, paraît-il, un requin fut trouvé échoué sur le rivage de l'île des Pins. L'animal était mourant. Les Canaques l'achevèrent et se mirent en devoir de le dépecer. Tout à coup, ô surprise ! une voix humaine se fait entendre ; elle sort de l'intérieur du requin, elle réclame des secours, demande qu'on ménage les coups, qu'on opère plus délicatement. Stupéfaits, les naturels ouvrent en tremblant l'estomac du squal, et il en sort... une femme vivante de la côte est de la Nouvelle-Calédonie, que la frayeur avait rendue blanche ! L'insulaire raconte alors à un de ses compatriotes qui se trouvait là par hasard, qu'étant à la pêche à Canala, elle avait été happée par le monstre et avalée tout entière ! Par bonheur, elle n'avait point lâché l'écaille tranchante

---

<sup>72</sup> Tabou s'entend non seulement de l'objet protecteur, mais aussi de l'objet protégé. Être tabou, c'est être sacré, inviolable. On dit aussi mettre tabou ; il y a tabou sur telle ou telle chose, pour dire que cette chose doit être respectée, qu'il est défendu d'y toucher.

<sup>73</sup> La circonscription de Touho en a envoyé à l'exposition de 1889. Il ne faut pas oublier que les ailerons de requins peuvent devenir aussi une source de commerce. Ils sont très estimés des Chinois et il en entre annuellement dans le Céleste Empire environ 1.200 tonnes qui se vendent, au détail, au prix de 3 francs le kg.

<sup>74</sup> Pourtant en 1862, un baleinier français, dans l'espace de 3 mois et à 80 milles seulement dans le nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie, capturait 21 baleines et récoltait plus de 900 barils d'huile.

qu'elle avait à la main, et s'en était servie pour faire à l'estomac de son peu commode propriétaire, les profondes blessures qui l'avaient forcé à aller s'échouer mourant sur la côte où on l'avait trouvé.

... Nous sommes à Canala dont vous connaissez maintenant l'histoire. Sa baie, large et profonde de 6 milles, offre aux navires un des plus sûrs mouillages de la colonie.

Jetons un coup d'œil, en passant, sur les dépendances de cette magnifique rade.

Voici au fond de cette charmante crique où se trouvent actuellement les constructions de la mine Lupin, l'emplacement de la maison de campagne de Paddon ; plus loin, la baie Duperré où l'on pourrait construire un port, puis la baie de « l'Hérault », du nom du navire qui s'y échoua quelque temps avant l'occupation du poste, et qu'il fallut démolir sur place.

Mais déjà la baleinière de l'*Ocean-Queen* a dépassé les Quatre-Bras <sup>75</sup>, et remontant le canal de 1.100 mètres, creusé il y a quelques années par les condamnés, nous a déposés au pont Pion. Là nous débarquerons et gagnerons rapidement les contreforts où sont situées les constructions militaires.

De cet endroit on peut juger Canala, car au premier abord il est [269] difficile de retrouver une vallée dans cet espace étendu, d'une part, jusqu'au fond de la Négrépo, à l'ouest ; de l'autre, jusqu'aux montagnes du Grève-Cœur qui limitent à l'est le territoire de Nakély.

Étant donné la hauteur des chaînes dont la plaine est bornée au nord et au sud principalement, les nombreuses ramifications qui, se détachant de ces deux massifs, semblent la morceler en une foule de petits vallons secondaires, l'on n'aperçoit à première vue qu'un amoncellement de montagnes.

Du blockhaus au contraire, tout change. Les petits contreforts n'apparaissent plus que sous l'aspect de reliefs plus ou moins saillants à la surface du sol. C'est alors le coup d'œil le plus charmant que puisse offrir à l'observateur l'un des sites les plus agréables de la Nouvelle-Calédonie.

Devant lui, le Pic-des-Morts, limite de la baie, profonde échancrure obliquement disposée par rapport à la côte est de l'île et dont la direction est nord et sud ; à l'horizon, une succession de crêtes montagneuses entourant la plaine d'une immense ceinture ; à ses pieds s'étagent en amphithéâtre, l'église, l'hôtel du chef d'arrondissement, les habitations des fonctionnaires <sup>76</sup>. Tout au bas des collines apparaissent les maisons des principaux commerçants, échelonnées le long des routes. De tous côtés, surgissent les toitures blanches des constructions perdues au milieu des massifs de verdure, d'élégants panaches de bambou et, pour reposer l'œil, la cime d'innombrables cocotiers.

Où trouver un spectacle plus enchanteur, surtout à l'époque des premières pluies de décembre, quand l'onde vivifiante a reverdi le flanc des montagnes brûlées par le soleil et que les fleurs des flamboyants viennent jeter leurs notes de feu à travers la teinte sombre du feuillage !

Le blockhaus, situé sur une éminence, dans une situation excellente au point de vue de la défense, est la seule curiosité du poste.

C'est le centre de la résistance en cas d'attaque.

Ce bâtiment, aux allures de maison arabe, fut édifié en 1863, avec des pierres amenées à grands frais d'Australie, et transportées à dos [270] d'homme de la rade à l'emplacement qu'il occupe. À cette époque, on ignorait encore qu'il y eût de la pierre à bâtir en Calédonie. Il renferme une citerne et ne sert plus habituellement que de prison.

---

<sup>75</sup> À l'endroit où la Négrépo, par deux bras, et l'Alala se réunissent au fond de la baie.

<sup>76</sup> Canala est la résidence du chef du 2<sup>e</sup> arrondissement. Les trois autres administrateurs, en dehors de Nouméa, sont Axés à Houaïlou, Touho, Ouégoa.

Canala, comme tous les centres de quelque importance, possède une commission municipale composée de trois membres. C'est le siège d'une justice de paix.

...Après avoir dépassé la caserne, tournant à gauche, nous allons suivre un sentier qui conduit à l'ancienne gendarmerie, aujourd'hui l'école canaque. Là nous prendrons Morio, l'instituteur, notre futur interprète auprès des chefs. Morio est un des premiers élèves de l'école de Canala, fondée en 1863 par le gouverneur Guillain et dirigée alors par des sous-officiers. Il a eu pour compagnons Pita, fils de Gélima, et Badimoin, son collègue actuel. Tous ont profité des leçons reçues, parlent et écrivent le français, s'habillent à l'europpéenne. Aussi, l'administration locale a-t-elle été bien inspirée quand elle a compris Pita et Badimoin au nombre des indigènes envoyés en France pour visiter l'Exposition de 1889. Malgré la curiosité quelque peu indiscrete dont ils ont été l'objet à Paris, nos Canaliens ont gardé un excellent souvenir de la France et des Français en général, mais un étonnement profond pour la suprême badauderie du peuple parisien.

L'école fondée par M. Guillain a prospéré. Au mois de septembre de l'année de sa fondation, elle comptait dix-huit élèves. Actuellement, elle comprend une soixantaine d'inscrits dont la moitié seulement est assidue aux heures des classes. Nous pouvons les voir courbés sur leurs pupitres, et épelant la leçon écrite au tableau qu'ils sont chargés de recopier. Apprennent-ils réellement le français ? C'est douteux. Beaucoup écrivent sans savoir donner l'explication de ce qu'ils écrivent : mieux vaudrait leur apprendre uniquement à parler notre langue. Le système des moniteurs européens qui ne parlaient que français à leurs élèves était excellent. Un Français peut seul apprendre aux Canaques à connaître la France.

C'est ce que faisaient les sous-officiers. Aussi, en 1866, lors de la souscription pour la Tour-Jeanne-d'Arc, à Rouen, enthousiasmés par les récits de leurs moniteurs, les jeunes Tayos tinrent-ils, Badimoin, Morio et Pita en tête, à déposer le montant de leur modeste souscription entre les mains de leurs maîtres. M. Guillain avait, pour augmenter le nombre des élèves, un moyen très simple. Comme conditions, il imposait aux chefs qui faisaient leurs soumissions, l'obligation, souvent unique, d'envoyer un ou deux de leurs enfants mâles à l'école. Ainsi, en octobre 1863, le chef de Pockereu Moumb'ou, [271] voyant que la résistance était impossible, vint-il à Port-de-France implorer la clémence du gouverneur. Il reçut l'ordre d'adresser au commandant de Napoléonville trois enfants de sa tribu. L'officier devait choisir parmi eux le plus intelligent pour le faire instruire.

Après l'expédition de Koumac, en décembre de la même année, les mêmes conditions de paix furent faites au chef Tomb'boma <sup>77</sup>.

Morio habite à côté de son école. Pendant qu'il va faire sa toilette pour nous accompagner, méditons une de ces histoires canaques qu'il aime à conter. Jadis, disent les anciens de Canala, à l'endroit où nous sommes, vivait un chef puissant. Décidé à se donner la mort, il fit monter sur un immense radeau ses quatre cents guerriers, prit le large, et là fit couler l'embarcation. Quelques-uns seulement cherchèrent à s'échapper. Tous, dit Morio, avaient obéi comme les militaires obéissent à leurs officiers. Ce fait est peut-être une légende, mais les Canaques y croient, tant ils ont de respect pour l'autorité des chefs !

Un autre fait à peine croyable, mais pourtant très vrai et très récent, s'est passé à Thio. Il donne une idée de ce que peut obtenir un chef <sup>78</sup> :

Au commencement de 1888, les indigènes Clément et Adolphe vinrent s'accuser aux autorités d'avoir exercé la sorcellerie sur une vaste échelle. Au moyen d'un morceau de bois appelé tanki, qui acquiert, paraît-il, après certaines pratiques, la propriété de donner la mort, ils avaient fait mourir l'un 25, l'autre 85 personnes ! L'enquête établit

---

<sup>77</sup> En 1890, 26 écoles indigènes existaient dans l'île. Les 17 d'entre elles entretenues par l'administration comptaient 1.603 élèves inscrits : 1.233 garçons et 370 filles. Dans les 9 écoles de la mission, il y avait 1.325 élèves : 685 garçons et 640 filles.

<sup>78</sup> On a tenté, ces temps derniers, de mettre en doute cette autorité des chefs, peut-être parce que les Canaques n'affectent plus envers eux la déférence qu'ils montraient jadis à leur égard. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

que ces prétendus crimes n'existaient que dans l'imagination de ceux qui en faisaient la déclaration.

Voici comment les choses s'étaient passées. Les chefs Philippe et Abraham avaient enlevé les malheureux sujets à leur village sous un futile prétexte. Ils les avaient ensuite attachés à des arbres et privés de nourriture pendant plusieurs jours ; enfin, ils n'avaient délivré leurs victimes qu'à une condition. Ces dernières iraient faire à la justice l'incroyable déclaration relatée plus haut. Or, la terreur [272] inspirée à Clément et à Adolphe était telle, que, probablement sous l'influence d'une véritable suggestion, et peut-être de l'hallucination produite par la faim, malgré la démonstration du contraire, les deux Canaques étaient persuadés qu'ils avaient réellement fait mourir un grand nombre des leurs. Leur seule défense était celle-ci : Jamais ils n'avaient attenté à la vie d'un blanc. Les sinistres farceurs, auteurs d'une aussi cruelle plaisanterie, en furent quittes pour un mois de prison.

Tout en traversant Canala pour nous rendre à Paraoué, et de là dans la tribu de Gélima, examinons un peu la nature du sol de la vallée. Il est aisé de le voir, la baie devait avoir primitivement une étendue bien supérieure à celle qu'elle possède actuellement. Elle se comble de jour en jour. L'espace compris entre le fond et les contreforts où sont situés les principaux établissements, la vallée entière en un mot, semble formée de terrains conquis par le temps sur la mer qui s'est retirée devant l'amoncellement d'alluvions, de débris de rocs et d'humus entraînés par les rivières ou arrachés au flanc des montagnes par les inondations <sup>79</sup>. À part les plantations de la plaine de Paraoué, les terres pénitenciaires à l'ouest, les bords des routes et des habitations, tout ressemble à un immense marais complètement inondé au moment des grandes pluies et recouvert de cette inextricable végétation aussi touffue que variée à laquelle convient bien le nom de brousse. Toutefois, comme en beaucoup d'autres endroits de la colonie, où l'on retrouve des vallées semblables, le pays n'a aucun des inconvénients du marais proprement dit. Du reste, l'étendue des terrains cultivés augmente ici de jour en jour, contribuant de plus en plus à assainir une contrée qui n'en a guère besoin.

...Voici, derrière cette ligne de bambous, d'immenses rizières où l'on cultive le riz, dont la colonie est redevable au R. P. Montrouzier. Ce fut lui qui l'introduisit en 1852. En 1865, M. Bayeul, immigrant de la Réunion arrivé en Calédonie au mois de septembre 1864, et fixé à Nakéty, sema un peu de riz créole. Malgré les sécheresses de janvier et de février et une terre insuffisamment préparée, ce [273] colon récoltait cette année de belles gerbes à 370 grains, les premières qui furent envoyées à Port-de-France. Ainsi le riz vient très bien en Calédonie ; aussi faut-il regretter que sa culture soit si peu répandue, car il ne manque pas de plaines propices à la création de rizières pouvant certainement fournir plus d'une tonne à l'hectare, si on ne les laissait subsister à l'état de marécages et si on les livrait à la culture comme on l'a fait ici <sup>80</sup>.

Allons parcourir maintenant les caféeries. Le propriétaire de cette magnifique plantation vient au-devant de nous ; on ne regrette pas de faire sa connaissance. M. Laurie, Anglais né en France, est français, surtout calédonien de cœur. Arrivé en 1865 dans la colonie, il débuta chez son oncle, M. Pion, lequel, avec son associé M. Albaret, avait obtenu en 1862, à titre de propriété, les terrains qu'ils occupaient à Canala depuis 1859. Il a rapidement prospéré et restera dans la colonie comme un

---

<sup>79</sup> C'est également l'avis du P. Montrouzier :

« Sur le versant nord-est principalement, dit-il, il n'existe pas d'autres plaines que les deltas, souvent considérables, formés par les torrents, et dont la formation se continue. »

<sup>80</sup> Vendu au commerce à raison de 300 ou 400 francs la tonne, la culture du riz serait, quoique demandant beaucoup de main-d'œuvre, assez rémunératrice, surtout si les Canaques se décidaient à travailler et à faire du riz une partie de leur nourriture. Ils l'apprécient pourtant et l'appellent *nazi*.

Actuellement, non-seulement la Calédonie n'exporte pas de riz, mais encore en demande à l'étranger pour une valeur d'environ 200.000 francs par an, dont elle a besoin pour les nombreux rationnaires de l'administration pénitentiaire.

exemple de ce que l'on peut y obtenir avec du travail, de la persévérance, et surtout beaucoup de volonté et d'activité.

Nous allons prier M. Laurie de nous diriger à travers ses domaines.

Ici se trouve l'habitation qu'il occupe avec sa charmante famille, là les immenses séchoirs où vient s'étendre le contenu des tonnes de café récolté à Paraoué, Nakéty, Ciú, dans les forêts de bois noir <sup>81</sup> qui abritent merveilleusement les plants dont les jeunes graines craindraient une trop forte chaleur, tandis qu'à la floraison de ces derniers, l'arbre dépouillé de ses feuilles caduques, laisse arriver jusqu'à la fleur les rayons bénis qui doivent la faire fructifier.

Qui donc récolta le premier du café en Calédonie ? En 1862, il en figurait à l'exposition de Londres ; au mois d'août de la même année fut établie, à la ferme-école, une pépinière de caféiers. Trois ans après, en 1865, 6.000 graines purent être semées et on en distribua [274] plus de 10.000 autres aux habitants de l'intérieur. M. Laurie en reçut pour sa part 2.000. Celles-ci se sont multipliées, grâce au concours efficace prêté par l'administration aux courageux et aux vaillants de la première heure. Un moulin, dont une chute d'eau habilement amenée de la montagne constitue toute la force motrice, est souvent insuffisant à dépulper les 60.000 à 80.000 kg de café. qui viennent s'engouffrer dans les mortiers pour y être soumis à l'action du pilon. Cette liqueur, que l'on nous offre à goûter, nous est complètement inconnue, c'est de l'eau-de-vie fabriquée avec la pulpe du café. Son goût est fin et délicat ; elle marque de 24 à 54 degrés ; mais ne paye pas les frais de fabrication.

Le café est en Calédonie la plante de l'avenir ; on ne saurait trop encourager les planteurs. Dès 1881, sous le gouvernement de l'amiral Courbet, l'administration avait passé un marché pour la fourniture par les colons de 80 tonnes ; depuis, la culture s'est étendue. Le jury de l'exposition de 1889 a hautement apprécié le café calédonien ; de nombreuses médailles et mentions ont récompensé les exposants <sup>82</sup>. Il vaut certainement celui de toutes nos autres colonies, surtout quand il a été séché en cerise, c'est-à-dire dans son enveloppe naturelle, au lieu de subir après la récolte le lavage qui doit l'en dépouiller.

Prenons congé de M. Laurie ; le meilleur souhait à lui faire, c'est de n'avoir jamais à compter avec la maladie du café et les divers ennemis qu'il redoute <sup>83</sup>, que ses plantations soient respectés par les sauterelles, les cyclones, les inondations et les sécheresses et que, malgré la présence de quelques feuilles jaunies, elles demeurent toujours à l'abri de l'*hémileia vastatrix* <sup>84</sup>!

---

<sup>81</sup> D'après M. Raoul, pharmacien en chef des colonies, cinq espèces d'arbres introduites à Koé, seraient de beaucoup supérieures au bois noir pour la protection du café. Dans les forêts, outre qu'il n'a rien à craindre du soleil, il est encore à l'abri des inondations et des cyclones.

<sup>82</sup> Le café se vend sur place de 1 fr. 75 à 2 fr. 25 le kg. Si l'exportation en est encore restreinte (165.000 francs en 1887, seulement 57.000. en 1889), l'importation en est nulle ou presque nulle. En somme, la colonie se suffit et au delà.

<sup>83</sup> L'espèce de café qui réussit et résiste le mieux en Calédonie est le *coffea arabica*. Le sol et la température ne se prêtent pas à la culture du *libéria*.

<sup>84</sup> Un affreux malheur est venu, à la fin de 1890, ravir à l'affection des siens et à l'estime de tous les Calédoniens, cet homme de bien qui, par son initiative et les bienfaits qu'il répandait autour de lui, peut être regardé comme l'un des plus énergiques pionniers de la colonisation libre. Puissent ces quelques pages, comme un hommage à sa mémoire, contribuer à en perpétuer le souvenir chez tous les habitants de la colonie !

[277]  
CHAPITRE IX.

Superstitions canaques, les revenants. — Auprès de la tribu. — Présentation. — Gélima. — Disposition d'un village. — Une case. — La marmite des Nouvelles-Igname. — L'Igname, plantations, récolte.

Pendant que nous examinions les caféeries, Morio est devenu tout rêveur. Peut-être, revoyant la plaine, se rappelle-t-il sa mésaventure de 1865 ? Ici même, il passait alors le soir avec un de ses amis ; tous deux portaient des torches pour s'éclairer. Soudain, ils virent venir à eux deux *revenants* et furent pris d'une telle frayeur qu'en s'enfuyant, ils laissèrent tomber leurs torches sur l'herbe sèche, ce qui alluma un immense incendie. N'essayons pas de le dissuader ; c'est inutile, il est convaincu.

Quand un Canaque meurt, son âme (les popinées n'en ont pas) reste auprès du village, jouant aux vivants toutes sortes de mauvais tours. C'est ainsi que Morio se trouvait une autre nuit avec bon nombre de ses compagnons, occupé à fabriquer dans la presqu'île de Bogota des filets pour aller à la pêche aux crevettes. Soudain, apparut un revenant. L'épouvante de la troupe fut telle que tous se jetèrent à l'eau. L'âme, au bout de quelque temps, se colle à un morceau de bois ; aussi la nuit, dans la forêt, peut-on la rencontrer et faut-il dire « Moïn dia choupe » pour éloigner les esprits.

Ceux-ci ont des mamelles excessivement longues, qui leur tombent jusqu'aux pieds ; ils courent après les personnes, nouent ensemble les deux bouts de leurs tétons et jettent autour du cou des fuyards ce singulier lazzo. Pour se garantir, on doit mettre les doigts dans les oreilles, en écartant et élevant les coudes à hauteur de la tête. S'il a peur des esprits, Morio les a toutefois bien regardés, quand ils venaient voler le poisson suspendu à la porte de sa case : « Ils ont l'aspect d'une femme <sup>85</sup>, avec des cheveux droits et raides sur la tête comme des cornes, dit-il, et des seins énormes ». Un jeune Canaque, au retour de la pêche, fit la rencontre de l'un d'entre eux, très affamé, paraît-il, car il dévora non seulement le poisson que portait l'enfant, mais encore son panier !... Le pauvre petit fut tellement effrayé qu'il en mourut le lendemain.

[276] Si les Canaques, même civilisés, sont superstitieux, ils ne sont pas religieux, à l'exception des catholiques, bien entendu ; s'ils admettent sinon l'immortalité, du moins la survivance plus ou moins prolongée de l'âme au corps, ils n'ont aucune idée de la divinité et n'en ont qu'une très vague d'esprits supérieurs. Tout ce qui existe est à eux et pour eux <sup>86</sup>.

Nous laissant aller à tout ce bavardage, nous voici au village de Gélima. Un petit sergent <sup>87</sup> court annoncer notre présence, car il y a toujours des vedettes auprès des villages ; impossible d'en approcher sans être signalé. Notre homme échange avec Morio quelques signes, quelques paroles criardes et Gélima, suivi de quelques-uns des siens prévenus de notre visite, s'avance à notre rencontre.

Gélima, dont le nom se mêle intimement à l'histoire de Canala et de la Nouvelle-Calédonie, est un beau vieillard de belle allure. Il peut avoir et doit avoir de 65 à 70 ans ; comme tous les Canaques, il ignore son âge. Habillé d'un veston bleu à cinq

---

<sup>85</sup> Au contraire des esprits, les génies sont le plus souvent mâles (Voir chapitre XVI).

<sup>86</sup> Le Canaque a le respect de la propriété d'autrui et est fort jaloux de la sienne. Les chefs, jadis, étaient très sévères ; les voleurs avaient les mains brûlées, on les tuait à coups de sagaie et les objets volés ou trouvés étaient suspendus aux arbres des routes fréquentées. Néanmoins, selon l'opinion de tous les voyageurs, le Canaque ne se fait pas faute de chaparder à l'occasion les menus objets qui lui tombent sous la main ; il est souvent arrivé que les chefs mêmes donnaient l'exemple.

<sup>87</sup> L'administration donne aux principaux indigènes des uniformes et des casquettes galonnées ; suivant leur importance ceux-ci portent les insignes de colonel, commandant, sergent, etc. Caké et Gélima sont colonels.

galons, sur lequel il attache, les jours de cérémonie, les médailles d'or, récompenses de ses longs services, complètement vêtu à l'européenne, d'une propreté et d'une tenue irréprochables, il se tient très droit, demeure très correct chez les personnes qui l'invitent à leur table, et est resté sobre, chose rare pour un indigène. Chez lui, le visage est doux, le teint bronzé mais nullement noir, le dessin de la figure régulier, le nez fin, l'œil vif, l'air un peu mélancolique. La moustache et la barbiche blanches lui donnent les allures d'un vieil officier. Il comprend assez bien le français, tout en le parlant le moins possible, et, bien que ses facultés commencent à baisser, il est demeuré très intelligent, possède un jugement très droit dont il fait preuve avec les gens qui lui plaisent, qu'il déclare ses amis. Jamais il n'a voulu se faire catholique, ne voyant pas, disait-il, que cette religion rendit les siens et nous meilleurs !... Sa première femme, originaire des Fidji, [277] était également très intelligente et d'une prestance magnifique ; son port de reine, la justesse de ses avis, le respect qu'elle savait inspirer dans la tribu l'avaient fait admettre au conseil des anciens, contrairement à tous les usages canaques. Gélima a perdu son père de bonne heure ; il lui aurait succédé dans sa chefferie ; il aurait également connu son grand-père : « C'est bien loin », dit-il.

Les présentations une fois faites, les poignées de main vont s'échanger, car nos usages ont prévalu de ce côté <sup>88</sup>. Jadis, peut-être encore aujourd'hui dans certaines tribus, quand deux Canaques se rencontraient, ils échangeaient une plume de leur chevelure, un lambeau d'étoffe <sup>89</sup>, leur manou, le doigtier qui sert à lancer la sagaie <sup>90</sup>. On montrait ainsi, de cette dernière façon, que l'on s'en remettait à la merci de son interlocuteur, en se désarmant réciproquement.

Voyons maintenant la disposition d'un village. Presque toujours les cases ont la même situation, à proximité d'un cours d'eau, au milieu de massifs de verdure, de bouquets de cocotiers, localités bien abritées des vents, mais trop humides en raison de la présence d'une quantité d'arbres. Aussi y a-t-il de ce fait une cause tout au moins prédisposante au développement de la tuberculose pulmonaire et intestinale, si fréquente chez les indigènes. Cette grande case, là devant nous, semblable à une immense ruche d'abeilles, est la maison d'un chef. Nous allons la visiter. Toute ronde, elle paraît surmontée d'un immense bonnet d'astrologue, qu'agrandit encore la perche, garnie de sculptures grossières et d'énormes coquillages, qui se dresse au sommet. Avant et au début de l'occupation, la garniture de ces sortes de paratonnerres se composait souvent de crânes et d'ossements humains. Le bois, la paille, les écorces de niaoulis constituent tous les matériaux de cette primitive demeure. Les parois, cerclées comme de vraies barriques à l'aide de longues tiges de bambous, laissent une basse, étroite et unique ouverture sur le devant, tout à la fois porte et fenêtre. Entrons maintenant, non sans [278] jeter un coup d'œil sur les figures en bois sculpté placées de chaque côté de l'orifice et sur les deux perches, également sculptées, obliquement plantées dans le sol à notre droite et à notre gauche. Elles sont là pour offrir un point d'appui facile à celui qui ne peut se glisser dans l'intérieur ou sortir de l'habitation qu'en se baissant, car le plafond, en gros bois de houp, est à deux doigts au-dessus de notre tête. Il n'y a, dans une maison canaque, qu'une seule pièce, au milieu de laquelle se dresse l'immense tronc d'arbre qui supporte plafond et toiture. Entre ces deux parties existe un enchevêtrement inextricable de perches, de madriers qui relient la toiture au pilier central et donnent de la sorte à toute la construction une réelle solidité. La pièce unique est l'endroit où les indigènes couchent. Ils s'entassent la nuit sur de la paille ou

---

<sup>88</sup> Dans ses mémoires, le commandant Julien Laferrière raconte que le chef Paliki-Pouma, le recevant à Balade, ne comprit rien à la poignée de main qu'il lui donnait. Il fallut expliquer au naturel que c'était là la manière de s'aborder en paix chez les blancs.

<sup>89</sup> Est-ce là un diminutif de l'usage de la *tapa*, grande pièce d'étoffe blanche que l'on portait devant soi comme moyen usité d'introduction pacifique, et qu'il ne faut pas confondre avec le *tapa* des femmes canaques ?

<sup>90</sup> Voir chapitre XVII.

des nattes autour des trois pierres du foyer. Pour chasser les moustiques, on y fait brûler de la fiente de vaches ; en même temps, la porte, étant étroitement bouchée, on s'éclaire à l'aide de feuilles de cocotier. Pas un meuble, pas de siège, rien dans ces véritables tanières ! Aussi, jugez du confort et des conditions hygiéniques de semblables logis, étant donné l'absence absolue d'ouvertures suffisantes pour l'aération et la ventilation. Outre ces cases caractéristiques plus ou moins hautes, plus ou moins vastes, voici des sortes de hangars rectangulaires à toiture inclinée comme celle de nos habitations, ayant quelque ressemblance avec des boutiques de forains ; ce sont des lieux de travail, de réunion, de causerie, où l'on fait la cuisine en cas de mauvais temps.

Dans un but de civilisation, l'administration a bien fait, il y a quelques années, construire pour les principaux chefs des habitations européennes. Mais en général ceux-ci n'en ont cure, préfèrent leur taudis aux palais qu'ils tiennent de la générosité française, et laissent tomber ces derniers en ruine. Seuls, ceux qui vivent chez nous et avec nous ont adopté sur ce point nos usages.

Ne nous séparons pas de nos indigènes sans nous arrêter devant cet enclos où l'on aperçoit une marmite <sup>91</sup>, la marmite des *Nouvelles-Ignames*, qui ne doit servir qu'une fois l'an à la cuisson des premiers produits de la récolte.

[279] L'igname, en canaque *couö*, appartient à la famille des *dioscorées* ; son nom scientifique est *dioscorea batatas* <sup>92</sup>. C'est la féculé du rhizome qui fait, avec le taro, la base de la nourriture du Néo-Calédonien. Les Européens s'habituent vite à manger l'igname. Cuite sous la cendre ou au four, elle a le goût d'excellentes pommes de terre. Les indigènes la mangent également bouillie.

Le champ situé là-bas dans la plaine de Paraoué, facilement reconnaissable à ses rangées de perches inclinées, appartient à la tribu de Gélima. Le lambeau d'étoffe *tili*, que l'on voit au sommet d'un bâton, indique qu'il est la propriété d'un chef.

C'est vers le mois de septembre, octobre, au retour d'une constellation disent les uns, à la floraison d'une plante disent les autres, que les Canaques, qui n'ont pas la notion du temps, font leurs plantations. Vous les verriez alors travailler nus, maniant avec dextérité d'énormes pièces de bois <sup>93</sup> avec lesquelles ils broient les mottes de terre. Réduites en poussière par les femmes, celles-ci servent à former de longues bandes de terrain, bien relevées, que l'on entoure ensuite de fossés par crainte des inondations. Impossible d'imaginer toutes les pratiques dont les Canaques accompagnent le moment solennel de la plantation des ignames, pour faire réussir les récoltes, et dont la majeure partie nous est inconnue ; c'est qu'il faut à tout prix conjurer les esprits ; les blancs seront déclarés responsables en cas de non-réussite, comme ils le sont en cas d'inondation, de sécheresse... Aussi les pratiques superstitieuses se multiplient-elles. S'il travaille à la plantation d'un chef, l'ouvrier ne doit point cesser de parler seul, de marmotter des invocations aux esprits tout le temps que dure son labeur. Ainsi prouvera-t-il qu'il ne se laisse nullement distraire de son importante occupation. Le malheureux est exténué le soir ; qu'importe, pourvu que les ignames réussissent. !

Les femmes se séparent plus complètement que jamais des hommes à cette époque de l'année ; la pénitence est à l'ordre du jour pendant ce carême d'un nouveau genre. Vient avril, mai ; la récolte, la fête, l'abondance ! On travaille d'abord pour le chef, puis pour le village, [280] puis chacun pour soi. Quand tout est terminé, les tribus s'offrent des fêtes, des *pilous* <sup>94</sup>, où parfois se consomment en une nuit les victuailles suffisantes pour faire vivre pendant de longues semaines la population de plusieurs villages !

---

<sup>91</sup> Ces marmites, actuellement en fer, étaient autrefois fabriquées en terre glaise, et constituaient l'unique poterie calédonienne. On les nommait *iri*. Les gens de l'île Ouen et de l'île des Pins en apportaient aux indigènes de Boulari, Nouméa et du littoral et les échangeaient contre des cordes en poils de roussette.

<sup>92</sup> D'après de Rochas, l'espèce d'igname la plus cultivée serait le *dioscorea alata*.

<sup>93</sup> Ces instruments s'appellent, en certains points de la colonie, *tananguï* ; de *ta* (terre légère) et *goï* (bois dur).

<sup>94</sup> Voir plus loin.



## CHAPITRE X.

Pirogues canaques. — Honneurs funèbres et cimetières chez les Néo-Calédoniens. — Caké. — Agilité des indigènes. — Lèpre et lépreux en Nouvelle-Calédonie. — Médecine et chirurgie, les Talatas.

Il nous a été impossible de nous procurer une pirogue pour nous rendre dans le village de Caké. Déjà nous en avons vu des spécimens dans les rivières de la vallée. Simples ou doubles, creusées dans un tronc d'arbre, elles se manœuvrent à la perche, la pagaie ou à l'aide de voiles triangulaires en nattes. Les simples ont un balancier fait d'une solive flottante pointue à ses deux extrémités et reliée à l'embarcation par trois traverses horizontales.

En outre de ces pirogues de rivières, les Canaques ont d'autres grandes pirogues de mer construites à l'aide d'immenses troncs de kaori. Ils savent habilement les lancer en utilisant les torrents qui descendent des montagnes à certaines époques.

Quoi de plus gracieux qu'une embarcation chargée d'herbes, que deux popinées, placées debout à chaque extrémité du mince esquif, font glisser à la surface de l'eau à l'aide de simples perches d'un bois aussi léger qu'il est dur ? Quelle habileté pour se maintenir en équilibre, quelle souplesse de mouvements !

Nous allons remonter la Négrépo, comme le firent en 1863 M. et M<sup>me</sup> Guillain, venus à Canala pour se faire présenter les chefs indigènes avec leurs femmes et leurs enfants, non sans saluer le Pic des Morts, ancien cimetière canaque, bien connu dans tout le pays.

Les Canaques ont le culte de leurs morts. Ils tiennent à conserver et à pouvoir contempler le plus longtemps possible les restes de ceux qui leur sont chers. Ils honorent la mémoire de leurs chefs par des têtes funéraires, font aux mânes de leurs ancêtres des offrandes d'ustensiles, d'étoffes, de fruits et d'aliments <sup>95</sup>. En 1859, de fervents [281] sectateurs de Gall, désireux d'enrichir nos musées de phrénologie, parvinrent à ravir au cimetière du Pic des Morts plusieurs crânes, mais ils faillirent payer cher leur témérité profane ; la présence du poste calma seule l'excitation des Canaliens. À l'heure actuelle, les usages, a-t-on dit, auraient changé ; l'habitude d'exposer les morts comme ils le faisaient jadis tendrait à disparaître. Le culte des personnes disparues n'a pas diminué chez eux. Quant à la manière dont ils comprennent ce devoir, le temps seul, « ce grand éducateur des peuples », et les progrès de la civilisation pourront leur faire modifier leurs habitudes, sur ce point comme sur tant d'autres. L'administration, il est vrai, dans un but hygiénique facile à comprendre, cherche à les décider par tous les moyens à enterrer leurs morts ; mais cette pratique leur répugne. Ils réservent ce moyen de sépulture pour les simples tayos, les popinées, afin de pouvoir montrer quelques tombes, preuves de leur bonne volonté. En général, sauf pour les catholiques, chaque fois qu'un Canaque d'un certain rang vient à mourir, surtout si c'est un chef, on expose son corps sur un treillis de lianes. Des guerriers, les narines bouchées à l'aide d'herbes aromatiques, le veillent jusqu'à ce que la tête se détache du tronc ; après quoi le crâne, enserré dans un filet en fibres de bananier, est déposé, la face tournée vers le village, dans des endroits consacrés à cet usage ; puis enfin on suspend les corps. Les tayos, quand on ne les enterre pas, sont simplement enveloppés et ficelés dans des nattes pour être suspendus de la sorte aux arbres des cimetières. Afin de tromper l'œil de l'autorité française, les naturels ont choisi dans les montagnes, ici près, dans la forêt de

---

<sup>95</sup> En somme les Canaques, à défaut d'autre culte, ont celui des aïeux. Les esprits supérieurs, auxquels ils croient et dont ils redoutent la puissance, ne sont autres que ceux de leurs ancêtres et, en les honorant, ils n'ont d'autre but que de se les rendre favorables.

Ciú, des endroits presque inaccessibles, sur lesquels veillent continuellement des gardiens spéciaux.

La cérémonie des funérailles ne s'accomplit naturellement pas sans solennité. Poïndi, chef de Gounériouhen, étant mort il y a quelques années à l'orphelinat, près de Nouméa, on a pu cette fois se rendre quelque peu compte de ce qu'était la veillée des morts chez les Canaques. Revêtu des insignes de chef, le cadavre de Poïndi demeura toute la nuit sur les genoux de sa sœur, pendant qu'un certain [282] nombre de popinées remplissaient l'office de pleureuses et se lamentaient à qui mieux mieux.

Poïndi fut enterré. Auprès de Nouméa était-il facile de faire autrement ? Dans l'intérieur, il eût été exposé et confié à la garde des guerriers croquemorts appelés *Taboués*, dont nous parlions plus haut. Ceux-ci, quand ils ont accompli leurs fonctions funèbres auprès des cadavres, laissent pousser leurs cheveux en signe de deuil et les enferment dans un turban fait en racines de banian. Il ne doivent jamais, a dit M. Lemire, se découvrir devant qui que ce soit, le matin quand ils arrangent leur chevelure dans quelque coin bien isolé ; s'ils étaient aperçus par une femme, il leur faudrait faire des ablutions.

Chez les Canaques, il ne saurait y avoir de fêtes sans repas. Aussi, dès que le corps a été transporté à l'endroit où il doit être exposé ou enterré, fait-on un immense festin aux dépens de la basse-cour et des provisions du décédé, qu'il est d'usage de piller consciencieusement pour la circonstance, ainsi que sa famille. Les mêmes cérémonies gastronomiques se renouvelaient jadis, peut-être encore maintenant à la fin du mois, quand les Canaques se réunissaient pour *cuire la lune*, suivant leur pittoresque expression (De Rochas). Du reste, elles sont l'accompagnement obligé des fêtes données à l'occasion d'une naissance, d'un mariage et de tout événement de moindre importance. Après la bombance, au lieu de dévaster les plantations en signe de deuil, on se contente d'ordinaire, aujourd'hui, de couper la cime de quelques cocotiers.

Mais voyons plutôt ce tayo peu vêtu, qui nous attend là-bas sur la rive à l'endroit où nous allons débarquer pour entrer dans le royaume de Caké. Remarquons les profondes cicatrices qu'il porte sur la face externe des bras. Ce sont des marques de deuil, car l'usage cruel, impitoyable, veut toujours que les parents du défunt, non seulement les femmes comme d'aucuns le prétendent, mais tous se tracent sur les bras, au moyen de tisons de bambou, ces profondes incisions transversales. De là, ces cicatrices, ces chéloïdes d'après leur nom scientifique, dont la présence intrigue souvent ceux qui en ignorent l'origine.

Le tatouage n'est point général chez les naturels. Plus fréquent chez les femmes, il consiste souvent en quelques raies transversales tracées sur les joues et partant des commissures ou angles des lèvres. [283] Il s'en trouve aussi qui portent sur le corps, sur les bras surtout, des rangées de petites tumeurs gaufrées, faites à l'aide de petits moxas, c'est-à-dire de brins d'herbes fixés dans la peau et allumés ensuite.

Caké, chez qui nous nous trouvons, est un spécimen du parfait sauvage au physique comme au moral. Grand, fort, robuste, le dos un peu voûté par l'âge ; il a la tête énorme, le visage labouré de rides profondes, le teint noir, les arcades sourcilières saillantes, ombrageant, sous une épaisse touffe de poils gris, des yeux profondément enfoncés dans leurs orbites. Il porte, comme les chefs, la moustache et la mouche rudes et bien fournies. Inférieur à tous points de vue à Gélima, son cousin germain dont il subit l'ascendant, il nous a, grâce à ses conseils sans doute, toujours bien servis ; mais actuellement ce n'est plus qu'un être absolument passif, ivrogne et abruti. Néanmoins, il est le plus grand chef de la vallée. Sa tribu proprement dite compte 14 centres, plus ceux de Kouaa, à 30 kilomètres de Canala, dans la direction du nord-ouest.

Le maître est absent, il n'y a pas grand monde à cette heure dans le village. Beaucoup d'hommes et de femmes à la pêche, aux champs ; beaucoup d'enfants à l'école.

Nous allons prier cet indigène de nous faire donner quelques noix de cocos, pour nous procurer l'occasion de juger de l'agilité du Canaque. Suivons des yeux cet enfant embrassant le tronc de l'arbre, tandis que, le corps courbé en arc, il appuie à plat la plante des pieds contre l'écorce et les élève successivement. Avec quelle habileté il va atteindre la cime du cocotier et s'emparer d'un fruit qu'il lui faudra dépouiller ensuite. Nos sauvages ont pour cela un moyen simple et rapide. Ils aiguisent à ses deux extrémités un bâton, fixent l'une d'elles en terre, inclinent l'autre devant eux ; puis, saisissant la noix à pleines mains, ils la frappent à tour de bras sur l'extrémité pointue et font voler au loin les débris de l'écorce dilacérée par les chocs successifs.

...Le Canaque est essentiellement paresseux et indolent. Il n'aime pas à sortir le soir de peur des revenants, ou tôt le matin par crainte de la rosée. Rencontrez-le se dandinant, il dira qu'il se promène. Du reste, le peu de soins qu'il prend pour améliorer sa position, sa cuisine, la construction de ses cases, malgré le contact et l'exemple des Européens, n'est-il point la meilleure preuve de la nonchalante apathie d'une race qui se contente de demander à la nature géné- [284] reuse ce qu'elle peut lui donner pour subvenir à ses premiers besoins ? Mais de là à rester complètement inactif, non certes ! À la plantation des ignames, à la pêche, aux *pilous*, que de mouvements, que d'exercice ! D'une merveilleuse souplesse, singe et chat tout à la fois, moins l'appendice caudal, jamais il ne tombe en grim pant aux arbres, dans ses courses ou dans ses travaux <sup>96</sup>. D'une grande résistance à la fatigue, il peut parcourir 60 à 70 kilomètres par jour dans la montagne, fournir une course de 4 à 5 kilomètres, nager des heures entières et, au besoin, devenir un cavalier accompli. Couchés vers les dix ou onze heures du soir, les naturels se lèvent avec le jour, mais ne dédaignent pas, en cas de grande chaleur, de fatigue exceptionnelle, de faire au milieu de la journée une sieste prolongée s'ils en ont l'occasion.

Nous n'irons pas chez Nondo, le troisième seigneur de la vallée. C'est un chef de guerre, du grade de lieutenant, notre auxiliaire pendant l'insurrection de 1878 où il a été blessé. Il a, comme beaucoup d'autres chefs, une triste réputation de moralité : le peu de cas qu'il fait des femmes de sa tribu, on dit même des siennes qu'il vendrait au premier venu, n'est point fait pour donner une haute idée de ce personnage <sup>97</sup>. De plus, il a la lèpre, car vous n'ignorez point les ravages que fait actuellement en Calédonie cette terrible maladie <sup>98</sup>.

Ceci n'a rien d'étonnant quand on songe qu'il s'agit d'une race livrée, par son ignorance des règles élémentaires de l'hygiène, à l'agression de tous les principes morbigènes.

[285] Est-ce à dire que les Canaques n'aient point de médecine ? Non, loin de là. Ils ont leurs praticiens ou plutôt leurs sorciers : êtres ignorants, contrefaits souvent, bouffons de la tribu même ; mais êtres terribles, redoutables, par leur réelle intelligence, et surtout par l'esprit du mal, le seul peut-être bien développé chez eux.

---

<sup>96</sup> Un missionnaire, qui vit avec eux depuis 25 ans, disait qu'il n'avait jamais vu de fractures suite de chutes.

<sup>97</sup> Nondo est mort au mois de novembre 1889. Il était depuis longtemps atteint de la redoutable affection et il se serait donné la mort à l'aide d'un poison subtil dans une case où il s'était retiré sur les bords de la Négrépo, avec l'intention d'y mourir. Ce chef, dont le commandant Rivière a tracé un portrait aussi exact qu'inimitable, nous avait rendu, en 1878, de signalés services. M. Servan avait complètement dompté le sauvage qui, dans la marche du commandant de Canala sur la Foa, avait eu un moment la velléité de mettre à mort ce dernier. L'énergique attitude de M. Servan, faisant don à ce moment de sa carabine à Nondo, sauva la situation. On raconte au Canala qu'il aurait dit au chef canaque : « Prends cette arme, Nondo : si ton dessein est de me suivre pour aller rejoindre le colonel, tu t'en serviras contre nos ennemis ; si, au contraire, tu as l'intention de m'assassiner comme je le pense, tu diras que tu me l'as prise ». Vaincu par ces fières paroles, Nondo n'hésita plus et combattit fidèlement à côté de nos troupes.

<sup>98</sup> Voir, à l'index bibliographique, l'article que nous avons publié dans les *Archives de médecine navale* (février 1891).

Les médecins ou *takatas* tiennent de leurs ascendants quantité de formules thérapeutiques et de pratiques bizarres relevant autant de la sorcellerie que de la médecine. Ils jouissent d'une autorité considérable auprès des leurs, font la pluie et le beau temps, distribuent la santé, la maladie, la mort même, au gré de leurs désirs ; les chefs doivent compter avec eux. Tous les remèdes indigènes sont administrés à l'intérieur ou à l'extérieur sous formes de tisanes, fumigations, frictions, applications.

Vient d'abord la *citronnelle* (*andropogon schoenanthus*) utilisée en infusion contre les flux intestinaux <sup>99</sup>. Le bancoulier (*aleurites triloba*), en canaque *cahuru*, donne une huile, huile de *camari*, douée de propriétés éminemment purgatives et susceptible d'être employée par nous. Préparée par M. le pharmacien de la marine Garnault, elle figurait, en 1862, à l'exposition de Londres. Les Néo-Calédoniens mangent également un ver qu'ils trouvent dans la noix, et dont ils sont très friands.

Le ricin (*ong'do*) est, comme le précédent, très répandu à l'état sauvage, bien que n'étant pas indigène. Les propriétés du ricin sont connues des *takatas*.

Deux autres plantes de la même famille sont très en honneur sinon dans la médecine du moins dans la sorcellerie canaque. L'une est l'*excæcaria atrox*, voisine du mancenilier et de la même tribu (*Hippomanes*). La toxicité de cette plante, connue sous le nom d'*arbre aveuglant des Moluques*, a été dès longtemps signalée par de Rochas. L'autre, un arbuste, dont toutes les parties donnent un suc irritant, s'appelle à Canala *dü* ; elle sert aux Canaques d'abortif, et aussi pour se procurer du poisson qu'ils empoisonnent en jetant dans les rivières une sorte de composition faite à l'aide du suc de la plante : le poisson n'acquiert de la sorte aucune propriété toxique.

Le maniania (quéchoc) est une légumineuse (*Pachyrizzus montanus*), [286] dont les naturels aiment à manger, en cas de disette, les racines crues ou cuites sous la cendre. Ils se servent aussi, au dire de certaines personnes, de l'application de feuilles mâchées comme topiques contre les piqûres des araignées noires.. En outre, le tubercule de cette liane, dont les bestiaux sont très friands, aurait aussi la propriété d'augmenter la lactation.

Le *bourao* (*peu*), une malvacée scientifiquement nommée *hibiscus tiliacæus*, fournit aux indigènes un émollient de premier ordre et un singulier aliment. Après avoir fait sur les branches de l'arbre des séries d'incisions transversales, ils enlèvent l'écorce de deux en deux. Le tissu nouveau qui la remplace est une sorte de bourrelet d'un blanc jaunâtre, mets savoureux, agréable, rappelant en plus dur le fond d'artichaut.

Le *rhus atra* (*Thérébintacées*), ou sumac vénéneux dont les émanations sont malfaisantes, possède un suc très vésicant, plus utile au sorcier qu'au médecin. Son application faite sur de grandes surfaces peut déterminer de graves accidents (Hayes). Comme les Canaques, les condamnés le savent bien : ils s'en servent pour se procurer des plaies. On tire un suc, très usité pour les breuvages de sorcellerie, de l'amande cuite sous la cendre de l'*anacardium orientale*. Je tiens pourtant d'un père mariste, qu'il l'a vu employer étendu d'eau, pour laver des plaies envahies par les vers.

L'huile de *calophyllum inophyllum* (*Clusiacées*) sert aux naturels pour frictionner les gens atteints de douleurs rhumatismales <sup>100</sup>. Ils emploient également pour cet usage le fruit âcre comme le poivre du gatellier commun (*vitex agnus castus*).

Laissons de côté le *niaouli*, le palétuvier et la casuarine (*casuarina equitifolia*), espèces astringentes et abortives. Les pousses tendres de palétuvier mêlées à du coco râpé sont un régal pour les Canaques.

Trois fougères rendraient à la médecine néo-calédonienne. de grands services : l'*angiopteris erecta*, contre les rhumatismes ; le *mertensia dichotoma*, dans les

---

<sup>99</sup> En Australie, on l'utilise aussi contre la dysenterie ; elle agirait par son tannin. Son huile essentielle est diaphorétique et stimulante. Beaucoup de colons se servent de la citronnelle pour remplacer le thé et la mélisse.

<sup>100</sup> L'huile âcre de *calophyllum*, qui n'est autre que le tamanou, aurait été essayée à l'hôpital de Nouméa par Hœckel, dans le traitement des ulcères.

affections de la vessie ; enfin, les femmes canaques de certaines tribus emploient les feuilles broyées de la troisième, le *nephrodium exaltatum*, pour hâter la cicatrisation du nombril chez les nouveau-nés..

[287] À citer encore, le *cerbera ahoui* ou du moins une de ses variétés, le *cerbera mangliao*, dont l'ingestion des fruits, la fumée respirée, seraient mortelles !

Le takata connaît bien les terribles effets de ces plantes, mais connaît-il réellement les autres propriétés des simples qu'il utilise par routine, par tradition, plutôt qu'avec un réel discernement ; à quoi lui servent l'*acacia laurina*, le *cœnanthus asiatica*, le *desmodium australe*, le *dodonia viscosa*, l'*avicenia resinosa* et cent autres (Hayes) ?

Tous les remèdes sont tirés uniquement du règne végétal. Il convient pourtant de faire une exception en faveur de l'eau de mer dont ils absorbent une grande quantité pour se purger. Cet usage est très répandu chez les indigènes des Loyalty et chez tous les riverains.

Pour faciliter l'effet de ce remède, on absorbe en même temps, si l'on peut, l'eau de plusieurs cocos. Ce serait être incomplet que de ne pas parler de la saignée locale, la base, le fondement sur lequel repose toute la thérapeutique canaque. Depuis longtemps ces sauvages ont compris tout le parti à tirer de ce puissant dérivatif. Aussi, est-ce toujours ou presque, toujours par des scarifications larges et profondes, pratiquées à l'aide d'un morceau de verre, que les takatas commencent le traitement d'une affection. Plaies, contusions, oppressions, douleurs de toute nature, sont traitées par une série d'incisions. Les Canaques, stoïques et d'une résistance admirable à la douleur, les supportent sans se plaindre. Par ce moyen, les médecins indigènes combattent les inflammations ou empêchent leur développement. Quelquefois pourtant, l'abus de la saignée pratiquée d'une façon intempestive ou en un endroit mal choisi surtout, a causé la mort, par blessure artérielle, des malades devenus victimes du zèle des takatas pour les émissions sanguines, et de leur ignorance complète des premières notions anatomiques.

Quant aux connaissances chirurgicales des Canaques, elles nous ont toujours paru assez rudimentaires. On panse les plaies avec une feuille tendre de bananier non encore déroulée, dont les propriétés seraient astringentes. On se sert encore pour les furoncles, les abcès, de la feuille de la plante communément appelée *fer-à-cheval* ; souvent aussi les indigènes emploient pour les blessures et les brûlures un mélange de graisse et de charbon de bois finement pulvérisé.

Certains takatas s'entendent également à soigner les fractures des [288] membres, quand elles ne s'accompagnent pas de déplacement.

Comme tous les sauvages de quelque partie du monde qu'ils soient, ils maintiennent les fragments réunis à l'aide d'attelles de bois et de lianes, et appliquent en somme un appareil qui condamne le membre à l'immobilité. Le résultat est ce qu'il peut être, bon par-fois, plus souvent mauvais. En somme, de là à posséder comme le veut ici la légende, des aptitudes spéciales pour ce genre de cures, il y a un abîme ; nous ne souhaiterions à personne de tomber entre les mains d'un praticien canaque.

Les femmes accouchent accroupies, les mains appuyées par terre et soutenues par des matrones seules spectatrices. Quant aux procédés d'obstétrique, ils sont des plus simples, mais aussi des moins délicats. On tambourine de la main sur le ventre de la patiente, doucement et délicatement d'abord, plus vite et à grands coups de poing, voire même à coups de pied ensuite, si les choses traînent en longueur !

## CHAPITRE XI.

Canala au lever du soleil. — La Roussette. — Monnaie canaque, échanges et transactions. — Eaux sulfureuses et thermales. — Du haut du Crève-cœur. — Nakéty, antimoine, ananas. — Arbres fruitiers introduits en Nouvelle-Calédonie. — Jacquier et arbre à pain.

Debout, voici le jour, le soleil ne va point tarder à se montrer au-dessus de la presqu'île de Bogota <sup>101</sup>. Déjà le brouillard, semblable à un voile de gaze, se lève dans la vallée au-dessus des rivières, séparant du reste du sol les cimes des montagnes suspendues dans les nuages. Encore une heure ou deux et la brise de mer va s'élever, quand les premiers feux de l'astre-roi auront échauffé l'immense entonnoir où tous ses rayons tombent à pic.

Ne quittons point pourtant le poste, sans avoir donné un coup d'œil à cet animal ailé que nous présente un Canaque. C'est une roussette, le seul mammifère originaire de la Nouvelle-Calédonie. Les zoologistes disent que c'est un chéiroptère de la famille des chauves-souris, laquelle parmi ses nombreuses sections comporte le genre *Pteropus* (roussette), constitué par les chauves-souris que l'on rencontre dans l'Asie méridionale, l'archipel des Indes, et ainsi carac- [289] térisé : membrane échancrée profondément entre les jambes, incisives tranchantes à chaque mâchoire, et mâchelières à couronne plate.

Elles vivent en grande partie de fruits dont elles détruisent une grande quantité, de petits oiseaux et d'autres petits animaux.

Leur chair est comestible. Ces nocturnes ont une tête de renard, aussi les appelle-t-on parfois renards-volants. Ils constituent en Calédonie, comme partout, un véritable fléau pour les arbres fruitiers.

Attachés, la tête en bas, aux branches, ils font en une nuit disparaître toute une récolte de goyaves, de pêches, papayes, etc. On ne sait pourquoi les Européens n'imitent pas plus les Canaques qui les mangent, car ce gibier tout spécial, dont la chair rappelle celle du lapin, n'est nullement indigne de figurer sur nos tables.

Hâtons-nous de donner à l'indigène le dix-sous demandé. Autrefois nous n'aurions pu lui faire accepter une pièce de monnaie dont il ne connaissait point l'usage. Il se servait uniquement de petits coquillages de la forme et de la grosseur d'une petite perle, percée d'un trou qui sert à les enfiler, ou bien encore de la pointe diamantée, placée à l'extrémité de certaines coquilles <sup>102</sup>.

Tous maintenant connaissent la valeur de l'argent, s'en servent pour leurs transactions, mais n'acceptent point l'or <sup>103</sup>. L'usage de la monnaie primitive n'est point perdu néanmoins dans certaines tribus encore peu civilisées ; les chapelets de petits grains, dans les autres, ne se retrouvent que chez les riches.

Ici les Canaques se sont réellement policés à notre contact. Ceux que nous rencontrons nous saluent d'un bonjour. Quand ils ne sont pas trop paresseux, les indigènes apportent volontiers aux colons des légumes, des fruits, du poisson, le produit de leur chasse, s'ils ont un permis d'armes. Mais dès qu'ils ont fixé le prix de leur marchandise : « 1 dix-sous, 2 dix-sous », il est quelquefois difficile de leur faire diminuer quoi que ce soit. À toutes les questions, ils répondront d'un ton traînant : « Non, monsieur, donnez 1 dix-sous, 2 dix-sous ! » Cette manière particulière de compter vient

---

<sup>101</sup> La presqu'île de Bogota sépare, à l'est, la baie de Canala de celle de Nakéty.

<sup>102</sup> L'extrémité de l'olive. Celles des Nouvelles-Hébrides sont taillées en lamelles de la minceur d'une feuille de papier.

<sup>103</sup> L'or, l'or français surtout, est du reste une rareté en Nouvelle-Calédonie. Il est, pour une notable partie, entre les mains des forçats et des libérés.

de leur numération qui est toute spéciale. Ils se servent de nœuds faits à une corde ou d'entailles pratiquées sur un bâton, et incapables de compter [290] jusqu'à 100, ils ont adopté un système que l'on pourrait appeler vigésimal au lieu de décimal comme le nôtre. La base en est en effet le nombre 20, réalisé en comptant les doigts des mains et des pieds.

Le tout fait un homme ; quarante doigts font deux hommes. Quand on parle d'oiseaux, de choses inanimées, d'objets très grands, la numération change ou, du moins, le terme dont on se sert pour les désigner. Si l'on veut exprimer l'idée de durée, de temps, les années se compteront par plantations d'ignames, les mois par lunes, etc.

Mais inutile d'insister puisque partout on peut s'entendre avec les Canaques. Ceux qui vont aux écoles et fréquentent les Européens, connaissent bien la monnaie de billon, demandent « 1 cinq-sous, 1 quinze-sous » ; ils diront parfaitement 1 franc, 1 fr. 50.

Quand vous traiterez avec des indigènes, quand vous conclurez un marché, gardez-vous de les rudoyer, de les molester le moins du monde, jamais ils ne reviendraient chez vous. L'argent les tente surtout, mais ils ne sont pas insensibles à l'offre de pipes, de pain, de tabac en figues, appelées *chicas*. Les popinées surtout qui ne peuvent rien conserver sans que leurs aimables maris ne les dépouillent, sont très contentes d'accepter les dons en nature. Pour un lambeau d'étoffe, un peu de pain (*farawa*), elles céderont facilement les denrées apportées dans des paniers, tressés à l'aide de feuilles de cocotier, qui ne manquent pas d'élégance.

...Nous voici sur la propriété Evain, renommée par ses magnifiques caféeries. Une source d'eau sulfureuse a été découverte sur la rive droite de la rivière l'Alala, qui traverse ce domaine. Ce n'est pas la seule dans le pays. Sur l'un des bras de la rivière Négrépo, à l'endroit où celle-ci descend du mont Pembaï, une autre source sulfureuse a été trouvée, et l'on dit qu'il existerait dans ces parages des sources d'eaux thermales.

Du reste, les eaux minérales ne manquent pas en Calédonie, car les alluvions déposées par les torrents descendant de la grande chaîne centrale, proviennent, d'après M. l'ingénieur Garnier, de fragments de roches à base de magnésie qui les composent, avec d'autres roches ferrugineuses ou sulfureuses. Or, par une réaction analogue à celle qui donne le gypse ou sulfate de chaux, l'acide sulfurique au contact des roches magnésiennes donne du sulfate de magnésie. On pourrait, en certains endroits, le recueillir en grande quantité à la surface du sol.

[291] Ne quittons point Canala sans jeter un dernier coup d'œil du haut du Grève-Cœur<sup>104</sup> sur la vallée. Étant donné la splendeur de sa baie, la fertilité de son territoire, les richesses cachées dans les flancs de ses montagnes, abri naturel contre la violence des cyclones, le tout joint aux avantages généraux du sol calédonien, réunis ici au summum, regrettons une fois de plus que des conditions stratégiques aient forcé les premiers occupants à choisir l'endroit le plus chaud et le moins salubre de l'île pour y établir sa capitale.

Ah ! du moins, que dans un avenir prochain, quand le canal de Panama aura ouvert aux navires un nouvel accès dans le Pacifique, la France et la Nouvelle-Calédonie sachent utiliser une aussi magnifique situation, pour fonder sur ce point de la côte est, une de ces cités puissantes, capable de rivaliser plus tard, dans les limites restreintes de notre modeste territoire, avec les villes reines de l'Australie : Melbourne et Sydney <sup>105</sup>.

---

<sup>104</sup> Col qui sépare, dans la montagne, la vallée de Canala de celle de Nakéty.

<sup>105</sup> En 1890, la population blanche de Canala, y compris les fonctionnaires, les libérés, la garnison, atteignait à peine le chiffre de 300 personnes, chiffre bien inférieur à ce qu'il était alors que les mines, principalement la Boa-Kaine, étaient en pleine exploitation.

Nakéty, dont on aperçoit de loin l'église, est le seul endroit de la colonie où l'on ait jusqu'ici découvert de l'antimoine en 1878, découverte revendiquée par plusieurs personnes, et plutôt due au hasard <sup>106</sup>.

C'est dans cette vallée que l'on a tenté la fabrication du rhum d'ananas.

En 1863, Macé, prédécesseur de M. Rouzeau, ayant acquis de Pannetrat sa grande culture d'ananas en échange d'un mouvement d'horlogerie que ce dernier devait exploiter, demandait, par l'intermédiaire du *Moniteur officiel* (septembre), une personne capable de monter une distillerie. Toutefois, cette culture simple (elle ne demande que des terrains de qualité inférieure) ; facile (elle ne craint ni cyclones, ni inondations) ; rémunératrice (un hectare contient 1.500 fruits qui fournissent 750 litres d'eau-de-vie), n'a point réussi malgré la protection et les encouragements de M. Pallu de la Barrière, gouverneur. Après une heure de prospérité, l'industrie de [292] M. Rouzeau elle-même a été abandonnée. Le rendement ne payait pas les dépenses, ne donnant pas plus de 8 p. 100 d'alcool. Il serait pourtant désirable que l'eau-de-vie d'ananas et l'excellent rhum de Koé pussent suffire à la colonie délivrée, en attendant qu'elle puisse exporter, de tous les produits toxiques et nuisibles actuellement importés <sup>107</sup>.

Quelques minutes d'arrêt à la plantation Hogdson et Freeman. Les aimables planteurs nous feront déguster de la vieille eau-de-vie d'ananas. Elle a bon goût, bonne odeur, une saveur qui rappelle celle du kirsch et des pruneaux d'Agen.

Contemplons, dans le jardin qui nous entoure, tous ces arbres fruitiers, principalement ces grappes de raisin <sup>108</sup>. Que n'a-t-on pas fait pour introduire dans notre colonie les fruits de tous pays, qui, en général, y réussissent très bien ? Chacun d'eux a son histoire, à laquelle se rattache le nom d'un officier, d'un colon, d'un missionnaire. Les gouverneurs encourageaient de tout leur pouvoir ces importations de richesses arrachées au sol de toutes les parties du monde. En 1862, c'est l'*Isis* qui nous apporte de la Réunion des plantes de toutes sortes, entre autres des plants de vignes du Cap.

En 1863, la *Bonite* amène des cerisiers, des pêchers, des pruniers, des poiriers de la Nouvelle-Zélande.

Voici des mangoustans de l'Inde, des manguiers venus de Taïti, en 1857, et dont la réputation est partout si grande aux colonies.

En 1859, M. Saisset, quand il vint succéder à M. du Bouzet, apporta également de Taïti les noyaux d'un mango-pêche envoyé de la Martinique, en 1851, par l'amiral Bruat. En janvier 1862, trois de ces plants fleurissaient et ne tardaient pas à donner des fruits.

Remarquons ces superbes orangers, ces citronniers, ces mandariniers, ils sont ici depuis 1855 ; c'est encore à M. du Bouzet que la [293] colonie en est redevable. Là des pamplemousses de la Réunion, des pommiers canaques, des james roses, des avocatiers, des pêchers de Sanghai, des goyaviers en abondance. Ces pommes-cannelle, ces corossols nous rappellent que nous sommes aussi tributaires de l'Australie. Arrivés

---

<sup>106</sup> L'exploitation d'antimoine est actuellement suspendue. En 1885. le chiffre de l'extraction avait atteint près de 1.800 tonnes d'une teneur de 40 p. 400. Peu de temps après leur découverte, ces mines avaient été acquises par MM. Hanckar et Higginson, qui les cédèrent à une Compagnie écossaise. Il est regrettable que les fours construits pour l'exploitation du minerai n'aient pas donné de bons résultats, les mines de Nakéty paraissent être des plus riches.

<sup>107</sup> Le nombre toujours croissant d'affections graves du foie durant ces dernières années ne reconnaît point d'autres causes, d'après nous, que cette introduction d'alcools d'atonicité inférieure, eaux-de-rie de pommes de terre, importés de Hambourg et d'ailleurs, et cela depuis longtemps. Dès 1859, en effet, le commandant de la Nouvelle-Calédonie, chef de bataillon Durand, avait institué une commission composée d'officiers de la garnison, du médecin de service à Port-de-France et d'un médecin au choix du commandant de la station navale. Cette commission était chargée de s'assurer de l'état des boissons importées, tant les plaintes étaient nombreuses.

<sup>108</sup> Les missionnaires de l'île des Pins ont fait du vin avec le raisin calédonien, excellent comme raisin de table. Néanmoins, l'on peut dire que la culture de la vigne, comme celle de la vanille qui réussit également très bien, est restée jusqu'ici à l'état d'essais.

de Sydney en Calédonie, en 1857, c'est en 1861 qu'eut lieu leur première floraison. Les letschis de Chine, les fraisiers, les framboisiers de la Réunion, viennent ici parfaitement ; nous avons également des figues et des mûres.

Parmi les personnes qui ont le plus contribué à introduire et à répandre en Nouvelle-Calédonie les plantes utiles et les arbres fruitiers, il faut citer M. de Greslan, propriétaire à la Dumbéa, qui les a acclimatés dans ses terres, au lieu de les laisser disséminés, sans culture et sans soins, à travers toute la colonie.

Pour en revenir aux rares fruits indigènes, citons en passant ce spécimen. C'est le jacquier <sup>109</sup> : sa pulpe sucrée a un goût des plus désagréables, qu'elle perd lorsqu'on la trempe dans l'eau. Ses amandes grillées rappellent les châtaignes.

Au contraire, un arbre de la même famille, l'arbre à pain <sup>110</sup>, le maïoré des Taitiens, très répandu dans le nord à Hienghène, fournit un aliment agréable ayant le goût de mie de pain frais, mélangée à des fonds d'artichauts ou de topinambours.

---

<sup>109</sup> *Arlocarpus intergrifolia* : artocarpées.

<sup>110</sup> *Artocarpus incisa*. Un seul arbre donne, par an, 500 fruits du poids d'environ 500 grammes chacun.

## CHAPITRE XII.

L'empire du nickel. — L'industrie du nickel et l'industrie minière en Nouvelle-Calédonie. — Repas canaque ; variété de leur alimentation. — Après le dîner ; gazette et conteurs. — Taro, bananier.

Entrons maintenant dans l'empire du nickel, car le massif montagneux étendu depuis la limite du premier arrondissement jusqu'aux plaines de Nakéty que nous venons de quitter, est formé d'un immense bloc de nickel. Thio est le centre principal de cette importante exploitation à l'heure actuelle. Il est dommage que la rade soit si mauvaise, le nombre des grands navires qui viennent d'Europe toucher à Thio tendant continuellement à augmenter <sup>111</sup>.

[294] Ce fut dans les premiers mois de 1873 qu'un colon, nommé Coste, découvrit au Mont d'Or le fameux caillou vert qui excita chez tous une si vive curiosité.

M. Bridon, avec beaucoup de verve, a raconté dans sa brochure sur les mines l'engouement qui s'empara de toute la population calédonienne prise de la fièvre du nickel, quand on connut la nature du nouveau minerai.

Chacun voulut avoir sa mine, et rêvant cascade émeraude, et avalanche d'or, se crut déjà millionnaire. Cette folie dura jusqu'au krach minier de 1877. On avait peu prévu les difficultés de l'exploitation, de la mise en vente, la baisse des prix par encombrement des marchés, etc. Le public avait été ébloui, fasciné. Le nickel se découvrait partout ; les Higginson, les Hanckar soutenaient, acquéraient, vendaient à des prix énormes, les mines et les parts de mines du Mont d'Or, de la Boa-Kaine, à Canala, de la Bel-Air, à Houailou, du centre de Thio, dont les richesses venaient d'être mises en lumière par quatre intelligents *prospecteurs*, Bonnet, Panier, Bottari et Chapuis.

Grâce à sa puissante vitalité, la Nouvelle-Calédonie sut faire face à cet immense revers de fortune ; bientôt dans les premiers mois de 1881, se fondait au capital de 6.500.000 fr., sous la direction de M. Higginson, la grande société « [Le Nickel](#) ».

Nous ne rechercherons pas ici par suite de quelles vicissitudes, de quelle révolution économique, les Rothschild sont devenus acquéreurs et maîtres de la société. Qu'il nous suffise pour le moment de constater que l'exploitation du précieux minerai, comme l'industrie minière en général, est appelée à donner à bref délai à notre colonie la plus grande renommée et le plus bel avenir <sup>112</sup>.

Ce serait une erreur de croire que les grandes compagnies, le « Nickel », les « Mines du Nord », la « Société générale », aient accaparé tout le périmètre minier de l'île. Il existe un grand nombre [295] de mines diverses, exploitées par des particuliers, à Thio même, et sur les deux côtes. Leur nombre ne fera que s'accroître, pour le plus grand bien de la Calédonie appelée alors à jouir personnellement de son travail et de ses richesses, et à faire aux sociétés une concurrence loyale mais redoutable. Dans ce but, que les petits propriétaires unissent leurs efforts, qu'ils s'associent, se syndiquent.

L'avenir est à eux les humbles, comme aux puissants ; à eux qui, dans leurs modestes entreprises, n'ont point à supporter les charges, les frais généraux des grandes compagnies.

---

<sup>111</sup> Il en est venu 5 en 1887, 5 en 1888, 8 en 1889, 7 dans les 6 premiers mois de 1890, ces derniers jaugeant ensemble 5.417 tonnes, plus quatre autres en juillet de la même année.

Nous devons ajouter qu'il existe, à 40 kilomètres au sud de Thio, un grand port (port Bouquet) où de forts navires peuvent charger en tout temps et qu'on va relier à Thio par un chemin de fer.

<sup>112</sup> L'exportation du nickel a atteint, en 1889, le chiffre de 19.741 tonnes, soit en valeur 3 millions.

En 1890 (1<sup>er</sup> semestre), il a été exporté 9.856 tonnes de minerai et 136 tonnes de mattes de nickel fondu.

À Koné, tout dernièrement, on aurait découvert sur les terrains miniers occupés par M. Reichenbach pour le compte d'Australiens, des gisements d'une importance telle, que le nouveau massif de nickel ne le céderait en rien à celui de Thio <sup>113</sup>.

Il y a quelques années, on fondait le minerai à Nouméa ; actuellement cette opération se fait près d'ici, au Rouet <sup>114</sup>. Le voyageur peut aller visiter les hauts fourneaux, parcourir à Thio les tranchées ouvertes, ou plonger sous terre dans les rares galeries creusées pour l'exploitation des filons. Dans la plupart des mines situées sur les hauteurs, un double câble d'acier, obliquement tendu du sommet de la montagne à sa base, sur une longueur qui dépasse parfois 1.000 mètres, sert à descendre le minerai ; sur lui glissent, par un mouvement de va-et-vient, au moyen d'une suspension à l'aide de poulies, les wagonnets pleins qui descendent, déterminant par leur poids, l'ascension des wagonnets vides, destinés à aller remplacer les premiers à la mine.

...Pressant nos montures à travers la plaine Balansa, pour éviter la terre rouge de Thio, la rencontre des forçats et des libérés mineurs, nous gagnerons le premier village catholique qui se trouve sur la route de Bouloupari. Là, nous assisterons au repas des Canaques, et nous leur demanderons l'hospitalité.

...Les aboiements des chiens, la présence d'enfants presque nus rentrant dans la brousse de chaque côté de la route après être venus nous envoyer leur bonsoir, annoncent que nous sommes arrivés. Le [296] moment est bien choisi. Glissons-nous derrière cette case, et sans être trop indiscrets, sans les déranger, voyons ces quelques indigènes prendre leur nourriture.

Hélas, les temps sont durs ! La marmite dans laquelle les Tayos plongent la main ne contient que des ignames, des patates et des bananes bouillies. Il n'en est pas toujours ainsi. Si l'alimentation du Néo-Calédonien est frugale et a pour base l'igname que vous connaissez déjà, le taro dont je vous parlerai, en somme chez l'Européen et chez lui à l'occasion, il mange de tout ce qu'il peut se procurer. Dans la tribu, outre les végétaux déjà indiqués, on consomme toutes sortes de légumes et de fruits, du poisson, des crabes, des coquillages et des crevettes.

Les Canaques ne dédaignent ni les volailles, ni leurs œufs. Ils sont très friands de la chair des tortues cuites en entier dans leur écaille. Les rats, les chats sont pour eux une bonne fortune culinaire. Les Néo-Hébridais, certains Calédoniens mangent aussi les chiens ; enfin, les jours de fête ou de grande fatigue, on tue un porc (*poka*), et on s'en donne à cœur joie. Les sauterelles, les nymphes de capricornes, les vers de noix de bancoul et les vers palmistes sont aussi des mets très appréciés, ainsi que cent autres dont nous avons parlé ou dont nous parlerons à l'occasion. Si les Canaques aiment le miel des abeilles sauvages trouvé en quantité dans les forêts, beaucoup d'entre eux ne veulent jamais boire de lait, nourriture de l'enfant, indigne, disent-ils de figurer dans l'alimentation de l'homme. Les Néo-Calédoniens ont aussi adopté nos céréales, mangent le riz, sont très amateurs de pain, acheté parfois dans les centres. Chez lui, le Tayo boit l'eau pure ou l'eau de noix de coco, et ne se sert d'infusions de plantes qu'en cas de maladie. Pour la préparation des aliments, la ménagère canaque n'emploie ni piments, ni condiments, ni huile, mais elle utilise le sel, non plus l'eau de mer comme jadis, et tire partie du jus de citron et des oignons <sup>115</sup>.

C'est dans des marmites en fer que s'apprêtent les aliments bouillis. Ces marmites sont, avec les couteaux, le seul luxe de table des indigènes. Des coquilles, des noix de

---

<sup>113</sup> En résumé, la production totale de la Nouvelle-Calédonie en minerai de nickel dépassait, en 1890, le chiffre de 3.500 tonnes par mois. La fabrication des cartouches de fusil Lebel exige, en France, une abondante fourniture de ce métal. Que serait-ce pour notre colonie si l'État se décidait à frapper de la monnaie de nickel ?

<sup>114</sup> C'est le 15 février 1876 que les premiers minerais avaient été fondus à Septèmes (Bouches-du-Rhône), d'après les indications de M. Garnier.

<sup>115</sup> Au début de l'occupation, les Canaques, qui ne composent aucune boisson fermentée comme les autres insulaires de l'Océanie en ont l'habitude, avaient une répulsion instinctive pour l'eau-de-vie. Pourquoi faut-il répéter à ce sujet, à propos du Néo-Calédonien : « Quantum mutatus ab illo » !

coco, des Calebasses pour [297] l'eau, des feuilles de bananier ou des sortes de plats en paille tressée, composent leur unique vaisselle. Les catholiques parfois sont plus avancés, quelques-uns se servent d'assiettes et de verres. Quant au four primitif dont nous avons eu l'occasion de citer les dimensions souvent énormes à propos des requins, il se compose en somme d'un lit de pierres rougies au feu, sur lequel s'étendent des écorces ou peaux de niaouli. Après avoir déposé sur ces écorces l'animal à faire rôtir, entouré de feuilles de bananier, on recouvre le tout de terre pour empêcher la déperdition de la chaleur. Le Canaque mange la viande bien cuite, mais n'a pas toujours, comme on l'a dit, de répulsion accentuée pour la viande froide ; il consomme le poisson frais ou fumé.

C'est le soir que se fait le grand repas dans les villages indigènes. Le matin, l'on se contente d'aliments conservés et emportés au travail, à la pêche, dans des enveloppes de feuilles de taro. Capable de commettre de grands excès de table au moment des fêtes, des pilous par exemple, le Néo-Calédonien est au besoin d'une sobriété étonnante et supporte s'il le faut admirablement la faim. On l'a vu rester deux et trois jours sans prendre de nourriture ; mais quant à manger encore aujourd'hui de la terre, sorte de stéatite molle, destinée à faire supporter la disette, c'est douteux. Pourquoi, en effet, les Canaques seraient-ils géophages ? En tout temps, comme l'a dit avec raison le Père Lambert, ils ont mieux que cela.

... Le repas terminé, la nuit venue, tout le village va se réunir, et les pipes de s'allumer, de passer de bouche en bouche... D'abord chacun va raconter ce qu'il a vu ou entendu dire pendant la journée.

C'est la gazette de la tribu, gazette parlée pour ce peuple qui n'a pas d'écriture <sup>116</sup>. Puis, viendra le tour des conteurs d'histoires et de légendes. Ils diront les exploits des anciens chefs, la chanson de la roussette, très répandue dans la vallée de Canala, la dispute du soleil et de la lune sa femme, au sujet de la cuisson de leurs aliments.

En époux peu galant, le soleil jette à la face de sa compagne des feuilles cuites de maniania, qui font à la face sereine de l'astre des nuits les taches que l'on y voit encore. Peut-être chanteront-ils la [298] légende de l'origine du feu, et tant d'autres qui nous sont complètement inconnues ?

Dans l'impossibilité où nous sommes de suivre la conversation des indigènes, retirons-nous dans la case mise par le chef à notre disposition ; là, en attendant le sommeil, disons un mot de deux végétaux qui jouent, avec l'igname, dans l'alimentation du Néo-Calédonien, un rôle prépondérant : le taro et le bananier.

Le taro (moi) est cette plante à grandes feuilles vertes qui a déjà, sans doute, attiré votre attention. Les indigènes la cultivent sur le flanc des collines, dans ces sortes de réservoirs disposés en gradins, appelés tarodières, où ils excellent à amener l'eau. L'on mange le rhizome du végétal, en botanique : *arum esculentum* (de la famille des aroïdées). Il contient une fécule excellente. Le taro se prépare comme l'igname : bouilli ou rôti, et se cultive en toute saison <sup>117</sup>.

Quant à la banane, sans contredit le fruit à pulpe le plus employé, c'est la nourriture ordinaire des peuples des régions chaudes, où elle joue en quelque sorte le rôle de blé. Sans peine, le bananier fournit à l'homme un aliment sain et abondant, l'ombre rafraîchissante de ses feuilles, ce qu'il faut pour couvrir sa demeure. Aussi, en Amérique, est-il d'usage de dire que personne ne peut mourir là où existe le précieux végétal. Les Canaques mangent les bananes bouillies et en consomment de grandes quantités. Vertes, elles leur servent d'abortif, d'où l'expression : « Elle a mangé la banane », pour dire d'une femme qu'elle s'est fait avorter. Les personnes qui ont habité

---

<sup>116</sup> On ne peut considérer comme une écriture ces dessins grossiers, sortes d'hiéroglyphes gravés sur des bambous, avec lesquels les naturels ont la prétention de représenter certains faits qui les ont frappés : une fête, un pilou, l'arrivée d'un navire, un marché (*piré*), etc., etc.

<sup>117</sup> Il ne faut pas confondre le taro de la Nouvelle-Calédonie avec un pain grossier qui porte le même nom, et que les Néo-Zelandais fabriquent à l'aide de la racine d'une fougère (*acrostichum furcatum*).

les contrées tropicales connaissent tout le parti que l'on peut tirer du bananier. En Calédonie, on en mange les fruits bouillis, frits, séchés au soleil, confits dans le sucre, rôtis sous la cendre chaude. À la Guyane, réduites en poudre et en pâte, les bananes servent à faire du pain, tandis que, mises en contact avec l'eau, elles fournissent une boisson rafraichissante. Enfin, on en tire de la fécule, du vin, de l'alcool <sup>118</sup>.

La chirurgie canaque utilise, avons-nous vu, les feuilles tendres de [299] bananier. On peut également remplacer au besoin la toile imperméable dans certains pansements, à l'aide de ces immenses feuilles fraîches qui, d'après quelques auteurs mal informés, auraient servi de vêtement à notre premier père.

En effet, l'arbre paraît être originaire d'Amérique, continent qui n'a jamais passé pour avoir été le berceau de notre pauvre humanité !

---

<sup>118</sup> Une bananerie rapporte par an 35 fois autant qu'un champ de blé de même surface. Certaines îles de l'Océanie, les Fidji par exemple, font avec l'Australie un grand commerce de bananes.

## CHAPITRE XIII.

Sentiers « muletiers » et route nationale. — Cannibalisme : une bonne aubaine perdue. — Arrivée à Canthio. — L'araignée noire. — L'insecte-feuille. Coucher de soleil.

Suivons prudemment le Canaque qui nous sert de guide de Thio à Bouloupari, pour ne pas nous écarter de la *route nationale*. Vous riez sans doute de ce nom donné à ces fameux sentiers « muletiers » dont la largeur n'atteint point partout un mètre, et qui, creusés au flanc des montagnes, se suspendent en capricieux lacets pendant d'interminables kilomètres, plongent subitement au fond d'une vallée, pour s'élever ensuite aux plus hauts sommets, à des altitudes vertigineuses de 6 et 700 mètres !

S'il est monotone de cheminer au milieu d'innombrables niaoulis dont quelques-uns dépouillés de leur écorce ressemblent plutôt, avec leurs troncs blancs, à des squelettes d'arbres qu'à des arbres véritables ; s'il est insipide de fouler des heures entières le sol rouge et dénudé des régions minières, en revanche, que de compensations pour le voyageur ! N'aimons-nous pas à suivre ces coteaux recouverts de toutes les variétés de fougères brûlées par le soleil, qui mettent aux pieds un tapis métallique d'un vert bronzé ou argenté... à nous enfoncer sous la voûte de ces magnifiques forêts où l'on voyage à l'ombre, un parasol de verdure à trente pieds et plus au-dessus de la tête, et l'immensité du précipice à ses côtés ?

Mais en est-il de même par temps de pluies ?... alors que le sol est glissant, les rivières débordées, les ponts emportés ; que toutes les petites cascates, qui font actuellement les délices de nos montures, au lieu de couler sous la feuillée des gorges profondes, sont devenues des torrents impétueux, roulant sur des gradins de roches, d'immenses nappes d'eau... quand de gigantesques troncs d'arbres [300] arrachés par la tempête ou déracinés par la violence des eaux, barrent les sentiers... que les éboulements les encomrent de tas de pierres hauts comme des maisons, de quartiers de roc qui, en maints endroits, surplombent au-dessus de la tête du voyageur, perpétuelle menace d'écrasement !...

Ah ! quand circulera-t-on en voiture dans toute la Nouvelle-Calédonie ? Là, serait le couronnement de l'œuvre entreprise par l'amiral Pallu de la Barrière <sup>119</sup>. C'est lui qui a donné une si vive impulsion aux travaux de routes, pendant son passage aux affaires. Même, avec le puissant levier de la main-d'œuvre pénitentiaire, tout entière employée à des ouvrages d'utilité publique, il faudrait beaucoup de constance, plusieurs années d'efforts pour mener à bien l'œuvre cyclopéenne consistant à doter la colonie de réels moyens de communications par terre, et à assurer l'entretien constant de ces voies <sup>120</sup>.

... Le repas canaque, auquel nous avons assisté dernièrement, n'a pas manqué de vous faire songer à cette question du cannibalisme tant et si souvent discutée.

On a tenté de faire de cette passion horrible pour le Néo-Calédonien une nécessité, à une époque où il n'existait en Calédonie, ni bœufs, ni moutons, ni porcs, ni chèvres, alors que les naturels n'avaient exclusivement pour se nourrir que du poisson, des légumes, des coquillages et des fruits. Cette coutume barbare serait pour certains la conséquence naturelle du besoin qu'a l'homme d'une alimentation animale, étant

---

<sup>119</sup> Léopold Pallu de la Barrière (1828-1891) : il n'était que capitaine de vaisseau quand il fut nommé gouverneur de la Nouvelle-Calédonie (1882-1884). Promu contre-amiral en octobre 1897 (ndlr).

<sup>120</sup> En principe, le réseau des communications coloniales comprend : 40 routes de grande circulation, 7 routes coloniales secondaires, 10 routes de sentiers muletiers. En réalité, il n'existe encore, à l'heure qu'il est, que 200 kilomètres de routes de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> catégorie et 500 kilomètres de sentiers muletiers de 1 mètre à 1 m. 50 de large. Il faut ajouter à ces chiffres 300 kilomètres de routes pénitentiaires réunissant les divers centres.

Tout dernièrement, il vient d'être décidé qu'en 1892, 300 condamnés, aidés de nombreux indigènes, seraient employés à des travaux de routes. La colonie a voté dans ce but 80.000 francs.

donné la conformation de son système dentaire, et l'introduction de bestiaux, volailles par les Européens aurait eu pour conséquence de faire disparaître l'anthropophagie. À cela il suffit de répondre que beaucoup de Canaques ne mangent jamais ou presque jamais de viande, même à l'heure qu'il est. De plus, les scènes de cannibalisme nombreuses qui ont marqué les débuts de notre occupation, bien après l'importation d'animaux, sont égales- [301] ment la preuve que les Canaques, en dévorant leurs semblables, n'obéissent point à une impérieuse nécessité. Cannibales, ils l'ont toujours été et le sont encore ; seulement, ils prennent pour satisfaire leurs coupables appétits, toutes les précautions suggérées non par l'horreur d'un crime qu'ils ne comprennent pas, mais par la crainte du juste châtement qui les atteindrait s'ils étaient surpris. S'ils ne s'attaquent point aux blancs, ce n'est point pour une autre raison.

En 1878, lors de l'insurrection, bien des personnes encore présentes en Calédonie se rappellent les horribles mutilations subies par les cadavres des malheureuses victimes, retrouvés à l'arrivée des colonnes, mutilations consistant en l'absence de membres prélevés pour les festins atroces.

On a dit aussi que le Canaque mangeait le cadavre de son ennemi parce que sa chair sentait bon et lui donnait du courage. Comment alors expliquer ces meurtres de sang-froid, d'hommes, d'enfants de la tribu, massacrés et mangés ; ces femmes dévorées, sauf à l'époque où elles sont té, c'est-à-dire à l'époque critique ; ces prélèvements faits par les grands, chefs, comme Bouarate, des plus beaux hommes d'une tribu soumise ; ces condamnations à mort prononcées au Conseil des Anciens, contre tel ou tel, secrètement exécuté, puis mangé, sans que rien n'ait pu lui faire prévoir une aussi horrible fin ? N'est-ce pas ainsi que, dans le courant du mois de juillet 1856, Aliki-Kari, chef coupable, d'après les naturels, d'avoir vendu des terrains à M. Bérard et Co, fut condamné et exécuté sommairement par les gens de Kuinedo ?

Kari était un respectable vieillard à barbe blanche, ce qui ne l'empêcha point d'être rôti et mangé.

Quand on interroge sur l'anthropophagie les indigènes, ils affectent de ne pas comprendre, de ne pas répondre ; beaucoup paraissent gênés. Il est à croire certainement que la plupart, parmi lesquels il faut compter les catholiques, ont abandonné l'horrible coutume.

Mais néanmoins les exceptions sont encore nombreuses dans les tribus où nous ne pénétrons jamais ou presque jamais. Sans aucun doute, au moment d'une fête, d'un *pilou* <sup>121</sup> par exemple, il y a encore dans le nord parfois de ces réjouissances culinaires dont la chair humaine fait en partie les frais ! Car qui peut aller surveiller au [302] fond de leurs forêts ces sauvages sans état civil, dont les chefs ont sur les leurs une autorité absolue ?

Il y aurait à citer des récits d'Européens surprenant les indigènes en flagrant délit de cannibalisme, sans que la chose ait eu lieu d'étonner ces derniers, persuadés que la satisfaction de leurs cruels appétits n'avait rien que de très naturel. Faute de preuves suffisantes pour s'appuyer sur l'autorité de pareils conteurs, mieux vaut rapporter le fait suivant. Plus que tout le reste, il prouvera que l'anthropophagie n'est pour le Canaque ni la conséquence d'un besoin, ni la manifestation d'une haine ou d'une vengeance envers son ennemi, mais l'unique résultat d'un grossier instinct, d'une véritable dépravation morale, qui le porte à mettre sur le même pied le cadavre d'un être humain mort de mort violente et celui d'un animal.

Un des premiers planteurs de Canala, qui possédait sur les indigènes une grande influence, reçut dans les premières années de son séjour une députation de ses travailleurs. Ceux-ci venaient lui demander s'il se fâcherait de les voir manger un de leurs camarades tué par la chute d'un arbre, attendu qu'il était dommage de perdre de la si bonne chair ! La réponse de notre colon vous la devinez sans peine ; sur les

---

<sup>121</sup> Voir chapitre XV.

représentations qu'il fit à ses ouvriers, ceux-ci consentirent par soumission à enterrer leur victime, non sans déplorer la perte d'une pareille aubaine pour leur cuisine, et regretter sans doute pour le défunt le grand honneur qu'ils voulaient lui faire.

... Le poste de Cointhio, où nous sommes arrivés, a été construit après l'insurrection de 1878, Comme il est abandonné, nous n'aurons d'autre abri pour nous reposer et nous reconforter, que ces taillis ; pour sièges, ces troncs d'arbres. Campement rustique, déjeuner champêtre s'il en fût...

Notre guide nous fait avec terreur remarquer la présence de plusieurs araignées sous ces solives abandonnées. Depuis longtemps, De Rochas a fait connaître, sous le nom de *micromatte sparassus*, cette petite aranéide noire tachetée de rouge, dont la morsure détermine des accidents fébriles sans danger, mais assez désagréables pour que les indigènes aient cherché à s'y soustraire. Ils y réussissent en exprimant sur la plaie le suc d'une herbe commune à l'île des Pins, disent les uns. Pour les autres, cette herbe ne serait autre que la feuille du maniania ; nous en avons parlé.

Cette araignée, de la grosseur d'un pois, est toute ronde, brillante [303] comme une perle. Les unes ont un point, les autres une raie rouge sur le dos.

Elle ne fait pas de toile, vit ordinairement dans les vieux troncs d'arbres, les vieux bois de charpentes, les lieux humides. Les Canaques l'appellent *mau-miâ*, ce qui veut dire morsure brûlante.

Ils assurent que les personnes piquées par elle en meurent souvent, sans pouvoir citer sur ce point rien d'affirmatif <sup>122</sup>.

Assez, n'est-ce pas sur le compte de ces désagréables petites bêtes.

Avec un scorpion, elles constituent les deux seules arachnides dont on doit éviter, sinon redouter l'approche.

En revanche, les collectionneurs de papillons ou de coléoptères n'auront ici que l'embarras du choix en présence des nombreux échantillons de ces deux familles d'insectes.

Un orthoptère se recommande également à l'attention, à titre de curiosité scientifique. Il s'appelle l'insecte-feuille. Accolé aux feuilles, il est parfois difficile de le distinguer et, par conséquent, de s'en procurer, car par sa couleur et sa forme, il se confond entièrement avec elles <sup>123</sup>.

...Nous arriverons ce soir à Bouloupari, assez à temps pour pouvoir contempler un de ces couchers de soleil, splendide terminaison des belles journées calédoniennes.

Oublierons-nous jamais les spectacles de cette nature que nous avons admirés à Canala, alors que le roi du firmament avait laissé dans l'ombre les hautes montagnes de l'Occident, dont l'arête vive des cimes se détachait en un sinueux zigzag sur un fond d'or et de rose, tandis que les nuées de toutes teintes qui flottaient au zénith et à l'Orient dans l'immensité d'un ciel d'azur, s'éclairaient soudain, sous la caresse des derniers feux du jour, de reflets d'un rouge cuivré ?

---

<sup>122</sup> On a parlé d'un cas de mort en 1887, à l'île des Pins, chez une jeune fille. D'après un témoin oculaire, la nature de l'accident ne serait rien moins que prouvée.

<sup>123</sup> C'est, sans contredit, une variété du sous-genre Phyllie, de la race des orthoptères, famille des coureurs qui ont le corps aplati, membraneux, d'un vert sale.

La phyllie de Calédonie possède une grande nervure longitudinale sur laquelle tombent perpendiculairement des nervures transversales.

À Bouloupari. — Les massacres de 1878. — Le colonel Gally-Passebosc. — La Foa. — La chasse en Nouvelle-Calédonie. — Le cagou. — Le manioc.

Selon nos projets, nous ne ferons que passer à Bouloupari. Nous connaissons maintenant l'organisation et l'importance minime des centres de l'intérieur. Les tribus de l'ouest, qui habitaient ces parages avant l'insurrection, ont à peu près disparu ; l'élevage du bétail, principale industrie du pays, a déjà attiré notre attention ; et nous avons eu l'occasion de parler du fameux soulèvement de 1878, qui débuta dans la contrée.

Voici les tombes des surveillants et des gendarmes de la brigade, massacrés en plein jour dans leur salle manger ; celle du gérant de télégraphe, M. Riou, tué à son poste avec son conducteur Clech, [456] assommé à la porte du bureau, au moment où il tentait de défendre son supérieur. Ce fut le 26 juin 1878, au matin, que le télégraphiste de Tô-mo, à 17 kilomètres au-dessous de Bouloupari, reçut avis de ce terrible massacre, accompli malgré les recommandations et les instructions données aux gendarmes par leurs chefs directs, et auxquelles le carnage de la nuit du 24 au 25, qui avait coûté la vie à cinq de leurs camarades de la Foa, et à environ cinquante colons des environs d'Ouarai, aurait dû donner une terrible importance. Ayant eu l'imprudence de laisser comme de coutume les Canaques s'introduire chez eux, les croyant alliés, les infortunés militaires furent tués à leurs places, avant d'avoir pu chercher à se défendre. Un seul, qui avait à ce moment quitté la table, demeura caché, et parvint à s'échapper.

... Nous nous transporterons rapidement vers la Foa, accomplissant à l'envers le trajet parcouru le 3 juillet 1878 par le colonel Gally-Passebosc, alors commandant militaire. Celui-ci, après avoir assuré la sécurité de la Foa et de la Fonwhari, marchait sur Bouloupari, espérant rencontrer en route les éclaireurs de M. Boutan. En arrivant près de l'endroit appelé les Montagnes-Rouges, là où l'on aperçoit la colonne commémorative érigée en 1889, on trouva le fil télégraphique coupé. Les Canaques alliés apprirent alors au colonel que les révoltés de la tribu de Naina, auprès de laquelle on se trouvait en ce moment, occupaient les revers des crêtes. Aussitôt, Gally-Passebosc se porta au-devant de l'ennemi pour reconnaître la situation, et c'est à ce moment qu'il fut frappé de deux balles, l'une à la cuisse droite, l'autre au ventre.

Après avoir descendu le blessé de cheval, fouillé sans résultat la brousse, on exécuta des feux de salves, et la colonne, privée de son chef, tombée dans une embuscade, reprit tristement le chemin de la Fonwhari, où elle arriva à cinq heures du soir.

Blessé dans la matinée vers les dix heures, le colonel mourut le lendemain matin à huit heures, dans les bras de ses officiers ; et du Dr Deliscouët, médecin de la marine.

Il fut enterré provisoirement au pied du mât de signaux de Téremba, à l'ombre du pavillon français pour l'honneur duquel il avait combattu toute sa vie, et venait de succomber <sup>124</sup>. Ce brave officier, très estimé et très regretté de tous, fut temporairement remplacé par le commandant Henri Rivière, capitaine de frégate, le glorieux vaincu d'Hanoi ; appelé lui aussi, par une singulière ironie de la destinée, à tomber cinq ans plus tard sous les coups d'une horde de sauvages, comme le malheureux colonel auquel il venait de succéder !

---

<sup>124</sup> Gally-Passebosc, né le 15 avril 1836. en Lorraine, avait servi en Cochinchine, au Sénégal, pendant la campagne de France. Durant l'expédition d'Abyssinie par les Anglais, il avait rempli les fonctions d'attaché militaire.

Saluons en passant leur mémoire, et en même temps celle d'un troisième héros, l'illustre amiral Courbet, qui, alors qu'il était gouverneur en 1880, s'honora en faisant exhumer la dépouille du colonel Gally, à laquelle on fit à Nouméa de magnifiques funérailles.

... Le centre de la Foa doit son nom à la rivière qui traverse la vallée, dont les palétuviers des rives fournissent d'excellentes huîtres. À ce sujet, disons de suite que l'on a découvert tout dernièrement des huîtres perlières à l'île des Pins, et que sans doute il doit en exister dans les autres rades de la colonie.

... Allons, Nemrods, préparons nos armes ; les canards sauvages nous attendent. C'est l'endroit et le moment où l'on en trouve plus que jamais la chasse en est toujours permise. N'oublions point les sarcelles, les plongeurs, les butors, les poules sultanes, les hérons gris cendré au long cou, les pluviers, bécassines, courlis, voire même les crabiers blancs ou bruns.

Peut-être rencontrerons-nous, bien que son nid soit difficile à découvrir, une sorte d'oiseau gris ardoisé à huppe, qui nous sera complètement inconnu, car il n'existe, paraît-il, qu'en Calédonie. Gros comme une poule, il court et ne vole pas, se nourrit d'insectes et de larves. Quand on le poursuit, il se cache la tête sous l'aile, et vit bien en cage, ou plutôt en volière, si on a le soin d'y entretenir l'humidité.

C'est le fameux *kayou*, le jardinier du pays. Il est connu dans la science sous le nom de *ryoclaetos jubatos*. Mais est-ce un râle ou un héron, naît-il avec ou sans plumes, marche-t-il oui ou non en naissant ? *Adhuc sub judice lis est*.

Qu'importe si l'on fait bonne chasse, heureux passe-temps assez rare ici, mais non totalement inconnu en Nouvelle-Calédonie. Quoi qu'on en ait dit, le gibier n'y fait point absolument défaut.

[458] À tout seigneur tout honneur. Commençons par les bœufs sauvages. D'après les gens bien informés, il en existe, échappés des concessions, ainsi que des chèvres et des chiens sauvages <sup>125</sup>, surtout depuis l'insurrection.

En continuant l'énumération des quadrupèdes, nous pouvons présenter comme dignes des coups du chasseur, le cochon. Ici, il a nom *poka*. C'est sans contredit l'animal le plus anciennement introduit en Calédonie, où il a été importé par Cook <sup>126</sup>. S'il s'est facilement reproduit, trouvant à volonté manioc, patates, cocos, ignames, papayes et herbes de toute espèce, il est pourtant assez rare dans les tribus où on l'élève, soit pour le manger, soit pour le vendre aux Européens, au prix variable de cinq à dix dollars. Mais cet animal, certainement de race indo-chinoise, si commun en Annam et au Tonkin, de couleur gris cendré, au ventre traînant, n'en est pas moins assez répandu à l'état sauvage depuis 1878. Avec sa crinière dure et rude, ses formes saillantes, sa maigreur, ses défenses chez le mâle, il paraît être l'analogie des sangliers marrons d'Amérique, descendants des premiers porcs introduits par les Espagnols.

Comme celle de ses congénères domestiques, sa chair est excellente ; la trichinose complètement inconnue.

Il y a quelques lièvres à Canala, et aux environs de Nouméa ; il est possible de s'attaquer aux descendants des deux cerfs-axis de la Réunion, introduits par M. Boutan en 1862, en même temps qu'il dotait la colonie d'échantillons de cailles, perdrix, etc.

---

<sup>125</sup> En parlant des chiens dont il a déjà été question (chapitre premier), disons que beaucoup de ces fidèles animaux, excellents pour la chasse et la garde, succombent aux progrès d'une singulière affection, la filaire du cœur. À l'autopsie du cadavre, on trouve dans le ventricule droit du cœur, et jusque dans les ramifications de l'artère pulmonaire, le singulier parasite.

<sup>126</sup> C'est à tort, croyons-nous, que l'on considère une sorte de chat gris, très domestique, et son ennemi naturel, le rat, comme originaires de la Nouvelle-Calédonie, où ils ont introduits par les navires, à une époque que nul ne peut préciser, comme tous les animaux actuellement existants. Aucun n'y étant venu seul, ainsi s'explique l'absence absolue de bêtes sauvages, d'animaux féroces, de serpents, reptiles, etc., etc.

Enfin, on tue parfois des coqs, des poules sauvages. Mieux vaut nous rappeler à la réalité, et signaler plusieurs oiseaux très communs en certains endroits, dont nous pouvons faire à foison nos victimes. C'est d'abord le *notou*, pigeon très gros, d'un brun ardoisé, du poids d'un kilogramme environ. Très bon à manger, sauf à la saison sèche, où sa chair est coriace ; celle-ci fournit en tout autre [459] temps un excellent bouillon et un délicieux salmis. Puis vient le *dago*, qui niche à terre, le pigeon vert, la tourterelle.

Je m'arrête, pour ne pas conseiller la destruction d'espèces utiles.

... Nous ne pouvons visiter toutes les localités voisines de la Foa, la Ouaménie, Moindou, Téremba, port de la Foa, sans grand avenir, faute de terres cultivables ; la Fonwhary, où avait été organisé un établissement agricole. Les cultures que nous trouvons partout le plus répandues, sont le manioc, le maïs, le café et le tabac.

... Tout le monde sait que le manioc appartient à la famille des euphorbiacées. Il pousse dans les terrains assez secs. C'est encore le blé des pays tropicaux, a-t-on dit, en le mettant sur le même pied que la banane. Sa racine tubéreuse est remplie d'un suc vénéneux, qui disparaît par le lavage, l'exposition à l'air, la cuisson.

Voilà pour la généralité des espèces. Mais il en existe une, le manioc doux, aïpy des Brésiliens, dénuée de ces principes dangereux. Seul son épiderme doit être enlevé. Or c'est cette variété que l'on trouve en Calédonie, où elle a été introduite en 1854 par M. de Bovis, lieutenant de vaisseau, commandant du *Phoque*, qui l'a importée de Taïti <sup>127</sup>. Européens, vous connaissez le tapioca qu'il fournit ; on en fabrique à Bourail <sup>128</sup>. Créoles, faut-il vous rappeler la *couaque*, farine séchée et criblée, qui a subi un commencement de torrification, et la *cassave*, obtenue à l'aide de la pulpe humide de manioc finement étendue sur une plaque chauffée, où elle ne tarde pas à se transformer en un mince gâteau.

---

<sup>127</sup> Le manioc n'est pourtant point une production naturelle de Taïti. Il y été importé de Rio-Janeiro en 1850, par l'amiral Bonnard. Les Tahitiens y prirent rapidement goût. Les missionnaires de Calédonie, de leur côté, s'empressèrent de le cultiver et de le répandre au voisinage de leurs missions. À Saint-Louis, le père Vigouroux en planta par hectares. Néanmoins, les Canaques, qui apprécient le manioc, n'en font pas de plantations.

<sup>128</sup> Le manioc, qui fournit le tapioca, est le manioc des féculeries (*manihoc utilissima*), le seul employé, mais dont la racine, avons-nous vu, est vénéneuse. Il en existe à peine en Calédonie. L'administration, craignant que les condamnés n'utilisassent ses propriétés toxiques, s'oppose à son introduction.

[460]  
CHAPITRE XV.

De la Foa à Canala. — Poste et facteurs indigènes. — Coindé. — Hygiène corporelle chez les Canaques. — Pilou-pilou. — Foudre et orages en Nouvelle-Calédonie. Reconnaissance chez les indigènes : pourquoi ils ne viennent pas à nous. — Couiné, légende des premiers habitants de Canala.

La route de la Foa à Canala traverse une des régions sinon les plus pittoresques, du moins les plus belles de l'île, et franchit à 700 mètres d'altitude les contreforts de la chaîne centrale, en pleine forêt vierge.

Nous avons cette fois un excellent compagnon de route. Ce Canaque, le casse-tête en bandoulière, ce lourd sac sur l'épaule, est chargé de la poste. Il nous accompagnera, tiendra nos chevaux aux moments difficiles, s'il est besoin, et pourra nous rendre encore mille petits services.

... C'est en 1859, on l'a vu plus haut, qu'eut lieu la création du premier service postal, entre Nouméa, alors Port-de-France, et Napoléonville, aujourd'hui Canala. L'indigène facteur suivant à peu près cette route, arrivait de Nouméa à Bouloupari ; de là passait à la Foa, puis à Coindé et enfin à Canala, après un trajet de 190 kilomètres accompli en 15 ou 20 jours. Parfois aussi, le Canaque laissait la boîte aux dépêches suspendue à une branche d'arbre, ou disposée à la lisière d'une forêt. Là, celui qui devait continuer le service, allait la reprendre à des dates fixées. Or il arriva qu'à la fin de 1860, la tribu d'Aouï, dont les postiers traversaient le territoire, fut décimée par une terrible épidémie, qui avait, croyait-on, commencé au début de la poste <sup>129</sup>.

[461] Il n'en fallut pas davantage pour ces êtres grossiers et stupides. S'imaginant que les blancs, ou une tribu ennemie, leur transmettaient par la boîte de fer-blanc quelque maléfice, ils guettèrent le passage des malheureux courriers et les massacrèrent. Inutile d'ajouter que les victimes furent dévorées.

Une vaine tentative de répression eut lieu contre les sauvages. Tous s'enfuirent dans les montagnes, et le service par terre demeura interrompu jusqu'à la fin de 1862.

Rétabli à cette époque, il se fit mensuellement en trois ou quatre jours. Au mois d'août 1864, le courrier allait jusqu'à Pouébo en 14 étapes, soit ensemble 600 kilomètres effectués en 14 jours, avec embranchement sur Hienghène et Gatope. En 1870, il était prolongé d'autre part de Bouloupari sur Bourail. Les agents les plus divers, officiers, missionnaires, colons, gendarmes étaient chargés d'assurer le service des bureaux <sup>130</sup>.

---

<sup>129</sup> Quelle était cette épidémie ? Sans doute la rougeole, qui, à cette époque, sévit cruellement, et fit tant de victimes chez les indigènes. Ceux-ci ont, en effet, la déplorable habitude de se jeter à l'eau lorsqu'ils se sentent brûlés par la fièvre. Disons, à ce sujet, que la variole n'a jamais fait son apparition en Calédonie. Dès le commencement de l'occupation, on a toutefois songé à vacciner les naturels, pour le cas où ce terrible fléau viendrait d'Australie ou d'ailleurs.

En 1863, le Dr Proust, chef du service de santé, et le médecin de 1<sup>re</sup> classe Orabona, faisaient venir du vaccin d'Australie. Les médecins, les missionnaires, les sœurs de l'île des Pins, tous répandaient autour d'eux les bienfaits de la vaccine. Ils recevaient, à ce sujet, en mars 1865, les félicitations du gouverneur.

Bien que la vaccination animale soit maintenant instituée à Nouméa pour les Européens, on s'est relâché un peu, à tort croyons-nous, en ce qui concerne l'inoculation des indigènes.

<sup>130</sup> En 1873, un personnel, détaché de l'administration des postes, vint prendre possession des bureaux de l'intérieur, dont le nombre, élevé à 22 en 1879, fut porté à 28 en 1886, pour augmenter encore depuis.

Le nombre des correspondances de toute nature, relatives à la colonie, est du reste en voie d'accroissement sérieux. Elles ont atteint le chiffre de 257.164 en 1887 ; 513.768 en 1888 ; 535.787 en 1889.

... Profitons de la case construite à Coindé pour les Européens de passage. Nous y serons chez nous, nullement importunés par les Canaques, plus sales ici que partout ailleurs, et pour la plupart lépreux ; car Coindé est un village formé en grande partie des débris des tribus révoltées. Toutefois, nous ne partirons pas sans aller nous rafraîchir dans le réservoir d'une des cascades si nombreuses ici, salles de bain naturelles des indigènes.

En effet, il ne se passe point de jour que les Canaques ne se livrent aux douceurs de l'hydrothérapie.

Après les plantations, après la marche, les travaux, il est d'usage de prendre une douche complète. Ce n'est pas que l'hygiène corporelle soit, de leur part, l'objet de la moindre attention comme du reste, ils n'en ont cure. Ils portent les cheveux peu longs, sauf pour les deuils (on les laisse pousser alors une année et même davantage), détruisent les insectes qui envahissent leur chevelure, à la manière des Somalis, c'est-à-dire en l'enduisant de chaux, ce qui donne à leur toison une couleur rouge qui contraste énormément avec leur[462] visage bronzé. Les dents, qu'ils perdent de bonheur [*sic*], doivent leur blancheur à l'usage de la canne à sucre, qu'ils croquent constamment. Ils se rasent avec du verre, car en général, les chefs seuls portent la moustache et la mouche. Quant aux ongles, ils n'ont pas l'habitude de les conserver longs.

... Nous remarquons, avec étonnement, la surface du sol qui semble avoir été battue et piétinée depuis peu, sur une vaste étendue circulaire. Il est possible d'affirmer qu'ici a eu lieu ces jours derniers un *pilou-pilou*, une de ces fêtes dansantes que les chefs, les villages se donnent entre eux, à l'occasion d'une naissance, d'un mariage, d'une récolte heureuse, etc. C'est sur une scène champêtre, non sur la place de Nouméa, qu'il faut assister à un spectacle de cette nature. Là, plus de cadre, plus de couleur locale ; mais ici, quel tableau !

Le repas du soir a pris fin ; les guerriers en toilette de combat, le corps barbouillé de suie, couvert de feuillage, le tour des yeux bariolé de couleurs rouges et bleues, sont rassemblés en armes <sup>131</sup> ; avec eux, les popinées en costume de bal, c'est-à-dire un simple tapa autour des reins. De grands feux éclairent la scène.

Sur un signe du chef, l'orateur, monté sur un tertre ou un tronc d'arbre au milieu de l'orchestre, harangue la foule. Il conte quelque légende guerrière avec une volubilité de plus en plus croissante...

Chacune des strophes de sa composition est accueillie par un grand cri de bêtes fauves...

Haoühh !!! poussé par la multitude.

Haoühh !!! répète l'écho, et l'orateur continue.

Les auditeurs s'agitent sur place en cadence, incapables de se contenir <sup>132</sup>.

Bientôt, la musique entre en ligne. S'accompagnant de la voix, les musiciens de l'orchestre frappent en mesure sur des morceaux de bois ou se servent de sortes de battoirs en écorces de banian. C'est alors la plus épouvantable cacophonie qu'il soit possible d'imaginer...

[463] Les groupes se forment. Un guerrier se détache soit nu, soit revêtu du masque de guerre <sup>133</sup>.

Il tourne au-devant des autres, agitant ses armes avec une sorte de déhanchement comique. Sorte de chef, de chœur, il donne la cadence aux tayos rangés derrière lui en lignes, de manière à former les rayons d'une circonférence dont le tertre occupé par l'orchestre serait le centre.

---

<sup>131</sup> L'habitude de se rendre en armes aux pilous est le vestige de cette défiance que les tribus professaient jadis les unes à l'égard des autres.

<sup>132</sup> Même les Canaques spectateurs et non acteurs, grisés par la musique et l'exemple, ne peuvent se retenir. On les voit s'agiter sur place, et finalement, se joindre tôt ou tard aux danseurs.

<sup>133</sup> Voir chapitre XVII.

Chih, chih. sur un rythme saccadé et rapide, tous les acteurs répètent ce bruit, semblable au sifflement d'une machine qui lâche sa vapeur. Tous se mettent en mouvement derrière le tayo danseur, variant les poses, les gestes, d'une réelle élégance, quand ils ne sont pas d'une indécence complète. La guerre, la, chasse, la moisson, etc., rien n'y manque.

Toute une nuit l'on danse, toute une nuit dure cette orgie de mouvements, irrésistible pour le Canaque excité par la grande quantité de nourriture absorbée avant la fête, rapidement monotone pour l'Européen spectateur.

De temps en temps, se détachant du groupe, un guerrier parcourt rapidement la circonférence du cercle, en faisant tournoyer autour de sa tête un tison enflammé. Quelques popinées. à la. démarche légère, et se tenant par la main, agitent en passant autour des guerriers leurs rameaux de feuillages, unique distraction apportée au milieu de ce chaos de membres secoués dans un délire effréné !

Et pourtant, nul ne peut le nier, le spectacle ne manque pas de grandeur. À voir tous ces corps noirs se démener, se tordre à la lumière des torches et des feux qui les environne à suivre à travers la multitude ces projections innombrables d'ombres bizarres, on se croirait véritablement transporté au milieu d'une troupe d'esprits infernaux !

... Hâtons-nous, pour ne pas être surpris par un orage avant notre arrivée à Canala. Des nuages s'amoncellent là-haut, ne présageant rien de bon, non qu'il tonne souvent en Calédonie, il y tonne moins qu'en France, et l'on est peu surpris de l'absence presque absolue de paratonnerres sur les bâtiments publics.

À quoi cela tient-il ? À la configuration du sol ? Aux vents régnants ? Mystère Peut-être les niaoulis avec leur fourreau [464] d'écorce qui retient l'humidité et en fait d'excellents conducteurs de l'électricité, constituent-ils des paratonnerres naturels, capables de soutirer au sol une énorme quantité de fluide électrique, lequel neutraliserait en grande partie celui de l'atmosphère ? Étant donné la quantité de niaoulis, est-il absolument impossible d'admettre cette action protectrice, qui viendrait s'ajouter à toutes les actions bienfaites du *melaleuca* ? Cette manière de voir n'est et ne saurait être une théorie : elle est passible de nombreuses objections, sans doute ; mais il y a là un fait incontestable, qui n'a pas échappé à certains observateurs.

Ces derniers l'ont en effet remarqué. Comme les véritables paratonnerres dont ils joueraient le rôle, les niaoulis sont, plus que les autres arbres, souvent frappés par la foudre. Au contraire les cocotiers, que la hauteur de leurs cimes semblerait prédestiner lors des rares orages à l'action du feu du ciel, sont généralement épargnés.

À toute règle, il y a des exceptions. Quand la tension est trop forte, la foudre éclate, ici comme ailleurs, avec une violence extrême pendant plusieurs heures, même pendant plusieurs jours de suite. En 1886, à Pounériouhen, le tonnerre gronda quotidiennement pendant deux mois. En une seule nuit, il tomba plus de dix fois, détruisant les tabous élevés des cases canaques, des niaoulis, des piquets de barrières, mais n'occasionnant aucun accident. Cet orage fut accompagné de la chute de grêlons énormes, et ce fait extraordinaire répandit parmi les indigènes une terreur telle, qu'ils se crurent poursuivis à coups de fronde par les esprits !

En définitive, les accidents occasionnés par la foudre sont très rares. Les vieux Canaques interrogés sur ce point n'en ont pas souvenance ; Gélima, malgré ses 70 ans, affirme ne se rappeler aucun cas de ce genre.

... Voici Ciü, où se trouvent deux ou trois habitations européennes. Quelques colons du voisinage viennent y chercher la fraîcheur de ses épais ombrages pendant la chaleur de l'été et planer bien haut au-dessus des rizières de la vallée de Canala. Ciü possède une belle cascade, un vrai petit Niagara à certaines époques, à l'endroit où la rivière l'Alala, après avoir fourni une faible partie de ses eaux pour alimenter Canala d'eau

potable, franchit les crêtes et [465] s'épanche en une magnifique nappe d'eau torrentueuse dans la plaine de Paraoué.

Une colonne se dresse devant l'habitation Albaret, à Ciü. C'est un tabou apporté en grande pompe à la mort du chef du logis. Par sa droiture et le bien qu'il avait fait aux Canaques de la région, il s'en était fait aimer et estimer à un tel point qu'à sa mort, les chefs vinrent demander à sa veuve si elle voulait que la tribu prît le deuil.

Cela prouve qu'en sachant s'adresser au Néo-Calédonien, il n'est point impossible de se l'attacher. Comme le dit M. Lemire, si la violence dans le commandement le fait se dérober, la douceur alliée à la fermeté l'attire et le séduit. Mais il ne faut jamais le tromper, bien que lui-même soit essentiellement menteur quand il y va de son intérêt.

En résumé, le Canaque est un véritable enfant, un grand enfant très souvent vicieux, très difficile à saisir parce qu'il ne se livre pas.

N'est-il pas pénible d'avoir à constater qu'après avoir vécu de longues années auprès de nous, il soit resté peu près ce qu'il était au moment de l'occupation ? La faute n'en est pas à l'administration française. Tous, en général, fonctionnaires, missionnaires ont fait dans le but de l'attirer à nous les plus louables efforts ; mais trop de colons, parmi lesquels il faut enregistrer de nombreuses et honorables exceptions, ne se sont jamais adressés qu'au corps de l'indigène. Regardant souvent le Canaque comme une bête de somme, ils ne se font pas faute de le tromper, d'abuser de sa faiblesse, de son ignorance, de sa crédulité.

Si l'on ajoute que, d'un autre côté, le Canaque reçoit des libérés et des condamnés, avec qui il est en perpétuel contact dans l'intérieur, les exemples et les conseils les plus mauvais, les plus pernicioseux, faut-il s'étonner qu'il soit resté en général faux, sournois, craintif, vindicatif et cruel, aussi prompt à se remémorer l'injure qu'à oublier le bienfait ?

L'exception citée plus haut est la meilleure preuve qu'il y a en cela beaucoup de notre faute, et le fait suivant démontre une fois de plus que le Canaque, non dénué de bons sentiments, possède au fond du cœur cette droiture innée chez tous les peuples primitifs.

D'après le capitaine Z. un indigène de Pounériouhen possédait ces dernières années une de ces immenses haches en serpentine de toute beauté, dont il avait refusé à tous des sommes relativement [466] considérables. Le capitaine Z. avait été du nombre. À quelque temps de là, repassant dans le village, il fut très étonné d'apprendre que l'indigène avait donné son arme. Surpris, et curieux de connaître la cause d'une pareille libéralité, il s'enquiert et finit par apprendre que l'heureux possesseur d'une serpentine de grande valeur était un gendarme qui avait sauvé la vie au tayo sur le point de s'enliser dans une fondrière, où il allait disparaître complètement. Non seulement l'indigène avait donné son arme à son sauveur, mais encore il lui avait offert de le servir gratuitement, tout le temps qu'il plairait au brave militaire.

N'est-ce point là un trait admirable ? Peut-on demander davantage à des sauvages, pour qui la civilisation est encore un vain mot, qui trouveront surprenant par exemple que l'on arrête un des leurs, coupable d'avoir tué un de ses camarades dans une rixe, vendent au besoin leur femme ou leur sœur, font disparaître un de leurs enfants et ne se feraient pas faute, à l'occasion, de manger un de leurs semblables ?

Mais il ne faudrait point s'effrayer, les croire plus mauvais qu'ils ne le sont réellement. Très lents sont les progrès de la race ; ils existent pourtant. Il ne tient qu'à l'Européen de les développer, par de bons avis, de bons exemples, et surtout par la droiture la plus absolue apportée dans toutes ses relations avec les indigènes.

Finissons-en avec cette leçon de morale. Nous traversons le village de Couiné, le dernier avant Canala. Une légende en honneur dans la région en fait le premier point habité de cette partie de l'île.

Comme dans les contes de fées, il y avait une fois à Couiné, dans le vieux temps, un homme qui, aidé de ses quatre filles, construisait une tarodièrè.

... Voilà que, du fond de la vallée, vint un autre homme, accompagné d'un jeune garçon.

... Tous deux s'arrêtèrent le soir sous un bananier dont les fruits avaient été mangés par les oiseaux. Ils tuèrent un de ces derniers.

Avant la nuit, ils arrivèrent à Couiné à l'heure où l'habitant du village et ses filles, revenus de leur travail, disposaient leur taro dans un four canaque.

De loin l'étranger dit à l'enfant qui l'accompagnait « Vois là-bas la fumée, va chercher du feu pour faire cuire l'oiseau ».

[466] ... Et l'enfant s'en alla chercher un tison. Alors l'homme de Couiné l'interpelle en ces termes : « Enfant, que viens-tu demander ici ? » « Du feu, répondit-il c'est pour cela que j'ai quitté mon vieux compagnon. »

... « Amène-le », reprit son interlocuteur.

... L'étranger arrive, offre à l'habitant de Couiné l'oiseau qu'il avait tué, se voit parfaitement accueilli. Le lendemain, les femmes allèrent ramasser du bois afin de faire cuire les aliments pour trois hommes, le maître ayant déclaré qu'il gardait le vieillard et adoptait l'enfant.

... Tous construisirent une grande tarodièrè. Quand il fut grand, le jeune tayo épousa une des filles de son père adoptif.

... Il en eut beaucoup d'enfants, qui furent, disent les Canaques, les premiers habitants de Canala.

## CHAPITRE XVI.

Le *Mac-Gregor*. — À Houaïlou. — Le fameux Collet. Sandouli. — Expéditions de Mou, Monéo, Pounériouhen. — Le cocotier. — Les farces d'un Takata.

Le *Mac-Gregor* un petit vapeur semblable à l'*Ocean-Queen*, va dans dix heures, y compris les temps d'arrêt, nous conduire Pounériouhen d'où nous descendrons demain vers Houaïlou. Puis nous passerons sur la côte ouest pour gagner Bourail, après avoir traversé pour la troisième fois l'île entière en deux journées.

... Déjà nous doublons le cap Béat, la baie Laugier ne nous arrêtera pas aujourd'hui, pas plus que celle de Kouaa, où vient se jeter après un délicieux parcours à travers la verdure, la sinueuse rivière de ce nom.

Salut à Méré, un des points les plus accidentés de l'arrondissement, véritable coin de Suisse égaré dans une île du Pacifique.

Sur toute cette côte, on a découvert plusieurs mines de nickel. On en exploite à Méré, à Kouaa. La fameuse mine de Bel-Air, à Houaïlou, a fait tour à tour la fortune et la ruine de bien des spéculateurs (Opigez).

Une chose frappe principalement dans ces parages, à mesure que l'on s'avance vers le nord. Aux massifs montagneux, arides, aspect [468] sous lequel le pays se présentait jusqu'ici et qui constitue la région du nickel, succède une série de terrains plus propres à la culture et à l'élevage.

Le bétail y vit dans d'immenses vallées, tandis que la côte se borde sur toute sa continuité d'une élégante ceinture de cocotiers.

... Nous voici à Houaïlou, nous n'avons point le temps de descendre à terre. Devant revenir demain, qu'aller y faire pendant une heure ou deux ?

Encore si nous avons trouvé le fameux Collet, ce déserteur du *Prony*, qui, parti d'Australie, débarqua à Balade, en 1854, avec cinq de ses compagnons, s'installa dans la suite à Nouméa, puis à Houaïlou, enfin Canala où il fonda une maison de commerce avec M. Noblot ?

Les cinq compagnons de Collet sont morts depuis longtemps. Lui-même les a rejoints dans l'autre monde. Aucun Européen ne pourrait à sa place donner des détails sur les débuts de notre occupation dans ces contrées, débuts marqués par de si horribles scènes de cannibalisme.

N'est-ce point près d'ici que sept colons chercheurs d'or disparurent massacrés par les Canaques, au commencement de 1856 <sup>134</sup>, et que les compagnons de M. Brun, aujourd'hui l'un des plus riches éleveurs de l'île, furent surpris par les indigènes, alors qu'un peu plus tard, ils prospectaient <sup>135</sup> dans ces parages ? Trois furent tués et dévorés.

Seul M. Brun parvint à s'échapper, grâce au dévouement de Sandouli, indigène, aujourd'hui lieutenant à Canala. Sandouli a joué à diverses reprises un rôle dans l'histoire du pays. Après avoir commandé des colonnes et rendu des services inappréciables, ce *Cincinnatus canaque*, usé par l'alcool, occupe ses loisirs à pêcher ou à décharger des chalands. *Sic transit gloria mundi !*

---

<sup>134</sup> La *Bayonnaise* fit, en 1856, à Houaïlou, une expédition pour venger ce massacre qui avait eu lieu, comme toujours, grâce à la trop grande confiance des Européens. Reçus en amis par les Canaques, ils s'étaient fiés à ceux qui, dès le premier instant, avalent résolu de les tuer. Au jour choisi, les indigènes offrirent aux colons de se charger d'une partie de leurs bagages pendant la route, et, au moment désigné, ils s'approchèrent de chacun d'eux en nombre, pour les décharger. Pendant que les Européens étaient ainsi occupés, et empêchés de se défendre, au cri poussé par les misérables, six d'entre eux tombèrent pour ne plus se relever. Le septième, grièvement blessé, ne fut pas achevé : le chef tint à le garder pour soigner les armes.

<sup>135</sup> *Prospecter*, se dit de l'action de rechercher les terrains miniers.

[469] ... Monéo, Mou, Pounériouhen, Baye, tous ces noms de localités qui se succèdent sur cette côte évoquent le souvenir d'actions guerrières accomplies il y a longtemps déjà par nos troupes et leurs alliés indigènes.

Comment résister à la tentation d'en parler !

Vers la fin de 1863, diverses scènes d'anthropophagie, conséquences de luttes intimes survenues entre les Canaques, avaient eu lieu dans ces contrées, et une partie des propriétés de nos colons avaient été ravagées.

Le commandant du poste de Wagap n'avait obtenu que des réparations incomplètes celui du poste de Napoléonville avait reçu un émissaire du grand aliki de Houailou demandant notre intermédiaire pour mettre un terme aux hostilités constamment renaissantes entre les populations désormais rebelles à son autorité.

Les difficultés presque insurmontables qu'éprouvaient à cette époque les deux chefs de la côte Est à se mettre en relation, les empêchaient de connaître exactement la vérité.

En janvier 1864, la goélette la *Gazelle* fut envoyée pour chercher à pacifier les indigènes et leur faire connaître leurs devoirs envers l'autorité coloniale. Elle prit au poste de Napoléonville, outre Caké et Gélima, l'indigène Sandouli comme interprète et quarante hommes d'infanterie de marine. Partout, le capitaine Carey, de la *Gazelle*, reçut les promesses de soumission les plus formelles de la part des naturels. Mais en février de la même année, le chef de Pounériouhen étant mort, de nouvelles hostilités dirigées cette fois contre les colons, nécessitèrent de la part du commandant militaire de Canala une nouvelle intervention.

Vingt hommes du poste de Napoléonville, sous les ordres du lieutenant Scellos, reçurent l'ordre de se joindre un même nombre d'hommes du poste de Wagap commandés par le lieutenant Charpentier. Ces troupes réunies, jointes à nos alliés, opérèrent contre les rebelles non sans difficultés. Le petit détachement de Napoléonville, aidé des volontaires d'Houailou et de Canala, rencontra surtout des obstacles sérieux. Nos soldats comptèrent dans divers engagements huit blessés, dont sept de coups de fronde et un de coup de sagaie. Nos alliés eurent également dix-huit blessés et l'ennemi perdit environ soixante hommes. Une ovation enthousiaste fut faite à nos braves soldats par les tribus amies dont ils durent traverser [470] le territoire pour aller reprendre dans leurs postes respectifs leurs travaux journaliers.

... Pounériouhen, lieu de notre débarquement, est un petit poste militaire. Le village est situé à 4 kilomètres de l'embouchure de la rivière, une des plus grandes de la Nouvelle-Calédonie. À remarquer l'aspect particulier de la vallée qui va s'élargissant à mesure que l'on s'avance à l'intérieur des terres, de manière à offrir à plusieurs kilomètres de la mer un vaste cirque de l'effet le plus pittoresque (Gauharou).

Nous ne sommes point ici à la limite nord du 3<sup>e</sup> arrondissement, comme on pourrait le croire. Il nous aurait fallu prolonger notre voyage jusqu'au cap Baye et l'embouchure de la rivière Poindimié, pour redescendre ensuite à travers toute une région fort peuplée, et parcourir le bassin de la Tchamba, où l'on trouve de nombreuses et importantes stations de bétail.

Dans ce trajet, nous aurions rencontré une quantité incommensurable de cocotiers. Vous connaissez cet arbre gracieux si commun dans toute la Calédonie, qui balance au gré du souffle capricieux de la brise, son joli panache de feuillage au sommet d'une tige déliée. Les variétés très nombreuses ont été plantées en majorité par les indigènes. Aussi précieux qu'agréable d'aspect, le cocotier fournit une quantité de produits tous plus utiles les uns que les autres. L'eau de noix, rafraîchissante, laxative, est, en outre, un excellent antiscorbutique.

Fermentée, elle donne du vin, et distillée, de l'eau-de-vie. L'huile de noix a été exploitée au commencement de l'occupation. Les premiers colons avaient construit des fabriques primitives où les indigènes apportaient les cocos mûrs que l'on râpait et

disposait au soleil. La chaleur suffisait à faire sortir l'huile. On la recueillait alors pour l'épurer dans des marmites. Les déchets étaient abandonnés aux porcs.

Ce n'est plus guère que sous la forme de coprah, c'est-à-dire d'amandes séchées au soleil, produit qui vaut de 300 à 330 francs la tonne, que la noix de coco est vendue et fait en Calédonie l'objet d'un commerce qui ne demanderait qu'à s'accroître. Dans l'île de Paabâ, au nord de la Grande Terre, où se trouve sur une étendue relativement restreinte un nombre considérable de cocotiers, on préparait et on expédiait en Australie pour y faire d'excellents cordages, [471] les fibres qui recouvrent la noix. Cette matière textile porte dans le commerce le nom de *crin végétal*. Enfin l'enveloppe du fruit contient une cellulose amorphe, imputrescible et élastique, qui, mélangée avec les fibres dans certaines proportions, fournit le fameux *cofferdam* proposé par l'amiral Pallu de La Barrière, pour remplacer la cuirasse métallique des navires.

Que vous semble d'un si utile végétal qui pousse partout si bien, la tête au feu, le pied dans l'eau, principalement sur les coraux du bord de la mer ; donne au bout de 8 à 10 ans de 40 à 80 noix <sup>136</sup> ; ne craint ni inondations, ni sécheresses, ni sauterelles ?

Un conseil pour terminer, si vous étiez tentés de vous livrer à cette culture, susceptible de produire de une à deux tonnes de coprah par hectare étant donné que vous y plantez en moyenne 180 cocotiers ; mettez-les à l'abri du bétail pendant les premières années et ne plantez jamais en juin ou juillet, vous n'obtiendriez que des fruits rachitiques <sup>137</sup>.

Ces conditions remplies, vous serez assurés après quelques années, d'obtenir sans peine des bénéfices sérieux.

... Hâtons-nous de nous rendre chez le commandant du poste où nous sommes attendus ; non sans faire la connaissance de cet indigène que je vous présente. Type curieux, ivrogne de profession, il n'est autre que le fameux takata de Pounériouhen. Les recettes et les tours qu'il possède dans son sac l'ont rendu célèbre. Si le Canaque craint et redoute le takata, il n'admet pas que ce dernier le trompe ; l'histoire suivante, racontée tort ou à raison au sujet de ce personnage, en est la preuve :

En janvier 1889, la saison des pluies était en retard et les cultures canaques en souffraient. En vain les indigènes prodiguaient-ils à leurs sorciers, et aux mânes de leurs ancêtres, leurs offrandes ; en vain allumaient-ils chaque soir d'immenses feux de brousse, dans l'intention de créer des nuages, destinés d'après eux à se résoudre en une onde bienfaisante pour leurs plantations : rien n'y faisait. Le takata de Pounériouhen dont la spécialité (car tous sont spécialistes) [472] était de faire tomber, de *travailler* la pluie, disent les Canaques, se retira sous un de ces gigantesques banians <sup>138</sup> dont l'ombre est, d'après eux, propice aux pratiques de sorcellerie. Là, sous prétexte

---

<sup>136</sup> La récolte varie suivant qu'il s'agit soit de cocotier du nord, soit d'arbres du sud de l'île qui demandent plusieurs années de plus que les autres pour fructifier. Ainsi l'on obtient par pied de 60 à 85 fruits dans le nord, et seulement de 40 à 60 dans le sud.

<sup>137</sup> En 1887, la colonie a exporté en fruits, coprah, huile et fibres de coco, pour une valeur totale de 225.000 francs de produits. La valeur de cette exportation est tombée à 160.000 francs en 1888, à 95.000 francs en 1889. Les cocos sont expédiés aux savonneries de Marseille ; il en faut 600 à 700 pour donner 100 litres d'huile.

<sup>138</sup> Le banyan (*ficus prolixa*) est cet arbre immense, dont les branches adventives, naissant d'un troue énorme et des principales branches, vont se fixer en terre dans diverses directions, de manière à former une voûte naturelle de verdure. Les génies, comme les esprits, ont des formes bizarres. Affectés les uns aux récoltes, les autres à la pluie, à la guerre, à la pêche... particuliers à des familles, à des tribus, ils sont l'objet, de la part des Canaques, de sacrifices, d'offrandes variées. Les cérémonies nocturnes ont lieu dans des endroits spéciaux, grottes profondes, abris d'arbres sacrés.

d'implorer les génies <sup>139</sup>, le roué coquin décida, après maintes réflexions, qu'il ferait à tel jour tomber l'eau du ciel, si les Canaques voulaient bien lui donner en échange de ses bons offices une certaine quantité d'eau-de-vie. Le marché conclu, le tafia fut livré. Mais malgré l'attestation du takata ivrogne, le jour marqué par lui se passa comme les autres, sans amener une seule goutte d'eau !

Colère des Canaques qui menacent le trompeur. Ils avaient compté sans la finesse de renard du vieux sorcier. « S'il avait plu pour les indigènes, leur dit-il, il aurait aussi plu pour les blancs. Or les blancs n'ont rien donné, il n'est pas juste qu'ils aient de la pluie ».

Ce curieux argument fut rapporté aux colons du voisinage ; ils appelèrent le faiseur de pluie et lui octroyèrent libéralement quelques litres d'eau-de-vie. Cette fois c'en était fait, au jour trois fois béni et prochain, les cataractes du ciel, au dire du takata, allaient s'ouvrir pendant quarante-huit heures.

Hélas, nouvelle déception ! Malgré les incantations les plus variées, le ciel resta serein, au grand désespoir du sorcier, et aussi à la grande fureur des Canaques. C'est pourquoi ils tancèrent d'importance le farceur, qui dut réfléchir pendant de longs jours sur les inconvénients auxquels est exposé celui qui veut *travailler* la pluie en dépit du baromètre !

---

<sup>139</sup> Les sorciers ou takatas, interprètes des populations, demandent aux génies d'exaucer leurs vœux. Presque tous ces derniers sont malfaisants. Un d'entre eux, sous la forme d'une jeune femme, rend fous les hommes qui mangent les mets qu'elle dépose en certains endroits ; mais un autre génie bienfaisant, sœur du premier, s'emploie à retirer cette nourriture des sentiers. Aussi trouve-t-on rarement, disent les Canaques, de ces festins champêtres et improvisés, auxquels serait tenté de s'asseoir le promeneur imprudent.

[473]  
CHAPITRE XVII.

Coquillages et conchyologistes. — Horrible mort. — Pour une femme. — Un sergent diplomate. — Collection d'armes et ustensiles canaques.

Les habitants des tribus que l'on traverse pour se rendre de Pounériouhen à Houaïlou s'adonnent tous à la culture, à la pêche, à la récolte des coquillages si abondants sur leurs plages, où conques de tout genre, mitres, olives, casques, araignées, bulimes foisonnent. Et quelle variété dans les espèces !

Aussi les chercheurs sont-ils nombreux en Calédonie.

Beaucoup dédaignent les richesses botaniques, minéralogiques, les curiosités ethnographiques, laissent de côté les armes anciennes, les ustensiles depuis longtemps hors d'usage chez les Canaques, pour courir après la coquille de leurs rêves, unique échantillon plus précieux à leurs yeux que les plus riches spécimens de la conchyologie <sup>140</sup>.

Les naturels vendent aussi les coquilles aux collectionneurs, et, outre qu'ils s'en servent encore en guise de monnaie, qu'ils en placent sur leurs cases, s'en font des colliers, des bracelets, ils en récoltent en assez grande quantité pour leur alimentation <sup>141</sup>.

Il n'est pas rare de rencontrer des Canaques occupés auprès de gros coquillages qu'ils recherchent particulièrement sur les bords de la mer.

Après avoir introduit un bâton entre les deux valves pour les empêcher de se refermer, ils détachent rapidement en deux coups de couteau l'animal rendu ainsi inoffensif. Or il est des tricdanes, c'est le nom scientifique de ce bivalve communément appelé béni- [474] tier, à cause de l'usage que l'on fait de ces coquilles, dont le poids atteint jusqu'à 150 kg. C'est alors une heureuse trouvaille pour les Canaques très friands de sa chair ; mais ce n'est point toujours sans dangers qu'ils arrivent à se la procurer ; témoin l'épouvantable accident arrivé à l'un d'eux aux Nouvelles-Hébrides, en mars 1888.

Profitant de la marée basse, un Néo-Hébridais voulut tenter d'extraire l'animal d'un énorme tricdane scellé dans le corail. Or, qu'arriva-t-il ? Le bois dont il se servait était-il trop faible, ou glissa-t-il dans la coquille ?

Soudain, le tricdane se referma, saisissant comme dans un étau la main de l'indigène.

L'amputation qu'un médecin présent lui proposa en toute hâte comme unique chance de salut ayant été refusée, l'infortuné fut peu à peu submergé par la marée montante, devant la tribu en pleurs, et les requins assemblés pour attendre leur proie. Le lendemain, on trouva la coquille ouverte, mais l'homme avait disparu, et le chef mit le tabou sur le mollusque !

... Quoi de plus affreux, de plus horrible que la mort de ce malheureux ! Détournons les yeux d'un pareil spectacle dont la pensée seule fait frémir, et reportons-les sur le paysage qui s'offre de toutes parts à la vue.

---

<sup>140</sup> Le cône fournit, comme l'huître perlière, une bonne nacre, et ces coquillages se vendent ici au prix de 150 à 500 francs la tonne.

C'est par centaines de mille francs que l'on pourrait les recueillir en Nouvelle-Calédonie.

<sup>141</sup> Il existe en effet beaucoup d'espèces comestibles, et, bien qu'une sorte de *turbo* cône ait occasionné, d'après le Dr Kermorvan, des accidents à bord du *Coëtlogon*, en 1868, qu'une espèce de peigne, au dire de De Rochas, doive être regardée comme suspecte, les empoisonnements par les mollusques sont ici très rares, sinon totalement inconnus. Les bulimes terrestres sont également appréciées, et, depuis quelques années, des colons ont introduit des escargots dans l'île.

Ce n'est point en 1865 que nous aurions pu ainsi voyager sans crainte dans ces contrées, où les communications étaient si difficiles. Les rares colons se trouvaient alors absolument isolés au milieu des populations sauvages. Aussi, pour bien des raisons, une année pouvait-elle difficilement se passer sans manifestation hostile de la part des indigènes.

Cette fois, au mois d'avril, une démonstration de notre part fut jugée nécessaire.

Une femme avait, en effet, allumé le flambeau de la Discorde, non qu'il se fût agi d'un nouvel enlèvement d'Hélène, loin de là. Dans une fête où se trouvaient réunis les tayos d'Houaïlou, Nekoué et des environs, la malheureuse popinée avait été tout simplement mise à la broche ; la guerre avait aussitôt éclaté parmi les sauvages, uniquement parce que la répartition des parts avait été sans doute mal faite.

Le capitaine Garcin, de Napoléonville, envoya le sergent Pouyadou [475] et dix hommes sur les lieux. Cette petite troupe, approvisionnée pour quatre jours, s'embarqua dans la chaloupe du poste. Deux pirogues, une de Caké avec Sandouli et huit Canaques, une autre de Gélima, occupée par Crépé et dix hommes, escortaient l'expédition. Les volontaires indigènes avaient des fusils, mais les cartouches ne devaient leur être délivrées qu'au besoin. Poussés par une mauvaise mer, les pirogues chavirèrent ; et la chaloupe après avoir vainement tenté de leur porter secours, dut y renoncer, sous la menace de subir le même sort. Personne ne périt ; seulement les armes, vivres, effets des naturels furent perdus, à l'exception de huit fusils que ces derniers repêchèrent en plongeant. Le sergent Pouyadou ne se déconcerta point. Il poursuivit sa route aussitôt que le temps le permit. Aussi habile diplomate que brave militaire, il parvint à rassembler les indigènes des quatre tribus incriminées. Ceux-ci exposèrent leurs griefs, et livrèrent le principal coupable, le nommé Olawa. Après quoi, ils consentirent à se rendre à Canala, où réunis chez le commandant militaire, en présence des grands chefs Caké et Gélima, ils promirent de vivre en bonne intelligence.

... Ces cultures de maïs, de manioc, de tabac annoncent le voisinage d'Houaïlou, situé entre la baie Lebris et celle de Kouaa.

Houaïlou, nous avons pu en juger, possède un triste mouillage pour les gros navires. Seuls, les petits côtiers peuvent venir s'abriter à l'entrée de la rivière, près d'un petit monticule, appelé morne d'Houaïlou.

Toutefois, rien de plus coquet que le joli petit port militaire dominé par la demeure du chef d'arrondissement, d'où la vue s'étend sur l'Océan sans limites, et sur les innombrables méandres d'une rivière, dont une foule de bouquets de cocotiers et d'îlots verdoyants encombrant l'embouchure.

Rendons-nous rapidement chez M. X. pour y jouir de la charmante hospitalité qui nous sera offerte, doublée du plaisir que nous trouverons à examiner une superbe collection d'armes et d'ustensiles canaques.

Nous voici sous la véranda en l'absence du maître du logis, je vais fournir les explications nécessaires sur tout ce qui nous entoure.

Commençons par les armes cette pierre toute ronde, plate, finement amincie et polie, percée de deux trous par lesquels elle est [476] ficelée et montée sur un manche de bois orné de pompons rouges, n'est autre que la fameuse hache en serpentine.

Emblème du chef, signe du pouvoir, il y en a de très grandes, dont la surface couvrirait l'étendue de la poitrine d'un homme robuste. Celles-là sont très rares et très estimées, comme celles dont la transparence est parfaite. Jadis, quand les Canaques voulaient se débarrasser d'un personnage de marque, c'était avec cette arme qu'ils lui faisaient l'honneur de le frapper. D'autres pierres polies, petites hachettes en jade, sont montées sur des manches courts, auxquels elles sont attachées par des cordons en poils de roussette. Ces herminettes servaient à travailler le bois et à creuser les pirogues. On les remplace actuellement par des hachettes en fer (tamiocs), que tous les marchands européens vendent aux Canaques.

Ces énormes triques terminées par une extrémité arrondie, qu'arrête à sa base un rebord saillant, sont des casse-tête simples, par rapport à ces autres appelés casse-tête bec d'oiseau, en raison de leur forme bien caractéristique. Fabriqués en bois très dur, ce sont, surtout les derniers, des armes redoutables entre les mains des naturels. Il a fallu en interdire l'usage à ceux qui, par leur profession de courriers, de policiers, ont le droit de circuler armés ; car, avec la pointe acérée de ce terrible engin, ils enlevaient d'un seul coup la calotte crânienne de leur adversaire. Ces simples bâtons, véritables barres de fer, sont des armes néo-hébridaises, ces longues lances en bois terminées à leur extrémité en pyramide quadrangulaire noircie et creusée d'encoches, sont des sagaies. Les enjolivements en poils de roussette <sup>142</sup>, les petites figurines grossières qui y sont sculptées, leur longueur et leur poids indiquent qu'elles ne servent qu'au pilou. Ce sont des armes de théâtre et d'apparat. Au contraire, de simples baguettes de bambou disposées ici en faisceau ; voilà les sagaies de guerre. Cylindriques, une de leurs extrémités est effilée et durcie au feu, l'autre porte pour tout ornement quelques bribes de laine ou d'étoffe. Principales armes de jet des Canaques, [477] ceux-ci, grâce à un artifice très simple, les lancent à une grande distance avec une habileté remarquable. Ils se servent pour cela du doigtier, sorte de gros cordon de dix à douze centimètres de long, terminé par un anneau que l'on passe au milieu de l'index droit, tandis que l'on enroule un tour de cordon au milieu de la sagaie. À l'aide d'un double mouvement de projection et de rotation imprimé à l'arme, mouvement assez identique à celui qui sert aux enfants à lancer la toupie, l'indigène envoie très loin la sagaie, et telle est la force de pénétration de l'arme, qu'elle traverse à dix pas et plus, une planche d'un pouce d'épaisseur.

Les Canaques utilisent aussi la fronde, avec laquelle ils lancent, avec une remarquable adresse, des pierres noires ovoïdes, très allongées et pointues à leurs deux extrémités. L'arc est employé pour la chasse et la pêche. Autrefois, l'on se servait de flèches de bambou garnies d'arêtes de poisson ; aujourd'hui, les armes de ce genre proviennent des Nouvelles-Hébrides, car actuellement, le Canaque fixe à l'extrémité de ces flèches, au lieu d'arêtes, quatre pointes de fer disposées en carré, et solidement attachées. Avec cet engin, habilement dirigé au moyen de son arc, il se procure du poisson, des crabes, etc.

Cette grande écaille d'huître, aiguisée sur son bord, est le couteau primitif des indigènes ; il coupe comme un rasoir. Voici des cocos pour boire, unealebasse, entourée d'un filet, destinée à conserver l'eau, une marmite en terre, des bambous gravés pour les pilous, un masque de guerre...

Que nous semble de cet affreux mannequin ? Peut-on imaginer quelque chose de plus horrible que cette tête de bois noir, à la face hideuse et grimaçante, avec sa bouche garnie de dents blanches, un anneau de couleur rouge autour des yeux, un nez en bec d'oiseau de proie, une immense paire de favoris. Le tout est recouvert d'une sorte de coiffure, semblable aux anciens bonnets à poils de nos grenadiers. Du cou tombe un filet en plumes de notou, avec deux trous pour passer les bras. Un guerrier se glisse dans le filet, et supporte alors sur la tête l'épouvantable appareil qui le grandit énormément, et lui donne l'aspect d'un monstre à la fois grotesque et redoutable !

Des sortes de battoirs que l'on frappe l'un contre l'autre sont les instruments usités dans l'orchestre des pilous. D'autres masses de bois de ce genre servent à préparer les écorces de banians, afin de [478] leur donner la souplesse qui leur est nécessaire pour se prêter à tous les usages. Déroulons ces longues ceintures frangées en fibres de

---

<sup>142</sup> Les naturels teignent en rouge brun les cordons en poils de roussette, à l'aide de la souche ou racine d'un petit arbre très commun en Calédonie, le *morinda citrifolia*. Cette plante, voisine de la garance, donne une belle couleur fauve, qui devient rouge au contact de l'air, de ce rouge dont les Canaques sont si amateurs, et dont ils font un véritable abus.

bourao d'aloès, de pandanus, etc., les unes brunes, les autres noires <sup>143</sup>. Ce sont les fameux *tapas* de la garde-robe des dames canaques.

... Nous connaissons les colliers en poils de roussette, teints en rouge, garnis de coquillages et de verroterie ; ces beaux bracelets formés d'une énorme coquille habilement découpée à ses deux extrémités, dont nous avons devant nous un magnifique spécimen <sup>144</sup>.

C'est là une parure qu'il n'est pas donné à toute popinée de porter, et dont elle ne doit jamais se séparer. Un coup d'œil sur cet autre bracelet des Nouvelles-Hébrides formé d'une sorte de défense de sanglier, et sur cet immense peigne carré, découpé dans un morceau de bambou.

... Les Canaques sont piètres musiciens, et ne se servent que de cette sorte de flûte recourbée, en roseau, dont ils jouent avec la bouche et le nez. Certains d'entre eux aiment à faire vibrer, du bout des doigts, en la tenant devant les lèvres, pendant qu'ils soufflent dessus, une petite lame métallique encastrée dans une sorte de fer à cheval. Ils éprouvent, à provoquer le bruissement insupportable de ce joujou d'importation européenne, un charme infini.

... Mais voici le propriétaire de toutes ces richesses ; en nous adressant à lui peut-être pourra-t-il nous procurer, par l'intermédiaire des chefs, quelques armes. Elles deviennent de plus en plus rares, d'autant plus que les Canaques n'ayant plus le droit d'en porter, et trouvant facilement chez les négociants, des instruments de travail, ne prennent plus la peine de polir la jade et la serpentine.

Inutile de dire que les armes à feu sont également interdites aux naturels, non seulement depuis la dernière insurrection, mais depuis 1859.

[479] À cette époque, c'était la peine de mort qu'eût entraînée, d'après la décision du gouverneur Saisset, le port d'une arme de ce genre, sur le territoire de la capitale ou à 5 kilomètres des centres. De plus, les indigènes munis d'un permis pouvaient seuls être autorisés à porter les hachettes de fer estampillées d'un N, et enregistrées au bureau du commissaire de police. Le port des lances, sagaies, casse-tête, était sévèrement prohibé sous peine d'amende et de prison.

Plus tard, on se relâcha de ces mesures de prudence, vous savez comment on eut à s'en repentir. Aussi maintenant y tient-on la main ; les indigènes cachent soigneusement leurs dernières armes ; voilà pourquoi nous n'emporterons que fort peu de souvenirs de notre passage à Houailou.

---

<sup>143</sup> Les Canaques teignent en violet noir, à l'aide du suc d'un *coleus* (labiée), plante herbacée très répandue. Il est vrai que, ne sachant pas fixer les couleurs, ils font plutôt de la peinture que de la teinture néanmoins, comme le *morinda*, le *coleus* mériterait de fixer l'attention. Après de Rochas, nous croyons ces plantes susceptibles de recevoir une utilisation industrielle.

<sup>144</sup> Ces bracelets (*regiaré*) sont des cônes de l'espèce connue sous le nom de *mille punctatus* de Lamarck (*ouhi*) des indigènes. On les fabrique en retranchant les deux bouts du cône, de manière à ne garder qu'un anneau médian, puis on les polit jusqu'à ce qu'ils soient devenus complètement blancs.

## CHAPITRE XVI.

Les chefs canaques et l'administration française. — Partis pour Bourail. — Fumeurs intrépides ; tabac calédonien. À Coula. Un manchot, pêche à la dynamite. Installation sommaire. — Bonne nuit

Je ne m'étais pas trompé sur le compte de notre aimable hôte. Grâce à la sage influence qu'il a su conquérir, à l'appui bienveillant qu'il a prêté aux chefs, il est vraisemblablement maître des tribus de la région ; son intervention nous a été utile.

Mais où il nous a rendu un très grand service, c'est en nous assurant le concours de quatre guides qui nous accompagneront à Bourail, et porteront nos valises ficelées sur leurs épaules, comme des sacs de soldats.

Ne croyez point pourtant que tous les principaux colons ou fonctionnaires trouvent auprès des indigènes cette soumission. Les chefs canaques grands et petits, qui ont sur leurs villages une réelle autorité, n'obéissent qu'à regret aux Européens. Si parfois ils viennent se plaindre à l'autorité de ne pouvoir obtenir de leurs sujets ce que l'administration leur demande, celle-ci intervient et réclame la dénonciation des récalcitrants. Alors tout devient inutile, on oppose la force d'inertie, car une telle manière d'agir de la part d'un chef vis-à-vis des siens est absolument défendue par les usages canaques. Ce serait, pour lui, perdre son prestige que d'immiscer les Européens dans les différends intimes qu'il peut avoir avec ses administrés. [480] Reste à le rendre responsable : la chose n'est point toujours ni juste, ni facile.

On voit par là combien est précaire, en bien des endroits, notre autorité. Les indigènes nous subissent, mais ne nous aiment pas. Ils professent pour le blanc, sinon une haine, du moins une répulsion qui va jusqu'au fanatisme. Pour eux, tout ce qui leur arrive de fâcheux, nous l'avons vu à propos des plantations, leur vient de nous. C'est à croire qu'ils sont convaincus, tellement ils mettent d'assurance dans leurs affirmations.

L'impuissance des fonctionnaires européens se fait surtout sentir dans les tribus ou les villages où, cédant à notre manie souvent peu justifiée de tout révolutionner, de tout changer, nous avons, pour diverses raisons, substitué de nouveaux chefs, nos créatures, aux anciens de la tribu.

Il faudrait être naïf pour ne pas être persuadé que ces derniers restent les maîtres auxquels ceux choisis par nous, véritables hommes de paille, n'ont qu'à obéir, s'ils désirent sauver leur tête.

En somme, pour en revenir à l'autorité des chefs dans leurs tribus, lorsqu'ils font agir leurs sujets pour eux et pour ceux qui leur sont chers, ou qui leur plaisent, elle est restée immense. Quand un fonctionnaire ou un colon influent a su obtenir leur confiance et leur amitié, il jouit d'une autorité réelle sur les indigènes par l'intermédiaire de ses amis.

Le Canaque qui nous précède fait savoir que nous passons à Carovin, son village. Après avoir franchi celui de Vandevin, nous ne tarderons pas à arriver à Coula, au pied des montagnes, et la route restant alors à faire ne comptant pas moins de 30 kilomètres, nous passerons la nuit en cet endroit.

Nos guides nous l'assurent, nous serons bien reçus, sans doute parce qu'ils comptent l'être eux-mêmes. Afin de prouver leur satisfaction, ils profitent de notre petite halte pour allumer le tabac de leur pipe, la dixième de la journée.

Le Néo-Calédonien est en effet un fumeur intrépide. Hommes, femmes, enfants, tous ont pris cette habitude véritablement funeste pour eux, étant donné l'usage immodéré qu'ils font du tabac.

Si la Calédonie en produit deux espèces, il paraît néanmoins certain que le tabac à fumer a été introduit chez les naturels par les pêcheurs d'holoturies. Stupéfaits de voir des Européens *manger le* [481] *feu*, les Canaques ne tardèrent pas à les imiter, et les

premiers cherchèrent à développer le plus possible chez eux le goût de cette substance, ce qui devait leur procurer d'immenses bénéfices.

« Plus tard, lorsque les missionnaires entreprirent d'évangéliser ces sauvages contrées, quelques-uns d'entre eux qui ne détestaient point l'arôme d'une bonne pipe ou d'un bon cigare, songèrent à introduire cette plante. Prévoyant, car c'était avant la prise de possession par la France, que leur établissement resterait longtemps sans être visité, ils tentèrent à Pouébo et à Touho des plantations qui réussirent parfaitement (Vieillard).

Longtemps les Pères furent les seuls à essayer cette culture que le chef Bouarate contribua à répandre ; néanmoins, petit à petit, elle s'implanta si bien, qu'en 1864, les villages de la circonscription de Wagap recueillaient 1.200 kilogrammes de tabac. C'est peu certainement, si l'on songe qu'un hectare bien soigné peut en donner au moins 1.500, mais toutes les plantations canaques, à part les ignames et les taros, sont en général privées de soins.

Le même reproche, à propos de tabac, peut ici s'adresser aux cultures européennes. On a planté, dans plusieurs contrées, des espèces américaines et françaises qui ont été introduites en particulier à Moindou ; une manufacture s'est créée à Nouméa. Mais les nouvelles espèces se sont hybridées avec celles cultivées par les naturels, et le produit obtenu est médiocre (Gallet). Pourtant, les encouragements n'ont pas fait défaut ; ils auraient pu amener de meilleurs résultats. Sous le gouvernement de l'amiral Courbet, une prime assez élevée fut instituée en faveur du tabac recueilli dans la colonie. Malgré tout, nous sommes obligés et nous serons encore obligés longtemps d'en demander à l'importation <sup>145</sup>.

Les indigènes de Coula, prévenus par nos guides, viennent à notre rencontre. En acceptant leur hospitalité, nous refuserons les honneurs, nous contentant d'un simple abri, pour ne pas aller nous faire enfumer dans la case réservée aux étrangers. Le chef est du reste [482] plein de bonne volonté ; offrons-lui de partager notre repas, il ne se fera pas prier.

... Le manchot qui nous arrive est un triste spécimen d'un genre de mutilation fréquent en Calédonie. C'est en pêchant à la dynamite qu'il a été blessé et a dû subir l'amputation de l'avant-bras droit. Aussi ce genre de pêche est-il prohibé. Dans l'impossibilité de montrer comment elle se pratique, force nous sera de nous en tenir à une explication.

Après avoir recherché un endroit favorable, on commence à amorcer, en jetant à l'eau du blé, du maïs, de l'orge, du pain ou tout autre appât. Le poisson une fois réuni, à moins que le pêcheur ne préfère opérer au milieu d'un banc de passage, il allume la mèche d'une de ces cartouches de dynamite, si communes dans un pays de mines, et la lance aussitôt à l'endroit choisi. Si le coup a bien porté, il ne s'agit plus que de recueillir en masse le poisson que la perturbation des couches liquides a foudroyé <sup>146</sup>. Mais parfois l'imprudent, après avoir allumé, attend trop longtemps sa cartouche à la main ; il tarde pour une raison ou pour une autre à projeter le dangereux explosif. Soudain, une détonation épouvantable retentit, accompagnée d'un cri de douleur. C'est un avant-bras, quelquefois le membre supérieur tout entier qui vient d'être emporté par l'horrible engin éclatant avant l'heure, et il ne reste plus au chirurgien, si par bonheur

---

<sup>145</sup> Les choses se sont pourtant améliorées durant ces dernières années, grâce à l'introduction de tabac des îles de la Sonde et de la Réunion, ainsi qu'à l'utilisation, pour les plants, des emplacements de forêts ou de broussailles récemment défrichées par le feu. Les cendres constituent, par leurs sels alcalins, un excellent engrais.

En 1889, l'importation n'a été en valeur que de 154.000 francs, après avoir atteint et dépassé le chiffre de 200.000 francs les années précédentes.

<sup>146</sup> La chair du poisson tué à la dynamite se corrompt avec la plus grande facilité, elle se délite, et bien qu'elle n'acquiert point d'odeur, il devient bientôt impossible de la manger.

pour le blessé il s'en trouve un non loin de là, qu'à compléter l'œuvre destructrice par une opération régulière.

... Le soleil a depuis longtemps disparu derrière les montagnes bleues, singulière coloration que revêtent ici, soir et matin, par un curieux phénomène d'optique, les sommets obliquement éclairés. Quel contraste avec la monotonie de la verdure, fond ordinaire de tous les paysages de la Nouvelle-Calédonie, par excellence le pays du vert !

Profitant du court crépuscule, les Canaques ont terminé les préparatifs de notre rustique installation, tout nous invite au repos.

... C'est la nuit, le calme, le silence, que vient seul troubler le bruit continu du grillon. La-haut, dans la voûte bleue, la lune con-[483] temple d'un air calme et paisible la simplicité de notre campement, pendant que les étoiles qui scintillent, semblent autant de petits yeux malins, riant de notre impuissance à sauvegarder notre épiderme contre l'incessante attaque du moustique au bourdonnement insipide. Bonne nuit !

## CHAPITRE XIX.

Les affections oculaires chez les Canaques. — Le village de Ni. — La canne à sucre. — Les sauterelles. — Un nouveau plat.

Nos guides ont sellé les chevaux. Pendant qu'ils s'occupent des derniers préparatifs, examinons quelques-uns de ces indigènes qui viennent demander de l'eau pour les yeux, car les maux d'yeux sont fréquents chez les naturels.

La fraîcheur des nuits, la fumée des cases amènent souvent chez eux une inflammation légère de la conjonctive appelée *coup d'air*. Bientôt, faute de soins, cette simple conjonctivite devient plus ou moins purulente, et vu l'absence de traitement, détermine des accidents du côté des miroirs de l'œil et de ses différents milieux, cornée, iris, etc. Alors surviennent des taies, des opacités plus ou moins épaisses qui compromettent la vue. Enfin, chez beaucoup, la sécrétion change de nature, devient microbienne. La face interne des paupières est granuleuse, c'est-à-dire se recouvre de petits bourgeons charnus, ce qui rend cette affection absolument tenace.

En dernière analyse, le début de la maladie paraît être toujours le même, et, étant donné la fréquence des causes, la transmissibilité par les sécrétions, la saleté de la race, et son peu de résistance aux actions morbides, quoi d'étonnant à ce que tant de malheureux Canaques présentent à l'observation médicale des affections oculaires souvent graves ! Cela varie suivant les régions ; ainsi le centre de Bourail a été atteint de véritables épidémies de conjonctivite granuleuse qui ont frappé un grand nombre d'enfants, métis et blancs, des écoles, pendant ces dernières années. Sans doute, il faut en voir la cause dans l'intensité des brouillards qui règnent le matin dans les vallées avoisinantes.

... Parvenus au point culminant de la chaîne, à 800 mètres de hauteur, presque dans les nuages, nous allons redescendre à travers [484] une immense forêt. Puis se recommanderont à nous les belles tarodières, véritables gradins de verdure, des villages de Ni, Poté, etc. La tribu de Ni est la seule de la côte ouest, dans le troisième arrondissement, qui ait marché avec nous en 1878.

Cet indigène, qui croque avec délices une canne à sucre en nous regardant passer, rappelle à propos que nous allons aborder les régions où ont été essayées les plus grandes cultures de cannes. Près de Bourail, dans des temps plus prospères, on a pu voir d'immenses espaces cultivés, dont les produits servaient à l'alimentation de l'usine de Bacouya, située sur les lieux, usine due à l'initiative du plus entreprenant des colons calédoniens, M. Higginson, dont il a déjà été question.

Point n'est besoin d'entreprendre ici une étude botanique de la canne, mais la question de la précieuse graminée intéresse à un trop haut point l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, pour ne pas nous arrêter un instant.

Dès 1859, le gouverneur Saisset déclarait publiquement, au retour d'une excursion dans l'intérieur, que parmi les richesses du pays <sup>147</sup> qu'il suffisait de développer pour acquérir la fortune, il fallait en première ligne citer la canne. Aussi, pour encourager cette culture, vu les expériences concluantes faites sur l'habitation Joubert, à l'aide d'un moulin portatif, il fut décidé qu'une prime de 1.000 francs, une fois payée, serait accordée à chacun des trois premiers concessionnaires qui produiraient, sur leurs terres, 500 kilogrammes de sucre brut par concession de 300 hectares d'un seul tenant, et dans les neuf premiers mois qui suivraient la décision du chef de la colonie.

Cet encouragement ne demeura point inutile. Quelques années plus tard, les propriétaires des terrains baignés par la Dumbéa avaient monté quelques usines.

---

<sup>147</sup> Différentes espèces, de 20 à 30, sont cultivées par les indigènes pour leur alimentation.

L'administration, de son côté, leur fournissait un appui sérieux. En 1863, le gouverneur Guillaïn, continuant l'œuvre de son prédécesseur, chargeait un bâtiment-de l'État d'aller chercher des cannes à Ouarail, car, par suite de l'habitude des indigènes de disséminer la culture de la plante, il y avait de réelles difficultés à réunir les 3.000 mètres de cannes, c'est-à-dire les 11.000 bouts de 30 centimètres nécessaires à la plantation d'un hectare.[485] Tout ce qui fut recueilli à Ouarail fut gratuitement distribué aux colons, et, le 4 septembre de la même année, le gouverneur assistait chez Joubert, à Koé, à l'inauguration de la première usine véritable.

Pourquoi les essais faits dans la suite à Païta, Saint-Louis, etc., ont-ils si peu réussi ? À part l'usine de Bacouya <sup>148</sup>, qui fonctionne pour le compte de l'administration pénitentiaire, et celle de Koé, toutes les autres ont été fermées, et la culture de la canne presque abandonnée. On a accusé principalement les sauterelles, puis les inondations, l'absence de voies de communications convenables. Ces raisons sont excellentes ; il faut y joindre le manque d'outillage, de connaissances sérieuses de la part de certains sucriers, aussi surtout, comme toujours, l'absence de capitaux et de main-d'œuvre.

C'est un malheur pour la colonie, car cette culture réussit parfaitement dans les bonnes terres qui ne font pas défaut. La richesse est au bout des efforts des agriculteurs calédoniens qui recommenceront à planter la canne.

On calcule que le produit peut donner, en dehors de la part de l'usinier, un bénéfice d'environ 1.000 francs par hectare <sup>149</sup>. Or, à Bourail, il n'y a pas moins de 2.500 hectares de terrains d'alluvions cultivables pour la canne ; il y en a plus de 1.500 à la Foa. Des vallées de moindre importance pourraient encore fournir ensemble d'immenses étendues ; c'est par millions que se chiffraient les bénéfices, si une partie de ces surfaces, inutilisées pour la plupart, se couvraient de champs de cannes à sucre.

Nous avons parlé du fléau. le plus grave peut-être qu'ait connu l'agriculture en Nouvelle-Calédonie : la sauterelle. Les dégâts causés par cet insecte avaient été tels en 1876, où les plantations de Bourail avaient été quatre fois ravagées, qu'il fallut sérieusement songer à les combattre.

En 1877, une première commission fut chargée de proposer les mesures les plus propres à leur destruction. Ses travaux furent [486] interrompus, et l'attention détournée de cette importante question par l'insurrection de 1878. En 1880, la commission fut de nouveau réunie ; le gouverneur Courbet décidait, en décembre, qu'il y avait lieu d'accorder des primes pour la destruction du terrible insecte <sup>150</sup>.

Le résultat dépassa les espérances. On se livra à une telle chasse, que le trésorier de Canala eut à verser, en moins de deux années, 36.000 francs entre les mains des destructeurs qui avaient opéré dans la région. Partout l'entrain fut le même. Il fallut songer un moment à diminuer le montant de la prime, quitte à la rétablir plus tard, telle qu'elle avait été instituée, pour stimuler à nouveau les indigènes.

L'administration n'a pas eu à s'en repentir, maintenant que le malfaisant animal semble avoir abandonné la partie. Pourtant il serait imprudent de s'endormir dans une fausse sécurité. Sous certaines conditions climatériques peut-être, les sauterelles peuvent reparaître. À plusieurs reprises, elles ont été signalées en divers endroits, ces dernières années. Si le colon calédonien peut se montrer reconnaissant envers l'amiral

---

<sup>148</sup> Mise en vente en 1890. Les résultats obtenus à Bacouya, ces dernières années, ont montré ce qu'on pouvait espérer de la culture de la canne en Calédonie. Sous la direction habile d'un créole de Bourbon, M. Maillot, il a été, pendant la seule campagne de 1883-1884, qui a été magnifique, brassé 2.899,388 kilogrammes de cannes, qui ont donné 109.795 kilogrammes de sucre et 80.350 litres de tafia.

<sup>149</sup> La colonie trouverait, du reste, des débouchés importants dans les pays anglais qui nous environnent.

<sup>150</sup> Ces primes étaient les suivantes :

4 franc par kilogramme de piétonnes noires  
0 fr. 50 de piétonnes rouges ;  
0 fr. 20 de sauterelles ailées.

Courbet des mesures prises pendant son administration, il ne faut pas oublier que l'on ne combat les fléaux naturels qu'avec des armes semblables. Les incendies de brousse, à certaines époques, ne peuvent manquer de détruire, en énorme quantité, l'insecte dont la multiplication est une menace perpétuelle pour les plantations ; mais le moyen est infidèle parfois, souvent dangereux <sup>151</sup>, pas toujours d'une exécution facile. Au contraire, l'importation, l'élevage, si l'on peut s'exprimer ainsi, surtout la propagation par tous les moyens possibles dans la colonie, d'une quantité d'oiseaux insectivores, est le vrai, le seul moyen facile à opposer à l'éclosion et à l'invasion des sauterelles.

Le gouverneur Pallu de la Barrière, afin d'augmenter les variétés d'oiseaux si peu nombreuses, a demandé en France, des geais, des merles, des pies, des bouvreuils, des alouettes, des pinsons, des mésanges et des rossignols.

[487] Le moineau s'est multiplié d'une façon remarquable à Nouméa, et sans aucun doute ne tardera pas à se répandre dans toute l'île quand il aura passé la chaîne (Gallet).

Le merle des Moluques, si insupportable paraît-il, ferait toutefois merveille dans la destruction des insectes nuisibles il abonde à Bourail et à la Dumbéa. À tous ces animaux si utiles ici, il faut joindre le canard sauvage dont la voracité ne saurait être mise en doute, et qui est un insectivore de premier ordre.

J'en demande pardon aux chasseurs, mais ne semble-t-il pas qu'un tel oiseau devrait être ici sacré, pendant une saison au moins, comme l'ibis des Égyptiens ?

... Un mot pour terminer. Vous savez déjà que les Canaques mangent les sauterelles. Il est à croire que ce gibier particulier n'est point trop à dédaigner, puisqu'en 1879, une commission, nommée aux États-Unis, a constaté que la sauterelle était non seulement un aliment nourrissant, mais encore agréable ! On peut en faire du bouillon en enlevant les ailes, il vaut celui de bœuf. On en prépare des fritures, des rôtis, et même des conserves ! Avis aux amateurs.

---

<sup>151</sup> Tellement dangereux qu'il a fallu, autant que possible, interdire aux indigènes cette façon commode et très répandue chez eux de préparer les terrains.

## CHAPITRE XX.

Bourail. — Concessions et concessionnaires. — Pensionnaires modèles. — Ramie, aloès et matières textiles en Calédonie.

Se loger à Bourail n'est pas difficile. On y compte plusieurs hôtels, des cafés, magasins, un certain nombre d'industries. C'est, après Nouméa, le centre le plus peuplé <sup>152</sup>. L'administration pénitentiaire, dont Bourail est un des plus beaux fiefs, y a construit des habitations pour ses fonctionnaires, des ateliers, des entrepôts, une caserne, une église, un hôpital. et tout ce que l'on trouve dans les agglomérations de moindre importance. On avait même commencé, dès 1877, les constructions nécessaires pour une ferme-école, où les enfants des concessionnaires auraient reçu une instruction pratique qui leur eût permis de devenir de bons agriculteurs. Les préoccupations de 1878, la nécessité de travaux plus urgents ne permirent pas de [488] donner immédiatement suite à ce projet. Celui-ci n'a reçu son exécution qu'en 1885. Néanmoins, l'institution, dirigée par des congréganistes, comptait, en 1889, 120 élèves.

C'est en 1867, à la suite de différends entre tribus de la région, que les chefs Gouaro, Néra, Nékou, ayant sollicité l'appui des Français contre les Canaques de Ni, le gouverneur Guillain fit explorer la vallée de Bourail. Un petit détachement occupa en juin ce centre, placé à ses débuts sous la direction de M. Lacroix, agent de colonisation. Le pénitencier date de 1869, les premières concessions furent distribuées en 1870.

Malheureusement Bourail est à dix kilomètres de la mer ; la Néra, qui conduit à une rade peu sûre, est bien peu navigable.

... Vous n'êtes pas sans savoir déjà ce qui fait l'importance de Bourail, et quel est le singulier genre de population qui y vit. C'est ici que l'on a généreusement cherché à résoudre le difficile problème de la réhabilitation du condamné, par le travail des champs d'abord, la famille ensuite.

Allons jeter un coup d'œil sur ce qui compose la partie importante de Bourail, l'établissement agricole.

C'est dans les fertiles vallées de la Douhinsheur, de Néméara, de Pouéo et de Boghen, vallées qui présentent, sur les bords des rivières, des terres d'alluvions de première qualité, puisqu'on y a rencontré en certains endroits jusqu'à sept mètres de profondeur d'humus, que sont groupés les différents villages concessionnaires.

Là, s'offrent la vue, des gourbis aux apparences d'honnêtes habitations campagnardes si on les examine de loin, misérables et sordides abris si on les considère de près.

Toutes les vallées, vous pouvez vous en rendre compte, viennent aboutir en face du village.

Le café, les haricots, le tabac, le maïs y sont ou du moins y ont été cultivés ; aussi Bourail exporte-t-il sur le chef-lieu une assez grande quantité de denrées, en même temps qu'il approvisionne Nouméa d'œufs et de volailles. Jadis la culture de la canne était réglementaire ; vous savez pourquoi on a dû la rendre facultative.

Dans sa nouvelle situation de concessionnaire, la liberté du transporté est des plus grandes. Il porte la barbe, et point l'uniforme ; c'est un cultivateur plus ou moins aisé, suivant son travail ou ses ressources particulières. Après avoir reçu une superficie de

---

<sup>152</sup> 2.078 personnes, dont 745 colons ou fonctionnaires ; 314 libérés ; 944 condamnés et leurs familles, parmi lesquels 314 concessionnaires ; 75 indigènes en service (recensement de 1887).

[489] quelques hectares selon la nature du terrain, il obtient en outre, pendant de longs mois, d'importants secours de l'administration <sup>153</sup>.

Aussi, dit le Dr Nicomède, le concessionnaire laborieux qui veut réellement peiner pour mettre en rapport sa concession, ou qui a la bonne fortune d'obtenir une propriété antérieurement installée et préparée, peut-il se faire par année 2.400 francs de revenus, sans compter tous les petits produits de la basse-cour.

Les transportés qui n'ont pu obtenir de terres obtiennent des concessions dites urbaines et exercent à Bourail les professions d'artisans et de commerçants.

L'administration pénitentiaire s'impose de ce chef des sacrifices considérables. Sans tenir compte ici des frais occasionnés par l'établissement des fermes et du nombreux personnel qu'elles nécessitent, si nous ne parlons que des agents de culture, nous voyons qu'il en existait 14 en 1883, 10 en 1888. Tous touchaient des traitements variables de 3.000 à 7.000 francs, sans compter les indemnités de toute sorte (chevaux, voitures, domesticité) <sup>154</sup>.

Dire que tous les colons de l'administration pénitentiaire sont de parfaits agriculteurs serait bien risqué, et, quant aux conditions de moralité dans lesquelles vit la population de Bourail, on s'en doute sans qu'il soit utile d'insister.

Après la réhabilitation du condamné par le travail vient la réhabilitation par la famille, et pour cela, à ceux qui n'avaient point de moitié, il fallait en fournir. C'est le but de l'institution du couvent de Bourail.

[490] Là, chaque année, la direction de France envoie par un navire un convoi de femmes condamnées, soit à la réclusion, soit à la prison, soit aux travaux forcés.

Après avoir épuisé à bord la patience du médecin de la marine, commissaire du Gouvernement, ordinairement chargé de la discipline et de la santé des passagères, celles-ci tombent ici entre les mains des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, la maison de Bourail, et elles y attendent... un mari. Toutes ont le même but, conforme du reste à la destination qui leur est assignée par l'administration : devenir la femme d'un concessionnaire.

Les mariages se font vite. Une entrevue le soir d'un dimanche après vêpres, tout est dit. Une fois agréée par le premier venu, la nouvelle mariée revêt la robe blanche, se pare de la fleur d'oranger, vulgaire ortie pour elle, qu'elle bafoue à qui mieux mieux, souvent le jour même de ses noces !

C'est à certaines dates que s'expédient à la douzaine et plus ces singulières unions, qui ne sauraient produire que de médiocres résultats, étant donné la moralité des parties contractantes. Il y a une exception à faire en faveur des femmes venues librement de France pour rejoindre leurs maris ; ces ménages sont notablement les meilleurs. Il n'est pas moins vrai de dire, après le Dr Nicomède, que quand la deuxième génération, les fils des concessionnaires auront grandi, alors qu'à leur tour ils feront souche, à cette époque seulement on pourra espérer voir s'ouvrir, pour la population de

---

<sup>153</sup> Voici quels sont les avantages faits aux concessionnaires :

1° Une concession de terre arable qui deviendra définitive à la libération ;

2° Une ration de vivres pendant trente mois ;

3° Un lot d'outils aratoires ;

4° Le droit de choisir une épouse au couvent de Bourail ;

5° La ration de vivres pour la femme ;

6° Un trousseau de mariage comprenant un matelas de troupe, une paillasse, un traversin, une couverture, une paire de draps de coton, six serviettes en coton, dix mètres d'étoffe, deux mouchoirs de tête, deux mouchoirs de cou, deux mouchoirs de poche, deux paires de bas, etc. ;

7° Un secours pécuniaire de 450 francs ;

8° Le droit au traitement gratuit pour l'homme et sa famille pendant trente mois ;

9° Une indemnité de 100 à 300 francs pour la construction d'une case ;

10° Le droit pour le concessionnaire de se faire aider dans ses travaux par des personnes étrangères à sa famille sans que le nombre de ces ouvriers soit limité (Dépêche du 28 septembre 1882).

<sup>154</sup> Nous avons vu plus haut que la liquidation des fermes pénitentiaires était commencée.

Bourail réhabilitée par l'enfance, une ère nouvelle que chacun doit appeler de tous ses vœux.

En attendant, les concessionnaires ne devraient jamais être des condamnés en cours de peine, mais uniquement des libérés. L'administration pénitentiaire l'aurait compris, dit-on, et tendrait à réintégrer dans les dépôts les transportés, de telle sorte qu'en 1895 il ne demeurerait plus un seul forçat Bourail.

... Emportons en souvenir de notre passage quelques-uns de ces menus objets en fibres végétales que nous offre à très bon compte ce condamné, bouvier à la ferme-école.

Les matières textiles ne font pas défaut dans l'île.

Le bourao, les fibres de coco, de pandanus, de bananier, l'aloès et la ramie surtout sont susceptibles de culture et d'utilisation industrielle importantes.

[491] L'aloès serait un produit d'excellent rapport. Cette plante croît dans les lieux stériles abandonnés ; elle n'a besoin d'être renouvelée que tous les sept, huit et même dix ans. À l'abri des sécheresses, inondations, ouragans, sauterelles, sa fibre se vendait à Londres, ces dernières années, de 1050 à 1123 francs la tonne, et un hectare peut en produire 3 tonnes. En 1871, l'Australie en exportait pour 7.000 francs. Le rendement dépassait 650.000 francs en 1880. D'après le progrès accompli en moins de dix ans, il est facile de voir ce que la colonie pourrait retirer d'une culture si facile ici, comme celle de la ramie, qui n'a pas été sérieusement essayée.

Les gens compétents assurent qu'en outre de ces avantages comme plante textile, la ramie et les orties en général en possèdent d'autres, à savoir de constituer un excellent fourrage et de n'être peut-être point impropre la fabrication du papier <sup>155</sup>.

Quant au coton, il vient bien en Calédonie ; il donne une récolte facile pour le petit colon au bout de six mois, quand les pluies ne font point, au moment de la maturité des capsules, évanouir toutes les espérances. Les cotons d'Australie, du reste, seront toujours pour les produits calédoniens des concurrents redoutables.

---

<sup>155</sup> La ramie (*urtica nivea*), ortie de Chine, possède, comme toutes les orties en général, des fibres qui ont été utilisées comme textiles depuis la plus haute antiquité, puisque les Celtes et les Égyptiens s'en servaient.

En France, on les a souvent employées depuis 1616. sans que l'usage de ces matières se soit jamais vulgarisé.

## CHAPITRE XXI.

Colonisation libre. — Le cap Goulvain. — Routier de Granval et Houdaille. — Mahuma. — Dépopulation des tribus canaques. — Déchéance de la femme. — Cannibale gourmet.

Traversant les concessions de la vallée de la Néméara pour gagner la Monéo, traitons un peu de la colonisation libre dans ses rapports avec l'administration locale.

Des essais nombreux ont été faits pour l'étendre en Nouvelle-Calédonie. Sans parler des concessions faites à une compagnie anglaise en 1858, à des sociétés ou à des particuliers isolés vers la même époque, on a installé en 1873 des colons à Moindou, auxquels [492] il fut fait des avances en vivres, outils, semences. Nous avons vu également en face de Bourail, sur la rive gauche de la Néra, la propriété du marquis de Trazégnies d'Itres <sup>156</sup>, à qui la concession avait été accordée il y a de longues années. Celui-ci n'y a, du reste, jamais mis les pieds.

Là aussi, le système de colonisation a été mis en pratique sur une grande échelle ; 30.000 pieds de café y ont été plantés.

D'autre part, déjà en 1872, une Société, dite [Société foncière](#), avait obtenu une concession de 25.000 hectares entre les sommets Katépahie et Ora, près de Gomen, où nous nous rendrons bientôt.

Pour cultiver ses terres, la Société voulut introduire des immigrants.

Mais on lui envoya de France toutes sortes de gens déclassés, n'ayant aucune notion d'agriculture. Le village de Ouaco, sur lequel ils avaient été installés, se dépeupla rapidement. Ces colons d'occasion tombèrent à la charge de l'administration et durent être rapatriés. La Société foncière fit faillite, et ce fut la [Société Franco-Australienne](#) qui, ayant acheté les droits de la première, dut remplir ses obligations en travaux de routes, etc.

Plus tard, à Ouaco, nous aurons occasion de parler des nombreuses têtes de bétail qui sont la propriété de la Compagnie. Elle les utilise à la fabrication des conserves de viandes.

Naguère, pour terminer, l'administration a encore cherché à installer des colons libres à Koué.

En général, tous ces essais faits en masse n'ont point réussi, pas plus à Moindou, Gomen, qu'ailleurs, et pour des raisons identiques. Outre le manque de connaissances nécessaires, les gens qui viennent ici n'ont point la persévérance voulue ; faute de capitaux, ils se laissent aller de suite au découragement. Ils ne savent que récriminer contre le gouvernement local qui les aide, se plaindre, non toujours sans raison, des grands avantages faits aux pensionnaires de l'administration pénitentiaire <sup>157</sup>. Qu'ils regardent autour d'eux ces colons français et australiens, ces enfants de notre vaillante Alsace, ces anciens militaires et marins, ces étrangers, librement et isolément établis. Ceux-là du moins ont compris que la fortune par la terre ne s'acquiert pas en quelques mois. Sans se laisser rebuter, [493] ni par les succès, ni

---

<sup>156</sup> Trazégnies d'Iltre (et non d'Itres ou d'Istres) : concession dérogatoire de 500 hectares obtenue en 1867 comme frère de la veuve du maréchal de Saint-Arnaud

<sup>157</sup> Les immigrants libres ne touchent que six mois de vivres au lieu des trente alloués aux condamnés mis en concession.

par les revers, ils ont travaillé, et sont arrivés tous, sinon à la fortune, du moins à une honnête aisance qu'ils doivent à leur opiniâtreté et à leur infatigable activité <sup>158</sup>.

... Nous voici sur le territoire du cap Goulvain. C'est le commencement d'une grande zone de terrain à élevage. Le nom de Goulvain donné au cap est celui du maître d'équipage de la *Recherche*, compagne de l'Espérance, placées toutes deux sous le commandement du chevalier Bruny d'Entrecasteaux, et envoyées à la découverte de La Pérouse, dont on était sans nouvelles depuis trois ans. La *Recherche* découvrit le cap vers le milieu d'avril 1792.

En outre de cet important souvenir historique, le cap Goulvain est encore célèbre dans les fastes militaires de la Nouvelle-Calédonie. Dernier rempart de l'insurrection qui y avait concentré ses principales forces, il fut, le 6 janvier 1879, le théâtre d'un sérieux combat à la suite duquel la position fut enlevée par une colonne sous les ordres du commandant de Maussion, de l'infanterie de marine.

Le sous-lieutenant Rochel et le soldat Deschaumes y furent tués, quatre autres militaires grièvement blessés.

C'est non loin d'ici, près de la Poya, que nous aurons à traverser, que s'étaient installés les premiers colons du pays, MM. Routier de Granval et Houdaille. Ce dernier fut massacré en septembre 1878, dans sa demeure de Nekliaï, par les gens de cette tribu qui, joints à ceux d'Adio, Nandāï, et suivant les exemples donnés à la Foa, Bouloupari, tuèrent tous les colons qu'ils purent surprendre.

M. Houdaille avait pourtant trouvé auprès du chef Mahuma un protecteur puissant.

Lorsque, arrivé en 1873, notre malheureux compatriote était devenu acquéreur des biens de la tribu alors dépossédée, il avait, avec l'acquiescement du gouverneur de La Richerie, reçu sur ses propriétés les habitants des anciens villages, et le chef Mahuma, rappelé de l'île des Pins où il avait été exilé à la suite des contestations avec les blancs.

[494] L'amitié qui s'établit entre Mahuma et son libérateur ne se démentit jamais. Quand vint l'insurrection, il ne voulut point prendre les armes contre nous, pour ne pas nuire à son ami, et ne pas trahir la promesse qu'il avait faite au gouverneur de vivre en paix avec les Européens. Mahuma paya de sa vie sa fidélité à la cause de l'amitié ; ses sujets l'assassinèrent. Ce fait, rapporté par M. Opigez, montre la valeur attachée par les Canaques à la parole donnée.

... La guerre et la ruine ont désolé ces plaines si peuplées, et en ont chassé les habitants. Le troisième arrondissement est néanmoins, avec le quatrième, celui qui renferme encore le plus d'indigènes, mais leur nombre diminue de jour en jour. Faut-il voir les causes de cette diminution dans les conséquences de la dernière insurrection ?

Non, cette dépopulation est générale. Elle se fait sentir dans toute l'île et dans ses dépendances. L'élément canaque, en présence de l'élément européen, s'use peu à peu et disparaît.

D'après certaines données, les Néo-Calédoniens, la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, étaient au nombre de 200.000. Sous l'influence des guerres, famines, etc., ce chiffre s'était déjà abaissé avant l'occupation à 70.000.

Un recensement, établi en 1880, n'accuse plus que 35.000 à 36.000 Canaques, dont près de 14.000 pour les îles Loyalty.

Enfin, un dernier recensement, en date de 1887, indique un chiffre de population un peu plus élevé, puisqu'il aurait été trouvé de 41.000. Il n'en est rien pourtant.

---

<sup>158</sup> Des essais plus sérieux cette fois viennent d'être tentés. Treize familles entières de paysans, cinquante-trois personnes en tout, viennent d'être expédiées en Calédonie, au mois de septembre 1890. Elles vont occuper le domaine de la Ouaménie. Des terrains ont été préparés, des maisons convenablement construites pour les recevoir.

Puisse le succès récompenser de si louables efforts, et encourager la « Société de colonisation » qui les tente !

La société a son siège à Paris, 1, rue de la Néva.

Où les chiffres de 1880 sont insuffisants, ou ceux de 1887 sont exagérés, car il ne peut être mis en doute que la décadence de la race canaque ne s'accroît. Prenons un exemple. On comptait, en 1878, dans les tribus des vallées de Canala et de Nakéty, plus de 2.500 indigènes.

Or ces tribus n'ont point été dépossédées. Fidèles alliées de la cause française, elles ont toujours reçu notre appui : même après l'insurrection un grand nombre de révoltés des deux sexes ont été internés dans les tribus canaliennes, dont ils auraient dû augmenter la population.

Pourtant, en 1887, un décompte particulier rigoureusement établi n'accusait qu'un chiffre inférieur à 2.000 âmes (1953).

Nous avons eu déjà l'occasion de parler des maladies, de la lèpre, [495] de l'éléphantiasis, de la phtisie, de l'alcoolisme et de l'hygiène déplorable qui déciment la race ; j'insisterai aujourd'hui sur un point capital : la déchéance de la femme.

Non seulement en Calédonie la femme ne vit pas, j'oserais dire qu'elle ne naît pas ! En effet, en se rapportant aux chiffres qui figurent le nombre des habitants des tribus dont nous parlions plus haut, on trouve, pour un total de 1.933 habitants, 404 garçons, et seulement 273 filles <sup>159</sup>.

Pourtant, nous ne pouvons nous contenter, et pour cause, de l'explication donnée par certains Canaques qui assurent que les femmes mettent à volonté au monde des garçons ou des filles. Donc, il faut admettre que les filles disparaissent à leur entrée dans la vie, dans une proportion beaucoup plus grande que les enfants mâles.

Lorsque la mère a deux jumeaux, la disparition de l'un d'eux est un fait certain, surtout si c'est une fille. Les mères, au dire du Néo-Calédonien, ne doivent nourrir qu'un enfant à la fois. Venues au monde, quand le caprice du père a voulu que les malheureuses filles aient résisté, sinon aux mauvais traitements, au moins à un manque presque absolu de soins, elles s'élèvent comme elles peuvent.

À quatorze ou quinze ans, la popinée est mariée. Alors les maternités répétées, l'allaitement des enfants qui dure plus de deux ans, les avortements fréquents flétrissent avant l'âge la pauvre créature réduite à l'état de bête de somme.

Nous les avons souvent rencontrées, depuis que nous courons la brousse, courbées sous de lourds fardeaux, pendant que leurs seigneurs et maîtres les accompagnent, armés d'une hachette ou les mains vides. Il est vrai que, suivant les Canaques, si les femmes sont des manœuvres, eux, les hommes, se livrent aux plus durs travaux, lors des constructions, des plantations, de la pêche, etc. Et puis, ne fallait-il point, à l'époque où l'on était continuellement en guerre, que le tayo cheminant fût toujours prêt à se défendre, ou à défendre les siens, contre un ennemi surgissant à l'improviste ? Comment l'eût-il pu, s'il avait eu à supporter la charge d'un pesant fardeau ?

Cette explication jadis, en somme, très plausible, a cessé d'être [496] de mise, mais l'usage a prévalu ; les hommes qui sont les maîtres ici, ont conservé l'usage et l'explication, tous deux : à leur avantage.

Le Canaque ne fait pas du reste plus de cas d'une femme que d'un porc. N'est-ce pas l'un d'eux, raconte le P. Rougeyron ; qui, voulant dans les premiers temps de l'installation de la mission se faire catholique et refusé par les missionnaires parce qu'il avait deux femmes, se représentait le lendemain matin demandant à nouveau le baptême, grâce dont il n'était plus indigne attendu que, pendant la nuit, il avait tué et mangé une de ces épouses et cessé d'être bigame !

C'est en riant que le Néo-Calédonien annoncera la mort de sa fille, de sa moitié, et l'époque n'est pas éloignée où, lors du décès du mari, les malheureuses se tuaient ou étaient mises à mort, surtout s'il s'agissait d'un chef.

---

<sup>159</sup> D'après de Rochas, lors des débuts de l'occupation, un fait absolument contraire se passait à l'île des Pins, comme sur toute la Grande-Terre, soit que les guerres frappassent davantage les hommes, soit pour d'autres raisons, on comptait beaucoup plus de femmes que d'hommes.

Jamais la popinée ne partagera ni la demeure ni la table de son mari. Il y a dans chaque village une case spéciale pour les femmes ; à l'époque critique comme lors de ses couches, l'épouse doit habiter complètement à part.

Elle se courbera devant son seigneur, se détournera de son chemin devant un homme et se cachera devant son beau-frère, qu'elle doit pourtant épouser si elle devient veuve.

Elle n'a pas d'âme, aussi lui refuse-t-on la pièce d'argent qui a remplacé la monnaie de coquillage et que, dans certaines tribus, l'on dépose dans la bouche des morts <sup>160</sup>. Elle ne doit jamais goûter de viande, ni de chair humaine, car elle aurait des filles, ce que l'on cherche à éviter à tout prix !

La popinée n'a pas droit aux ignames des chefs ni aux « nouvelles » ni au *poisson-tayo*, réservé aux guerriers. Pour elle, point de roussette, point de tortue, dont elle doit se contenter de gratter l'écaille. Elle n'est point digne d'apprêter la nourriture du Téama <sup>161</sup> et elle est remplacée par un cuisinier qui, semblable au fou de nos rois, a le privilège de dire au maître toutes ses vérités sans qu'il puisse se fâcher.

En somme, les chiens sont mieux traités chez nous et les restes de nos tables, quels qu'ils soient, ne leur sont pas disputés !

[497] Si, lorsque la femme est près d'être mère, le tayo montre envers son esclave quelque déférence, si elle est de sa part l'objet de quelque attention, de quelque prévenance, c'est dans l'espoir qu'elle lui donnera un fils. Le dédain du Néo-Calédonien pour la femme se retrouve dans le semblant de respect qu'il paraît professer pour elle à cette époque.

Telle est la note générale. Grâce aux efforts des missionnaires, les choses ont changé un peu de face dans les tribus catholiques. Dans d'autres également, les femmes ont relevé la tête.

Espérons que le temps n'est pas éloigné où les Canaques, instruits par nous, finiront par comprendre que le respect de l'épouse s'impose à l'homme, comme l'amour des enfants qu'elle lui donne, quel que soit leur sexe.

La popinée bien traitée cesse complètement d'être la brute que vous connaissez maintenant. Elle vit très bien avec le blanc, a-t-on dit, lui est dévouée, et donne le jour à des enfants robustes et intelligents (Gallet).

Jamais il ne faut l'abandonner : les Canaques ne pardonnent pas aux blancs infidèles. Si eux-mêmes sont très jaloux de leurs femmes, celles-ci le sont aussi de leurs maris. L'une d'elles, qui vivait avec un Européen, contremaître d'une mine dans la baie de Canala, se pendit devant sa case, en 1888, parce qu'elle se croyait abandonnée par son protecteur ! L'administration de la Nouvelle-Calédonie poursuivrait un but véritablement national et patriotique en encourageant de toutes façons les unions légitimes entre les Européens et les femmes canaques et métis <sup>162</sup>.

Les popinées vaudraient cent fois mieux pour les libérés et les concessionnaires que les femmes de Bourail ; ce serait le meilleur moyen, sinon de conserver une race qui s'en va, du moins de nous l'assimiler complètement de lui infuser un sang nouveau d'où jaillirait une population franco-calédonienne forte et vigoureuse qui remplacerait avantageusement, l'expérience le démontre, les derniers débris de l'élément indigène.

[498] ... Après avoir franchi la Poya, passant à peu près en face de l'emplacement du village de l'ancien chef Mavimoin, très friand de chair blanche, surtout de chair de jeune

---

<sup>160</sup> Fait personnellement observé à Nakéty. Les Canaques en ignorent ou feignent d'en ignorer la signification.

<sup>161</sup> Grand chef. Voir plus loin.

<sup>162</sup> Une grande difficulté s'oppose à la réalisation de cette idée : le petit nombre de femmes indigènes, et l'opposition des Canaques. Néanmoins, le chiffre des unions irrégulières restera toujours assez élevé, pour que l'administration atteigne en partie le but proposé, en cherchant à les régulariser, à créer ainsi aux enfants nés de ces unions une situation normale et honorable dans la société.

fille, arrêtons-nous à cette habitation sise non loin du poste militaire bâti sur la Monéo et aujourd'hui abandonné.

## CHAPITRE XXII.

Singulier oiseau. — La rivière encaissée. — Fougères et cycas. — Une plante utile. — Les simples en Calédonie. — Le papayer.— Pouembout.— Koniambo.

Le coup de feu qui nous a réveillés n'était point destiné à un malfaiteur. Voici la victime promise depuis quelques jours : c'est le fameux corbeau aboyeur dont nous avons, à différentes reprises, entendu le cri dans la campagne. Ce cri ressemble assez bien au jappement d'un petit chien. Mais là n'est pas le seul intérêt de curiosité qui s'attache à ce singulier animal. Il est aussi agent de la voirie, vit des cadavres exposés par les Canaques, aussi des œufs de petits oiseaux qu'il déniché.

De plus, il est doué d'une sagacité que l'on peut appeler merveilleuse. D'après M. Gallet, administrateur principal, lorsque ce corbeau, moins gros que notre corbeau de France, chasse les insectes, qui se mettent hors de sa portée en se réfugiant sous une écorce ou dans un trou, il emploie un moyen très ingénieux pour les faire sortir. Il cherche une branche fine et flexible et la tient dans son bec jusqu'à ce qu'elle en fasse le prolongement. Il l'introduit alors dans le trou et la remue en tous sens tant et si bien que, l'insecte effrayé, sort de sa cachette et devient sa proie.

Le corbeau aboyeur vit aussi de noix de bancoul ; comme l'enveloppe en est fort résistante, il se sert pour la casser d'un moyen curieux : il choisit un arbre élevé sous lequel il y ait une roche assez dure et, du haut d'une branche située parallèlement au-dessus de cette pierre, il laisse tomber la noix qu'il veut briser : Si elle n'est pas rompue au premier coup, il recommence jusqu'à ce qu'il ait réussi. Vous reconnaîtrez facilement les arbres qui lui servent à cet usage au tas de coquilles amoncelées à leur pied.

Tout le monde n'a pas la bonne fortune de pouvoir suivre l'intéressant animal dans ses intelligentes opérations, qui semblent, pour la seconde surtout, nécessiter de la part du corbeau des notions assez exactes sur la perpendiculaire et la connaissance des roches. M. Gallet a été dix ans avant de pouvoir vérifier par lui-même un fait qui le laissait incrédule, car le corbeau redoute à ce moment le voisinage de l'homme. Il accepte volontiers, au contraire, la compagnie de la tourterelle et de la perruche cornue à bec noir, qui viennent lui demander à partager son repas.

... Nous pouvons maintenant vous rendre compte de la présence d'un assez grand nombre d'oiseaux en Nouvelle-Calédonie, qui n'est plus le pays silencieux d'autrefois. S'il est certain que dans les forêts, dans les grandes plaines, on n'en rencontre qu'en très petite quantité, si leur chant ne vient que rarement réjouir l'oreille, il n'en est plus de même autour des centres, grâce aux importations dont nous avons parlé.

N'est-ce point à elles que nous sommes redevables de ces mésanges, fauvelles, rouges-gorges, roitelets, geais, merles, grives, sansonnets, hirondelles, sans oublier les martins-pêcheurs et ces jolis petits cardinaux à tête rouge qui viennent dévorer nos papayes ? Il faut espérer que, de même que les espèces plus utiles, toutes celles-ci se répandront facilement à l'encontre des rapaces faucons, éperviers, buses, milans, grands destructeurs de volailles et, par cela même, déjà beaucoup trop nombreux ici.

... Après avoir suivi une assez belle route jusqu'à la Mouéo, nous allons nous engager dans la vallée de Népoui, au milieu d'une quantité de gaïacs. Ce chemin nous conduira jusqu'à la rivière Tiaoué, dont le lit profond lui a valu le nom de « rivière encaissée » et dont les bords sont garnis de *pandanus*, fougères arborescentes, figiers canaques, etc.

Les richesses calédoniennes en fougères, cycas sont incalculables. Sur les grands marchés d'Europe, dans les pays amateurs d'horticulture, elles atteignent parfois des prix fabuleux. Au sujet des cycas, il faut citer le *tacca pinnatifida*, qui fournit une farine vendue sous le nom d' « arrow-root », à Tahiti. La quantité de fécule retirée de cette

plante, nommée *pya*, qui croit ici partout à l'état sauvage, est considérable. Elle pourrait devenir une source de produits aussi variés qu'avantageux.

Permettez-moi aussi de vous présenter une petite et modeste [500] plante excessivement répandue : c'est une euphorbiacée, l'*euphorbia pillulifera*. Constamment employée dans la pharmacopée anglaise d'Australie contre l'asthme, à cause de l'iodure qu'elle contient, elle est ici d'un grand secours à beaucoup de colons, souvent éloignés des centres médicaux, qui ont recours à ses infusions.

Est-il besoin d'ajouter que l'Européen n'a qu'à étendre la main pour trouver autour de lui, dans les richesses du pays, toutes sortes de remèdes végétaux simples et peu coûteux ? Déjà, à l'occasion des substances employées par les naturels, on a pu voir que certaines d'entre elles sagement utilisées, pouvaient rendre des services.

Faut-il parler de la tisane de racines de vétiver ? On s'en sert aux Indes comme excitant tonique et sudorifique. Macérées dans l'eau de coco, c'est encore une excellente boisson stimulante indiquée contre l'énervement et l'épuisement produit par la chaleur.

Comme purgatifs, nous engagerons à éviter le bancoulier, les graines de ricin, surtout le pignon d'Inde et le *croton-tiglium*. Au contraire, la pulpe de tamarin constitue un excellent laxatif.

Notons en passant l'*érythrine*, dont l'écorce est employée dans nos colonies contre les piqûres de poisson-crapaud ; l'indigo <sup>163</sup>, dont la décoction de tiges vertes sert aux Antilles et à Tahiti pour combattre la salivation mercurielle. Les feuilles de flamboyant sont purgatives, les fleurs fournissent une bonne tisane pectorale. L'infusion de *cassie* passe aux Antilles pour être excellente contre les palpitations et oppressions cardiaques douloureuses. Une sorte d'*hibiscus*, l'*H. Esculentus Gombo*, est une malvacée dont les fruits verts et mucilagineux, bouillis à l'eau, sont précieux pour les personnes atteintes d'affections de poitrine. Coupés en tranches et assaisonnés comme des petits pois nouveaux, ils fournissent un aliment sain et léger qui convient parfaitement aux convalescents.

Les feuilles de patate de mer, froissées dans un bain, le rendent réparateur.

On a importé, d'Australie en Calédonie, l'*eucalyptus*, dont les infusions de feuilles peuvent être utilisées contre les affections vermineuses et de poitrine.

Inutile de parler du thé que l'on commence à cultiver, et de l'in- [501] fusion de *leptospermum vergatum*, employée par les indigènes pour le remplacer. Il est curieux de remarquer que c'est Cook qui a le premier vanté ce thé, qu'il avait goûté à son premier voyage en Océanie.

La menthe poivrée est d'un excellent usage en Europe comme excitant et stomachique.

À coup sûr, si une plante est, malheureusement pour les cultures, répandue en Nouvelle-Calédonie, c'est le *lentana* qui nous vient de Taïti. Vengeons-nous de lui en utilisant le plus possible ses propriétés astringentes. Associées à celles de *niaouli* et macérées dans du vin, ses feuilles donnent un excellent liquide aromatique dont on peut se servir, au besoin, pour le pansement des plaies, et de plus c'est un remède contre les aphtes.

Les anciens employaient le *lentana* contre la toux et le rhumatisme. Aux Antilles, on dit que l'infusion de feuilles et de fleurs est digestive ; elle jouirait d'une action sur les facultés intellectuelles, qui la ferait employer comme le café chez nous.

Viennent ensuite le vitex, la salsepareille, le gingembre, les citrons, dont le zeste est excitant, l'écorce amère et tonique, les semences fébrifuges et vermifuges.

Tout le monde connaît les propriétés antiscrofuleuses des algues, dues à l'iode contenue dans ces végétaux. Deux espèces comestibles sont prisées par les Canaques

---

<sup>163</sup> Culture à ses débuts en Calédonie.

un *gelidium* et le *laurentia Wriyhti*. Il existe aussi en Calédonie de ce fameux raisin de mer, que les Brésiliens atteints de goitre mâchent pour se guérir de cette affection.

Dernièrement, la flore de Calédonie vient de s'enrichir d'une plante nouvelle : le *cassia alata*, légumineuse. Cette importation est due à M. Porte, pharmacien de la marine, qui a préparé avec le principe actif des feuilles, un produit médicinal donnant de bons résultats dans les maladies de la peau, principalement dans les affections herpétiques.

... Ne prolongeons pas davantage cette énumération. Après avoir franchi le col de Tiaoué, nous avons à jeter les yeux sur la vallée de la Pouembout, aux excellentes terres d'alluvions, où le gouverneur Pallu de La Barrière a fait établir un centre agricole pénitencier.

Pouembout, situé au milieu de terrains boisés, est réuni au dé- [502] barcadère placé sur la rive droite de la rivière, par une route longue de 3 kilomètres, et large de 8 mètres.

Dès 1883, furent commencés les premiers travaux. Deux cents allotissements furent affectés par le service géométrique de l'administration pénitentiaire ; les premiers condamnés employés à opérer les défrichements formèrent les premiers noyaux de concessionnaires.

Ceux d'entre eux qui ont dépassé 50 ans n'ont que de petites concessions d'un hectare ou deux. L'élevage du petit bétail, les produits d'une basse-cour sont leurs principales sources de revenus.

Le centre de Koniambo est de formation plus récente encore que le précédent. Comme à Pouembout, on n'y a installé les concessionnaires qu'après que les terrains eurent été préparés.

Cette manière de procéder est un véritable progrès sur le système de colonisation pénale anciennement usité à Bourail. Elle donne, paraît-il, de très bons résultats <sup>164</sup>.

... Finissons-en, avant d'arriver à Koné, avec les drogues et les simples. Ce serait pourtant une injustice d'oublier le papayer, qui possède un fruit que l'on mange cru comme le melon, ou confit comme les concombres.

Le suc laiteux qui s'en écoule, *lait végétal*, sert, étendu d'eau, à faire macérer les viandes coriaces. La résine que l'on en retire (caricine) fournit un bon médicament très facile à obtenir en précipitant la substance du lait végétal à l'aide d'un peu d'alcool concentré.

Cette poudre blanche, comme du reste le suc de la plante lui-même, mélangé du miel, est un parfait vermifuge. Les ascarides surtout ne résistent pas.

---

<sup>164</sup> Pouembout et Koniambo comptaient, en 1888, 250 concessionnaires, sur une population totale de 575 habitants.

## CHAPITRE XXIII.

Marais et paludisme en Nouvelle-Calédonie. — Une réputation surfaite. — Tribus fidèles.

L'hospitalité reçue au poste de Koné, situé à 9 kilomètres de l'embouchure de la rivière qui traverse la riche vallée de ce nom, [503] ne doit point nous faire oublier le rude chemin qui mène à Voh. Nous pourrions suivre à pied le bord de la mer, en allongeant de deux heures le trajet ; mais ce serait perdre le coup d'œil dont on jouit du sommet du mont Kafféate.

Faisons-en sans nous presser l'ascension. Dans trois quarts d'heure, la vue de la splendide baie de Gatope nous payera de nos fatigues.

... Que de marais à traverser dans ces régions ! C'est à se demander comment il se fait que la Nouvelle-Calédonie ne soit pas sujette comme tant d'autres contrées, principalement des pays chauds, à la *malaria*, cette terrible endémie qui tue non seulement par elle-même, mais encore imprime toutes les maladies des contrées tropicales, où elle atteint son summum d'action, un cachet de gravité spécial, rendant absolument impossible l'acclimatement de la race blanche sur ces sols inhospitaliers.

Pourquoi donc notre colonie n'a-t-elle pas à compter avec le *paludisme*, qu'il serait plus exact d'appeler *telurisme* ou poison né du sol, par opposition au *typhisme*, groupe des poisons nés de l'homme aggloméré ou isolé (typhus divers, fièvre typhoïde, etc.).

Faut-il voir là l'influence des vents régnants qui balayeraient et rafraîchiraient notre île, véritable atome au milieu de l'Océan qui l'entoure ? Que d'îles placées dans des conditions identiques d'aération et de ventilation sont pourtant paludéennes !

En Calédonie, il est d'usage populaire d'attribuer l'excellence du climat au bienheureux niaouli <sup>165</sup>, « l'arbre à tous maux », qui a détrôné ici l'antique verveine des anciens Gaulois.

Sans vouloir médire du végétal cher aux Calédoniens, dont l'utilité à tous points de vue est incontestable, nous croyons que sa réputation a été en cela surfaite. Expliquez donc comment ses feuilles tombant dans les marais, ses émanations purifieraient l'air ou neutraliseraient les miasmes des marécages<sup>166</sup> ?

Ne constate-t-on pas l'absence de fièvres dans certaines plaines, [504] dans certaines vallées fermées, où le niaouli fait défaut complètement, et est remplacé par l'inévitable palétuvier, l'arbre à malaria par excellence, répandu sur une superficie de plusieurs centaines d'hectares ?

Pour établir l'action préservatrice du niaouli, il faudrait (expérience difficile et de longue durée), l'importer dans les pays connus pour être des foyers de paludisme, voir comment il se comporte vis-à-vis de la malaria, et, d'après les effets obtenus, l'expérimentateur serait en droit de conclure oui ou non à la vertu merveilleuse de ses salutaires émanations.

Mieux vaut croire qu'en Calédonie, le niaouli ne combat ni ne détruit rien, par la raison toute simple que le miasme dont on le fait l'antagonisme n'existe pas.

En effet, que faut-il pour l'engendrer ?

1° L'existence de marais à l'air libre ou souterrains.

---

<sup>165</sup> C'est Fitzroy qui, le premier, attribua au niaouli la vertu d'empêcher les fièvres intermittentes. Le célèbre géomètre, qui avait proposé à son gouvernement d'établir en Calédonie un poste de convalescents, ne put jamais pardonner à ses compatriotes de s'être laissé devancer par les Français.

<sup>166</sup> Nous ne nierons pas qu'en drainant le sol, comme il a été déjà dit, le niaouli n'en puisse diminuer l'humidité, et contribuer ainsi indirectement à son assainissement ; mais cette action seule nous paraît absolument insuffisante à expliquer l'absence de malaria.

2° Le remuement de l'humus. Tous les grands travaux, qui étalent à l'air des matières organiques contenues dans le sol et les exposent à l'action de la chaleur et de l'humidité, mettent ce fait en évidence. La nature nous en fournit elle-même des preuves manifestes. Amboine était jadis à l'abri des fièvres ; elles ont fait leur apparition depuis 1835, époque où l'île fut bouleversée par un tremblement de terre.

Or, en Calédonie, la couche d'humus que recouvre le sol des plaines est en général infime par rapport à la charpente qui la supporte. Quant aux marais véritables, grâce également à la présence de coraux au travers desquels les eaux filtrent sans stagner, ils n'existent pas davantage. Ces marécages ne possèdent point leur flore caractéristique ; l'eau se renouvelle certainement à travers cette mince pellicule de terre arable, que trouvent, en maints endroits, les arêtes de l'assise rocailleuse qu'elle recouvre 1.

Si le miasme existait en Calédonie, du reste, il eût terriblement fait sentir ses effets lors des immenses travaux entrepris soit à Nouméa, soit ailleurs. Il n'en a rien été <sup>167</sup>.

[505] Nous n'insistons pas sur un dernier point signalé par M. Lemire : Faut-il que les coraux soient vivants pour permettre l'écoulement des eaux, ce qui expliquerait la présence de la malaria dans les pays où l'on trouve les coraux morts comme aux Nouvelles-Hébrides et aux Antilles ? Contentons-nous de bénir cette perméabilité. Elle existe bien réellement ici ; pour longtemps encore, elle mettra notre île à l'abri de la terrible endémie.

... Descendre est plus facile que monter, d'ordinaire. C'est ce que nous allons faire après un instant de repos. Les Canaques nous aideront, en nous offrant le secours de leurs robustes épaules pour franchir les cours d'eau et les passages difficiles.

Les indigènes que nous rencontrerons appartiennent à des tribus fidèles : les Ounas, les Panequi, les Koné, les Pinjin... Toutes ont su résister aux tentatives des Ounounas, habitants du centre, qui cherchaient à les entraîner dans la révolte, et massacrèrent quelques Européens dans la vallée de Pouembout, pendant les troubles de 1878.

Les Pinjin, qui occupent l'anse de Kataviti, dans la baie de Koné, sont grands pêcheurs devant l'Éternel, et approvisionnent tous les Européens d'alentour.

---

<sup>167</sup> L'objection que l'on pourrait tirer de la grande épaisseur de la couche d'humus, en certains endroits restreints et isolés, ne saurait être invoquée. Ces couches sont des couches vierges qui n'ont jamais été profondément remuées par la culture, laquelle n'a fait qu'égratigner leur surface.

Bien des médecins ont reconnu la présence de quelques cas isolés de fièvre intermittente à Nouméa, lors des terrassements. Mais, comme le dit le Dr Lacroix, la manifestation était légère, et jamais on ne rencontra de cachexie palustre.

Les mêmes observations, au sujet de cette excessive rareté de la malaria, ont été faites à Canala pendant le percement d'un canal, de 1883 à 1888.

Les pêcheurs de Voh. — Poissons nuisibles en Calédonie. — À Ouatili, triste épaves. — Ouaco et les conserves de viandes. — Bon appétit au troupier français ! — Richesses houillères de la colonie.

Nous avons pu hier soir admirer l'habileté des indigènes à la pêche. Tous, et principalement ceux qui habitent les bords de la mer, y passent une partie de leur temps, et le poisson entre pour une bonne part dans leur alimentation. Quelle quantité et quelle variété dans les espèces, surtout sur la côte ouest ! Rougets, bonites, loches, bossus, maquereaux, picots, éguillettes, tazars, mullets, perroquets, raies, carangues, etc., viennent en masse mordre à l'appât, se prendre dans les filets, ou s'offrir aux sagaies et aux flèches. Les marais, d'autre part, abritent en abondance, sous les palétuviers [278] qui les recouvrent, des crabes, et les coraux des récifs extérieurs, toutes les variétés de langoustes.

... Le Canaque pêcheur est non seulement d'une adresse mais 'encore d'une patience incomparables. Pendant des heures entières, il attendra, armé de son arc, le passage du poisson. Celui-ci vient-il se montrer à portée de ses coups, il lui lance une fêche à quatre pointes. Le dard vole, siffle, plonge dans l'eau où il s'arrête agité d'un tremblement rapide et caractéristique, en même temps qu'il s'enfonce lentement. Le naturel n'a point manqué le but, et une proie due à la seule justesse de son coup d'œil et à sa ténacité, lui est assurée.

C'est surtout sur le bord des rivières qu'il se livre à cet exercice, car les cours d'eau ne sont pas moins peuplés que les rades. Loches d'eau douce souvent énormes, anguilles monstrueuses, mullets, carpes, goujons, gigantesques crevettes, tout y foisonne.

... Malgré cette abondance, les pêcheurs canaques sont peu enclins à vendre du poisson, tant est grande la consommation qui s'en fait dans la tribu ; sur la côte est, bien des postes sont mal partagés sur ce point.

... Il reste maintenant à parler d'une question très importante ici, celle des accidents produits par les poissons vénéneux et vulnérants.

Les auteurs signalent parmi les derniers, et comme communs, le *Diodon orbiculaire*, un poisson du genre *chabot*, un *plotose rayé*, dont les rayons épineux des nageoires blessent les pêcheurs imprudents, et déterminent des accidents qui pourraient faire croire à de véritables empoisonnements.

La Billardièrre rapporte l'histoire d'un matelot piqué au dos de la main par un poisson venimeux, dit-il, et si vivement, qu'il ressentit pendant plusieurs heures une douleur véritable dans tout le bras.

Selon des missionnaires, une rascasse ou scorpène de mer, d'après la description qui n'en a été faite, serait très redoutée des naturels.

Ces prêtres ont vu plusieurs Canaques blessés par ces poissons. Les accidents auraient consisté en un gonflement des parties, sans qu'il y ait eu de cas de sphacèle véritable, c'est-à-dire de gangrène.

Parmi les monstres marins que recherchent les indigènes, il faut signaler, en dehors de ceux dont nous avons parlé, les raies dites *pastenagues*.

[279] Leur poids en certaines régions du globe atteint et dépasse même une tonne ! La queue sans nageoire de cet animal est armée d'un long piquant aigu, dentelé en scie, dont la blessure passe en Calédonie pour venimeuse.

... En somme, en dehors de l'action vulnérante incontestable, il est bien difficile, d'après les faits, de voir là une action venimeuse proprement dite. Il est plus probable qu'il ne s'agit que d'accidents dus à la saleté des plaies ou des arêtes qui les ont produites. Sans nier que de telles blessures puissent donner lieu à des complications mortelles, on les rangerait volontiers dans la catégorie de celles occasionnées par les fameuses flèches garnies de fragments d'os et d'arêtes, usitées aux Nouvelles-Hébrides et dans d'autres îles. C'est à des accidents septiques, au tétanos parfois, que l'on a affaire en pareille occurrence.

... Passons maintenant aux poissons vénéneux.

Certains Canaques vous diront qu'ils en connaissent, qu'ils ne les mangent jamais, etc. D'autres, et c'est le plus grand nombre, assurent qu'en Calédonie, aucun poisson n'est vénéneux, mais que tous peuvent le devenir à un moment donné.

Que penser d'avis si différents ?

Avant de rechercher quelle peut être la vérité, examinons un certain nombre de faits.

Toujours d'après La Billardière, parmi les poissons pêchés sur les côtes de l'île, lors du voyage de Cook, on reconnut plusieurs espèces vénéneuses qui faillirent occasionner des accidents graves.

Forster parle d'un poisson ressemblant à ceux que l'on nomme soleils, qu'il crut rapprocher du genre tétrodon de Linné. En ayant goûté avec le capitaine Cook, tous deux éprouvèrent une défaillance extrême et des symptômes d'empoisonnement.

Plus tard, les médecins de la marine signalent comme toxiques : un *diodon* (de Rochas), le *lethrinus mambo*, sorte de pagre (même auteur), une *beaudroie épineuse* (Dr Clouet), une sphyrène bécune (Dr Beaumanoir) <sup>168</sup>, une fausse carangue, et surtout le fameux tétrodon [280], ou poisson-crapaud <sup>169</sup>. Une sorte de sardine, la melette vénéneuse, est également à redouter. Nous tenons d'un vieux colon que tout un village canaque aurait été empoisonné par ces poissons si recherchés des indigènes. Une femme serait morte subitement. Le fait certainement exact, explique l'accident du *Catinat*, en 1853, rapporté par le Dr Lacroix.

Le *Catinat* était en rade de Balade depuis 14 jours, et tous les jours on mangeait des sardines... Un soir, 50 hommes en mangent à la fois, et trouvent au poisson un goût acre et métallique. Trente sont malades, et cinq succombent. Il y eut également soixante-dix malades sur le *Prony*, mouillé dans le voisinage, mais personne ne mourut.

... Plus près de nous, les accidents signalés, pour être en général moins graves, n'en sont pas moins fréquents. Le Dr Martenot a vu à Hienghène, en 1887, des Canaques empoisonnés en masse par des sardines cuites à la vapeur. Le même médecin a constaté l'empoisonnement de toute une tribu dont les membres avaient mangé d'un gros poisson (?).

En 1875, une famille de Canala fut malade après s'être fait servir un beau *rouget*.

Un géomètre, appelé par la nature de ses occupations à vivre souvent au milieu des indigènes, nous a raconté qu'il avait été victime d'un empoisonnement pour avoir goûté d'un poisson de la classe des labroïdes, dont le nom scientifique est *scarre*, et que l'on nomme perroquet, à cause de ses belles couleurs et de la forme convexe de ses mâchoires.

À la fin de 1887 également, un gros *rouget* empoisonne toute une famille de Bourail soignée par le De Guézéneq. Le même docteur avait donné des soins, peu de temps

---

<sup>168</sup> En rade de Canala en 1866, dit le Dr Beaumanoir, on pêcha à bord du *Marceau* une bécune, et cela par 13 mètres de fond. Elle mesurait 1,30 m. de long, pesait 10 kg. Servie sur la table des maîtres, 13 personnes en mangèrent, onze furent malades ; les plus malades furent celles qui mangèrent la tête. Personne ne mourut, et, au bout de trois jours, il ne restait aucune trace d'accident.

<sup>169</sup> On n'est pas fixé sur la variété du tétrodon calédonien. Est-ce le *T. sceleratus* si vénéneux, dont la chair ingérée a tué tant de personnes, et qui a causé, en 1857, la mort de deux matelots du *Styx*, en rade de Port-de-France ? Ceux-ci, avec deux autres de leurs camarades, avaient mangé le foie et les œufs d'un tétrodon.

auparavant, à une autre famille du même centre empoisonnée pour avoir mangé d'une belle *loche*, poisson renommé, et regardé comme nullement dangereux malgré sa grosseur, puisqu'en 1888, au mois d'avril, tous les habitants de Moindou faisaient leurs délices d'un spécimen de cette espèce, de 1,90 m. de long, et du poids de 90 kg !

[281] Enfin, pour terminer, en janvier 1889, le Dr Hagen de Thio donnait également des soins à un capitaine anglais et à quatre matelots, malades à la suite d'un repas où on leur avait servi un gros perroquet de 0,40 m de long sur 0,15 m de large <sup>170</sup>.

Ce qui frappe dans ces observations, c'est que :

1° les phénomènes présentés par tous les malades sont la combinaison des deux formes d'empoisonnement, décrites par Fonssagrives et Leroy de Méricourt. D'une part, symptômes d'irritation gastro-intestinale ; d'autre part, empoisonnement froid, algidité, paralysies, faiblesse extrême, démangeaisons, etc. ;

2° Les accidents ont été principalement, sauf le cas des sardines, occasionnés par de gros poissons ; les viscères (foie, laite) ont été les parties les plus malfaisantes ;

3° Les poissons les plus estimés et les plus recherchés ont, comme les autres, donné lieu à des empoisonnements.

Pour toutes ces raisons, il est à penser que l'opinion des Néo-Calédoniens est la vraie, à savoir qu'à part le poisson-crapaud, il n'existe pas de poissons réellement vénéneux, mais que tous peuvent le devenir à un moment donné, probablement quand ils ont mangé de la fleur de corail. C'est la croyance populaire en Calédonie.

Les conclusions à en tirer sont donc les suivantes : rejeter par prudence, non seulement le poisson-crapaud, mais encore les sardines et toutes les espèces inconnues ; ne jamais manger les viscères d'aucun poisson. Pêcher au fond des baies, à l'embouchure des rivières, et, pour plus de sûreté, refuser encore dans ces conditions tout animal dès qu'il dépasse un demi-mètre de longueur. Arrivé à une certaine taille, tout le poisson voyage ; il peut avoir très bien séjourné sur les coraux en fleur, là où il ne faut jamais le pêcher sans la plus vive appréhension.

Rappelez-vous, à ce sujet, que le *lethrinus mambo*, signalé comme le plus toxique, n'acquiert, d'après le P. Montrouzier, ses qualités vénéneuses que quand il a atteint 0,40 m de longueur, fait qui paraît absolument en concordance avec notre façon de voir<sup>171</sup>.

[282] ... Absorbés par cette importante question, nous n'avons eu guère le temps de nous occuper du pays qui nous environne, et, depuis la rivière de Témala franchie près d'un village indigène, sans nous en douter, nous sommes arrivés au pied des montagnes, à l'entrée du territoire de Gomen.

Traversons les terres du chef de la tribu des Pouanlotche, situées près de Ouatili. Il y a quelques années on pouvait voir, devant les cases de ce village, une dunette de navire anglais et un autre débris d'embarcation européenne. En avant de ces épaves, à six piquets, étaient attachés des ossements et des crânes humains !

Ouatili est en effet situé en face du plateau des Massacres, où furent tués et mangés, en 1865, les équipages de la *Reine-des-Iles* et du cotre le *Secret*. Si la tribu des Pouanlotche est aujourd'hui peu nombreuse, c'est que l'horrible crime dont ses membres s'étaient rendus coupables fut puni et réprimé d'une façon inexorable, comme vous aurez l'occasion de l'apprendre une autre fois.

---

<sup>170</sup> Nous avons également traité à Nouméa, en 1890, deux matelots du *Loyalty* légèrement empoisonnés à la baie du Prony, après l'ingestion d'un poisson dont le nom leur était inconnu.

<sup>171</sup> Le Dr de Rochas, qui pense que les œufs, la roque des poissons, sont toujours causes des accidents pour les sardines comme pour les gros poissons, serait d'un avis différent.

Pour lui, le *lethrinus* ne serait dangereux qu'à l'âge adulte, parce qu'alors seulement il aurait des œufs. Comment expliquer que le foie, la chair des animaux aient pu seuls causer des accidents mortels ?

... Nous entrons dans le domaine de la Compagnie franco-australienne. Nous arrivons à Ouaco, où se trouve l'usine fondée par la maison [Prévet et Cie](#) pour la fabrication de conserves de viande.

Avec une permission gracieusement accordée, visitons l'établissement.

Voici le vaste hall d'environ 30 mètres de long sur 20 de large, qui renferme les appareils chauffés par la vapeur produite par quatre générateurs perfectionnés, de la force de vingt chevaux chacun. Un contremaitre est chargé de surveiller la fabrication des conserves de bœuf destinées au ministère de la guerre. Il reçoit sur la bascule les wagonnets chargés de morceaux de viande découpés en portions de 500 grammes.

Celles-ci, quand on en a écarté tout ce qui ne doit pas être employé pour les conserves, sont placées dans des cages en fer et plongées à l'aide d'un appareil spécial dans d'immenses marmites où s'opère la cuisson. On les retire ensuite, et on les verse sur des tables pour la mise en boîte. Des ouvriers pèsent la viande chaude, d'autres l'introduisent dans les récipients, d'autres y versent le bouillon. On soude alors les boîtes ; on les essaye en les plaçant dans des bassins [283] d'eau chauffés à la vapeur. Si la présence de bulles dans le liquide laisse à penser que les boîtes sont mal soudées, elles sont retirées à l'aide d'une longue pince, et l'opération renouvelée. Une fois éprouvées, toutes les boîtes retirées du bassin sont percées d'un trou, la vapeur s'échappe, une soudure les referme alors définitivement. On les replonge encore à l'aide d'un système de cages analogue à celui qui sert à la cuisson de la viande, dans des chaudières autoclaves, et on les soumet à une pression variable.

Après cela, un groupe d'ouvriers les porte au magasin d'observation pour quelques jours, applique l'anneau qui fixe la boîte sur le sac du soldat, et s'occupe de la mise en caisses.

Nous verrons tout à l'heure l'habile cuisinier qui utilise les résidus de la viande pour la fabrication de produits destinés à entrer dans le commerce, et à faire concurrence aux produits similaires d'Australie et d'Amérique.

On tue à Ouaco 100 bœufs par jour, et, indépendamment de la fabrication culinaire proprement dite, on y prépare tous les sous-produits : gélatine, savon, colle-forte, engrais chimique, etc.

Quelle exquise propreté règne dans tous ces locaux où sont employés plus de 130 ouvriers !

Appareils, tables, tout est nettoyé chaque jour avec le soin le plus minutieux, et nos troupiers peuvent manger sans crainte ces conserves. Pour venir des antipodes, elles n'en sont pas moins succulentes <sup>172</sup>.

... Parcourant les 14 kilomètres qui nous séparent de Gomen ou Téoudié, réfléchissons à la prospérité qui attend notre colonie, le jour où de nombreuses usines s'établiront dans le pays, pour l'exploitation de tant de richesses aujourd'hui délaissées.

Est-ce le charbon qui fera défaut ? Mais le sol de l'île renferme assez de terrains carbonifères pour suffire à tous les besoins aussi vastes qu'ils puissent être.

[284] Jusqu'ici, le charbon vient d'Australie, et il a été vendu à trop bon prix pour qu'une exploitation qui aurait été excessivement coûteuse ait été tentée, surtout étant donné la minime consommation qui s'en faisait.

Pourtant, qui ne sait ici, que d'après M. Heurtaux, du mont d'Or à Gomen, c'est-à-dire au point où nous nous trouvons, il existe une bande de terrains houillers s'appuyant d'une part au pied des massifs serpentineux qui forment l'arête de l'île, de l'autre à l'ouest, sur tout un système de roches éruptives.

---

<sup>172</sup> L'établissement de Ouaco est installé d'après le baron Digeon, directeur, pour fabriquer 15.000 kilogrammes de conserves par jour. L'usine a fourni jusqu'ici au ministère de la guerre, 26.555 caisses de conserves, contenant chacune 48 boîtes de 1 kg, et, au commerce, 290.000 boîtes, dont moitié de 1 kg et moitié de 1/2 kg, soit un total de 1.492.140 kg de conserves de viandes. Cette production, qui pourrait doubler, a donné un chiffre d'exportation dont la valeur a atteint, en 1888, 789.736 francs, et, en 1889, 1.014.709 francs. Aussi le bétail devient-il insuffisant pour alimenter l'usine.

Faut-il oublier les gisements trouvés au col de Tonghoué, à Païta, à Uaraï en 1872, 1875, et bien avant, en 1853, la découverte du charbon sur les versants des montagnes de la baie de Morari, charbon recueilli, essayé à bord du *Prony*, et déclaré excellent ?

D'autres travaux de recherches ont été faits en Calédonie sur bien des points. Dernièrement, au mont d'Or, sur la mine Bully appartenant à M. Desmazes, une sonde diamantée était essayée. M. le pharmacien principal Porte a attaché désormais son nom à ces recherches, qui amèneront certainement la découverte de charbon réellement exploitable dans toute l'étendue de l'île, et fourniront à nos industries, à nos navires de commerce, à nos bâtiments de guerre un précieux dépôt de combustible <sup>173</sup>.

---

<sup>173</sup> C'est en effet 9.000 tonnes qu'emploient annuellement les navires de la station locale, et 22.000 tonnes que les Messageries achètent à Sydney. À ces chiffres, il faut ajouter la consommation de la colonie. Le tout vient d'Australie.

Or le charbon coûte, à Sydney, 15 francs. Rendu à Nouméa, il revient à 33 fr. 50.

Quelle économie, et même quel bénéfice pour la Calédonie, si elle cessait d'être tributaire de sa voisine !

## CHAPITRE XXV.

De Gomen à Koumac. — Serpents et « hydrophis ». — Expéditions de Gatope et de Koumac. — Gomd'ou. — Le Canaque, enfant, homme, vieillard.

Grâce à la nature rocailleuse du sol, le sentier de Gomen à Koumac offre une route facile, surtout quand on a dépassé la Youanga.

... Quelle n'est pas la stupéfaction de l'Européen qui, pour la première fois, voit un indigène tenant à la main un serpent d'eau ! En Calédonie, il est vrai, toutes ces espèces, les seules qui existent, [285] sont pour la plupart inoffensives. Les enfants vont sans danger agacer les serpents de mer dans les rochers, en sont mordus, sans qu'il en résulte autre chose qu'une légère enflure qui disparaît en trois ou quatre jours. Les Canaques, très friands de la chair de l'animal, le pêchent sur les récifs quand il va faire ses petits. Ils emploient pour cet usage la sagaie et le trident.

Mais il ne faut pas se fier aux déclarations des naturels et jouer ainsi avec le danger.

Sommes-nous si loin de l'Australie où l'on trouve tant d'espèces redoutables ?

Que dire de la morsure d'un *platuras* si répandu ici, qui tue en 5 minutes un chien de forte taille <sup>174</sup> ? N'oublions pas l'émotion produite en 1888, par la mort si rapide d'un condamné blessé par un serpent de mer jusque-là inconnu, bien qu'il soit très répandu dans la rade.

Le 15 mai 1888, d'après le Dr Forné, le transporté Ch..., travaillant au quai de Nouméa, fut mordu par un serpent d'eau. Le soir à 10 heures, il était mort, après avoir présenté depuis midi des symptômes de paralysie, suivis de convulsions.

Or qui dit que l'hydrophis de Nouméa, nullement cité par Kreft, non catalogué par Bavay, reconnaissable entre autres choses à ce qu'aucun anneau coloré n'en fait le tour complet, n'est point répandu dans les autres baies de la colonie ? Sans doute, il doit vivre à une certaine profondeur, et cela pourrait expliquer l'oubli dans lequel il a pu demeurer longtemps. Évitions donc, et recommandons à tous d'éviter ces répugnants animaux.

... Puisque nous sommes sur le territoire de Gatope et de Koumac, qu'il nous soit permis de rappeler en quelques mots les expéditions dont ces parages ont été jadis le théâtre.

La première eut lieu en 1865, au mois de juillet. À cette époque, le colon Taillard avait été assassiné par les indigènes, à 1 kilomètre et demi du poste de Wagap ; au même moment, l'équipage du bateau caboteur la *Reine-des-Îles*, venait d'être massacré et mangé par les naturels de Paquïque et de Pouanlotche, que nous venons de visiter à Ouatili.

[286] Décidé à châtier énergiquement les coupables, le gouverneur Guillain envoya à Wagap le capitaine Billès, commandant la compagnie de fusiliers disciplinaires. Ces forces devaient se rendre auprès du chef Gomd'ou, l'un des plus compromis, s'emparer de sa personne ou lui faire le plus de mal possible ; après quoi, elles rejoindraient le reste de la colonne expéditionnaire à Gatope.

Celle-ci, sous les ordres directs du gouverneur, et forte de 130 hommes d'infanterie et d'artillerie de marine, sans compter les auxiliaires, quitta Port-de-France le 7 septembre 1865.

Le lendemain 8, au mouillage de Gatope, une triste nouvelle consternait les militaires de l'expédition. Un nouveau massacre survenu à l'endroit même où s'était produit

---

<sup>174</sup> Le fait s'est passé à l'île Nou, en 1884, à l'hôpital du Marais. Le chien mourut cinq minutes exactement après avoir été mordu.

l'échouage de la *Reine-des-Îles*, venait d'avoir lieu. Le cotre le *Secret* avait vu tout son équipage dévoré le 24 août 1865.

C'en était trop. Les opérations furent aussitôt arrêtées à bord du *Fulton* où se trouvait le gouverneur, et où le capitaine de la *Fine*, M. Bénarès, avait réuni plusieurs chefs des tribus indécises, décidés par son intervention à nous prêter leur concours. Un détachement, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Mathieu, fut conduit à Koné ; après avoir attaqué et détruit les villages du centre de la vallée, il fit sa jonction avec les colonnes Billès et Guillery.

Le 9, les deux détachements qui restaient, commandés par le gouverneur et le commandant de la *Fine*, opérèrent contre les Pouanlotches. Leur grand village, surpris au point du jour, fut complètement anéanti ainsi qu'un grand nombre d'autres ; beaucoup d'indigènes furent tués ou blessés ; aussi, le souvenir d'une action menée avec une grande vigueur et accomplie avec un succès complet, est-il demeuré vivace dans l'esprit des habitants de ces régions.

Gomd'ou, notre principal adversaire en cette circonstance, était un des Canaques les plus blancs que l'on ait vus, en même temps un terrible anthropophage.

Il mourut le 13 janvier 1869, dans des circonstances particulièrement dramatiques.

Par ses cruautés, il s'était fait tant d'ennemis, que l'un d'eux vint à cette époque proposer au lieutenant Tonnot, commandant le poste de Wagap, de le mener à Até, et de lui livrer dans sa tribu Gomd'ou, qui demeurait toujours l'ennemi déclaré du nom français. Après un [287] moment de légitime hésitation, l'officier accepte. Seul Européen, il part le 11 janvier avec ses fusiliers indigènes ; en route, il s'adjoit les tribus d'Amoa et d'Ounounas. Le 13 au matin, la colonne forte de 250 hommes, atteint le village d'Até, résidence de Gomd'ou, et le cerne. Bientôt, le cannibale, entendant du bruit, sort de sa case ; à l'instant, il tombe percé de sagaies. On lui coupa la tête, ainsi qu'il avait menacé de le faire à tout blanc qui s'approcherait de sa demeure ; sa mort délivra cette partie de l'île d'un de nos plus grands ennemis, terreur de nos alliés.

Quant à l'expédition de Koumac, elle date de 1863 ; elle fut dirigée contre les naturels de la vallée, qui, depuis quelque temps, maltraitaient les colons établis dans les environs. L'un de ces derniers s'étant plaint à l'autorité, vit ses marchandises pillées, son bétail et ses volailles volés, ses gens blessés et ses cases brûlées.

Pour ne pas laisser impunis de pareils actes, ce qui aurait été abdiquer notre souveraineté dans le nord et paralyser l'action des caboteurs, le gouverneur chargea le commandant du *Coëtlogon* d'agir chez les Koumacs, d'exiger des indemnités, et, dans le cas de mauvaise volonté ou de résistance, de protester de la façon la plus énergique contre leurs sauvages procédés.

Le *Coëtlogon* fit route vers le nord le 24 novembre 1863, après avoir embarqué 40 soldats d'infanterie de marine, sous les ordres du lieutenant Arnaud et du sous-lieutenant Portait ; plus 20 hommes de la compagnie disciplinaire, commandés par le lieutenant Guichard. Venaient ensuite l'aspirant Testard et 10 hommes du *Fulton*, avec une embarcation pourvue d'une pièce de 4 rayée.

Le 26, à 4 heures du soir, le *Coëtlogon* mouillait à Oland, hors de vue de la vallée de Koumac, et, à minuit, par un calme parfait, les troupes débarquaient.

À la suite d'une marche pénible, nos soldats arrivés à 4 heures du matin à Pouramb'boé, village principal, et signalés depuis longtemps par des feux et les cris des vedettes, se trouvèrent après avoir traversé la rivière Kolom, en face d'un grand nombre d'hommes armés.

Bientôt rejoint par le commandant du *Coëtlogon*, descendu dans une embarcation armée en guerre, le chef du détachement qui avait essayé, d'après les ordres du gouverneur, d'entrer en pourparlers avec les indigènes sans obtenir aucun succès dans ses tentatives de [288] négociation, remit le commandement des troupes au commandant Mathieu.

En vain ce dernier essaya-t-il à nouveau la douceur, l'intimidation, les menaces même, pour se faire amener les chefs, tout fut inutile.

Les Canaques s'arment, revêtent le hideux appareil de guerre, et à toutes les sommations répondent en se massant en nombre considérable autour de notre petite troupe, prêts à l'entourer complètement.

Le temps passe. À 10 heures du matin, la situation s'aggrave de plus en plus ; il faut ouvrir le feu. Sans se désunir, la faible colonne pousse droit devant elle les hordes sauvages, leur passe sur le corps, brûle les villages, faisant dans toute cette journée preuve d'un sang-froid que le nombre et les hurlements féroces des ennemis rendaient méritoire.

À 5 heures, tout était terminé, les troupes rentraient au bivouac.

Grâce à leur union et à leur discipline, elles ne comptaient que 3 blessés, dont 1 officier atteint légèrement. Les Koumacs étaient vaincus !

Pour une fois encore, la barbarie avait dû s'incliner devant la force de nos armes. Pourtant, le courage n'avait point fait défaut à nos ennemis. Comme tous les Canaques luttant pour leur indépendance (*pro aris et focis*), ils avaient montré dans cette circonstance la plus grande bravoure, le plus souverain mépris de la mort et du danger.

Le courage, cette vertu mâle, est un apanage de la race néo-calédonienne. La manière dont les enfants sont élevés contribue à en faire des hommes pour qui la douleur et la mort ne comptent pas.

À peine né, l'enfant est entouré d'une mauvaise guenille, on lui coupe le cordon ombilical, puis la mère va laver le nouveau-venu à la rivière... Si la nourrice a du lait, le petit Canaque s'élève et prend le sein maternel pendant plusieurs années ; dans le cas contraire, il est presque fatalement condamné à la mort ; personne ne s'en occupera.

Dès que le jeune enfant peut se tenir debout, il apprend à marcher, à courir, à nager, à lancer la sagaie. Les vêtements ne le gênent pas, il est complètement nu. Avec une pareille hygiène, les chétifs ne résistent pas, et ils sont nombreux.

Vers neuf ou dix ans, le tayo commence à s'envelopper quand il [289] sort, d'un lambeau d'étoffe ; c'est alors qu'on pratique la circoncision, coutume que les Canaques ont empruntée aux peuples dont ils tirent leur origine, et qui ne revêt chez eux aucun caractère religieux ou hygiénique.

Tout au plus est-ce comme toujours l'occasion d'un banquet de famille. L'enfant supporte sans se plaindre cette opération, que le premier venu pratique au moyen d'une simple incision, faite à l'aide d'un couteau ou d'un morceau de verre. Jadis on se servait d'un coquillage ou d'un bambou tranchant. Vers la même époque, on perce aux futurs guerriers les oreilles ; les femmes ne sont pas dispensées de cette perforation.

Les Canaques disent que ceux ou celles qui n'ont pas le courage de la supporter, sont traînés après la mort par les mânes des ancêtres qui refusent de les reconnaître ; et la plaisanterie dure jusqu'à ce que les lobules du lâche ou du craintif soient complètement déchirés par les ronces et les broussailles.

D'une précocité remarquable, l'enfant canaque est vite un homme.

Il se marie ; s'il est chef, il peut se payer plusieurs femmes dont il fait ses esclaves. Alors, tant que ses forces le lui permettront, il sera le guerrier, le pêcheur, le naturel habile et adroit que nous avons rencontré tant de fois.

Vient le déclin de la vie, le tayo s'assied au Conseil des anciens de la tribu. Il est respecté, ses avis guideront le chef qui ne manquera jamais, dans les grandes circonstances, de consulter les vieillards.

Tombe-t-il malade, arrive-t-il à devenir une charge pour les siens et pour le village ? On en a vu, et l'on en voit encore principalement dans le Nord, réclamer la mort comme un bienfait. D'aucuns prétendent, que dans ce cas, on ne se gêne pas pour tuer les infirmes et que les proches et les amis revendiquent l'honneur de donner le coup mortel !

D'autres fois, des vieillards se sont laissé exposer vivants encore dans les cimetières, ou se sont fait enterrer jusqu'au cou dans des fosses dont la terre était tout autour piétinée par leurs parents ! Les malheureux ainsi étouffés succombaient après la plus cruelle, sinon la plus lente des agonies !

[290]  
CHAPITRE XXVI.

Dans l'intérieur. — Découverte de l'or en Calédonie. — Mines d'or, de cuivre, de plomb argentifère. — Les Ouébias. — Un indigène mal renseigné. — Massacres de Pongouesse.

Quittons maintenant la côte pour nous enfoncer dans l'intérieur, et nous diriger vers le Caillou. Passons près de la mine Boinoumala <sup>175</sup>, et de l'autre côté de la rivière de Koumac, laissant à notre droite cette montagne couverte jusqu'au sommet d'une herbe verdoyante, tandis que de son extrémité surgit un bloc énorme de roches, qui affecte la forme d'une corne. De là le nom de Corne de Koumac, donné à ce piton aride que l'on aperçoit de très loin.

Encore deux rivières à traverser, la rivière du Gresson, celle de Néhouhé, et nous arrivons aux Sept-Cries.

Partout, comme vous le voyez, le terrain présente ici quelques indices de cuivre, car nous sommes dans cette partie de la Calédonie, la plus riche en minerais de cette nature.

L'or également ne fait pas défaut, l'histoire de sa découverte est assez curieuse pour nous retenir un instant.

De même que Leverrier avait établi par le calcul l'existence de la planète Neptune, avant que l'observation directe permit de reconnaître dans l'immensité l'astre jusqu'alors inconnu ; de même, un savant géologue anglais, M. Clarke, avait formellement affirmé dès longtemps l'existence de l'or en Calédonie.

En effet, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande n'étaient, d'après lui, que de simples sommets s'élevant au-dessus de l'immense continent submergé dont les Cordillères australiennes font partie. Or les roches les plus anciennes de toutes ces contrées étant identiques, et l'or existant en Australie, il n'était pas douteux, disait M. Clarke, que les deux grandes îles du Pacifique ne dussent être ajoutées à la liste des contrées aurifères. Le R. P. Montrouzier et l'ingénieur Garnier avaient été du même avis.

Il n'en fallait pas davantage pour tenter des explorateurs hardis. Aussi, en mars 1863, voyait-on arriver d'Australie plusieurs aventuriers courageux qui venaient s'offrir pour aller à la recherche de l'or.

Une souscription ouverte en leur faveur dans la colonie rapporta 1.402 francs ! Les chercheurs se mirent résolument à l'œuvre ; trois mois plus tard, le bruit de la découverte de l'or à deux kilomètres de l'église de Pouébo, excitait, parmi tous les Européens fixés en Calédonie, un enthousiasme facile à comprendre.

Le gouverneur Guillain, qui se trouvait alors à Canala, voulut se rendre compte par lui-même de l'importance de la découverte, et, s'étant transporté sur les lieux, il assista à plusieurs lavages de minerai.

Mais les chercheurs ne devaient pas toucher la prime de 50.000 francs et la licence de 25 hectares, promises en août 1859, à l'inventeur d'un gisement aurifère d'une production de vingt mille onces la première année.

Ce ne fut que le 14 décembre 1870, que MM. Hoock, Piper, Borgnis et Bailly découvrirent dans le fond d'un petit golfe, non loin du port de Pam, et auprès du village de Manghine, la Fern-Hill, la seule mine d'or qui ait été exploitée en Calédonie.

M. Higginson s'intéressa à l'affaire, fit venir des machines d'Australie, fournit des capitaux. De 1870 à 1873, l'usine installée sur le Diahot pour l'extraction de l'or par

---

<sup>175</sup> La Boinoumala, découverte en 1874, n'a donné lieu qu'à quelques recherches de cuivre. Elle appartient à M. Brun et à d'autres colons.

amalgamation et le broyage du minerai, traita 1.200 tonnes de quartz qui donnèrent 4.663 onces d'or.

En 1876, le filon fut perdu et de nouveau découvert en 1882. Les travaux recommencèrent alors ; mais en somme, après avoir beaucoup dépensé, les directeurs de l'exploitation durent bientôt à nouveau abandonner la partie.

Jusqu'ici, en résumé, aucune entreprise sérieuse n'a été faite, nul doute que les 700.000 francs d'or expédiés, dit-on, par la [Fern-Hill](#), n'aient coûté beaucoup plus cher <sup>176</sup>.

... Arrivés aux Sept-Cries, le col franchi, la vallée traversée, nous tombons dans celle du Diahot.

Vous voyez que jusqu'à ce jour, l'or n'a point fait la fortune de la colonie. Pourtant sa présence est indiscutable, non seulement dans ces parages, mais encore à Coutolocoï près Païta, à l'îlot Brun, à Panié, à Nakéty, etc.

[292] Mais le jour où nous serons en possession de bonnes voies de communication, le jour où nous aurons une main-d'œuvre facile, un outillage, et surtout des capitaux pour aider à la découverte de ceux qui dorment sous terre, notre colonie calédonienne ne peut-elle espérer devenir une Nouvelle-Californie <sup>177</sup>?

En attendant, si l'on n'a point ici exploité le précieux métal, on a découvert en abondance dans ces contrées, et l'on a tiré parti du cuivre et du plomb argentifère.

En octobre 1872, MM. Bailly, Pecquillé, Vernier, Guyon, Malartic, Amoit et Streff découvrirent la mine à laquelle on donna le nom de [Balade](#), autour de laquelle s'est créé le centre d'Ouégoa, chef-lieu du 5<sup>e</sup> arrondissement.

M. Higginson monta une société au capital de 2.400.000 francs, et M. Doucin, officier d'ordonnance du gouverneur de la Richerie, fut nommé directeur de la mine.

La Balade, elle non plus, ne fit pas de brillantes affaires. Bien que, de 1872 à 1884, on ait extrait de ces filons très riches 40.000 tonnes d'un minerai d'une teneur moyenne de 15 %, bien qu'une main-d'œuvre de 300 condamnés prêtés pendant vingt ans par l'administration, à raison de 0 fr. 15 par homme et par jour, ait fourni à ses propriétaires une facilité énorme, en même temps qu'une économie considérable pour les frais d'extraction, la différence entre les dépenses et la production fut des plus grandes. C'est sur un passif de 4.500.000 francs que la Balade dut fermer ses chantiers !

.... Mais le cuivre abonde dans ces régions. Trois ans plus tard, en 1887, M. Higginson se rendait de nouveau propriétaire d'une mine, la [Pilou](#), sise non loin d'ici <sup>178</sup>. Là, sous des affleurements de [293] plomb argentifère, on trouvait des filons réguliers de cuivre d'une grande richesse.

Après avoir laissé Manghine, nous allons franchir à gué le Diahot, en face du Caillou, localité ainsi nommée à cause de l'énorme pierre que l'on trouve sur les bords de la rivière. Le Caillou est le port d'Ouégoa.

---

<sup>176</sup> M. Higginson vient de nouveau de se rendre acquéreur de la « [Fern-Hill](#) » pour la somme de 25.000 francs.

<sup>177</sup> Ne serait-ce que pour encourager les capitalistes et les chercheurs, rappelons, à ce sujet, qu'indépendamment du revenu des mines d'argent, de plomb, etc., la production totale de l'or en Australie, depuis quarante années, a été de 296.038.990 livres, dont 5.221.860 livres pour 1890 !

<sup>178</sup> La Pilou a été très habilement dirigée par M. Pelatan, ingénieur, président du conseil général, qui a également conduit les travaux et la construction des fourneaux de la « [Mérétrice](#) », la quelle renferme des gisements de galène argentifère considérables.

L'exportation de cuivre a atteint, en 1887, le chiffre de 236 tonnes de minerai, et de 108 tonnes de mattes. En 1889, on a exporté 387 tonnes de minerai et 80 tonnes de mattes.

En regard de ces chiffres d'apparence modeste, il faut ajouter, qu'en juillet 1890, il existait, sur le carreau des mines du nord, 10.000 tonnes de minerai de cuivre, et plus de 2.000 tonnes de plomb argentifère, le tout à traiter sur place.

Demain nous serons à Pam, d'où nous nous dirigerons sur Balade ; car nous ne tenons nullement à aller visiter les fameuses tribus de l'intérieur, les Ouébias ou Tendianous et les Pemboas ou Maloumes.

Que n'a-t-on pas dit au sujet de ces tribus ? Refuges des évadés du bagne, elles serviraient de repaires aux criminels en rupture de chaîne, qui y vivraient de la vie canaque, menace perpétuelle pour l'avenir. Peut-être quelques condamnés se sont-ils réfugiés ou se réfugient-ils encore dans le nord, où ils risquent moins d'être repris ; les Canaques qui les emploient, dit-on, trouvant plus de profit à accepter leurs services qu'à les livrer pour vingt-cinq francs à la gendarmerie ?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que la façon de vivre de ces derniers est en contradiction avec cette sorte de légende. Les indigènes de ces tribus sont considérablement en retard, au point de vue de la civilisation sur les autres ; l'autorité coloniale y est peu connue.

Naguère un Ouébia manifestait sa surprise à l'un des siens, qui lui disait avoir vu des blancs : « Des blancs, disait le naturel, mais il y a longtemps qu'ils ont quitté le pays ». Son interlocuteur l'amena jusqu'à Wagap, où les Pères de la mission l'habillèrent, et l'envoyèrent à Nouméa se convaincre que les Européens étaient encore les maîtres de toute la Calédonie.

Ce fait absolument authentique n'est point fait pour rassurer le voyageur égaré dans ces villages, d'autant plus que les Tendianous et les Maloumes ont été longtemps nos ennemis non déguisés, que la force seule a pu réduire.

Ce furent leurs chefs, Cohima et Pembaoma, qui, par haine du nom français, s'engagèrent réciproquement à la fin de 1868, à faire massacrer les Européens qui se présenteraient sur le territoire de leurs tribus.

L'occasion de mettre à exécution leur criminel dessein ne se fit pas attendre.

[294] Dans les premiers jours d'octobre, le caporal Vaissier et cinq soldats, chargés par le commandant de la circonscription de Pouëbo (capitaine Pons, plus tard colonel d'infanterie de marine), d'aller recruter chez Cohima des travailleurs, se présentaient à Letchiamboï, village des Tendianous.

Admirablement accueillis par le traître indigène, le caporal et ses compagnons reçurent la promesse officielle que les ouvriers seraient envoyés. Le 7 au matin, ils se remettaient donc en route vers Pouëbo, les naturels devant les rejoindre à Pongouësse où les infortunés militaires s'arrêteraient pour déjeuner.

À peine ces derniers ont-ils quitté le village, que Cohima convoque ses guerriers. Vingt-cing tayos reçoivent l'ordre de se rendre à Pongouësse, non pour se joindre à nos hommes, mais pour les massacrer lâchement.

Trompés par la parole donnée, les Français voient sans crainte les Canaques s'avancer vers eux ; comme ils ne se tenaient nullement sur leurs gardes, ils sont tués en un instant.

Alors commence l'horrible scène de carnage. Après avoir assommé leurs victimes, les cannibales s'empressent de leur ouvrir le ventre, et de leur arracher les entrailles, à l'aide de l'instrument qu'ils emploient pour cet usage sanguinaire, et qui est formé de deux cubitus humains fixés dans un tissu de tresses solides. Les bras et les jambes sont coupés aux articulations, la chair découpée en tranches de plusieurs centimètres d'épaisseur. Chacun se partage sa proie, en ayant soin de choisir les parties les plus musculeuses regardées comme les plus friandes, et s'apprête à porter au maître barbare les débris palpitants des victimes <sup>179</sup>. Personne n'est oublié dans la tribu. Pembaoma, chef des Maloumes, reçoit pour sa part un bras, gage sanglant qui doit lui faire connaître que Cohima a tenu sa parole.

---

<sup>179</sup> D'après certains auteurs, la tête, le cœur, les mains étaient les parties les plus estimées. On sait, du reste, combien il est difficile d'obtenir des indigènes les moindres renseignements sur cette question du cannibalisme.

Des chefs voisins reçoivent également de hideux présents de chair humaine, destinés à acheter leur alliance.

Enivrés par l'odeur du sang, les sauvages Ouébias et Maloumes ne s'en tiennent pas là. Le 16 octobre, à Galarino, au sud du cap Colnett, des femmes et des enfants mutilent le cadavre du colon [295] Emmanuel Cosso, massacré par ces bêtes fauves. Le même mois, l'établissement de M. Andrew Henry est attaqué par des bandes, et n'est préservé que grâce au courage de vingt militaires d'Oubatche, sous les ordres du sergent Gagneré.

Chaque jour, des attentats se renouvellent contre les sentinelles du poste de Pouëbo que les Canaques tentent d'enlever.

Il fallut de nouveau envoyer des colonnes dans ces régions. Les trois circonscriptions du nord furent mises en état de siège, et la répression de ces actes de barbarie a donné lieu à un épisode trop célèbre dans les fastes militaires de la Nouvelle-Calédonie, pour être passé sous silence.

J'en remettrai le récit à plus tard, persuadé que vous goûterez plus de charme à l'entendre, quand nous serons sur les lieux qui en ont été témoins.

octobre 1892-

Jusqu'à Pam. — Les moustiques. — Les îles du nord de la Nouvelle-Calédonie, Poindoumié, Balabio, Palba. — Massacres de Yenguébane. — Le Bélep. — Les îles Huon. — Les naufragés du *Maitland* et du *Plato*. — Les Chesterfield et le guano.

Ouégoa est à 20 kilomètres de Pam ou Pouranambaoum, port situé à l'embouchure du Diahot.

Un sentier court le long de la rive droite du fleuve, dont la vallée s'étend depuis Pam jusqu'à hauteur du cap Colnett.

Nous ne séjournons pas à Pam, et rentrerons de suite en embarcation à Ouégoa, car je ne vois point ce que l'on pourrait aller y faire, à moins de s'offrir à la piqûre des moustiques, plus nombreux en cet endroit que partout ailleurs.

Il y a quelques années, les bâtiments du port étaient situés sur l'île même, à l'embouchure de la rivière, mais l'endroit fut reconnu absolument inhabitable à cause des insupportables insectes ; le service dut être transporté en face, sur la Grande-Terre, au lieu-dit Pouranambaoum. Le nom de Pam a subsisté pourtant, les moustiques s'y sont transportés ! En somme, les malheureux habitants ne sont guère mieux partagés qu'avant leur changement de résidence.

Il n'est point exagéré de dire que les moustiques constituent un véritable fléau en Nouvelle-Calédonie, tant y est grande en certains [296] endroits leur production, surtout à l'époque où les pluies se montrent d'ordinaire plus fréquentes.

S'élevant en troupes immenses des marais, ils font irruption à trompe armée chez vous et sur vous, et le soir, principalement si le promeneur a la malencontreuse idée de revêtir des vêtements de couleur noire ou foncée, c'est par centaines qu'ils s'attaquent à l'imprudent, à travers l'étoffe, impuissante à le protéger.

... Si l'on songe qu'un moustique peut reproduire par année cinq ou six générations d'œufs à 350 environ chacune, et peut être représenté par des milliards de descendants à la fin d'un été, on comprend que le mot fléau n'est pas trop fort dans un pays où les oiseaux insectivores sont encore insuffisamment répandus <sup>180</sup>.

L'espèce qui se retrouve ici est une sorte de cousin annelé, gris, rayé de noir sur les pattes et le corps, et voisin du *culex annulatus* de Duméril, si ce n'est le même. C'est la plus grande espèce de France. L'animal est réellement féroce dans sa fureur sanguinaire ; il n'eût pas servi de modèle à Pline, lorsqu'il étudiait les manifestations divines dans les plus petits insectes, si le célèbre naturaliste avait pu habiter certains points de la Nouvelle-Calédonie.

Quant aux accidents suites des piqûres, ils sont en général peu accusés, à moins que l'on ait eu l'imprudence d'écorcher la blessure, auquel cas on peut voir apparaître de petites plaies.

Mais jamais d'ordinaire, à part chez les forçats et les libérés qui les entretiennent pour ne pas travailler, celles-ci ne se transforment en ces larges ulcères, rencontrés à chaque instant dans d'autres colonies moins saines, où les tissus anémiés sous l'influence du climat ne peuvent résister à la moindre violence.

Pour lutter contre l'importun diptère, les Européens s'entourent la nuit d'un moustiquaire, et emploient le jour les fumigations au moyen de diverses poudres, préservatif aussi coûteux qu'infidèle.

---

<sup>180</sup> Une sorte de grenouille importée à Canala, et qui se répand rapidement en Calédonie, est aussi une ennemie redoutable pour les moustiques ; il importe d'en favoriser la multiplication.

Les Canaques s'enfument dans leurs cases<sup>181</sup>, et quand ils circulent, [297] les écartent de leurs membres nus, au moyen d'un rameau quelconque.

Il faudra du temps sinon pour débarrasser la Calédonie des moustiques, au moins pour les reléguer dans les parties inhabitées de l'île, mais la chose n'est point impossible. Les défrichements des marais qui avoisinent de trop près certains centres, la multiplication toujours croissante d'animaux insectivores, finiront dans un temps plus ou moins rapproché, par avoir raison en grande partie de myriades d'insectes aussi insupportables qu'inutiles.

... Sur toutes les côtes de la Nouvelle-Calédonie, à une distance plus ou moins rapprochée de la Grande-Terre, il existe un grand nombre d'îles et d'îlots plus importants à l'extrémité nord que partout ailleurs peut-être.

Parmi les plus voisins, nous avons près de Balade, Poudoumié ou Poindimie, l'Observatoire de Cook, car c'est près de là qu'il mouilla, ainsi que d'Entrecasteaux. Durant l'expédition de ce dernier, en mai 1793, l'un des officiers, le commandant Huon de Kermadec, mourut à Balade. Il fut enterré de nuit et secrètement sur l'îlot de sable, pour que son cadavre fût soustrait aux goûts cannibales des indigènes.

On avait, à cette époque, élevé une pyramide en pierres. En 1869, le gouverneur Guillain ordonna la construction d'un monument destiné à perpétuer à Poindimié le souvenir de l'expédition de d'Entrecasteaux.

L'île Balabio, presque au nord, est située au-dessus de l'île Pam. Elle a une étendue de 2.500 hectares, des parages poissonneux, très fréquentés par les requins. Longtemps, les pêcheurs ont préparé le poisson salé sur ce coin de terre, vraisemblablement visité par Cook.

Viennent ensuite les Paaba, dont la principale, d'une superficie de 3.000 hectares, est renommée, avons-nous dit déjà, par ses cocotiers. Les indigènes qui l'habitent sont des Nenémas de la Grande-Terre. Comme îles moins importantes, ce groupe renferme Yenguébane, tristement célèbre par le massacre de l'équipage d'une chaloupe de l'*Alcmène*, vers la fin de 1850.

Commandé par le vicomte d'Harcourt, le navire vint mouiller près de Balade. Le commandant, désireux d'obtenir quelques relèvements, envoya une chaloupe avec quinze hommes sous les ordres des aspirants de Varenne et de Saint-Phal. Pour éviter la Grande-Terre et les anthropophages, ceux-ci eurent la malencontreuse idée de venir accoster près d'un îlot voisin qu'ils croyaient inhabité. L'embarcation, d'après le Père Lambert, aborda l'après-midi à Tamboua, près du mouillage de Oundi.

Bientôt environnés par les naturels, les Français se livrent sans défiance aux échanges. Les objets qu'ils montrèrent excitèrent-ils la cupidité des Canaques, et ceux-ci crurent-ils comprendre que les blancs allaient se rendre chez les Koumacs, leurs ennemis ?

La mort de nos infortunés compatriotes fut décidée, et le lendemain ils étaient massacrés, soit à terre, soit à bord de leur canot ; puis leurs cadavres furent dépecés et cuits au four. Seuls, deux matelots, Hervé, Morvan, et le jeune Lafitte, mort capitaine de port à Nouméa, en 1884, furent épargnés, et retrouvés trois jours plus tard au milieu des indigènes, par une embarcation de l'*Alcmène*, commandée par l'aspirant Pouthier, plus tard capitaine de vaisseau.

Aidé d'un naturel de Balade et du Frère Jean Taragnat, un des compagnons de Mgr Douane avec qui il était arrivé à Balade, en décembre 1843, Pouthier réussit, grâce au

---

<sup>181</sup> La fumée éloigne très bien les moustiques, mais présente un inconvénient sérieux pour l'odorat, et un danger véritable pour les yeux et les voies respiratoires. Seule, la fumée produite par la combustion des écorces ou peaux de niaouli finement découpées et brûlées sur un petit réchaud de braises, réussit très bien à engourdir l'animal rendu inoffensif ; elle a l'immense avantage de n'être nullement irritante, mais au contraire bienfaisante pour les poumons et les bronches. J'ai pu maintes fois en faire l'expérience.

courage et au dévouement de ses compagnons, à arracher les trois Français au sort qui les attendait.

Le commandant d'Harcourt vengea sur les naturels des tribus environnantes la mort des hommes de son équipage ; ce fut à la suite de son rapport que le gouvernement songea sérieusement à occuper la Nouvelle-Calédonie.

... Faute de temps pour visiter toutes ces îles, surtout pour nous rendre aux Bélep, aux Huon, aux Chesterfield, nous nous contenterons d'en parler en retournant à Ouégoa.

Les Bélep, à 26 milles de la pointe nord, constituent un groupe de neuf îles, parmi lesquelles on doit citer Art, qui a 14 milles de long sur deux ou trois de large. Sa formation est la même que celle de la Grande-Terre. Quelques gorges, quelques torrents, quelques baies, des traces de nickel et de cuivre sur le sol : voilà pour l'aspect.

Les indigènes qui l'habitent se livrent à la pêche et à la culture.

Par suite de la réduction de la population, on a pu y envoyer en 1879 plusieurs centaines de Canaques faits prisonniers pendant l'insurrection.

Internés sous la surveillance du chef Alphonse, et nourris d'abord [299] par l'Administration, ils se suffisent à eux-mêmes depuis longtemps, et un grand nombre d'entre eux travaillent chez les colons de la Grande-Terre.

On trouve à Art du maniania en abondance, ce qui permet aux indigènes d'élever quelques troupeaux.

De Rochas y a également signalé des lucioles inconnues sur la terre ferme. En revanche, on rencontre à certaines époques et à certains endroits, par exemple à Canala, des champignons phosphorescents, éclairant d'une lueur verdâtre et très vive pendant la nuit, les bosquets des jardins.

... Les îles Huon sont situées à 150 milles au N.-O. de la Nouvelle-Calédonie. Elles doivent leur nom au commandant Huon de Kermadec, bien qu'elles aient été découvertes le 28 novembre 1792 par le capitaine Henri Bont, commandant le *Royal Admiral*, qui faillit se perdre sur les récifs. Le groupe est formé par l'île Huon dans un premier lagon et trois autres dans un deuxième.

D'après le P. Montrouzier, ces îles sont très pauvres, de formation madréporique, et depuis peu émergées. Elles ne se composent que de sables calcaires, de fragments de coquilles et de coraux. Le zoologiste n'y trouve que deux espèces de tortues (*testudo lacrymata* et *testudo maculata*, ainsi que de nombreux oiseaux de mer ; l'entomologie et la botanique y sont d'une pauvreté extrême.

En 1879 et 1880, on a exploité les dépôts d'engrais dus à la présence des volatiles. Mélangés aux débris de coquilles et de végétaux, ils constituent une sorte de guano de qualité inférieure.

L'hydrographie de ces îles peu importantes a été faite par le commandant Chambeyron, qui a baptisé les deux principales d'entre elles du nom des deux premiers pilotes de la colonie, Fabre et Leleizour.

Ce fut sur l'île Fabre que se perdit, en 1872, le navire anglais *Maitland*.

Pendant douze mois, les naufragés demeurèrent sur cet îlot sans jamais se douter qu'ils étaient si rapprochés de la Nouvelle-Calédonie.

Après avoir élevé des abris à l'aide des débris de leur navire, ils construisirent une chaloupe, dont les bordages, faute de clous, étaient reliés par les fils de fer provenant du gréement du *Maitland* ; sans avoir la patience d'attendre le retour du second qui s'était em- [300] barqué avec quelques hommes dans une embarcation, pour aller chercher du secours en Australie, le capitaine et les matelots qui restaient ne tardèrent pas à imiter leurs compagnons.

Il y avait à peine quelques jours qu'ils avaient quitté l'île Fabre, que le pilote Sam-Miller, depuis longtemps fixé dans le nord de la Nouvelle-Calédonie, atterrissait dans ces parages en simple baleinière. Il trouvait dans une bouteille suspendue à un arbre, le journal contenant le lamentable récit des aventures des infortunés naufragés. On y

trouvait la description exacte de leur navire improvisé, ce qui permit plus tard de reconnaître ses débris au cap York... Quant aux passagers, ils avaient disparu !

Là n'est point le seul sinistre dont l'île Fabre ait été le théâtre. Douze mois auparavant, le *Plato*, autre navire anglais, s'était perdu au même endroit. Les gens de l'équipage s'installèrent et construisirent même une scierie. Bientôt découragés, ils grèèrent diverses embarcations et allèrent débarquer sains et saufs aux îles Salomon.

Mais un sort plus cruel que la mort dans les flots les attendait ; tous, sauf un seul, furent tués et dévorés par les indigènes.

... Les Chesterfield ont été reconnues en 1793, par un navire de ce nom. Après la découverte du guano qu'y fit, en 1877, un Anglais de Nouméa, le gouverneur Olry envoya la *Seudre*, commandant Guyon, en prendre possession au nom de la France.

Ce sont deux récifs de forme allongée, situés dans le N.-O. de la Nouvelle-Calédonie, à 495 milles de sa capitale. Ils supportent quelques îlots dont la seule végétation consiste en une sorte d'arbre assez semblable au bourrao, *Hibiscus tiliacæus*. Ces îlots sont inhabités ; le sol ne s'y compose que de sable et de [guano peu riche à cause des pluies fréquentes](#). Produit par les excréments des oiseaux et les ossements de ceux qui viennent y mourir, le guano que l'on peut retirer de ces parages est estimé en quantité à 100.000 tonnes.

C'est dire le nombre d'oiseaux que l'on y rencontre.

Malheureusement pour les navires qui vont chercher le guano dans ces îles, où il est facilement recueilli après tamisage du sable, les abords des Chesterfield sont dangereux pendant l'hivernage.

Vienne un cyclone, et la rade foraine ne peut offrir entre les deux récifs, qu'un abri des moins sûrs aux navigateurs.

[301]  
CHAPITRE XXVIII.

Le roi des fleuves calédoniens. — Justice à tous. — Les rivières en Nouvelle-Calédonie. — Pluies et inondations. — Après la tourmente. — Cyclones. — Ascension du col de Balade. — Localité célèbre.

Nous avons navigué hier sur le grand fleuve !... 100 kilomètres de parcours dans l'axe de la Grande-Terre, ce qui a fait dire à certains géographes que le Diahot était le seul fleuve de la Nouvelle-Calédonie.

Il prend sa source auprès d'une autre grande rivière, qui vient se jeter à la mer sur la côte Est, au-dessous de Panié. Une jolie légende canaque fait partager entre le Mississipi calédonien et sa voisine la communauté d'un arbre qui pousse à la jonction des deux sources, et dont les fleurs blanches tomberaient d'un côté dans le Diahot, de l'autre dans l'Ouatiène.

N'en déplaise au roi des cours d'eau, et à ses trop exclusifs admirateurs, ne semble-t-il pas que l'on ait par trop négligé bon nombre de véritables fleuves, si on les compare à l'exiguïté du petit continent qu'ils ont reçu mission d'arroser.

Les nombreux gués traversés pendant notre expédition autour de l'île n'en sont-ils pas la preuve, et faut-il dédaigner, non loin d'ici, la Youanga, les rivières de Koumac et de Néhouhé, avec leur parcours de 48, 43 et 36 kilomètres, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, la Pouembout, la Koné, la Tiwaka, la Tchamba, la Pouneriouhen dans le 3<sup>e</sup>, plus bas dans le sud, la Ouenghi, la Foa, la Dumbéa ?

Encore pour ne pas prolonger une énumération, faite un peu au hasard, restreignons-nous la nomenclature de ces nombreux torrents qui, sur les deux versants, portent avec eux dans les plaines qu'ils traversent, la fertilité et la vie.

Les hautes montagnes, avec leur épaisse chevelure de forêts, fournissent continuellement aux sources l'élément liquide qui leur est nécessaire, bien que les pluies soient loin d'être régulières et fréquentes en Calédonie... Elles tombent en effet d'une façon aussi incertaine dans l'époque de leur apparition que dans leur fréquence <sup>182</sup>. D'une façon générale, on peut dire qu'à la fin de l'année, [302] on traverse une époque de sécheresse presque absolue ; on peut ajouter qu'il pleut plus que de coutume en janvier, février, mars, avril : voilà ce qu'il est seulement possible d'affirmer, en faisant une large part aux exceptions, car parfois les pluies tombent avec abondance et se continuent de la sorte pendant 24, 48 heures et davantage.

De véritables trombes d'eau s'abattent sans discontinuer sur les sommets et les flancs des montagnes, dans la profondeur des vallées, où toute leur masse ne tarde pas à s'accumuler ; alors que les colons confinés anxieux dans leurs demeures voient s'écouler des heures qui leur semblent des siècles !

Peu à peu, les nuées deviennent plus claires, la pluie moins dense, quelques gouttes encore... tout est fini. Le soleil perce de rayons incertains la voûte sombre qui, depuis longtemps le dérobaît aux yeux. Une buée chaude et épaisse s'élève du sol. Venant sourire à l'astre radieux, un magnifique arc-en-ciel, dont la vivacité des couleurs reste au-dessous de toute expression, se dresse devant lui. De tous côtés, semblables à des

---

<sup>182</sup> On est, en général, d'accord sur ce fait que les années de sécheresse et de pluie se succèdent par séries. De 1876 à 1881, la Calédonie traverse une période de sécheresse, dit Campana ; la quantité d'eau tombée n'est que de 1,175 m. par année.

En 1890, au contraire, pendant les six premiers mois de l'année, le nombre des jours de pluie s'élève à 126. La quantité tombée est de 1,242 m. supérieure à celle recueillie pendant les douze mois de chaque année, depuis 1884.

Ajoutons qu'il pleut davantage sur la côte est que sur la côte ouest.

rubans argentés, des nappes d'eau se déroulent aux flancs des montagnes et descendent dans la plaine avec un grondement de tonnerre lointain, tandis que des milliers de grenouilles accueillent avec un coassement monotone et régulier la fin de la tourmente !

Voilà ce qu'il nous aurait été donné de voir et d'entendre, si pendant un de nos séjours dans les vallées calédoniennes nous avions été arrêtés par un de ces véritables déluges.

Il n'en a pas été ainsi, heureusement pour nous et le pays, car la fin de la tourmente n'est trop souvent que le début de la catastrophe. Des pluies semblables entraînent forcément des inondations. L'eau, amenée brusquement dans les vallées dont les cours d'eau sont trop étroits pour les contenir, s'échappe à travers la campagne, bondissant, renversant tout sur son passage, ruinant plantations et habitations ! Malheur au voyageur qui, cherchant à [303] poursuivre sa route, s'obstine à traverser une rivière en un pareil moment ! Il n'y a que trop d'exemples, l'onde irritée ne tarde pas à rouler son cadavre !

Tel est, ici, un des plus graves fléaux pour l'agriculture ; heureux encore quand il ne se combine pas avec un autre plus redoutable encore s'il est possible : le cyclone !

Voici comment se présente l'effroyable ouragan. Après quelques journées d'un temps lourd, en janvier, février, mars principalement, le baromètre vient subitement à baisser. Il tombe à 750, par exemple.

Pendant ce temps, en général, il pleut. Soudain, le ciel gris jusque-là, devient jaune cuivré, et le baromètre ne remonte pas. Alors c'est le cyclone, c'est-à-dire la tempête effectuant son mouvement de rotation, qui va traverser la colonie <sup>183</sup>.

En effet, la pression diminue toujours. Le mercure ne marque plus que 740, 730, 720, 710 !! Bientôt le vent hurle, siffle, entraînant tout, tordant tout, brisant tout dans sa folle course giratoire, pour ne laisser après lui sur son passage que des débris et des ruines !...

Ces ouragans ne sont pas heureusement aussi fréquents que l'on pourrait le supposer. On dit qu'ils reviennent tous les cinq ans.

Nous ne voyons pas que cette affirmation soit exacte, car voici la liste complète de ceux dont le souvenir est resté vivace dans l'esprit des personnes qui ont été victimes de leurs atteintes.

En 1857, Port-de-France est ravagé.

En 1862, nouveaux cyclones le 2 janvier et le 29 octobre... Les bâtiments de la ferme-école nouvellement installée, ainsi que ceux de la Conception, sont renversés.

En 1864, un cyclone épouvantable détruit un grand nombre d'habitations non-seulement à Port-de-France, mais encore à Canala.

Toute trace de végétation est anéantie dans des plantations, au point que les feuilles des arbres, sous l'influence du sel marin, semblaient avoir été complètement brûlées. Des régimes de bananes inégalement avancés avaient simultanément mûri. Les dégâts matériels pour les bâtiments publics du chef-lieu s'élevèrent à près de 50.000 [304] francs, chiffre énorme si l'on se rapporte à ce qu'était Port-de-France à cette époque.

En 1869, à la suite des effets du cyclone et des inondations des 17 et 18 janvier, la colonie dut encore accorder 18.000 francs de secours aux populations, dont 6.000 aux habitants de Canala.

Nouveau cyclone en 1874. Un autre en 1876 causa à la culture des pertes considérables, et nécessita l'ouverture d'un crédit de 75.000 francs, jugé immédiatement nécessaire pour les réparations à effectuer aux bâtiments de Nouméa.

Arrivons pour clore cette triste série, aux derniers, les plus terribles peut-être.

---

<sup>183</sup> En général leur diamètre est peu étendu, ils ne traversent qu'une partie de l'île, le centre ou une des extrémités. Leur mouvement s'effectue de droite à gauche, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ainsi l'indique la loi des tempêtes pour l'hémisphère sud.

Le 28 janvier 1880, toutes les toitures de Nouméa sont détruites.

Tous les bâtiments publics, ceux de l'île Nou, les magasins de la douane subissent des bouleversements tels, qu'il fallut que le service local votât immédiatement 100.000 francs pour parer aux premiers besoins. Plusieurs navires furent jetés à la côte dans la rade même de Nouméa, et seize indigènes ou Européens qui les montaient périrent.

Là ne se bornèrent point les désastres ; dans l'intérieur, les ravages causés par les vents et l'inondation furent incalculables ; à Lifou (Loyalty), deux autres bâtiments se perdirent.

Toutes les lignes télégraphiques furent renversées, et, ce qu'il y eut de plus triste pour les infortunés colons, c'est qu'au moment où ils commençaient à se remettre de cette terrible épreuve, les 9, 10 février, 5 mars de la même année, de nouveaux cyclones et de nouvelles inondations vinrent s'abattre sur leurs plantations. La hauteur des eaux fut telle, que l'on vit le Diahot s'élever à 5m50 au-dessus du niveau des hautes marées !

Depuis cette époque, à part quelques coups de vent et d'assez fortes pluies, la colonie n'avait rien eu à souffrir de la part du fléau, quand, le 4 mars 1890, un cyclone, cette fois en retard, d'après les prophètes de malheur, traversa la Calédonie en faisant surtout sentir ses effets dans le Nord. Les colons éprouvèrent une perte estimée, dit-on, à plus d'un demi-million ! Sur la côte Est, les caféries souffrirent cruellement. Près de Wagap, d'Hienghène et d'Ouégoa, les dégâts furent plus sensibles encore. Plusieurs bâtiments se jetèrent à la côte, et l'un d'eux <sup>184</sup>, porté sur les récifs de Mallicolo (Nouvelles- [305] Hébrides), avec 69 passagers indigènes, vit la plupart d'entre eux périr dans les flots, ou massacrés par les naturels du pays.

... Faisons avec courage l'ascension de la montagne et du col de Balade pour contempler, comme le fit Cook, la mer baignant à l'est et à l'ouest les deux côtes de l'île ; bientôt après, nous serons arrivés au point de la Nouvelle-Calédonie auquel se rattachent le plus de souvenirs historiques.

Le 4 septembre 1774, Cook naviguait devant l'île. Le massif qui domine le cap Colnett lui révéla la présence de la terre. Après avoir croisé quelques jours devant l'îlot Pin, il franchit la ceinture de récifs, et vint mouiller dans la baie de Baïaup, au nord de Balade, auprès de Poindimié dont il fit son observatoire.

Les naturels firent un accueil parfait aux marins des deux navires l'*Adventure* et la *Résolution* ; le célèbre navigateur s'est plu à louer leur affabilité. Pour perpétuer le passage des Anglais, les Canaques plantèrent sur le rivage un groupe de cocotiers ; des enfants nés pendant le séjour de Cook reçurent son nom. C'est ainsi qu'un vieillard ainsi appelé, et né en 1774, fut baptisé en 1846 par le Père Montrouzier.

Personne ne peut affirmer que La Pérouse soit venu en Calédonie ; aussi est-il impossible d'admettre la présence de ses navires à Balade.

Le 21 avril 1793, deux vaisseaux français, la *Recherche* et l'*Espérance* vinrent, nous l'avons dit, mouiller devant ce port.

Le siècle suivant, le 21 décembre 1843, arrivaient de Tahiti sur le *Bucéphale*, commandant Julien-Laferrière, Mgr Douarre, les R. P. Viard, Rougeyron, les Frères coadjuteurs Jean Taragnat et Blaise Marmoitton.

Ce furent les premiers Français qui s'établirent sur le sol calédonien. Ils construisirent, avec l'aide des hommes de l'équipage, un modeste bâtiment, sur lequel ils firent flotter le pavillon de notre patrie. Près de deux ans plus tard, le 13 août 1845, un bâtiment américain, le premier qu'ils aient vu depuis le départ du *Bucéphale*, venait apporter aux missionnaires quelques vivres ; puis le 28 septembre arrivait le *Rhin*, commandant Bérard, qui passa peu de temps à Balade en compagnie de nos compatriotes.

---

<sup>184</sup> L'*Eliza-Mary*, du Queensland (ndlr).

La mission allait bientôt compter quelques membres de plus. Le [306] *Maria-Wattsson* touchait en effet en Calédonie le 15 novembre, et y revenait trois mois plus tard, en février 1846. Il ramenait des îles de la Mélanésie les vicaires de Mgr Espale, évêque de Sion, lequel avait été tué par les insulaires. Parmi eux, se trouvait le R. P. Montrouzier qui avait eu le côté traversé d'un coup de sagaie.

En juillet 1846, eut lieu sur les récifs de la côte, le naufrage de la corvette la *Seine*, envoyée de France par le gouvernement de Louis-Philippe pour complaire à l'Angleterre, et enlever aux missionnaires le drapeau français que leur avait confié le commandant du *Bucéphale*. Réconfortés, nourris et logés par la mission, le commandant Lecomte et les naufragés demeurèrent à Balade près de trois mois, et furent rapatriés par un navire américain.

Mgr Douarre, de retour en France, ne put s'empêcher de dire au roi qu'il connaissait le triste motif qui avait fait envoyer la *Seine* à Balade. Il reçut néanmoins, à l'occasion des services rendus au commandant Lecomte, la croix de la Légion d'honneur\*, mais, à partir de cette époque, commença pour les missionnaires une ère de persécutions et de dangers.

Les Canaques brûlèrent les plantations, pillèrent et incendièrent les cases, massacrèrent le frère Marmoitton. En 1847, la corvette la *Brillante* arrivait juste à temps pour sauver les Pères et les transporter à Sydney <sup>185</sup>.

Il est plus que probable que l'*Alcmène* vint, en 1851, mouiller à Balade, et que son commandant fournit à l'amiral Febvrier-Des-pointes les derniers renseignements hydrographiques nécessaires.

Le 24 septembre 1853, ce fut là que le commandant des forces françaises dans le Pacifique, monté sur le *Phoque*, commandant de Bovis, et accompagné du *Prony*, vint prendre possession de la Nouvelle-Calédonie.

Bientôt le *Catinat* rejoignit les deux premiers navires, et emmena l'amiral Febvrier, qui quittait sa nouvelle conquête le 1<sup>er</sup> janvier 1854.

... Voici les ruines du premier blockhaus construit à l'époque.

C'était un solide établissement en pierres, briques et madriers, avec [307] d'excellentes caves et dépendances parfaitement comprises, et établies dans une merveilleuse position dominant la côte.

Abandonné en 1859, lors de la création du poste de Napoléonville, il fut remplacé en 1869 par des constructions délaissées depuis longtemps, car Balade n'est pas un centre de colonisation, fait regrettable, vu la belle vallée si vantée par Cook, et où tout semble réuni pour offrir aux colons les éléments nécessaires à la formation d'un centre agricole. (Lemire.)

---

<sup>185</sup> La mission se rendit ensuite à l'île des Pins, et revint à Hienghène avec ses néophytes, en 1849. Bientôt, un nouveau massacre obligea les missionnaires se rembarquer pour l'île des Pins et pour les Nouvelles-Hébrides.

## CHAPITRE XXIX.

Vers Oubatche. — Une route peu commode. — À Pouébo. — Pénibles souvenirs. — Température et sanitarium en Nouvelle-Calédonie. — Excellent climat. — Études comparatives. — La vie moyenne. — La mortalité des enfants. — Tous centenaires !

Il faut passer à Pouébo pour aller à Oubatche. Depuis longtemps, si notre itinéraire ne nous avait menés jusqu'à la pointe de l'île, nous eussions pu gagner ce centre en la traversant à hauteur de Gomen, et en suivant une voie très curieuse, dont le seul inconvénient est la longueur de son trajet... soixante-deux kilomètres !

Après avoir quitté Gomen et passé la Ouanga au lieu-dit Colligo, le tracé franchit les massifs montagneux qui séparent les vallées des deux affluents de cette rivière, puis longe la chaîne centrale entre un de ces affluents et la Kouma. Bientôt, il traverse celle-ci à sa source, passe au pied du mont Pemboa, et de l'autre côté du Diahot à Ouenia, gravit les contreforts du sommet Doghène, et va conduire le voyageur au col Ignambi, à 800 mètres dans la montagne, pour le redescendre enfin vers Oubatche.

C'est à Ignambi, en pleine forêt, que l'on avait proposé l'établissement d'un sanitarium pour les malades convalescents, la température y étant assez basse en juillet, pour que le thermomètre n'y accuse, à 6 heures du matin, que 8° centigrades au-dessus de 0°.

Nous reviendrons plus loin sur cette question, car voilà Pouébo avec sa belle église que l'on aperçoit de loin en mer.

Nous pourrions y aller voir le tombeau de Mgr Douarre. Le corps de l'évêque, décédé à Balade le 27 avril 1853, et qui avait d'abord été inhumé dans cette localité, fut transporté à Pouébo en 1881, au mois d'avril.

[308] Pouébo évoque un autre souvenir bien pénible. Les 6 et 7 octobre 1867, le maréchal des logis de gendarmerie Bailly et le gendarme Venturini étaient massacrés par les Canaques, ainsi que 17 autres personnes. Heureusement, les assassins furent livrés aux autorités françaises, jugés, condamnés à subir la peine de leurs crimes, et exécutés à Pouébo le 18 mars 1868 <sup>186</sup>.

Au mois d'août de la même année, une colonne de 60 hommes, sous la direction du commandant Mathieu et sous les ordres directs du capitaine des Pallières et du sous-lieutenant Martin, dut aller dans le nord rétablir l'ordre troublé depuis les derniers massacres.

En effet, depuis le mois de novembre de l'année précédente, non seulement les indigènes de ces régions se remuaient et nécessitaient par leur attitude l'intervention hardie des garnisons de Wagap et de Napoléonville, mais encore les tribus hostiles situées entre Houaïlou et Kouaa se soulevaient. Elles se joignaient aux mécontents du nord et de la côte occidentale. Plusieurs meurtres étaient commis.

La colonne des Pallières ayant à s'opposer à un mouvement insurrectionnel qui menaçait de s'étendre, évolua surtout entre Houaïlou et Bourail. Non sans fatigues, sinon sans combats, elle parvint à rétablir l'ordre.

Au mois de septembre, eut lieu à Canala un grand pilou de réconciliation, présidé par les chefs Caké et Gélima. Ceux-ci tendirent la main aux rebelles dont nous avons reçu la soumission, et acceptèrent dans leurs écoles et dans celles de Bourail 40 enfants des tribus repentantes.

---

<sup>186</sup> On avait donné le nom de Bailly à une pointe située au nord de Pouébo ; plus tard, en septembre 1869, une décision du gouverneur Guillain ordonna l'érection d'un monument commémoratif.

... Nous avons vu, tout à l'heure, que l'on avait proposé à Ignambi l'établissement d'un sanatorium, mais Ignambi est bien loin de Nouméa. Mieux vaudrait le mont Mou au nord de Païta, s'il n'était aussi élevé.

Pourquoi ne pas donner la préférence au Prony, avec ses brises de mer, ses sources d'eaux ferrugineuses et thermales, ses sites remarquables, qu'il nous sera donné de voir bientôt ! Que d'autres points, du reste moins connus mais très nombreux, conviendraient, également au séjour des convalescents, et où la température est délicieuse pendant toute l'année !

[309] ... D'après les observations prises depuis longtemps à Nouméa, on s'accorde à donner à la Nouvelle-Calédonie une température moyenne de 25,5° centigrades.

Envisagé au point de vue absolu, il s'en faut de beaucoup que ce chiffre soit exact, car il existe dans notre colonie une saison d'hiver correspondant au printemps et à l'été septentrionaux, et une saison d'été inversement formée de l'hiver et de l'automne de notre hémisphère.

Or, si la moyenne de 25,5° est beaucoup trop élevée pour la saison d'hiver, elle ne l'est pas assez pour celle d'été. Décembre, janvier, février sont des mois chauds et très chauds. La température y varie de la nuit au jour, de 22° à 36°, et même 38°. L'hiver, en juin, juillet, août, septembre, la température s'abaisse considérablement, oscillant entre 13° et 23°.

La différence entre le minimum absolu 13 et le maximum absolu 38 est assez considérable, puisqu'il est de 25°, mais outre l'écart constant entre les variations nyctémérales, le changement se fait très graduellement, par suite de la transition qui s'opère pendant les mois intermédiaires à ceux signalés plus haut.

Encore une fois, les chiffres mis en avant sont ceux relevés à Nouméa, qui est peut-être le point le plus chaud de la colonie. Ils n'expriment point l'état de la température générale de l'île, de certaines localités des côtes, comme Canala, Thio, Bourail par exemple, qui jouissent d'un climat plus tempéré <sup>187</sup>.

Il serait facile de prouver qu'il en est de même en bien des points, non seulement de la côte orientale, plus ventilée par la mer que la côte occidentale, placée, a-t-on dit, sous le vent de l'île, mais de toute la Calédonie.

Dans toutes les grandes vallées, à Canala, à Yaté, par exemple, la brise de terre peut s'établir après le coucher du soleil, avantage [310] refusé aux localités resserrées, comme l'est Nouméa, entre la mer et la barrière de montagnes qui séparent la ville du reste de l'île.

Possédant maintenant tous les éléments qui permettent de juger de l'excellence du climat calédonien, nous pourrions établir des comparaisons. On a souvent rapproché ce climat de celui de l'Algérie et du Midi de la France.

Sans exagération, il serait peut-être facile de démontrer que, pour ce qui est de l'intérieur tout au moins, l'avantage reste incontestablement à la grande île du Pacifique.

Sans parler de l'Algérie, vous le savez du reste, la température est parfois excessive dans nos départements méridionaux.

Si la moyenne générale y est de 22,6°, il convient de rappeler que celle des maxima atteint et dépasse 36,3°.

---

<sup>187</sup> À Canala, d'après les observations du poste, d'après des observations personnelles, la température ne dépasserait pas pendant les mois les plus chauds, 32,5°, tout en s'abaissant la nuit, après ces journées, à 20°, ce qui donnerait pour l'été une moyenne de 26°, inférieure de 4° à la température moyenne de l'été dans la capitale.

L'hiver, il existe encore une différence sensible entre la température de Nouméa et celle du chef-lieu du 2<sup>e</sup> arrondissement.

Si le thermomètre marque 25° à midi à Canala, la nuit il s'abaisse quelquefois jusqu'à 8,5°, la moyenne est donc de 16,7°, soit de 2,3° inférieure à celle de Nouméa. En certains points de la vallée, à Ciú, les écarts de température et la baisse du mercure s'accroissent davantage pendant l'hiver.

Passons à l'hiver. Qu'en dire ? La moyenne des minima est pour Aix, Marseille, de 11,6° il est vrai, mais la température ne s'abaisse-t-elle pas jusqu'à 0° et au-dessous, et le Rhône ne gèle-t-il point plusieurs fois par siècle, alors que nous jouissons ici, pendant la saison d'hiver, d'un merveilleux printemps ? De plus, par suite de la plus grande quantité de pluie qui tombe en tout temps en France, l'humidité ne règne-t-elle pas plus continuellement ; y est-on à l'abri des inondations ? Enfin, les ravages des cyclones ne sont-ils pas compensés par les dégâts occasionnés dans notre patrie par la foudre, la grêle, la violence extrême du mistral et des ouragans, dont la vitesse peut atteindre jusqu'à 20 mètres par seconde, et qui déracinent alors les plus gros arbres, enlèvent les toitures les plus solides ?

Ne sont-ce pas là de vrais cyclones et attendent-ils des années pour se reproduire ?

Pour juger maintenant de l'influence du climat calédonien sur la santé, reportons-nous à ce que nous avons vu dans la brousse depuis que nous y vivons. Rappelons-nous les asilés de Ducos, les militaires des postes, la bonne mine de tous les enfants à chaque instant rencontrés !

À l'île des Pins, d'après le Dr Nicomède, la température est également moins élevée qu'au chef-lieu de la colonie. La moyenne de l'année 1888, m'a été que de 23,03°, la température maxime n'a pas dépassé 31,8° ; selon le même observateur, à Bourail, vallée fermée, et située sur la côte ouest, les maxima atteignent bien 36,2° il est vrai, mais on y a constaté des minima de 8,6°.

[311] On a dit et répété que les maladies étaient inconnues en Nouvelle-Calédonie. Il ne faut rien exagérer. À Nouméa principalement, il n'en est pas toujours ainsi. On meurt en Calédonie comme ailleurs des maladies que l'on porte en soi, où que l'on acquiert par mauvaise hygiène. Or les habitudes des colons ne sont pas celles des anciens anachorètes, et Nouméa est loin d'être une ville hygiénique !

Il y aura même fort à y faire, à mesure que la population deviendra plus dense, si nous ne voulons, sinon y créer de toute pièce, ce qui ne serait pas impossible, du moins y accumuler, y acclimater, tous les germes morbides, tous les poisons humains qui pourraient nous venir d'ailleurs <sup>188</sup>.

Dans l'intérieur toutefois, les chances de mortalité paraissent être bien moins grandes, et il est probable, l'expérience n'ayant pu être encore faite puisque nous ne sommes installés ici que depuis 37 ans, que la durée de la vie moyenne doit être plus longue qu'en Europe, du moins pour les personnes qui savent éviter les excès de tous genres.

Dans les vallées calédoniennes, la mortalité des enfants est peu élevée. Pendant 13 années, sur 133 naissances enregistrées à Canala, il n'y a pas eu de décès d'enfants au-dessus de 2 ans. En 1884, le docteur Nicomède, sur 50 naissances, aurait fait à Bourail les mêmes constatations. Ces chiffres se passent de commentaires.

Il est vrai, que cet auteur aurait relevé 15 décès d'enfants à la mamelle ; nous-même, à Canala, dans la précédente statistique, nous avons trouvé cette mortalité égale au chiffre de 22 %.

Mais le manque de soins, les tares héréditaires, et non le climat, doivent surtout être invoqués comme facteurs morbides dans ces cas, étant donné qu'il s'agissait surtout d'enfants d'anciens forçats libérés ou concessionnaires <sup>189</sup>.

Les grandes personnes, malgré une vie active, fatigante pour beaucoup, ne sont pas moins favorisées que l'enfance. Un grand nombre d'entre elles n'ont jamais connu

---

<sup>188</sup> La fièvre typhoïde est depuis longtemps endémique à Nouméa. Elle est, pour les troupes, la maladie la plus meurtrière.

<sup>189</sup> Cette mortalité de 22 p. 100 est loin des chiffres élevés constatés dans d'autres pays du reste, et même en France. N'est-elle pas de 90 p. 100 au Sénégal, de 87 p. 100 dans la Seine-Inférieure et dans les départements où fleurit l'industrie nourricière, de 50 p. 10 à Paris, et encore de 37 p. 100 dans la région méditerranéenne ? (Bertillon.)

l'anémie qui n'est point ici [312] obligatoire, et fixées depuis 15, 20, 25 et 30 ans dans le pays, n'ont eu pour la plupart à souffrir que d'affections légères.

Souhaitons-leur à toutes la longévité de M. Chevreul, décédé à 104 ans, pour qu'elles puissent être les preuves vivantes de ce que nous avançons plus haut !

## CHAPITRE XXX.

Au bord de la mer. — L'adjudant Malézieux. — Télégraphes et lignes télégraphiques.

Il faut de bons chevaux et de bons guides pour accomplir le parcours d'Oubatche à Hienghène.

De nombreuses rivières à traverser ne sont point faites pour diminuer la longueur du chemin ; heureux encore si nous ne sommes pas obligés de nous mettre à la nage, après avoir confié aux Canaques la direction de nos montures.

Mais voir les cascades mugissantes de Tao, contempler la coupure-gigantesque que l'on rencontre dans la montagne de Panié, et suivre en cet endroit, perdus dans l'infini des hauteurs, un sentier creusé au flanc d'énormes roches dressées à pic au bord de la mer, n'y a-t-il point là de quoi tenter une fois de plus l'intrépidité du touriste ?

Aucune crainte à avoir, les chevaux d'Oubatche, si infatigables et si renommés pour leur habitude des montagnes, nous aideront à surmonter les dangers de la route.

.... Saluons en passant ce sommet dont la cime se perd dans la direction de l'ouest : c'est le pic Malézieux, du nom du vaillant sous-officier d'infanterie de marine, dont l'héroïsme a fait ainsi baptiser cette montagne, théâtre de son courage et de celui de ses compagnons.

Naguère, en parlant des massacres de Pougouësse, je vous promis ce récit d'un épisode tout à l'honneur de nos intrépides soldats.

C'est le moment d'y revenir.

Depuis la création du poste de Bondé, localité sise non loin d'ici, à 16 kilomètres du Caillou, 17 d'Ouégoa, sur la rive droite du Diahot, deux détachements d'une vingtaine d'hommes avaient parcouru les territoires évacués par les Païaes et les Maloumes. Ils devaient s'assurer que ces indigènes, dont les tribus avaient été dépossédées et dissoutes, ne se réunissaient pas de nouveau.

[313] Le 6 janvier 1869, l'adjudant Malézieux partait de Bondé avec 16 soldats et se dirigeait en pays ennemi. Après avoir campé sur une petite éminence, brûlé le lendemain matin un village trahi par ses feux de nuit, la petite troupe se vit à l'improviste chargée par un parti considérable de Canaques.

Forcée, sous une grêle de pierres, une nuée de sagaies accompagnées de plusieurs coups de feu, de se réfugier sur un mamelon voisin, elle avait à y soutenir un assaut de quatre heures.

Malgré le courage des siens, Malézieux comprit que la défense deviendrait bientôt impossible ; il parvint à grouper tout son monde sur le pic qui porte son nom, et qui lui semblait plus facile à défendre.

Mais le temps passe, avec les munitions les forces des soldats s'épuisent, la chaleur est accablante, et les bidons sont vides !

L'ennemi s'avance méprisant le feu des carabines qui l'ont jusque-là tenu à distance. Il s'approche... bientôt il n'est plus qu'à quarante mètres, et sûr de tenir ses victimes, il danse l'horrible pilou, signal du carnage prochain.

Malézieux voit et comprend le danger. Sur un des flancs de la montagne, à cinq ou six cents mètres de l'endroit où il se trouve, coule un petit torrent. De l'eau, c'est le salut !

Avec trois hommes de bonne volonté, il descend, laissant le soin de la défense de la position au maréchal des logis Nauleau.

De leur côté, les Canaques ont vu le mouvement des Français.

Mettre le feu aux herbes est pour eux l'affaire d'un instant. L'incendie s'élève sur trois des flancs du pic, laissant du côté de la cascade, une unique porte de salut. Les

Français vont s'y précipiter pensent les indigènes, qui pour leur fermer toute issue, s'élançant en masse de ce côté.

Heureusement, les cannibales se trompent. Rappelés par leurs compagnons qui les hèlent du haut de la montagne, et descendent au-devant d'eux, l'adjutant et les siens rejoignent rapidement le reste de la troupe... Deux hommes ont disparu ainsi que quatre fusils, les autres armes sont brûlantes !

Brûlantes comme la gorge et la poitrine de nos troupiers, qui pour éteindre leur soif, en sont réduits à boire leur urine ! !

Et la lutte recommence, acharnée, affreuse. La certitude de vaincre entraîne les Canaques ; chez les nôtres, le sombre désespoir, la [314] ferme volonté de vendre chèrement sa vie soutient les courages et dirige les coups ! Tout ennemi qui s'approche est tué, on ne tire qu'à coup sûr, et bientôt les Français ont la satisfaction de voir tomber sous la balle du soldat Coustary, le grand chef des Maloumes, et de s'emparer de son cadavre. O prodige ! le chef tombé, la lutte cesse comme par enchantement. Les indigènes disparaissent, ne laissant à distance des blancs qu'un faible parti des leurs, destiné à surveiller l'ennemi ravisseur ; aussi l'adjutant qui s'en aperçoit s'empresse-t-il immédiatement de quitter sa position pour permettre aux naturels de venir relever le corps de leur chef, et de s'enfuir dans la montagne avec leur précieux fardeau.

Alors, par la nuit la plus sombre, presque sûr de n'être plus inquiété, Malézieux commande la retraite. On marche jusqu'au jour, en ne s'arrêtant qu'une demi-heure, et le lendemain matin, le détachement faisait sa rentrée à Bondé. Pendant près de 12 heures, 17 Français avaient résisté à environ 1.200 Canaques, en leur tuant plus de 50 hommes !

Tous les membres de l'expédition et leur vaillant chef furent portés à l'ordre du jour, et outre le nom de Malézieux donné au pic, le gouverneur Guillain voulut que les ravins qui l'avoisinent reçussent les noms des soldats Guillemaut et Cendrillier qui avaient disparu dans le combat.

À l'heure actuelle, que sont devenus les acteurs de ce drame ?

Peut-être modestes héros de la sublime phalange, qui sous le nom de division bleue, faisait à Bazeilles la terreur et l'admiration de nos ennemis, ont-ils succombé sur la terre française en défendant la patrie envahie, ou bien, rentrés dans leurs foyers, ont-ils par le récit de la tragique aventure à laquelle ils avaient été mêlés, suscité la raillerie des sceptiques et des incrédules ?

À beau mentir qui vient de loin ! leur aura-t-on dit... et le nom de Malézieux est aussi ignoré en France, qu'il l'est (on rougit de le dire) de la majeure partie des habitants de la colonie, surtout de Nouméa, qui n'a pas même su donner à l'une de ses rues le nom du brave adjudant d'infanterie de marine <sup>190</sup> !

[315] ... S'il est du devoir de tout bon citoyen d'exalter de pareils actes de courage militaire, il est juste aussi, dans un autre ordre d'idées, de rendre hommage à cette armée de travailleurs modestes qui, sous la conduite de leurs chefs, ont doté la colonie où les voies de communication sont encore si rudimentaires en bien des régions, de cet immense réseau de lignes télégraphiques qui permet, d'un bout de l'île à l'autre, la transmission instantanée de la pensée écrite.

La création du réseau télégraphique de la Nouvelle-Calédonie fut décidée en 1873. Le personnel débarqua au mois de décembre de la même année, et peu de temps après, le 6 mars 1874, le premier chef de service succombait victime d'une insolation contractée sur la ligne de Nouméa à Païta. Les bureaux de Nouméa et de la presqu'île

---

<sup>190</sup> Devenu plus tard capitaine, Malézieux a quitté l'armée depuis plusieurs années.

À ce sujet, remarquons que jadis les rues de Port-de-France portaient les noms des premiers pionniers de la civilisation, les Testard, les Lebris, les Arnaud, les Latour, etc.

Ces moins ont été remplacés par d'autres en 1859 ; mais Nouméa s'étend et s'étendra de plus en plus. Ne pourrait-on donner à ses nouvelles voies, à ses places, à ses squares à venir, les noms de ses anciens et glorieux parrains ?

Ducos furent néanmoins livrés le 13 juillet, et celui de Païta le 23 septembre. Bientôt M. Lemire, arrivé de France, prenait la direction des travaux. Après de grandes difficultés pour traverser les montagnes de la chaîne centrale, le fil atteignait Bouloupari le 22 mars 1875, Bourail le 15 juin, Canala le 2 août, et cela malgré un coup de vent, qui avait détruit en un instant cinq kilomètres de la ligne construite. Le 1<sup>er</sup> septembre, quatre ateliers se partageaient la côte Est jusqu'à l'embouchure du Diahot, où de nouvelles difficultés attendaient le personnel.

D'un côté, c'est une pirogue qui chavire avec tout son matériel, là un débordement, un cyclone emportent toute une section de ligne sur la Tiouwaka.

Ici même, sur les brisants de l'Ouniène, des Européens font naufrage ; sauvés à grand peine, ils s'empressent de rétablir leurs fils sur des poteaux hissés par les Canaques, et encastrés dans la roche à 700 mètres au-dessus du niveau de la mer ! Enfin, le 31 décembre 1875, le nord de l'île était relié à Nouméa ; 340 kilomètres étaient achevés de Canala à Balaboum, soit depuis la capitale un total de 570 kilomètres.

Sur la côte Ouest, les travaux commencèrent en avril 1876. Rappelons-nous les marais de Koné ! Il ne fallait pas moins d'une journée entière en certains parages, pour placer un seul poteau, que l'on était souvent obligé d'aller chercher à 10 et 12 kilomètres !

[316] Malgré tout, grâce au zèle infatigable de tous, Bourail communiquait avec le Diahot le 23 septembre 1876, et le 2, jour anniversaire de la prise de possession, le gouverneur, en transmettant une dépêche qui faisait le tour de l'île, inaugurait le réseau télégraphique.

Ce fut seulement le 24 octobre suivant, qu'un câble fut immergé entre l'île Nou et la presqu'île Ducos, par des fonds de 15 à 17 mètres.

Nous n'aurons plus rien à souhaiter de ce côté, le jour où, après nous être mis en relation avec l'île des Pins <sup>191</sup>, et les Loyalty, un câble direct reliera la Nouvelle-Calédonie à l'Australie, et par conséquent à la mère patrie <sup>192</sup>.

---

<sup>191</sup> On installe un télégraphe optique entre l'île des Pins et la pointe sud de la Grande-Terre.

<sup>192</sup> Si le mouvement télégraphique dans un pays est en raison du mouvement des affaires, on pourra juger, par les chiffres suivants, des progrès réalisés graduellement en Calédonie pendant ces dernières années : en 1887, il a été transmis 19.583 dépêches privées. Ce chiffre a été de 14.491 en 1888, de 15.719 en 1889, et de 8.196 pendant le premier trimestre de l'année 1890.

À Hienghène. — Les Tours Notre-Dame. — Le village de Bouarate. — Promenade en rivière. — L'expédition de 1859. — Les Canaques d'autrefois. — L'arbre de Manganaki.

À l'entrée de la baie d'Hienghène, se dresse un curieux massif de roches. Admirablement découpé, complètement détaché de la grande terre, au milieu de l'eau, il a la forme de deux tours élevées, reliées entre elles par une plate-forme. La hauteur du bloc est de 80 mètres, et l'aspect qu'il présente, lui a fait donner le nom cher aux Français et aux Parisiens de *Tours Notre-Dame*.

À ses pieds peuvent mouiller les navires du plus fort tonnage. La surface en est noircie par le temps, ce qui a peu à peu fait dispa- [589] raître la teinte des différentes sortes de marbres qui le composent, et contribue à lui donner, surtout la nuit, l'aspect de l'antique basilique. Dans certaines parties de ces tours fantaisistes, les gens à imagination vive, voient, dit-on, toutes sortes de ressemblances plus bizarres les unes que les autres. Ici, un évêque grec, là, un homme qui rit ! Plus loin, on reconnaîtrait la tête de Louis XVI !!!

Plusieurs roches de même formation se trouvent à l'entrée de la rade, dont elles semblent défendre l'entrée. Il en est à droite du mouillage, qui font corps avec les montagnes de la terre ferme ; d'autres, échelonnées le long du territoire occupé par les villages indigènes, où nous allons nous rendre, renferment des grottes très curieuses, lieu de sépultures pour les Canaques.

Quoi de plus frais que toute cette vallée ! Depuis le haut des collines jusqu'aux bords de la rivière, s'étagent coquettement les cocotiers, les fougères arborescentes, tout un enchevêtrement de lianes gigantesques, richesses des sols tropicaux encadrant les plantations indigènes. Les habitations, contrairement à ce que nous avons vu jusqu'ici, se suivent le long des deux rives de la Hienghène sans aucun groupement. À travers les échappées de verdure, nous pouvons à chaque instant apercevoir une case, avec l'allée bien plantée qui y conduit. Les Naturels sont nombreux, aussi plusieurs Européens se sont-ils établis dans le pays pour trafiquer avec eux. On voit, sur une presqu'île, le poste militaire qui commande la rade.

... Dirigeons-nous vers le village de Pendei, situé au milieu des roches. Il a pour chef Bouarate, fils du célèbre Bouarate, appelé le roi du Nord et exilé à Tahiti pendant quelques années par le gouverneur du Bouzet. Sa renommée s'était étendue jusqu'en Océanie, et son souvenir, dit M. Gauharou, est resté si vivace parmi les indigènes, que lorsque le tonnerre gronde, et que le vent souffle dans les grottes pittoresques qui entourent le village, les Canaques se figurent entendre la voix de leur chef redouté <sup>193</sup>.

Une chose frappe dans ces parages, c'est l'aspect particulier de certains individus, dont la physionomie diffère de celle des autres.

Voici à quoi il faut l'attribuer : les tribus d'Hienghène construisent beaucoup de pirogues ; les Canaques d'Ouvéa (Loyalty), qui ne [590] trouvent point dans leur île les ressources nécessaires pour ce genre de travail, se rendent à Hienghène en vue de les acquérir ; d'où le mélange des races, principalement accusé sur ce point de la côte.

---

<sup>193</sup> On ne comprend guère l'admiration que professent encore les naturels pour la mémoire de l'Ogre du Nord, d'un monstre qui ne se gênait point pour tuer à tout propos des gens de basse condition, et s'en repaître, lui et sa famille ! (De Rochas.)

... Nous allons utiliser le reste de notre journée à remonter en embarcation la rivière jusqu'à 6 kilomètres de son embouchure <sup>194</sup>.

Outre le côté original d'une excursion semblable au centre de la grande vallée, nous aurons la satisfaction de nous trouver sur la scène même d'une des principales actions militaires, qui aient eu lieu en Nouvelle-Calédonie, dans les premières années de la conquête.

Au mois de septembre 1859, le poste de Napoléonville venait d'être fondé. Le gouverneur Saisset, toujours infatigable, décidé à en finir avec la résistance des tribus du Nord, s'embarquait à bord du *Styx*, et partait avec la *Calédonienne* pour Hienghène.

Après avoir pris une décision qui interdisait toute communication directe ou indirecte entre les habitants du territoire compris entre le cap Colnett et la limite nord de la tribu de Tao, il organisait un petit corps expéditionnaire, formé des troupes qu'il avait amenées avec lui.

La colonne comprenait trois divisions, ayant chacune trois détachements. La première, composée des Tahitiens et de la compagnie de débarquement du *Styx*, était sous les ordres de M. Saisset, chef d'état-major, de l'enseigne de vaisseau Le Bourgeois et de Taririi, capitaine tahitien <sup>195</sup>. La colonne du centre, sous les ordres du gouverneur lui-même, était composée de l'infanterie de marine, directement commandée par le capitaine Tricot, le lieutenant Trèves et le sous-lieutenant Pauvert. Venait enfin la troisième division formée des marins de la *Thisbé* ; le capitaine de frégate de Cintré, le lieutenant de vaisseau Delage, l'enseigne de Cintré et l'aspirant Bouillon étaient à leur tête. Le service des vivres, d'ambulance, de transport et d'évacuation des blessés, était dirigé par l'officier en second du *Styx*, secondé par un détachement de marins. En outre, le lieutenant de vaisseau Forget, commandant la *Calédonienne*, était chargé des mouvements divers, service des embarcations armées en guerre, et employées aux transports. Les hommes avaient trois jours de vivres, et toute communication verbale était interdite entre les chefs de détachement.

Telles étaient les dispositions arrêtées par le gouverneur, dispositions dictées par la nécessité où l'on était de s'entourer de toutes les précautions nécessaires, dans une expédition des plus délicates.

La suite devait montrer combien elles étaient sages. En effet, à peine les troupes débarquaient-elles à Hienghène, qu'elles se trouvaient aussitôt en face de l'ennemi. Les deux premières journées furent des plus rudes.

La division du centre, chargée de couronner les crêtes qui se trouvent sur la droite de la rivière, eut à lutter contre des forces vingt fois supérieures, et fut obligée de se défendre à la baïonnette contre les naturels qui pressaient nos soldats de toutes parts. Pendant ce temps, les troupes du commandant de Cintré se maintenaient également, malgré les difficultés et l'infériorité du nombre ; ses marins faisaient tous leurs efforts pour se joindre à l'infanterie de marine.

---

<sup>194</sup> La rivière d'Hienghène offre un exemple frappant de l'écoulement souterrain des eaux, phénomène fréquent en Calédonie. Après avoir disparu en partie non loin de la côte, elle vient sourdre à 4 milles environ de là, au milieu de l'îlot Yehghabât. Cet îlot, de 19 hectares de superficie, est situé sur un plateau de corail. Au milieu d'un plant de cocotiers on y voit un puits qui fournit de l'eau douce. Dans ce puits, à la saison des pluies, on trouve des feuilles d'arbres qui n'existant pas sur l'îlot, et que l'on rencontre uniquement sur les montagnes qui encadrent la vallée d'Hienghène.

<sup>195</sup> Taririi, chef de Mahima, résident à Haapapé, se rallia l'un des premiers à la cause française, lorsque nous arborâmes le pavillon du protectorat à Tahiti. Son dévouement fut récompensé, le 3 juillet 1847, par sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. En 1859, lorsque M. Saisset quitta Tahiti pour venir en Calédonie châtier les rebelles, et punir le meurtre des colons du Mont-d'Or, Taririi obtint de faire partie de l'expédition, et fut nommé capitaine d'un détachement de 25 Tahitiens ; son fils était son lieutenant. Après nous avoir fidèlement servis pendant toute cette année, les Tahitiens s'embarquèrent, le 1<sup>er</sup> novembre 1859, pour rentrer chez eux. En mémoire des services rendus par ces insulaires et leur chef, et par une décision du gouverneur, en date du 23 juin 1868, le cotre Kale, acheté par l'administration, reçut le nom de Tariirii.

Bientôt celle-ci, électrisée et enlevée par les lieutenants Trèves et Pauvert, s'emparait de vive force du grand village de Bouarate, placé sur un plateau, au deuxième tournant de la rivière.

À ce moment, les masses ennemies refoulées, refluent à un tel point, que le capitaine Lombardeau, de l'artillerie, et Roussel, du génie, qui se trouvaient avec les réserves du centre aux côtés du gouverneur, durent pour se dégager faire usage de leurs armes.

Tout à coup, la sonnerie au drapeau retentit. Le capitaine Tricot avec son détachement quitte les crêtes pour aller se joindre sur le plateau aux troupes de ses lieutenants ; et c'est alors que ce brave officier tombe raide mort, frappé à bout portant d'un coup de feu parti d'une touffe d'herbes.

[592] Les soldats ne sont pas arrêtés dans leur élan, et le mouvement s'exécute.

D'autre part, sur la rive gauche, les détachements de M. de Saisset repoussaient partout l'ennemi, brûlaient plus de 300 cases, et se mettaient bientôt en communication, avec les deux divisions qui opéraient sur la rive droite, au moyen d'une pirogue canaque enlevée à la nage par les Tahitiens.

Toutes ces opérations furent vigoureusement appuyées par l'artillerie du *Styx* et de la *Calédonienne*, capitaine Forget, cité à l'ordre du jour, avec le lieutenant de gendarmerie Chameau et l'enseigne Le Bourgeois.

Ce fait d'armes accompli par 170 baïonnettes françaises, contre plus de 2.000 ennemis, nous coûta des pertes sensibles. Outre le capitaine Tricot, tué, le sergent d'armes Desmarets, du *Styx*, et le soldat Gouville furent mortellement blessés, le lieutenant Trèves et 25 soldats ou marins atteints moins grièvement ou fortement contusionnés.

Les lundi 8 septembre et jeudi 8, les opérations recommencèrent, mais partout l'ennemi démoralisé n'opposa qu'une faible résistance.

Tous les villages furent détruits, et nous n'eûmes que trois hommes hors de combat.

Toutefois, on put remarquer dans les rangs des indigènes, pendant toute la journée du 5, des Européens qui, armés de fusils, appuyaient la résistance, en prenant pour point de mire l'état-major général. Trois furent pris et passés par les armes ; cinq autres, dont on ne put connaître les noms, furent frappés d'expulsion, sous peine de mort, dans le cas où ils viendraient à être rencontrés ou reconnus sur notre territoire. Presque tous étaient des Anglais ; aussi Paddon lui-même, devenu suspect, fut-il forcé de s'enfuir de l'île Nou en Australie, sur une simple baleinière.

L'expédition d'Hienghène fut certainement une des plus importantes parmi celles dirigées contre les naturels de l'île, alors toujours disposés à secouer le joug. Eu égard à la résistance opposée à nos armes par les tayos de ces tribus, on est en droit de se demander si la conquête eût été possible, lorsqu'ils étaient vingt fois plus nombreux, moins amollis et moins dégénérés. « Nous ne valons plus nos pères, disent les indigènes ; ils étaient nombreux et agiles, nous ne sommes plus ni l'un ni l'autre ». Ainsi les fait parler, il y [593] a bien des années déjà, le R. P. Montrouzier. « Autrefois, ajoute le savant missionnaire, les Canaques faisaient d'immenses aqueducs <sup>196</sup>, mettaient en rapport de grandes plantations. Ils élevaient même des fortifications ; on en voit des ruines entre Pouëbo et Balade. Nul doute qu'ils ne dégénèrent. »

En 1864, le lieutenant Bourgey (aujourd'hui général d'infanterie de marine) était déjà d'un avis semblable.

Le général est resté longtemps en Calédonie, et l'a parcourue dans tous les sens. Peu de temps après le lieutenant Marchant, il fut un des premiers qui traversèrent l'île, de Napoléonville à Port-de-France, ramenant avec lui un détachement de 30 hommes qui effectuèrent le voyage en cinq journées de marche, de neuf heures chacune.

---

<sup>196</sup> De Rochas parle d'un aqueduc de 8 à 10 kilomètres de long, conduit sur la croupe des montagnes, aux environs de Balade. Cet auteur a pu admirer des travaux de même nature aux Fidji, distantes de plus de 300 lieues de la Nouvelle-Calédonie.

Ayant beaucoup vu, il a laissé de ses explorations de charmantes narrations, et c'est dans le récit d'une de ses excursions, que l'on retrouve l'anecdote suivante :

Elle montre quelle était la merveilleuse souplesse des anciens Calédoniens, souplesse si estimée chez un peuple qui fait des qualités et des aptitudes physiques les premières et les plus nobles des vertus, que l'on ne retrouve plus, à beaucoup près, aussi développées chez les sujets des générations actuelles.

Non loin d'Ounia, se voyait encore en 1864, un arbre très ancien dont le tronc, placé sur le bord d'un sentier, envoyait sur ce dernier une branche horizontale qui le couvrait complètement. Toutefois, cette branche était assez élevée, pour que l'on put franchir le passage sans avoir à se baisser le moins du monde. Le terrain en cet endroit était formé d'une roche très dure, et l'arbre, qui n'avait rien de remarquable par lui-même, s'appelait l'arbre de Manganaki. En voici la raison :

Vers 1835 environ, Manganaki, chef d'Ounia, était réputé le plus souple et le plus agile de la contrée. Comme cette qualité lui était, dit le lieutenant Bourgey, très souvent contestée, il confondit les envieux à l'aide de l'expérience suivante : Se trouvant un jour à Ya, à l'endroit où l'on voyait l'arbre en question, et ayant un grand nombre de naturels rassemblés autour de lui, il les conduisit sous [594] la fameuse branche. Là, après avoir fixé le pied gauche sur le sol, il éleva vigoureusement la jambe droite, atteignit le rameau transversal dont il enleva avec les orteils une portion d'écorce. Après ce tour de force qu'il recommença plusieurs fois avec succès, il fit tracer sur le sol l'empreinte de son pied gauche, et sur la branche une entaille profonde pour marquer la trace du pied droit. Les plus habiles essayèrent vainement de l'imiter, et durent rabattre de leurs prétentions. On voyait encore, en 1864, les empreintes, et l'arbre était conservé religieusement. À cette époque, il faillit être foudroyé.

Un niaouli voisin, paratonnerre obligeant, se chargea d'attirer le feu du ciel ; aussi les Canaques remercièrent-ils les esprits, qui leur avaient conservé l'arbre traditionnel de Manganaki.

## CHAPITRE XXXII.

À bord du *Cagou*. — Touho. — Organisation de la tribu. — Propriété indigène. — Langage. — Wagap, mission trappiste. — Un nouveau Mazagran. — Blé et maïs. — Carrière d'ardoises. — Yaté et son phalanstère. — Le chemin de la Ouenghi.

C'est à bord du *Cagou*, que nous nous rendrons directement d'Hienghène à la Baie du Sud, d'où nous pourrons à petites journées nous diriger vers la capitale.

Vous connaissez maintenant tous les points intéressants de la côte est, Hienghène, Pounériouhen, Houaïlou, Canala, Thio, etc. À jeter un coup d'œil en passant sur Touho, Wagap plus bas, sur Yaté et Unia ou Ounia ; toutes ces localités, à part les souvenirs historiques qui s'y rattachent, ne méritent guère de fixer l'attention de l'explorateur.

... Nous passons devant Touho, petit port sans grande importance avec un mouillage sûr et très rapproché de la terre ; mais l'accès en est difficile, parce que le chenal est parsemé de têtes de corail. Ce centre, qui fait un peu d'élevage, est le chef-lieu du 4<sup>e</sup> arrondissement, et, s'il est absolument insignifiant au point de vue de la colonisation européenne, il n'en est pas de même au point de vue indigène. En 1887, on comptait dans l'arrondissement 6.500 naturels.

Comme toutes, les tribus de ces régions ont leur grand chef Téäma, auquel les tayos doivent la corvée pour la culture, les constructions, [595] la pêche, et les prestations en nature, tels que taros, ignames, destinés aux pilous.

Ce chef jouit d'une autorité qui est encore très réelle surtout dans le Nord. Du reste, l'amoindrissement qu'elle nous semble avoir subie, si nous nous en rapportons aux marques extérieures de respect que les sujets prodiguaient jadis à leur seigneur, et dont ils s'abstiennent devant nous à l'heure qu'il est, n'a jamais rien enlevé au caractère, quasi sacré dont le Téäma est revêtu. Son emblème est toujours l'oiseau de bois que surmonte sa case. Il emploie le pluriel en parlant de lui. Jadis, dans les guerres, ses égaux seuls pouvaient le frapper ; et aujourd'hui encore quand il circule, ou rend visite à un Européen, ses vassaux restent respectueusement à distance.

Au-dessous de lui, les chefs secondaires, sorte d'aristocratie de cette féodalité primitive, gouvernent les villages. Leurs insignes sont les piquets de bois garnis de banderoles, placés devant leurs cases.

La chefferie en Calédonie est héréditaire, et la loi salique en vigueur. Pourtant, l'adoption d'un enfant par le chef, qui le reconnaît pour son successeur est chose permise, pourvu que ce choix soit ratifié par le conseil des anciens de la tribu. Cette coutume de l'adoption est du reste générale. Un père adopte l'enfant de son voisin avec ou sans réciprocité, ce qui contribue souvent à induire en erreur l'étranger désireux de suivre une filiation quelconque.

La propriété chez les indigènes est délimitée, ou, ce qui est plus exact, nettement partagée, puisqu'elle n'est pas bornée. Chacun a son bien, le chef comme le simple sujet. En dehors de ces propriétés particulières, le village a ses terres qui forment une sorte de bien communal ; la tribu a les siennes, véritable domaine de cet État en miniature. Au moment de la récolte, le chef mettra le tabou sur le produit des terres communes, qui devront servir de ressources au village, à la tribu ; car l'imprévoyance des naturels est si grande, que sans ces mesures vraiment sages et protectrices, la disette serait chaque année inévitable <sup>197</sup>.

Il y a loin de cette organisation primitive, il est vrai, à l'opinion encore plus primitive d'ignorants, qui font des Néo-Calédoniens des [596] hommes absolument sauvages, de

---

<sup>197</sup> En résumé, les indigènes disposent, en Calédonie, d'un territoire de 313.737 hectares, propriété que l'État leur garantit. Cette réserve comprend des terres de toute beauté, qu'il serait bon de voir entièrement livrées par eux à la culture.

véritables hommes des bois, toujours prêts à s'entre-dévorer <sup>198</sup> ; que d'Européens, s'ils assistaient au grand conseil des anciens, pourraient retirer des discours prononcés des enseignements profonds !

Mais la chose est impossible, le langage canaque tel que nous comprenons une langue, n'existant pour ainsi dire pas, attendu que chaque tribu possède un idiome différent. Un insulaire du Nord ne comprend pas l'indigène du Sud, un naturel de l'Est et un tayo de la côte Ouest n'arrivent pas à s'entendre. Pourtant, le génie des différents idiomes est identique ; on y retrouve un grand nombre de mots malais et maoris, et peut-être n'y a-t-il eu au début qu'une seule langue, celle des premiers immigrants. Modifiée par les migrations successives, transformée, celle-ci n'a pas tardé à perdre ses caractères fondamentaux communs à tous les dialectes, d'autant plus qu'autrefois, quand deux tribus ennemies se servaient de termes semblables pour désigner une chose, un objet, on s'empressait d'en proscrire l'usage. Les chefs proposaient des noms nouveaux pour les remplacer. (De Rochas.)

Dans l'impossibilité où sont les colons de parler le langage indigène, ils emploient dans leurs relations avec les Canaques, une sorte de patois anglo-français, assaisonné de quelques termes généraux, empruntés aux naturels. Le sabir compris et parlé par la majeure partie des Néo-Calédoniens, s'appelle *bichelamar*, nom donné par eux jadis aux pêcheurs d'holoturies, qui furent les premiers à l'employer.

... Les usages ne diffèrent pas moins d'une tribu à l'autre que le langage, d'où une nouvelle et réelle difficulté, pour ne pas dire une impossibilité véritable, à bien se renseigner, et à bien décrire dans leurs moindres détails, les coutumes des naturels de la Nouvelle-Calédonie. Les Canaques, ajouterons-nous, font pour nous les cacher, tout ce qui est en leur pouvoir.

... Nous doublons le cap Touho, et sommes arrivés devant la baie de Wagap. Les ruines du fort, tous ces beaux bâtiments effondrés, écroulés, ne laissent qu'une impression pleine de tristesse et de regrets. Seule, la mission fondée par les maristes, et occupée aujourd'hui par les trappistes, qui, au nombre de neuf, sont venus [597] tenter la culture du maïs, du riz, du cocotier, sollicite la curiosité du voyageur. C'est à un kilomètre de la mer, que se trouve cette maison hospitalière. Aujourd'hui, les Pères se livrent en paix à leurs occupations agricoles ; mais leurs devanciers ne furent pas toujours aussi favorisés.

En 1862, les attaques incessantes des naturels, vinrent compromettre l'existence de la mission.

À la mort du chef Emmanuel ; notre allié, la haine de ses frères, les plus grands ennemis de notre domination, se réveilla. Aidés du chef Kaouha, au mépris des serments faits au mourant, ils jurèrent l'extermination de tous les blancs de la contrée. Le 16 janvier, la tribu de Touho, dévouée à notre cause, était attaquée, les chrétiens massacrés, les cases brûlées et les plantations ravagées. La mission de Wagap devait subir le même sort. Bientôt, un nouveau drame sanglant allait se dérouler, quand le colon français Tomazzi, conduisant dans une frêle embarcation un détachement parti de Canala pour venir au secours des Européens, arriva devant Wagap. Pendant quarante-huit heures, au prix d'efforts inouïs, douze hommes, neuf soldats et trois matelots, sous les ordres du sergent Jouselin, repoussèrent sur terre et sur mer les attaques répétées de plus de 2.000 ennemis qui cherchaient à s'emparer de la chrétienté !

... Grâce à leur courage, elle fut préservée : « Honneur à ces vaillants ! » « Ils ont su, ajoutait le gouverneur dans son ordre du jour, renouveler par leur intrépidité et leur sang-froid les merveilles du glorieux épisode de Mazagan. » Trois braves habitants les avaient aidés, les nommés Lacabane, Carbonel et Morignat.

---

<sup>198</sup> N'est-ce pas Rienzi qui appelle les Mélanésiens, en général, des oranges-outangs ?

Bientôt la *Gazelle* amenant un renfort de 40 hommes, venait par sa présence mettre un terme aux appréhensions et aux craintes.

La répression devait suivre. Peu après, le *Coëtlogon*, attendu de Sydney, conduisait à Wagap 100 hommes d'infanterie et d'artillerie.

Un poste fut de nouveau fondé. Deux colonnes opérèrent simultanément sur les deux rives de la Tiwaka. Les indigènes perdirent beaucoup de monde dans la résistance désespérée qu'ils nous opposèrent ; mais les principaux coupables des massacres, signalés par le Père Bariol, purent s'enfuir dans les montagnes. Toutefois, deux d'entre eux furent surpris par la garnison de Wagap, laissée sous les ordres du lieutenant Robert, lors d'une sortie qu'exécuta cet officier.

Leur identité reconnue, les coupables furent fusillés devant un [598] grand nombre d'indigènes assemblés, et cet exemple suffit à ramener le calme dans la région.

... Souvent, vous vous l'êtes demandé sans doute, et les travaux des missionnaires de Wagap sont bien faits pour remettre la chose en mémoire, pourquoi ne cultive-t-on pas le blé en Calédonie ? Cette culture y est-elle absolument impossible ? Nullement ; le blé introduit en 1844, par monseigneur Douarre, vient bien dans notre île.

Mais sa culture s'y était très peu développée jusqu'à ces dernières années, à cause de la nature du terrain, des inondations, du défaut d'engrais qui tient à la non-stabulation du bétail ; raisons toutes vraies, mais toutes secondaires. Mieux vaut convenir que l'utilisation de la précieuse céréale aurait coûté trop cher, étant donné les difficultés de la main-d'œuvre, et le prix de revient de la transformation en farine, alors que l'Australie nous fournissait à bon compte et en abondante quantité cette si utile denrée.

Dans ces dernières années, la culture du blé est entrée dans une nouvelle voie, elle est devenue pratique. Comme les semences européennes réussissaient médiocrement, M. Perret, inspecteur de la transportation, a eu l'idée en 1887 d'utiliser des semences venues de l'Australie du Sud. Les résultats furent des plus encourageants.

Le blé d'Australie à paille rouge donna 38 hectolitres à l'hectare.

Quatre mois et demi, de juin à octobre, avaient suffi pour amener la maturité. En 1889, on récolta à Bourail, avec des moyens imparfaits, du beau blé qui a donné 64 p. 100 de farine, et 1.500 grammes par kg. d'un pain savoureux et agréable. Aussi un commerçant encouragé se proposait-il dernièrement de monter une minoterie à Nouméa, et demandait-il pour dix ans la fourniture de l'administration, en s'engageant, après quatre années, à n'utiliser que de la farine du pays <sup>199</sup>.

Ne désespérons point de l'avenir, et en attendant, faisons de grandes provisions pour n'avoir rien à craindre en cas de blocus.

N'avons-nous point, du reste, faute de blé, sans compter le manioc, le riz, la banane, le maïs, cette céréale qui réussit si bien ici, et [599] dont la farine est, de l'aveu de tous, un aliment des plus précieux.

On peut l'utiliser seule ou mélangée à la farine de froment<sup>200</sup>.

Mieux vaudrait encore cesser d'être tributaires de l'Australie, ce qui ne saurait plus tarder si nous le voulons...

À cette époque sans doute, nous aurons abandonné pour les constructions ces horribles toitures en tôle, pour les remplacer soit par des tuiles, ce qui serait facile ici, soit par de l'ardoise <sup>201</sup>. Une carrière à laquelle les missionnaires de Wagap avaient

---

<sup>199</sup> Naguère encore, un autre industriel arrivait de France, avec l'outillage nécessaire, pour fonder, en Nouvelle-Calédonie, un établissement du même genre. Il espère ainsi gagner la prime de 7.000 francs, promise au premier Européen qui aura installé cette industrie dans la colonie.

<sup>200</sup> Le maïs pousse à merveille dans les terres d'alluvions, et l'on peut en obtenir 3 ou 4 tonnes à l'hectare, sans voir recours à la fumure. Avec un rendement un peu moindre, on obtient facilement deux récoltes à l'année. Le prix moyen du maïs varie de 100 à 200 et 225 francs la tonne en Calédonie, et, outre l'énorme consommation qui s'en fait dans le pays, la colonie en exporte encore une certaine quantité, soit, en valeur près de 100.000 francs en 1888.

<sup>201</sup> Il suffirait d'adopter, en prévision des cyclones, un mode de fixation spécial des ardoises et des tuiles.

demandé la couverture de leur maison aurait été anciennement exploitée sur cette côte par des militaires. Mais le premier chargement expédié à Nouméa fut jeté à la mer, par suite du gros temps, et depuis, personne n'a repris l'exploitation <sup>202</sup>. (Lemire.)

... Emporté dans sa course, notre *Cagou* nous a déjà ramenés dans les eaux du 1<sup>er</sup> arrondissement. Toute la côte Est, depuis la pointe sud de l'île est tellement tourmentée et stérile dans ces parages, qu'en dehors de Yaté et Unia, aucun colon ne s'y est jamais établi. Que faire dans ce désert où l'on ne rencontre que des indigènes Tauaourous ? Il y a bien par-ci par-la quelques villages catholiques, mais en somme, les difficultés de l'abord d'Yaté par mer ne sont guère faites pour attirer l'Européen, d'autant plus que les communications par terre ne sont pas plus faciles.

Yaté n'est pourtant qu'à 90 kilomètres de Nouméa ; mais en réalité, pour se rendre au chef-lieu par cette voie, il faut d'abord gagner à pied, par un mauvais sentier de 50 kilomètres de longueur, la baie du Sud. Là on reprend les moyens de communications ordinaires, c'est-à-dire les montures, qui vous mènent facilement en une ou deux journées à destination. Nous nous contenterons d'exécuter dans quelques jours, cette deuxième partie du programme.

Si Yaté est, pour cause, un point délaissé et perdu, il n'en a point [600] toujours été ainsi, et s'il nous avait été possible de descendre à terre, peut-être y aurions nous trouvé des traces de son ancienne et passagère splendeur.

C'est là, qu'en 1864, sur l'initiative du gouverneur Guillain, on essaya d'organiser un phalanstère, d'après les idées de Fourier.

Vingt immigrants appartenant à tous les corps d'état et arrivés à Port-de-France par la *Sibylle* reçurent, à titre gratuit, une concession de 300 hectares. L'administration vint en aide à cette Association de membres de la classe ouvrière, dont l'union des bras faisait la seule force. Elle leur fit des avances de vivres, outils, graines, bétail, au moyen d'un fonds de 30.000 francs accordé par la métropole pour secours aux immigrants. M. Leloup, un des associés, fut créé directeur.

Le jeudi, 14 janvier 1864, le gouverneur vint à bord du *Coëtlogon*, mettre en route, comme il le disait lui-même, les sociétaires auxquels il portait un si vif intérêt. Le 15, les passagers débarquaient à Yaté, et le lieutenant Bourgey, officier d'ordonnance du gouverneur, présidait à leur installation, pour laquelle il avait convoqué les indigènes des tribus de Yaté, Unia, etc.

Le 24, une rude épreuve fondait sur les colons. Un incendie réduisait en cendres le campement, les outils, les provisions. Sans perdre courage, chacun se remit à l'œuvre, de généreux efforts vinrent réparer les pertes, et donner à l'Association de Yaté une heure de prospérité.

Comment une œuvre entreprise sous de tels auspices, et si bien commencée, périclète bientôt d'elle-même ? La zizanie se mit-elle entre les membres du phalanstère ? Chacun voulut-il commander ou travailler pour son propre compte ? Tous ces motifs doivent être invoqués dans la circonstance ; n'est-ce point ce que l'on voit tous les jours ici-bas ?

Tandis que les Européens ne viennent pas souvent à Yaté, il n'en est pas de même des Canaques, ces infatigables marcheurs, qui s'y rendent des tribus voisines, de Thio, et même de la côte Ouest.

Il existait même à l'époque de la création du phalanstère, et d'après le lieutenant Bourgey, un sentier qui reliait les deux côtes en passant par la Ouenghi <sup>203</sup>. Cet endroit situé sur le versant occi- [601] dental était, comme l'arbre de Manganaki, célèbre, et marqué d'une profonde échancrure creusée dans une direction perpendiculaire à la

---

<sup>202</sup> Il y aurait peut-être une fortune à faire en Calédonie, pour un entrepreneur bien outillé et persévérant. Non seulement il y a de l'ardoise à Wagap, mais à Hienghène les schistes ardoisiers sont très répandus. Le lit de la rivière en est formé, et les grottes si pittoresques qu'on rencontre sur ce point sont ouvertes dans l'ardoise.

<sup>203</sup> Nom qui veut dire : Invocation au Soleil.

route. Lorsqu'un indigène se rendait de la côte Ouest à la côte Est, c'est à-dire de Nekouhé à Yaté, il s'arrêtait à la Ouenghi pour taire son invocation. Le pied placé dans la crevasse, le visage tourné vers le Soleil, il suppliait l'astre de ne pas se coucher, avant qu'il n'ait atteint le but de son voyage. Phobus était-il caché, on ne devait point continuer sa route, car il était de toute nécessité de le bien voir. (Bourgey.) S'il était masqué par les nuages, c'est qu'il pleuvait ou qu'il allait pleuvoir. Plutôt que de se mouiller, de se traîner dans les sentiers glissants, le naturel s'en retournait chez lui. Pas de soleil, pas de voyage ! Sans doute, les idées des Canaques de nos jours se sont modifiées, aujourd'hui que l'usage du parapluie ne leur est plus inconnu.

## CHAPITRE XXXIII.

La baie du Prony. — Richesses géologiques. — Eaux ferrugineuses et thermales. — Chrome et cobalt. — Fer. — Exploitation forestière. — Le kaori et sa gomme. — La plaine des Lacs.

La baie du Prony fut ainsi nommée par M. de Brun, qui fit sur la corvette de ce nom l'hydrographie de l'île en 1854.

Plus tard, d'après les ordres du gouverneur, M. l'ingénieur hydrographe Bouquet de la Grye en fit une reconnaissance spéciale, en vue de s'assurer de la sécurité du port, et d'avoir une connaissance plus approfondie des belles forêts voisines.

... En réalité, la baie du Prony n'est point unique, et renferme comme toutes les grandes baies de la colonie, plusieurs baies secondaires. Ici, la baie du Sud, plus loin celle de la *Somme*, célèbre par l'échouage de ce transport ; là-bas, la baie des Kaoris. Trois petites îles. Les Sapins, Montravel, Olivert, du nom du pilote qui y est enterré, forment au milieu de l'eau, de magnifiques corbeilles de verdure, à l'entrée de la rade.

À terre, ravissant spectacle... Encadrement de montagnes boisées, fougères de toute sorte, pandanus, népenthés gigantesques,... tout contribue au charme du paysage.

... En nous rendant aux divers points où sont situés les exploitations forestières, énumérons les multiples richesses de cette partie [602] de notre colonie, richesses aussi précieuses par leur valeur, que par leur infinie variété.

Remarquez d'abord la nature particulière du sol, véritable amas de fer, dans lequel poussent des forêts d'arbres géants ! Cette constitution particulière du terrain a fait que les nombreuses sources d'eau vive, qui coulent de toutes parts sur les roches d'oxyde de fer chromé, acquièrent de ce fait des propriétés ferrugineuses reconnues par les analyses.

Mais la baie du Prony ne renferme point seulement des eaux ferrugineuses, elle offre en outre des sources d'eaux thermales bicarbonatées, variant de 30 à 40 degrés de température ; eaux susceptibles d'être utilisées sous forme de bains et de boissons tout à la fois.

Là ne se bornent point encore les richesses minérales de ce sol singulier : Sur le pourtour de la baie, on a exploité, et on exploite encore du chrome <sup>204</sup>, du cobalt <sup>205</sup>, et on exploitera bientôt du fer <sup>206</sup>.

... Enfin, la recherche des bois, les plus beaux que l'on puisse voir, a été, jusque dans ces derniers temps, la principale industrie du Prony, et les richesses forestières sont loin d'être épuisées.

---

<sup>204</sup> La découverte du chrome remonte à 1875. Outre les mines de la baie du Sud, qui en renferment en abondance, ce métal se retrouve au Mont-d'Or, à l'île Ouen, à Nakéty, et dans le nord, au-dessus de Koumac.

L'exportation avait été, en valeur, de 70.745 francs en 1888. En 1889, elle atteignit le chiffre de 330.000 francs.

<sup>205</sup> Le cobalt est encore plus répandu que le chrome. On en a trouvé un peu partout en Calédonie, à Koné, à Nakéty, à Canala, à Touho, aux Bélep, etc.

Une société française, la société « [Malétra](#) », s'occupe plus spécialement de la recherche de ce minerai. Plus de 4.000 tonnes ont été expédiées ces dernières années, représentant une valeur d'au moins 400.000 francs.

<sup>206</sup> Il est question d'exploiter en grand le fer. Ce métal existe en Calédonie, dans le Sud surtout, en quantité prodigieuse... Aussi M. Higginson vient-il de solliciter de l'administration la concession de 10.000 hectares dans cette partie de l'île, dans le but de se livrer à l'exploitation des minerais de fer.

L'Australie, notre voisine, n'a pas de fer utilisable. Elle en demande à grands frais à l'étranger, pour 60.000.000 de francs par an !

À nous de chercher à lui fournir la majeure partie de sa consommation. Nous pourrions la lui livrer relativement à bon compte, car la baie du Sud n'est qu'à trois ou quatre jours de Sydney.

L'artillerie en 1867, sous la direction du capitaine Sébert, a fondé le premier établissement. Ce dernier passa ensuite entre les mains du service des ponts et chaussées, pour revenir en dernier lieu à l'administration pénitentiaire qui y a créé des hangars, des chan- [603] tiers, des cases, un camp, des jardins, des routes, des cales de halage, des appontements, un bureau de télégraphe, etc.

... Si la végétation calédonienne n'a point la puissance, l'exubérance que l'on retrouve dans les produits du sol mûris sous les plus ardents rayons du soleil équatorial, elle ne manque pourtant ni de force, ni de grandeur.

Parmi les arbres employés pour les constructions, se trouvent ici les *tamanous*, dont le *tamanou* de montagne, plus grand que celui des rivières et des pentes, a 15 et 20 mètres de hauteur sous branches. Puis viennent, le *chêne-gomme*, l'*ébène*, le *kohu*, le *kaori*, le *faux gaïac*, le *houp* incorruptible, propre à la construction des pirogues indigènes, les *araucacias*, le *pin colonnaire*, l'*acacia*.

Il faut encore citer parmi les bois utilisables, le *niaouli*, le *milnéa* et le *bois de rose*, bon pour l'ébénisterie, le *santal* et le *bigaradier*.

Croirait-on après cette énumération écourtée que, malgré ses immenses et superbes forêts, la colonie demeure encore tributaire de l'Australie et de l'Amérique pour les bois de menuiserie et de charpente ? En 1888, il en est venu de l'étranger pour plus de 100.000 francs (sapin de l'Oregon), pendant que nous exportions à peine quelques billes de bois de santal !

Ici, l'on construit beaucoup en bois, avons-nous vu, non à cause du manque de pierres, mais parce que la main-d'œuvre est hors de prix pour l'extraction. Une habitation en planches coûte dix fois moins cher qu'une autre, et peut être déplacée...

Néanmoins, sans laisser les forêts complètement à la merci de l'industrie privée qui pourrait déboiser d'une façon inconsidérée, on pourrait, en utilisant judicieusement les ressources forestières de l'île, suffire à toutes les exigences locales d'abord, et, plus tard, fournir au commerce une nouvelle source d'exportation fructueuse.

Un arbre tout particulier à nos latitudes, principalement à la Nouvelle-Calédonie et à la Nouvelle-Zélande, c'est le *kaori*, un conifère, scientifiquement connu sous le nom de *dammara*, dont voici un magnifique échantillon.

Quel beau tronc, droit, légèrement conique, sans une branche jusqu'à vingt mètres et plus du sol ; quelle circonférence ! Pourtant, les quatre espèces de *dammara* de Calédonie n'atteignent point les dimensions de ceux de Nouvelle-Zélande, où l'on voit des arbres de plus de trente mètres ayant cinq et six mètres de tour !

[604] Un voyageur en aurait trouvé un en 1846, dont la circonférence mesurait 75 pieds ! À l'exposition de Melbourne, en 1888, se trouvait également une rondelle de *kaori* qui avait près de 4 mètres de diamètre. C'est un bois excellent, ni trop tendre, ni trop dur, bon à toutes sortes d'usages, assez léger pour servir à la confection d'excellents mâts de navire, bien qu'il pèche un peu par un défaut d'élasticité. Sa durée est surprenante. Ainsi, ont été débités à la Nouvelle-Zélande en 1861, les deux arbres que l'infortuné Marion, naufragé en 1772, avait coupés à cette époque pour faire des mâts à son vaisseau le *Castries*. Depuis 89 ans que les *kaoris* gisaient sur le sol, exposés à toutes les intempéries, le dehors seul avait subi quelques altérations, l'intérieur était parfaitement sain.

Aussi, chez nos voisins d'Auckland, l'exploitation des *dammaras* était-elle en grand honneur. Déjà en 1862, un grand nombre de ces arbres, dont le bois coûtait 63 francs le mètre cube, avaient disparu, et l'on devait en restreindre l'abatage.

Un produit qui demande à être plus connu, c'est la belle résine qui découle naturellement de l'arbre sans incisions. Elle s'épanche en larmes : celles-ci s'agglutinant forment des gâteaux, dont le poids peut atteindre plusieurs kilogrammes. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que dans les hautes forêts de l'île, au pied d'arbres centenaires comme il en existe beaucoup, on a trouvé des amas de gomme fossile enfouis dans le

sol. Cette belle substance translucide, d'agréable odeur, sert aux indigènes à calfater leurs pirogues. En Amérique, on l'utilise pour l'apprêt des étoffes de coton. La Nouvelle-Zélande qui, il y a trente ans, expédiait aux Yankees 1.600 tonnes environ de résine par année, au prix de 250 francs la tonne, exporte actuellement en tous pays pour plus de 6.000.000 de francs de gomme de kaori <sup>207</sup> !

Que nous sommes loin de ces chiffres fabuleux, avec nos 69 tonnes, montant de notre exportation de 1887, et une seule tonne en 1888 ! En 1888, l'exploitation se relève, elle remonte en valeur à 21.000 francs de gomme, envoyée principalement comme échantillons à l'Exposition de Paris.

Puisse un produit si peu demandé chez nous, où on ne le ren- [605] contre que sous le nom de gomme de Sydney, mériter l'attention à laquelle il a droit <sup>208</sup> !

Si les fatigues, les difficultés du chemin n'étaient si grandes pour s'y rendre, nous pourrions tenter une excursion à la plaine des Lacs, une des curiosités géologiques de notre île, déjà si remarquable à tant de points de vue.

Là-bas, derrière ces sommets, le col de la chaîne, une fois franchi, le voyageur tombe sur un plateau de plusieurs kilomètres carrés et de 400 mètres d'altitude. Ce plateau sépare les monts de la baie du sud, de ceux qui dominent Yaté.

En cet endroit, toute singulière que puisse paraître la chose, on rencontre plusieurs lacs, dont deux principaux, larges de plus de deux kilomètres, profonds de six à sept mètres, alimentés par des sources d'eaux vives qui descendent des hauteurs environnantes.

À la suite de quelles convulsions du sol se sont formées ces dépressions, ces vastes cirques, semblables à d'immenses cratères, où se sont mélangées, lors du soulèvement de l'île, les matières solides en fusion et les couches liquides qui s'y sont précipitées, car on peut retirer des lacs, et on trouve sur leur pourtour des blocs entiers de fer fondu et d'oxyde de fer. Sont-ce là de véritables cratères ? Il ne paraît point y avoir de volcans en Calédonie, et les seules secousses de tremblement de terre ressenties en 1862 et 1876 étaient dues au volcan Mathew, situé à 80 lieues dans l'est de notre île <sup>209</sup>.

N'importe, on serait en droit de se demander par suite de quels efforts intérieurs, de quelle poussée souterraine, s'est trouvée suspendue à une telle hauteur, sur un plateau de fer, cette immense quantité d'eau, constituant par sa présence, et sur un tel sol, un véritable phénomène de la nature, si l'on n'en avait l'explication toute [606] simple, dans l'imperméabilité du fond de ces cuvettes, qui retiennent dans leurs parois de métal l'eau des alentours qui s'y rassemble et s'y accumule.

Le plus petit des lacs se déverse à la mer par la rivière Kubénie ; quant à l'autre, appelé lac en huit, à cause de sa forme, il abandonne son trop-plein dans la rivière des Grands-Kaoris, par un canal souterrain.

---

<sup>207</sup> Exportations de 1889.

<sup>208</sup> Le service de santé de la colonie, sous l'impulsion donnée à ces recherches par le Dr Forné, médecin en chef, qui a publié en France le résultat de ses expériences, a cherché à tirer le plus de parti possible de la gomme-résine de kaori. On peut l'employer avec profit en solution alcoolique concentrée, additionnée ou non de substances anti-septiques, pour le pansement des plaies, éruptions, ulcères, etc. Associée à l'huile, c'est un liniment excellent contre les brûlures qu'on ne saurait trop recommander. Enfin, elle peut servir à remplacer la dextrine, le plâtre, le silicate de potasse dans la confection d'appareils inamovibles, destinés à immobiliser les membres fracturés, blessés, etc. Ces appareils, s'ils sont bien faits, nous en avons acquis plusieurs fois l'expérience, ne craignent pas l'eau, et permettent de donner aux malades des bains de mer, des bains sulfureux, sans être pour cela ramollis le moins du monde par les liquides.

<sup>209</sup> Une secousse très marquée a été ressentie en Calédonie au mois d'août 1890.

## CHAPITRE XXXIV.

Obscurité d'origine de la race néo-calédonienne. — Les Espagnols en Nouvelle-Calédonie. — Le mont d'Or. — Un peu d'orographie. — Le colon Bérard. — Souvenirs.

Après avoir examiné une fois de plus les types des indigènes qui nous précèdent, et rejoignent la mission de Saint-Louis par la station du Mont-d'Or, nous pouvons à nouveau vérifier combien est grande la diversité d'origine, combien nombreuses sont les différences qui séparent entre eux les Néo-Calédoniens des diverses parties de l'île.

D'une tribu à l'autre, existent des nuances souvent accentuées.

D'où viennent les Canaques ? Comme le pense le P. Montrouzier, peut-on douter que le berceau primitif de leur race ait été l'Asie ?

Si l'on jette un coup d'œil sur une mappemonde, en admettant, comme la croyance en est généralement répandue, que le centre de l'Asie ait été la partie du monde la plus anciennement habitée, il semble évident que les migrations primitives, après avoir suivi la voie de l'est et du sud, aient dû peupler successivement Sumatra, Bornéo, Java, d'une part, Luçon, Formose, d'autre part. Subissant entre elles de perpétuelles alliances, se mélangeant forcément, ne peut-on supposer qu'elles aient envahi successivement et peu à peu, Timor, la Nouvelle-Guinée, puis les îles Salomon, les Hébrides, les Fidji, la Nouvelle-Calédonie et l'Australie, les Tonga et la Nouvelle-Zélande ?

Quel mortel assez audacieux et clairvoyant pourrait poser les règles précises de ces grands mouvements des peuples, les uns antérieurs à nos âges peut-être ; mouvements espacés les uns des autres par des siècles, et dont les sources ont pu varier, suivant que l'Inde, la Chine, les diverses îles primitivement occupées leur servaient de point de départ !

[607] N'est-ce point ainsi, selon toute apparence, que se sont fondées non seulement les familles calédoniennes, mais encore cette race océanienne, si différente des races caucasique, jaune, américaine, différente même de la race nègre ?

Si donc la tendance de l'esprit humain se plaît à rechercher pour un peuple une origine simple, un berceau unique, en s'appuyant sur des données anthropologiques, ou sur l'étude de l'identité de certaines coutumes, il est évident qu'il faut y renoncer, lorsqu'on veut s'occuper des tribus calédoniennes, comme de toutes les autres populations insulaires de l'Océanie.

Que de fois en effet les continents et les îles de cette partie du globe ont dû recevoir la visite de ces navigateurs hardis, montés sur ces immenses pirogues qui, au Tonga, atteignent 300 pieds de longueur ! Pressés par la nécessité, poussés par les vents ou entraînés par les courants, ne se sont-ils pas très souvent imposés aux populations dont ils abordaient le territoire, et n'en devenaient-ils point forcément les hôtes <sup>210</sup> ?

Une telle façon de voir, absolument extra-scientifique, a peut-être le défaut de ne pas chercher à assigner d'après des bases précises l'arrivée relative des diverses migrations d'origine inconnue pour la plupart. Elle a, du moins, l'avantage de bien rendre compte des caractères particuliers de la race canaque, des différences qui se retrouvent dans les types, le langage et les coutumes. Elle n'est pas nouvelle, du reste, et nous paraît aussi admissible que l'opinion qui veut que deux races bien distinctes aient peuplé la Calédonie ; l'une, la race primitive mélanésienne, brachycéphale, à face prognate, front étroit, pommettes saillantes, membres grêles, cheveux crépus, peau

---

<sup>210</sup> On sait, par exemple, qu'à une date peu reculée, des gens de la côte occidentale des Wallis, chassés par les guerres, vinrent aux Loyalty, d'où ils passèrent sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, à Pouébo, Canala, Hienghène. De semblables migrations qui se continuent en détail sur ce dernier point, nous l'avons vu, ont dû avoir lieu de tout temps, aussi bien de la Malaisie et de la Mélanésie que de la Polynésie.

noire odorante ; l'autre, la race polynésienne, supérieure et bien connue. En somme, d'après cette théorie, toutes les migrations seraient venues d'abord de la Malaisie, ensuite de la Polynésie. Il n'y aurait pas eu de tous temps ce mélange intime, auquel nous croyons, mélange dans lequel seulement les éléments mélanésiens auraient eu la prépondérance du nombre.

L'arrivée des Européens, il y a trois siècles, c'est-à-dire 200 ans [608] avant Cook, n'a peut-être pas été sans exercer son influence sur la race néo-calédonienne, car il est absolument prouvé que certaines familles ont, depuis de longues années, certains de leurs membres plus semblables à des blancs qu'à des noirs.

Ne raconte-t-on pas qu'en 1543, un navire espagnol, le *Buen-Aviso*, lancé dans la mer des Antilles, et fuyant devant la tempête, aurait abordé dans le nord de la Nouvelle-Calédonie ? Les rapports des naturels avec les Européens auraient été excellents, et peut-être devrait-on aux Espagnols la fondation de certains villages, auxquels ils auraient donné des noms rappelant la patrie absente. Exemple : Ouégoa, Gomen. Pressés de revoir leur pays, les navigateurs se seraient embarqués au bout d'un certain temps, pour se diriger du côté des Nouvelles-Hébrides, qu'ils découvrirent, baptisant l'une des îles du nom d'El Spiritu-Santo, qu'elle porte encore aujourd'hui.

... Le mont d'Or, aux pieds duquel nous voici arrivés, est un des sommets qui surmontent tout ce massif de montagnes, reliées entre elles par des contreforts, d'une direction sensiblement nord-ouest-sud-est, et que l'on s'obstine à appeler la chaîne centrale, dans un pays composé essentiellement de montagnes séparées par des vallées plus ou moins étroites <sup>211</sup>.

Est-ce à dire que le mont d'Or soit le point le plus élevé de la Nouvelle-Calédonie ? Son élévation ne dépasse point 775 mètres. Si nous citons tous les pics de plus de 1.000 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'énumération en serait longue pour un aussi petit pays.

Nous avons près d'ici notre Himalaya, le Humboldt, d'une hauteur de 1.630 mètres, que l'on trouve au nord du mont Mou, situé lui-même au nord de Païta. Le Koghi, entre la Dumbéa et Saint-Louis, la Dent de Saint-Vincent à l'est de Bouloupari, aux environs de Canala, les monts Pembai, Canala, Nekada, Aremba, Table-Unio, font bonne figure. Au sud de Thio, les sommets Rébo, Méréme, dans le nord auprès d'Hienghène, Lhomedjeboua, le Kaala, auprès d'Oubatche, l'Ignambi, l'Houangali, le Pemberaoui, sont dans le même cas. Terminons par le sommet Pendja, entre les sources du [609] Diahot et l'Ouatiène : voilà pour les géants, dont la tête se perd dans les nuages, au milieu d'une foule plus modeste de hauteurs variant entre 400 et 800 mètres.

Rappelons encore, parmi ceux dont la silhouette nous a particulièrement frappés : le pic des Morts à Canala, le Malaoui auprès de Nouméa, l'aiguille de Monéo, le pic d'Adio, et la corne de Koumac.

... Le mont d'Or n'est qu'une montagne de second ordre au point de vue géographique, mais en est-il de même au point de vue des souvenirs d'histoire locale qui s'y rattachent ?

N'est-ce point à ses pieds, en 1856, sous le gouvernement de M. Lebris remplaçant par intérim M. du Bouzet, que les premiers colons cherchaient à s'établir, et devaient bientôt se retirer, traqués par les Canaques qui massacraient nos alliés de la Conception ? N'est-ce point sur cette même station que le Français Bérard, ancien sous-commissaire à bord de l'*Alcmène*, était assassiné l'année suivante avec onze de ses compagnons, et quinze Canaques catholiques à ses gages ? Après s'être soustraits à la première action de la justice, les cannibales payèrent leurs forfaits en 1859, lors de la première expédition du gouverneur Saisset <sup>212</sup>. Au camp de Moraré les tribus des

---

<sup>211</sup> D'après un document retrouvé dans une bouteille en 1870, au sommet du mont d'Or, l'ascension en aurait été faite pour la première fois, suivant toute apparence, par MM. l'ingénieur Garnier et Bavay, pharmacien de la marine, au mois de septembre 1865.

<sup>212</sup> L'assassinat du colon Bérard eut lieu le 19 janvier 1857.

Houassios, Tauaourous, coupables de s'être soulevées, furent dissoutes, les têtes des chefs mises à prix.

À la même époque, le 15 juin 1859, le chef de la colonie réunissait auprès du mont d'Or, les membres de la commission composée d'officiers, médecins, fonctionnaires, chargés des recherches scientifiques et hydrographiques. Après avoir tracé à chacun le programme à suivre dans les investigations, indiqué la nature des collections à recueillir, M. Saisset faisait ressortir aux yeux de tous la beauté, la fertilité du pays, les ressources assurées, non seulement par l'exploitation des richesses du sol, mais encore par l'introduction de la canne, du blé, de la vigne, de la pomme de terre, l'établissement de troupeaux, etc.

« Le gouvernement, disait-il en terminant, attendait impatiemment le rapport de la Commission pour prendre les mesures les plus propres à favoriser le développement de la Nouvelle-Calédonie », et c'étaient encore les environs du mont d'Or qui devaient être les témoins de nos premiers et modestes essais <sup>213</sup>.

---

<sup>213</sup> Sur la montagne de la Coulée, non loin du mont d'Or, laquelle a le privilège de posséder ce que les mineurs appellent une cheminée, un déporté politique du nom de Palma découvrit, en 1873, des traces indiscutables de la présence de l'étain en Calédonie (Bridon).

[610] CHAPITRE XXXV.

De Saint-Louis au mont d'Or. — Adieux à la brousse. — Les Européens dans l'intérieur. — Ce qui manque à la colonie : des bras, des routes et des capitaux. — Pourquoi l'argent fait défaut en Calédonie, et comment l'y attirer. — La mission de Saint-Louis, chrétientés et missionnaires.

De Saint-Louis à la station du mont d'Or, quinze kilomètres au plus. Une courte halte à la Mission, et rentrée à Nouméa par la Conception et Pont-des-Français.

... Adieu aux vastes horizons, aux sites grandioses, aux forêts touffues, aux roches pittoresques ! Revenons peu à peu au milieu des Européens ; faisons retour vers la civilisation. Nous lui avons assez préféré, depuis notre départ pour Canala, la vie libre et large au sein des populations autochtones, en pleine nature.

Pourtant, l'hospitalité ne nous a point fait défaut chez les colons, peu nombreux il est vrai ; hospitalité charmante, qui nous a laissé le regret d'avoir vu nos compatriotes si clairsemés dans l'intérieur.

Peut-on dire toutefois, comme on le croit en France, comme on l'écrit, que la Calédonie manque absolument d'habitants européens ?

D'après certains écrivains, qui, sans doute, ne comptent que les électeurs, faisant bon marché non seulement des étrangers, mais encore des femmes, ces mères fécondes, des enfants, espérance de l'avenir, 2.500 Européens, pas un de plus, habitent Nouméa et ses environs. Le reste de la colonie ou à peu près n'est qu'un désert, dont les oasis représentées par des forêts immenses sont, en revanche, peuplées d'oiseaux ! ! et de Canaques ! ! ! Quelques mines, mais du nickel, il n'en est pas question ! !

Ainsi est décrite la Nouvelle-Calédonie, dans la notice d'un ouvrage populaire et très cité, paru en 1887.

Or cette date coïncide avec une époque de recensement. En écartant mathématiquement condamnés et libérés, les militaires de la garnison, les fonctionnaires et leurs familles, on arrive, d'après les chiffres officiels, au nombre de 5.585 habitants (vraisemblablement 6.000 en 1890), dont 600 étrangers, presque tous Anglais. Nouméa [611] et ses environs en comptent 3.000. Un chiffre égal de colons libres, est fixé, n'en déplaise à n'importe quel géographe en chambre, à Bourail, Thio, Canala, Païta, Houailou, la Foa, Koné, Gomen, Bouloupari, Ouégoa, Hienghène, Pam, l'île des Pins, etc., localités bien distantes de Nouméa, que vous en semble ?

Y a-t-il de quoi s'enorgueillir d'une pareille situation ? Non, loin de là. Le chiffre de la population peut et devrait être décuplé d'abord, puis centuplé ; les terrains existent, les ressources abondent <sup>214</sup>. En attendant, ce chiffre est, à l'heure qu'il est, en voie d'accroissement ; le calcul le démontre.

Tout au plus 20 en 1857, les années suivantes voient arriver dans l'île 100, 200, 300 colons. On en trouve 777 seulement, douze ans après la conquête. En 1869, deux ans

---

<sup>214</sup> En ne comptant, pour la Grande-Terre, que 80.000 habitants (Européens et indigènes compris) et une superficie de 2.000.000 d'hectares, 1,200 lieues carrées en chiffres ronds, on voit que la proportion par lieue carrée n'est que de 41 habitants, proportion plus de vingt-cinq fois plus faible qu'en France. Même si nous supposons que la moitié du terrain demeure inhabitable, on voit qu'il resterait encore une superficie de 600 lieues carrées, qui, à raison de  $41 \times 25 = 1.020$  par lieue carrée, pourraient suffire au moins à une population de 615.000 personnes.

Ajoutons à la Grande-Terre, les Loyalty, l'île des Pins, et une infinité d'îlots moins grands, mais pourvus d'eau pour la plupart, par conséquent habitables, et c'est peut-être à *un million d'habitants* que l'archipel calédonien pourrait un jour donner asile !

Certes, ils y vivraient plus à l'aise, pour beaucoup, que dans notre vieille France.

Souvenons-nous, à ce sujet, que l'Algérie, soixante ans après la conquête, ne compte pas plus de 400.000 Français sur son territoire.

plus tard, le chiffre a doublé, il est de 1.447 ; et en 1870, de 1.562. En 1876, on compte en Calédonie 2.132 habitants ; en 1877, 2.753 ; en 1882, 3.166 ; en 1887, 5.585 ; c'est-à-dire qu'en dix années, de 1877 à 1887, la population a encore augmenté de moitié.

Peut-on désespérer de l'avenir en présence d'un pareil résultat, si modeste qu'il soit en apparence ? Si les augmentations se continuaient dans les mêmes proportions décennales, en moins d'un siècle la colonie serait trop petite pour ses habitants.

Ne l'oublions pas, l'expérience est faite ; comme toutes les régions où la population blanche peut vivre et se reproduire, la Nouvelle-Calédonie est tôt ou tard destinée à se voir peuplée et peuplée outre mesure. Si la France avait le malheur de la perdre, d'autres en profiteraient ; il ne nous resterait dans les temps futurs, de ce nouveau Canada, que le triste souvenir d'une terre conquise par nous, pré- [612] parée par nous, pour le plus grand profit d'un ennemi heureux et adroit ! Donc, dans un but patriotique, autant que par intérêt, puisque l'accroissement de la population est intimement lié au développement matériel d'un pays riche, et réciproquement, efforçons-nous de précipiter le mouvement d'immigration, pour nous attacher de plus en plus à notre possession par des liens nombreux et solides.

Cherchons par tous les moyens à attirer dans la colonie des industriels et des ouvriers <sup>215</sup>, des agriculteurs et des laboureurs sérieux, des commerçants habiles et des employés dévoués. Fixant par des avantages véritables ceux qui auraient l'intention de la quitter après un temps plus ou moins long, obligeons-les à faire souche de bons citoyens. Place aux sujets laborieux, mais arrière les malhonnêtes et les paresseux <sup>216</sup> !

... D'autre part, le bagne aidant, que la Calédonie en finisse avec le provisoire, construise les quais et les bassins de ses ports, termine ses routes ébauchées... et les chemins de fer viendront après.

Donnons des artères à ce corps sans vie ; alors les habitants pousseront comme les plantes, les maisons jailliront du sol le long des voies, les villages et les villes surgiront aux têtes de lignes !...

Forçons les capitaux à affluer à Nouméa, l'argent jusqu'ici y est hors de prix <sup>217</sup>. Que l'on connaisse en France l'importance de nos richesses, ce qui créera un débouché facile à nos exportations trop restreintes <sup>218</sup> ; et tout en étendant nos relations avec nos voisins, n'allons pas demander à l'étranger, au prix de notre or, ce que la mère patrie pourrait nous donner <sup>219</sup>.

---

<sup>215</sup> Un bon ouvrier d'art peut trouver à gagner à Nouméa, et dans toute l'île, suivant sa profession, de 6 à 16 francs par jour, un manœuvre, de 5 à 7 francs dans la capitale, et un peu moins dans l'intérieur.

<sup>216</sup> Les Australiens jettent les millions pour attirer les immigrants, ceux-ci viennent d'Europe par milliers. En Calédonie, de 1879 à 1888, 640 personnes seulement se sont fixées dans la colonie ; un peu plus depuis cette époque !

<sup>217</sup> Ces dernières années, les affaires ont suivi une marche ascendante. Pendant les quinze premiers mois de son existence toute récente, le chiffre des transactions de la succursale de la Banque de l'Indo-Chine à Nouméa s'est monté à vingt-six millions.

<sup>218</sup> En 1890, 7.140.830 francs...

<sup>219</sup> La plus grande partie des marchandises introduites viennent de l'étranger. Il est évident que la Nouvelle-Calédonie ne sera jamais un débouché pour la métropole, comme nos grands territoires d'Asie et d'Afrique. Sa population sera toujours trop restreinte, et serait-elle même ce que nous souhaiterions qu'elle fût, qu'elle trouverait dans les richesses de son sol suffisamment exploitées, tout ce qui serait nécessaire à ses besoins et au delà. Elle est donc et restera un pays de *production*. Mais, avant qu'elle puisse se suffire, il faut qu'elle ait recours à autrui, et, à ce sujet, il convient de faire deux parts de ses besoins. Parmi les objets qu'elle doit demander à la France, et rien qu'à la France, sont les vêtements, articles d'alimentation, liquides, conserves, les menus objets de luxe, de commerce, tels que papeterie, bijouterie, horlogerie, sellerie, carrosserie... Pour les autres, il lui est impossible de ne pas les demander à l'Australie. Peut-on songer, sans imposer au commerce local des charges ruineuses, à cause du fret, de la longueur de la traversée, de la nécessité urgente, à faire venir de France des animaux vivants, des matériaux de construction (bois, fer, briques, ciment), des machines, des voitures, de la farine, de la houille ??...

[613] Ne changeons pas à tout propos nos gouvernants, que le mot d'ordre soit : moins de politique et plus de besogne <sup>220</sup>.

La Nouvelle-Calédonie a trop ressemblé jusqu'ici à un grand établissement commercial, situé dans un des quartiers les plus reculés d'une ville <sup>221</sup> ?, et dont les marchandises, rares et de premier choix, seraient pour la plupart confinées dans les caves ou dans les greniers de ce riche entrepôt. Inconnu du public, non pas faute de réclame, mais de cette réclame qu'on ne lit pas, il est délaissé. L'accès en est difficile, la rue où il se trouve, étroite, le quartier mal habité. On y est mal servi par un personnel trop peu nombreux, pour exhumer les marchandises en dépôt ; enfin, les prix de vente y sont trop élevés. Qu'une société intelligente, audacieuse, aidée de capitaux puissants vienne à se rendre propriétaire de la maison ; les abords en sont dégagés ; les marchandises soigneusement disposées s'étalent sur les rayons aux yeux des visiteurs ; un personnel nombreux et choisi se tient à tout moment à leur disposition ; les prix sont abaissés ; une réclame immense s'étale à la quatrième page des journaux ; et la vogue aidant, la fortune de l'établissement est faite !

[614] En Calédonie, un pareil résultat est-il impossible à atteindre ? Nos hommes politiques, nos économistes, nos capitalistes surtout, ne sauraient-ils diriger, encourager, appuyer le mouvement, et l'épargne française, parfois si audacieuse et si enthousiaste, ne pourrait-elle réserver ses attentions, pour accorder sa confiance et ses faveurs, à une œuvre aussi française ?

Le point le plus délicat est certainement cette question de capitaux, d'argent (l'argent, le nerf de la guerre... et des affaires). Pourquoi les capitaux sont-ils rares ici ? Parce que la confiance fait défaut, et pourquoi la confiance fait-elle défaut, parce que l'on ignore, et qu'en ignorant, on a horreur de l'inconnu !...

Le remède à un tel état de choses est facile à trouver.

Apprenons en France à connaître la Nouvelle-Calédonie ; c'est ce que vous avez voulu faire avec moi, profitez-en, et faites-en profiter autrui...

... Voici la mission de Saint-Louis. Autour de l'église sont groupés deux villages. Partout des cases, des cultures, des plantations en bon état. Quels efforts, quel temps, quelle patience n'a-t-il pas fallu aux missionnaires pour arriver à obtenir d'un tel peuple les résultats présents ? Quelle que soit la religion à laquelle on appartienne, qu'on en ait une, ou non, ce serait commettre la plus criante des injustices que de mettre en doute l'influence civilisatrice exercée par les pères de la mission sur les indigènes. Ne sont-ils point venus les premiers, bien des années avant l'occupation, vivre seuls au milieu de sauvages et de cannibales redoutés ? Premiers conquérants du sol, n'y ont-ils pas peu à peu préparé notre établissement, et les services rendus à cette époque par plusieurs d'entre eux, ne constituent-ils pas des titres, qui les recommandent à la reconnaissance nationale ?

---

<sup>220</sup> De 1853 à 1889, la Nouvelle-Calédonie n'a pas compté, depuis l'amiral Febvrier-Despointes jusqu'à M. Noël Pardon, moins de 15 gouverneurs, sans compter de nombreux intérimaires !

<sup>221</sup> L'éloignement de la Nouvelle-Calédonie est peut-être la cause principale de l'abandon dans lequel on la laisse en France. On n'ose s'aventurer si loin, et on se désintéresse de ce qui se passe dans l'autre hémisphère ! Ainsi que voyons-nous ?

En 1887, sur 1.414 personnes parties de Marseille pour Nouméa, 1.325 étaient des réquisitionnaires (fonctionnaires ou militaires et leurs familles).

En 1888, nous trouvons 526 réquisitions pour 611 passages.

En 1889, 997 pour 1.079.

En 1890 il semble y avoir progrès. Le voyage sur les magnifiques paquebots des Messageries maritimes, du type *Australien*, *Polynésien*, etc., lesquels franchissent maintenant la distance de Marseille à Nouméa en moins de 38 jours, escales comprises, effrayera moins, espérons-le, les ennemis des longues traversées.

Des passages gratuits pour les colons peu fortunés qui désireraient venir s'établir en Calédonie, sont concédés par l'administration.

Martyrs de leur foi et de leur patriotisme <sup>222</sup>, certains ont payé de leur vie leur généreux dévouement et leur courageuse abnégation.

Beaucoup d'autres, agriculteurs, éleveurs, planteurs, ont arrosé le sol de leurs sueurs, cherchant, souvent les premiers, à acclimater sur cette nouvelle terre de France, les produits animaux et végétaux de notre patrie et des contrées voisines. Quelques-uns par leurs [615] recherches, leurs travaux, leurs découvertes, ont enrichi la science ; tous enfin ont exercé sur les tribus qu'ils ont évangélisées une action salutaire indéniable.

Dans les tribus catholiques, une mise décente est de règle ; les naturels ont quelque peu adopté nos usages. La propreté y est mieux observée, les cases sont mieux construites, les unions plus fécondes, les enfants plus vigoureux, les maladies plus rares, et la mortalité certainement moindre.

Presque tous les Canaques de la mission travaillent. On trouve même parmi eux quelques ouvriers d'art qui ont aidé les Pères dans la construction des jolies églises sorties de leurs mains. Faut-il avoir l'indiscrétion de rechercher les résultats obtenus au point de vue religieux par les missionnaires ? Question délicate, curieuse à élucider, vu, d'une part, le côté mystique et surnaturel du catholicisme, d'autre part, l'être brutal et matériel auquel ces enseignements ont été donnés. Contentons-nous de souhaiter aux Pères toutes les satisfactions qu'ils désirent, et n'oublions jamais que, quels que soient les motifs qui les aient guidés, les tribus catholiques ont toujours été nos fidèles auxiliaires.

... La Conception... encore une mission non loin de la rade de Boulari, où se trouve un pensionnat de jeunes filles. Dans les environs, la ferme d'Yahoué. La forêt qui la domine voit s'amorcer l'aqueduc destiné à alimenter Nouméa.

Saluons une dernière fois le Koghi et le Malaoui ; laissant à droite la route de la Dumbéa, et dépassant le cimetière et le pénitencier de Montravel, rentrons au chef-lieu avant la nuit.

---

<sup>222</sup> Les maristes assurent toujours le service religieux en Calédonie. En outre, deux pasteurs protestants sont fixés, l'un à Nouméa, l'autre aux Loyalty, dont la majeure partie de la population indigène appartient au culte réformé.

## CHAPITRE XXXVI.

L'île des Pins. — Son histoire. — Affreux cadeau. — Les Kuniens. — Le santal. — Les Loyalty. — Main-d'œuvre indigène. — L'immigration néo-hébridaise. — En rade de Chépénéhé. — L'holoturie. — Conclusion.

Une courte mission que l'avis de la station locale doit remplir, va nous permettre d'aller visiter, au moins d'une façon sommaire, l'île des Pins, une des dépendances les plus importantes de la grande terre. Après quoi nous voguerons vers les Loyalty.

[616] ... À toute vapeur pour Kunié <sup>223</sup>, le nom canaque de l'île découverte, par Cook, le 23 septembre 1774. Est-ce à dire que le grand navigateur anglais l'ait de suite baptisée ? Non, car il le dit lui-même, il prit d'abord les arbres pour des colonnes de basalte, tant les groupes de pins étaient serrés en certains endroits.

Prévenus, nous ne commettrons pas la même erreur, et aurons en outre la chance de ne pas nous perdre sur les récifs comme l'aventure, revenant de Taïti avec M. du Bouzet en 1855.

Les indigènes ne se souvenaient alors ni du passage de Cook, ni de celui de d'Entrecasteaux qui les visita en 1792, et maintenant à peine quelques-uns ont-ils une idée plus ou moins vague des faits antérieurs à la prise de possession.

Parlez-leur des caboteurs chinois venant chercher du santal.

Peut-être vous apprendront-ils à ce sujet que dans des temps bien lointains pour eux, il existait à l'île Ouen une colonie de fils du Céleste Empire, tributaire de l'île des Pins. Mais ils ont disparu depuis longtemps, ayant sans doute servi à satisfaire les appétits cannibales des tribus insulaires.

Les Kuniens ont toujours été des guerriers redoutés de leurs adversaires. Sur leurs flottes de grandes pirogues, ils abordaient en Calédonie, aux Loyalty même, pour piller, voler des femmes ou des enfants qu'ils mangeaient ensuite. Leurs expéditions, conduites par leurs chefs de guerre, étaient principalement dirigées contre les Tauaourous.

La sauvagerie des naturels ne devait point arrêter les missionnaires qui tentèrent, aussitôt arrivés, leur conversion.

Vers 1846, le père Goujon, conduit, dit-on, par un caboteur irlandais, et recommandé au chef Ouationé, par Gary, alors chef de l'île Ouen, fut bien accueilli dans l'île.

Le puissant et farouche Oualioné se montra plein de bienveillance pour le mariste, et lui confia l'éducation de son fils Samuel. Vendégou et d'autres notables, après avoir tardé plus longtemps, se laissèrent convaincre et se convertirent comme le chef de Gadji. La fille de Vandégou, Hortense, catholique également, fut instruite par une sœur. Plus tard, en habile politique, le père Goujon maria Samuel à Hortense, qui fut reine de Kunié.

[617] Le terrain était donc bien préparé, quand, le 29 septembre 1853, l'amiral Febvrier-Despointes arrivait devant l'île des Pins sur le *Phoque*. Il y trouvait l'*Herald*, navire anglais, tout disposé, ainsi qu'il l'avait appris à Balade, par le père Montrouzier, à en prendre possession. Sans grande difficulté, grâce à la patriotique complicité des Pères, l'amiral fit parvenir à Vandégou un pavillon français. Celui-ci, comme s'il le possédait depuis longtemps, l'arbora sur sa case, à la grande confusion de l'Anglais évincé.

---

<sup>223</sup> L'île des Pins est située dans le sud-est de la Grande-Terre, à 63 milles de Nouméa, 35 de la baie du Prony. Sa superficie est de 15.000 hectares.

Ainsi grâce aux missionnaires, à l'activité de l'amiral, l'île était française, les naturels s'étaient déclarés pour nous.

Il ne faudrait point croire que les enseignements de la religion catholique aient réussi rapidement à modifier le caractère sauvage des Kuniens ; longtemps après la prise de possession, il y avait encore chez eux des anthropophages.

Vers 1859, le père d'un des plus anciens colons se rendait pour ses affaires à l'île des Pins, sur une grande pirogue. L'attention du voyageur fut attirée, pendant la traversée, sur plusieurs colis enveloppés de nattes qui gisaient dans le fond de l'embarcation, et qui paraissaient être l'objet de la plus grande sollicitude de la part des Canaques. Sans cesse, on arrosait les nattes, une odeur singulière s'en élevait, et l'infection augmentait d'heure en heure, avec la longueur de la traversée contrariée par les vents.

On arrive en vue de l'île, des guerriers, les chefs en tête, attendent sur le rivage. Ils mettent à terre les colis. O surprise, ô horreur ! trois corps humains putréfiés déjà, sont sous les yeux de l'Européen, à qui l'on fait comprendre que c'est là le cadeau d'un chef à ses amis de Kunié ! L'état de décomposition des corps ne permet point l'horrible festin projeté, et au milieu des lamentations, des regrets, accompagnés de toutes sortes de pratiques bizarres, les indigènes jetèrent à la mer le hideux présent.

Quand en octobre 1872, la *Danaé* arriva devant l'île amenant le premier convoi de déportés, ceux-ci furent reçus par Samuel et ses guerriers en armes. Leur attitude paraissait hostile. Craignaient-ils pour eux et pour leurs familles cette invasion de blancs avec lesquels il allait falloir partager les terres ?...

Après avoir possédé seuls, il leur fallait faire accueil à des milliers de personnes.

... Nous voici devant Kunié, de formation madréporique, comme [618] toutes les îles de la Nouvelle-Calédonie, avec ses forêts, ses plages de sable. Tout autour, des têtes de corail, « champignons évasés à leur base, par l'éternelle morsure ou l'éternelle caresse de la mer », a dit Henri Rivière, émergent de l'eau en corbeilles d'arbustes et de fleurs <sup>224</sup>.

... Débarqués, nous suivrons la route que traverse l'île, laissant à notre gauche les anciens villages au nombre de cinq dont un arabe, occupés avant 1880, par les condamnés de la Commune.

À cette époque, les terrains auraient appartenu aux sujets d'Hortense, tous bons pêcheurs et bons marins, si à l'issue de l'insurrection de 1878, on n'avait interné dans l'île 700 indigènes des tribus révoltées <sup>225</sup>. Ces dernières années enfin, une nouvelle population devait encore venir grossir le chiffre de ses habitants. Il s'agissait cette fois des récidivistes, ces déportés de la police correctionnelle, assimilés ainsi aux transportés de cours d'assises <sup>226</sup>.

Presque tous catholiques, possédant dans le sud de l'île, à Vao, une mission importante, les Canaques actuels de cette partie de la Calédonie passent pour être plus avancés que les autres. On rencontre parmi eux un grand nombre de sang-mêlés ; la position de la femme y est supérieure à celle de la popinée en général. Sans doute, les relations des indigènes avec les Européens caboteurs qui venaient chercher à Kunié des bois d'essences diverses, et principalement du santal, en sont la cause.

Aujourd'hui, le santal est devenu partout une rareté.

---

<sup>224</sup> Géologiquement et géographiquement, l'île des Pins est divisée en deux zones concentriques bien distinctes :

1° Au centre un plateau d'origine éruptive et élevé ;

2° Une ceinture d'annexion formée de terrains madréporiques plats, émergés en moyenne de 2 ou 3 mètres au-dessus du niveau de la mer, et recouverts de forêts (Nico-mède).

<sup>225</sup> On leur fixa pour résidence Ouatehia, entre le plateau et la baie de Oupi.

<sup>226</sup> L'île des Pins, comme les Loyalties, fait partie du premier arrondissement. L'administration pénitentiaire y entretient un commandant supérieur, et les fonctionnaires nécessaires à son service. Il y a également dans l'île une petite garnison d'infanterie de marine, et de gendarmes en nombre suffisant pour tenir en respect l'intéressante population qui l'habite.

Les Canaques, pour se procurer les objets de toutes sortes que les navigateurs leur offraient en échange du précieux végétal, n'ont point craint de s'attaquer aux racines mêmes de l'arbre ; de là, sa prompte disparition.

[619] ... Parti de nuit, et guidé par un clair de lune magnifique, notre aviso sera demain à Chépénéché, résidence du représentant de la France à Lifou, la principale des Loyalty <sup>227</sup>, et mouillera dans la baie du Santal.

Toutefois, la faculté de nous rendre à terre nous sera peut-être refusée faute de temps ; il nous faudra nous contenter, comme en d'autres endroits, d'étudier du bord l'aspect général du pays. Devons-nous le regretter ? Oui, sans doute. Les îles renferment des grottes curieuses, mais en somme, à part Lifou, dont l'intérieur offre l'aspect d'un véritable bouquet de verdure, Maré, plus petite, d'une superficie d'environ 100.000 hectares, fertile, boisée, est peu importante. Quant à Ouvéa, dont les habitants sont renommés pour la construction des pirogues, ce n'est plus qu'un étroit ruban de corail, recouvert de cocotiers.

Les Loyalty ont leur histoire, feuillet détaché de celle de notre colonie océanienne. Découvertes par Butler sur le *Walpoole* en 1800, ou sur le *Britannia* en 1803, elles reçurent le nom de Loyalty en souvenir de la loyauté de leurs habitants ; les principaux îlots du groupe furent appelés Britannia (Maré), Chabrol (Lifou), Algan (Ouvéa).

Ce n'était point la première fois qu'un navire européen fréquentait ces parages. Le 14 avril 1793, d'Entrecasteaux au nord d'Ouvéa, avait failli se perdre de nuit avec sa frégate sur les récifs de l'îlot Beaupré, quand des cris d'oiseaux se faisant entendre indiquèrent à temps le danger. Le navire vira cap pour cap, et fut sauvé.

Il n'est point douteux que les Loyalty, bien avant la conquête, n'aient été souvent fréquentées par les navigateurs. La présence des missionnaires anglais fixés dans le pays avant 1854 en est la preuve.

Ceux-ci s'y croyaient chez eux. Aussi, bien qu'officiellement, ces îles fussent occupées par la France qui y entretenait, comme à l'île des Pins, un commandant particulier <sup>228</sup>, bien que les maristes y eussent fondé, en 1857, un établissement ; en réalité, avant 1864, nous n'étions les maîtres ni à Lifou, ni à Maré, ni à Ouvéa.

Aussi à cette époque, le gouverneur Guillain, devant l'attitude [620] hostile des pasteurs anglicans, et après s'être assuré l'approbation du gouvernement, envoya-t-il à Lifou le *Fulton* qui avait à bord le lieutenant Bourgey, accompagné de 30 hommes déterminés.

Celui-ci devait prendre pied entre les missions catholiques et protestantes, non loin de Chépénéché, observer, puis défendre aux Anglais l'enseignement dans les écoles.

Grâce à la mauvaise volonté des indigènes excités par nos adversaires, la situation devint bientôt critique et dangereuse pour les Français, auxquels les vivres allaient manquer ; quand, fort à propos pour le lieutenant Bourgey, le gouverneur arriva avec le *Fulton* et le *Coëtlogon*, qui amenaient les troupes du corps expéditionnaire <sup>229</sup>. Le village de Chépénéché fut enlevé par 40 soldats de l'infanterie de marine et 40 fusiliers disciplinaires, sous les ordres des lieutenants Bourgey et Angles.

11 Français furent blessés. Les Canaques eurent 23 tués, 60 blessés, et l'on fit plus de 200 prisonniers. Pendant ce temps, une autre colonne débarquait dans le sud, prenait l'ennemi à revers ; elle ne tardait pas, en marchant sur Chépénéché, à rencontrer les fuyards du premier combat, qu'elle mettait de nouveau en déroute.

---

<sup>227</sup> Les îles Loyalty, beaucoup plus vastes que l'île des Pins, s'étendent parallèlement à la côte orientale, dont elles sont séparées par un canal d'une largeur moyenne de 50 milles.

<sup>228</sup> M. de Soye, enseigne de vaisseau.

<sup>229</sup> Les troupes, placées sous le commandement du chef de bataillon Testard, comprenaient 147 hommes d'infanterie, 9 artilleurs et 26 marins de l'*Iphigénie*. Le capitaine Trèves, ordonnance du gouverneur, aidait le chef de l'expédition, qui avait aussi sous ses ordres le *Fulton*, capitaine Loyer, lieutenant de vaisseau.

Après ces deux affaires, une colonne de 150 hommes, battit pendant quelques jours la campagne, semant partout, par sa seule présence, la terreur et l'effroi. L'ordre fut rétabli, et un poste créé à Chépénéhé fut occupé pendant tout le temps que dura l'administration du gouverneur Guillaïn.

Le 15 août 1864, la fête du Souverain était célébrée à Lifou avec une pompe et un entrain qui dénotaient assez l'absence de toute préoccupation sérieuse chez les militaires de la colonne d'occupation, qui dès son arrivée s'était mise sérieusement à l'œuvre. En octobre de la même année, son installation était assez complète, pour qu'elle eût à sa disposition un magnifique jardin, contenant non seulement les plantations les plus variées en légumes de toute nature, mais encore des plants de vigne, de café, de vanille. Sous l'habile direction de M. Vieillard, chirurgien de 3<sup>e</sup> classe, qui faisait ressortir dans ses rapports la beauté de l'île, la fertilité de ses pâturages, [621] grâce à la munificence du gouverneur qui multipliait les envois, la création du jardin de Lifou inaugurerait pour les Loyalty une ère nouvelle de richesse et de production.

En 1881, à la suite d'une lutte fratricide entre protestants et catholiques, laquelle coûta la vie à 24 personnes, nous dûmes intervenir dans les affaires de ces tribus jusque-là si tranquilles. Le chef de Maré, Lali, d'autres chefs et beaucoup de Marens furent envoyés à Poulo-Condore (Cochinchine), où ils trouvèrent la mort en grand nombre.

Nous avons à bord quelques indigènes des Loyalty, et vous en avez vu souvent sur la terre ferme, car plus intelligents, plus laborieux que les Canaques, très bons marins, aimant la propriété, l'argent, ils ne dédaignent nullement d'y venir travailler pour amasser un pécule <sup>230</sup>.

Sans eux et les Néo-Hébridais que les colons emploient pour leur service à des conditions déterminées à l'avance par l'administration, la culture, l'exploitation des mines seraient impossibles ; on manquerait en Calédonie de domestiques indigènes, et par cela même de vrais travailleurs.

En effet, le Canaque proprement dit n'aime pas le travail régulier et sédentaire ; susceptible d'un effort, à la pêche, lorsqu'il s'agit de ses plantations ou d'une occupation momentanée quelconque, il refuse d'agir, ses premiers besoins une fois assurés. Que lui manque-t-il ? Il a ses taros et ses ignames, sa case rustique ; sa garde-robe est bien sommaire ; pourvu qu'à l'aide de quelques dix sous, prix de menues marchandises vendues aux Européens, il puisse se procurer du tabac, du pain, du tafia en cachette, un vêtement, un mouchoir à l'occasion, il se moque du reste !

Demandez-lui un service au prix d'une certaine somme <sup>231</sup>, peut-être acceptera-t-il avec plaisir ; mais le travail journalier, suivi, l'ennuie, répugne à sa nature capricieuse et indolente, à ses habitudes de flânerie, à son goût prononcé pour les promenades. On a [622] donc recours aux naturels des Loyalty, aux Néo-Hébridais surtout.

.... Que n'a-t-on pas dit au sujet de l'[immigration néo-hébridaise](#) <sup>232</sup> ? Au moins savez-vous maintenant comment elle se pratique. De petits navires voiliers ou autres vont, de temps en temps, faire une tournée dans les îles pour recueillir les engagés.

Dire que le système de recrutement ait toujours été à l'abri de tout reproche, que le choix des sujets ait été excellent, la liberté des contractants toujours respectée, serait certainement exagéré.

---

<sup>230</sup> La coutume qui veut que le mari se sépare de sa femme tout le temps que dure l'allaitement, est plus rigoureusement observée aux Loyalty que partout ailleurs. De là, pour certains, la facilité avec laquelle les indigènes de Lifou, Maré, Ouvéa, consentent. à venir passer en Calédonie deux ou trois années.

<sup>231</sup> Le travail des Canaques se paye de 1 à 3 francs par jour. Les Loyalty s'engagent pour six mois, un an, au prix de 15, 20 et 25 francs par mois, nourriture non comprise.

<sup>232</sup> Sous prétexte qu'elle était une traite déguisée, elle fut supprimée le 30 juin 1882. Rétablie le 26 novembre 1883, elle fut supprimée de nouveau en 1885, parce qu'elle était, disait-on, un obstacle à l'emploi des libérés. Elle fut enfin rétablie en 1889, et, à l'heure actuelle, des Chinois et des Tonkinois sont également recrutés pour venir en Nouvelle-Calédonie.

Outre que les chefs tenaient à se débarrasser des mauvais sujets, des chétifs, souvent les parents eux-mêmes faisaient engager leurs enfants trop jeunes.

Il n'en est plus ainsi depuis que, par ordre du sous-secrétaire d'État aux Colonies, un officier du corps de santé est embarqué à bord des navires recruteurs comme commissaire du gouvernement.

Les conditions dans lesquelles se font les engagements, et les voyages ensuite, sont réglées, les recruteurs étroitement surveillés.

Tous les engagistes calédoniens n'ont eu qu'à gagner à l'exécution de semblables mesures. Il n'est pas douteux que, par suite d'un vice dans le recrutement, les colons n'aient subi jusqu'ici de grandes pertes, par le fait du décès d'un grand nombre de leurs engagés, dont chacun leur coûte pour trois années de travail, plus de 300 fr. <sup>233</sup>.

Les Néo-Hébridais sont d'ordinaire bien traités et bien nourris chez nous ; leur sort de ce côté ne laisserait que peu à désirer s'ils n'étaient parfois rudoyés par les libérés, à côté desquels et sous les ordres desquels ils travaillent sur les mines.

On ne peut dire, s'ils succombent en grand nombre, que ce soit par suite des mauvais traitements dont ils sont l'objet. Il est vrai que, malades, ils manquent souvent de soins. La faute n'en retombe qu'en partie sur l'engagiste, car le travailleur ne fait connaître son triste état de santé que trop tard. Puis, le médecin est loin, la visite coûte cher ! Le naturel n'aime pas à voir venir le *takata* blanc, son propriétaire pas davantage. Ce dernier appellera bien [623] une fois le docteur, pour se mettre en règle, beaucoup avec l'administration, un peu avec sa conscience, pour ne pas se voir refuser un certificat d'origine de décès ; et c'est tout <sup>234</sup> !

Il est évidemment difficile d'exiger de tous les engagistes des abonnements médicaux coûteux, leur assurant, à grandes distances des centres, des visites fréquentes et régulières ; mais de même que l'administration a le devoir de veiller avec un soin jaloux sur le recrutement des Néo-Hébridais, pourquoi n'étendrait-elle point efficacement sa protection sur les engagés, ces véritables mineurs qui ont droit à la sauvegarde, à la tutelle de la loi ?

Pourquoi ne pas mettre, par exemple, les engagistes en demeure d'avoir à présenter, une fois par mois à l'administrateur, assisté d'un médecin, tous les travailleurs ?

Ce dernier désignerait les malades, les impotents, indiquerait le traitement, exempterait momentanément de travail, provoquerait une demande d'hospitalisation, de rapatriement s'il y avait lieu.

L'autorité administrative, de son côté, ferait les observations nécessaires, et se chargerait de faire exécuter les prescriptions médicales. En même temps, on pourrait de la sorte recevoir les réclamations qui s'élèveraient de la part des Néo-Hébridais, s'assurer qu'ils ont été payés en argent ou en nature, d'après les conditions du livret, et que, dans ce dernier cas, la valeur des marchandises fournies n'était pas inférieure à la somme due.

---

<sup>233</sup> Ces 300 francs sont définitivement acquis à l'administration, le jour où l'engagé met les pieds chez son engagiste.

<sup>234</sup> La maladie qui fait le plus de ravages parmi les Néo-Hébridais est la phtisie. Puis vient la dysenterie, fréquente du reste chez tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie. Elle est, en général, chez les Européens bien soignés, d'une bénignité remarquable, et guérit rapidement. Elle reconnaît pour causes les écarts de régime, et le refroidissement. Chez les indigènes au contraire, peu habitués à notre genre de vie, toujours prêts à quitter, à n'importe quel moment, les vêtements que nous leur imposons, elle acquiert, faute de soins, et vu la sensibilité de la race, une gravité redoutable.

N'assure-t-on pas en effet qu'en échange de mois de travail, des engagés n'ont reçu parfois de leurs patrons, peu scrupuleux, qu'un simple mouchoir de poche, ou quelques figures de tabac <sup>235</sup> ?

... Nous nous sommes étendu assez longuement sur cette ques- [624] tion. En attendant que nous nous soyons installés sérieusement aux Nouvelles-Hébrides, si jamais nous les occupons, son importance est capitale. De la façon dont seront recrutés et traités en Calédonie les Néo-Hébridais, dépend en grande partie la sécurité des Français établis dans leur pays <sup>236</sup>.

... Le *Loyalty* a mouillé dans la baie de Chépénéhé, à côté de quelques autres navires qui viennent demander aux îles le coprah, les champignons, la biche de mer, objets d'un important commerce.

La biche de mer ! Singulier nom donné à ces masses gélatineuses que l'on pêche à marée basse. Ce sont des holoturies dont on trouve plusieurs variétés sur nos côtes. L'on mange l'*Holoturie edulis* ; les Malais et les Chinois en sont très friands. Ils attribuent à la chair de cet animal toutes sortes de propriétés merveilleuses. Aussi, en Chine, la biche de mer se vend-elle jusqu'à 2.000 francs la tonne.

Cuite à l'eau bouillante, avec diverses viandes, épices, ingrédients, c'est, paraît-il, pour les faces jaunes, un mets de roi.

Mais n'allez jamais le proposer à des Canaques ; ils ont la biche de mer en horreur.

Dans les premières années de notre occupation, avant même, on en faisait un grand trafic. En 1862, le commerce calédonien en exportait pour 100.000 francs, et les quelques négociants de l'île en envoyaient à Sydney jusqu'à cinq espèces différentes, au pris de 300 à 750 francs la tonne <sup>237</sup>.

Rien de plus simple que la préparation de cet aliment bizarre.

Après avoir laissé sécher les holoturies, dont la masse atteignait la dureté du bois, ou bien après les avoir fait bouillir pendant vingt minutes pour leur faire rendre l'eau, on les fendait dans toute leur [626] longueur. Puis, les pêcheurs procédaient à la dessiccation des tripangs, sur trois étages de claies disposées sous un hangar, et sous lesquelles ils allumaient un grand feu destiné à tenir l'holoturie bien sèche, jusqu'à son envoi à Port-de-France, où tous les produits de cette nature étaient expédiés par les pêcheurs des côtes.

... Arrivés au terme de notre course, nous avons à remercier les personnes qui nous ont suivis aux antipodes.

Nos lecteurs connaissent maintenant la Nouvelle-Calédonie, les épreuves de son passé, les vicissitudes du temps présent, et les espérances qu'elle fonde sur l'avenir. Ils ont pu suivre la transformation lente mais progressive de notre colonie, juger de ce qui a été fait, de tout ce qui reste à faire, et voir par quels moyens on peut favoriser son essor.

---

<sup>235</sup> Sans parler des questions de justice, d'humanité et d'intérêt, qui font un devoir à l'administration de surveiller les engagés et les engagistes, n'oublions pas, qu'au point de vue de la santé publique, au moment où la lèpre fait dans l'île les ravages que l'on sait chez les indigènes, et n'épargne pas toujours les blancs, il est indispensable de séparer et d'éloigner de ses camarades tout individu suspect, capable d'engendrer autour de lui un foyer de contagion.

<sup>236</sup> Les relations de la Nouvelle-Calédonie avec les Nouvelles-Hébrides se sont peu étendues jusqu'ici, et on ne peut dire que les échanges commerciaux soient en voie de progrès, si on consulte le mouvement des navires pendant ces dernières années.

L'occupation de ces îles ne serait pourtant point impossible.

Certes, le paludisme y règne, terrible dans ses effets. Mais en utilisant dans ces contrées, des volontaires bien rétribués, souvent renouvelés, peut-on désespérer d'y créer un puissant établissement commercial, lorsque nous y aurons accompli les travaux d'assainissement, les constructions hygiéniques nécessaires ? Pour ces dernières besognes, les indigènes, les forçats calédoniens, les libérés, semblent tout indiqués comme devant être les ouvriers choisis par l'administration française.

<sup>237</sup> En 1887, la Calédonie n'expédiait plus que pour une somme de 60.000 francs d'holoturies. En résumé, c'est une industrie qui tend à disparaître.

Puissent-ils, comme nous le disions dans notre préface, tirer la conclusion de ces pages, écrites avec conviction, par amour du pays qui nous les a inspirées, mais sans prétention d'aucune sorte.

... Non, la Calédonie n'est point un sol voué aux forçats ! Le bagne, son rôle terminé, est appelé à disparaître. Non, la Calédonie n'est pas une île d'anthropophages ! Le cannibalisme a vécu. La place y est large au soleil pour le colon honnête ; elle y est bonne pour l'or du capitaliste ; la moisson la plus fructueuse sera la récompense des travailleurs et des audacieux.

À nous de les encourager, de les diriger vers Nouméa ; nous servirons ainsi la France, en suscitant chez tous, en faveur d'une terre justement réhabilitée, un généreux : *Sursum corda* <sup>238</sup> !

---

---

<sup>238</sup> C'est là surtout le rôle de tous les Français, qui ont librement habité la colonie. Ils sont nombreux déjà ; mais, isolés, leurs efforts demeureraient peut-être stériles.

Que ne demandent-ils, comme tant d'autres, à l'association leur force ? Le titre de la Société est tout trouvé, en attendant ses statuts ; et la « Calédonienne » est sûre d'avance de réunir de nombreux adhérents.